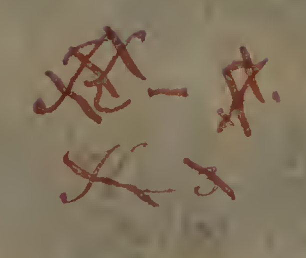





DITTON PARK.

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARÉES AUX MŒURS DES PREMIERS TEMPS.

Par le P. LAFITAU, *de la Compagnie de Jesus.*

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez SAUGRAIN l'aîné, Quay des Augustins, près la ruë Pavée, à la Fleur de Lys.

CHARLES ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée du Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel, au Phœnix.

MDCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



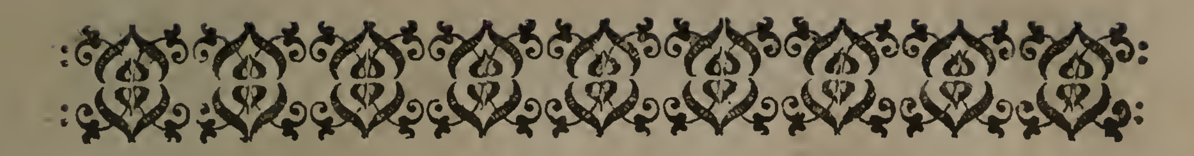
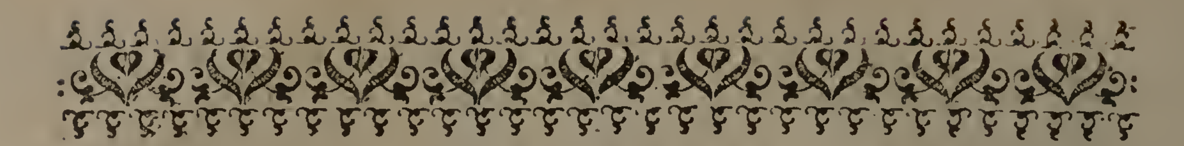


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le ſecond Tome.

Fin de la Table des Chapitres du ſecond Tome.



EXPLICATION

DES PLANCHES ET FIGURES Contenuës dans le second Tome.

PLANCHE I. *pag. 19.*

CETTE Planche nous met au fait des premiers habillemens des hommes, de leurs parures, de ce qui a donné lieu à la fable des Satyres, & de l'idée symbolique qu'on avoit attachée aux cornes des animaux. Des trois premieres Figures, celle du milieu représente une Isis coëffée de la dépoüille d'un Taureau avec ses cornes & ses oreilles. *Cuperus in Harpocrate, pag. 109.* A ses côtés sont un Jupiter Ammon 1. & un Lysimachus. 3 avec des cornes à la tête, attachées comme si elles étoient inhérentes. *La Chausse Mus. Rom. sec. primâ. Tab. 4. & 19.* Les Figures du second rang nous font voir deux Satyres. 5. tels que les représentent les anciens monumens Ils sont entre la Figure d'un ancien Germain. 4. *Commentaires de Cesar de la nouvelle Edition d'Angleterre, pag. 138.* & celle d'un Ameriquain. 5. tel qu'ils ont coûtume de se mettre lorsqu'ils vont en guerre. Les Figures du 3e rang nous montrent une continuation des idées des premiers temps dans les Cimiers des Ducs de Bretagne. 7. *Vulson de la Colombiere, Theatre d'Honneur, Tom. 1. pag. 49.* & d'une ancienne famille de Flandres. 8. *Recherche des Antiquités, & Noblesse de Flandres de l'Espinoy, Liv. 1. pag. 312.* Le médaillon du milieu représente un Prince de la Maison de France, combattant dans un tournois contre un Duc de Bretagne, l'un & l'autre a son casque surmonté de son Cimier. *Vulson de la Colombiere loc. cit.*

PLANCHE II. *pag. 28.*

On voit ici un détail des habillemens & des ornemens des Sauvages. 1. 2. Figures de Sauvages des Nations Iroquoises & Huronnes vêtus à la moderne, homme & femme. 3. 4. Figures des mêmes vêtus à l'antique. 5. Collier des Anciens auquel est pendu ce qu'on nommoit *Bulla* chez les Romains. *La Chausse Mus. Rom. sect. 5. Tab. 6.* 6. Collier des Sauvages auquel est attachée une grande piéce de porcelaine, parallele à la *Bulla* des Romains. 7. Collier des Anciens, parallele à ceux que portent les Sauva-

ges, & qui ſemble avoir été de même matiere. *Montfaucon, Ant. Expl. Tom. 3. Planche 157. pag. 268.* 8. Braſſelet de porcelaine travaillée en petits Cylindres. 9. Caracolis des Caraïbes ou Sauvages Meridionaux. 10. Sac à petun des Sauvages Septentrionaux. 11. & 12 Les deux parties des Brodequins que les femmes Caraïbes des Antilles mettent au-deſſus & au-deſſous du gras de la jambe, & qui ſont pour elles une marque d'ingenuité & de liberté.

PLANCHE III. *pag. 43.*

La Planche 3. nous met ſous les yeux les Peintures Cauſtiques & Hieroglyphiques. 1. Picte ancien. *Theodore de Bry India Occid. part. 1. Icon. 1.* 2. Sauvage peint, parallele au Picte repréſenté dans la Figure premiere. *Creuxius, Hiſt. Canad. pag. 79.* Entre ces deux perſonnages eſt un Sauvage de l'Amerique Septentrionale, 3. gravant ſon portrait ſur un arbre, & écrivant à ſa maniere ce qu'il veut faire connoître par cette eſpece de monument. Dans le bas de cette Planche ſont détaillées ces ſortes de peintures, dont chacune peut être regardée comme une Lettre. La premiere porte que le Sauvage nommé les deux Plumes, [a]. [b]. de la Nation de la Gruë, [c]. & de la famille du Bœuf ſauvage, [d]. accompagné de 15. Guerriers, [h]. a fait un priſonnier, [f]. & enlevé trois chevelures, [g]. au ſixiéme voyage qu'il a fait pour aller en guerre, [k]. & au quatriéme où il a commandé le parti, [i]. Dans la ſeconde il eſt dit, que le Sauvage nommé les deux flêches, [a]. [b]. de la nation du Cerf, [c]. & de la famille du Loup, [d]. eſt allé en Ambaſſade portant le Calumet de paix chez la Nation de l'Ours, [e]. accompagné de 30. perſonnes, [h]. Dans l'une & dans l'autre Figure le Sauvage eſt non ſeulement repréſenté par ſa figure hieroglyphique, mais il eſt encore peint dans ſon entier, dans la premiere avec ſes armes, [e]. & dans la ſeconde tenant le Calumet & la Tortuë, [f].

PLANCHE IV. *pag. 80.*

On a gravé dans cette Planche deux ménages des Sauvages de l'Amerique Meridionale & Septentrionale. Le Cabanage des premiers eſt une Caſe en forme de Carbet dont on ne voit qu'une moitié; un Caraïbe y eſt ſuſpendu dans ſon Hamac ſous lequel eſt un petit feu. De cinq femmes Caraïbes, l'une ratiſſe le manioc, l'autre l'écraſe, la troiſiéme paſſe la farine du manioc par un hibichet, la quatriéme fait le pain de Caſſave, & la cinquiéme porte du bois pour faire boüillir la marmitte. Le Cabanage oppoſé repréſente une Cabane Iroquoiſe ouverte, où l'on voit une femme faiſant la sagamité; un enfant qui fait rôtir un poiſſon & un épy de bled d'inde. Hors de la Cabane ſont trois femmes, la premiere pile le bled d'inde dans une pile de bois, la ſeconde l'écraſe entre deux pierres grain-

à grain, & la troisiéme travaille à un sac pour mettre des provisions de farine; au bas de la Planche sont gravés quelques épys de bled d'inde, la plante du manioc & une patate; à l'autre extrémité est une presse pour séparer le suc du manioc qu'on exprime aussi avec une couleuvre, dont on voit une figure pendante à l'un des bouts du Carbet.

PLANCHE V. *pag. 114.*

Cette Planche est distribuée en deux sujets. Le premier représente le Conseil general des Floridiens, & l'épreuve des Guerriers propres à faire la campagne. Le Chef assis sur son Trône, est au milieu des Anciens, des Notables, & des Devins qui y paroissent distingués par leur manteau; un homme debout les harangue, & porte ensuite à chacun la coupe de cassine qu'il doit avaler. Les femmes d'une part préparent la cassine, & de l'autre on voit un de ces hommes habillés en femme, que j'ai dit être semblables aux Prêtres de Cybéle ou de Venus Uranie, & que les Européans ont nommé les Hermaphrodites. Je m'étois persuadé d'abord que ce nom leur avoit été donné par les Européans, trompés & séduits par quelques apparences, qui les avoient induits dans l'erreur de croire qu'ils étoient Hermaphrodites réellement & de fait: mais je commence à croire qu'il faut qu'il y ait quelque fondement de cette erreur dans le nom même que ces Peuples donnent à cette sorte de Prêtres, pour marquer precisément leur état mixte, de l'homme dans la réalité, & de la femme dans leur profession, & dans l'habillement qu'ils portent comme les femmes, ce qui fait un composé androgyne, mais qui est purement symbólique. Herodote m'autorise dans ce sentiment; car, *au Liv. 4. N 67.* il appelle Androgynes certains hommes parmi les anciens Scythes qu'on nommoit *Enarées*, qui étoient habillés en femmes, & qui étant dévoués au culte de Venus-Uranie, avoient reçû d'elle une maniere de divination particuliere; ces hommes se rapportent fort à cette espece d'Ameriquains. Le second sujet représente la maniere de faire la Chica, l'Ouicou ou Caouin, & la maniere de le boire, ce que les François ont appellé faire un vin. Les Devins y sont pareillement specifiés par leur manteau.

PLANCHE VI. *pag. 136.*

Cette Planche est aussi distribuée en deux sujets. Le premier est une danse de Réligion des Peuples de la Virginie. Je n'en ai point parlé, parce qu'il en est fait mention dans la Relation de Smith, & dans toutes les Relations de la Virginie. Le second est une représentation d'une partie de la danse des Bresiliens décrite par le Sieur de Lery, & que j'ai rapportée à la page qui y répond.

Maniere de faire le ſucre d'Erable. Les femmes occupées à aller chercher les vaiſſeaux, qui ſont déja pleins de l'eau qui coule des arbres, portent cette eau, & la verſent dans des chaudiéres qu'on voit ſur le feu, & auſquelles une femme veille, tandis qu'une autre aſſiſe, pêtrit avec les mains cette eau épaiſſie, & en état d'être miſe en conſiſtence de pain de ſucre. Au-delà du Cabanage & du Bois, paroiſſent les champs, tels qu'ils ſont à l'iſſuë de l'hyver; on y voit les femmes occupées à leur donner la premiere façon, & à y ſemer leur bled d'inde de la maniere dont je l'ai marqué à la p. 75.

Cette planche diviſée en deux ſujets, fait voir dans celui d'en-haut un ancien Marcoman tout armé d'oſier, parallele à un Sauvage armé auſſi de bois & d'écorce de pied en cap. *Le Marcoman eſt pris des Commentaires de Ceſar de la nouvelle Edition d'Angleterre, pag. 30. & le Sauvage, des Voyages de Champlain, Edition de Paris 1632. pag. 291.* Entre ces deux perſonnages eſt la *Buchette* ou le ſignal de l'enrôlement des Sauvages, parallele aux ſymboles de l'Antiquité qu'on appelloit *Teſſeræ*, dont j'ai donné quelques Figures. La premiere eſt un ſymbole des Chrétiens. *Cabinet de ſainte Genevieve; pag. 1. Fig. 6.* Les autres ſont tirées de *La Chauſſe Muſ. Rom. ſect. 5. Tab. 8.* La Médaille qui eſt au bas, repréſente une femme tenant d'une main un de ces ſymboles, & de l'autre une corne d'abondance avec l'Inſcription LIBERALITAS AUG. Elle eſt de Balbinus. Ces ſymboles ſe trouvent en pluſieurs autres Médailles des Empereurs. Le ſecond ſujet repréſente un parti de Guerriers ſortant de leur Village à la file les uns des autres. Leur Chef eſt à la tête chantant ſa chanſon de mort.

Les deux Planches ſuivantes concernent la navigation des Peuples de l'Amerique.

Dans le premier ſujet que cette Planche préſente, eſt un canot des Eskimaux, tel que je l'ai décrit à la page 205. Au-deſſus ſont gravés quelques monumens de l'ancienne Egypte, où l'on voit de petits bateaux de papier, paralleles à ceux d'écorce dont ſe ſervent les Sauvages. *Montfaucon, Ant. Expliq. Tom. 2. Planche 142. pag. 150.* Le ſujet d'en bas fait voir un radeau de courges ſéches, vuidées & bien bouchées, au deſſous duquel eſt peint un habitant du Pérou conduiſant une Balze.

Saults & Caſcades. On voit ici les Rivieres ſe précipiter ſelon

les divers degrés de la hauteur des Terres. Dans l'éloignement se présente une de ces cataractes que leur extrême élevation rend impratiquables. Les Sauvages obligés de quitter le lit de la Riviere beaucoup au-dessus de la chûte, y font portage de leurs canots & de leurs équipages pour venir la reprendre au-dessous La Riviere dans un second lit égal & de niveau, coule tranquillement devant un village, auprès duquel on distingue sur une pointe avancée deux Sauvages qui travaillent à une pyrogue, deux canots de la façon des Abenaquis, & un autre de celle des Outaouacs. Au-dessous est un rapide qu'on peut sauter. Deux Sauvages le descendent, & deux autres remontent terre à terre en piquant de fonds.

PLANCHE XI. *pag. 228.*

Voyage sur les neiges & campement d'hyver. Les Sauvages paroissent ici, les uns portant leur équipage sur des bretelles, & les autres le tirant après eux sur leurs traînes. Le Graveur a oublié de les envelopper de leurs fourrures, ainsi que la saison le demande. D'autres arrivés au lieu du rendez-vous, dressent le Cabanage. Quelques-uns s'occupent du soin de dresser la chaudiere, de couper du bois ; & quelques autres font du feu à leur maniere par la Terebration. La Raquette qu'on voit en l'air, est fort bien faite & fort ressemblante.

PLANCHE XII. *pag. 252.*

Siége d'un Fort ou Village palissadé. La Planche s'explique par elle-même, & n'a pas besoin d'une plus ample explication.

PLANCHE XIII. *pag. 262.*

Conduite des prisonniers, & leur entrée dans le Village. Le premier sujet représente la maniere d'attacher les Esclaves, & de les garder pendant la nuit. On voit à côté un des Guerriers qui passe une chevelure, & la prépare de la maniere dont ils ont coûtume de préparer les peaux & que j'ai expliquée à la pag. 32. Le second sujet fait voir les Esclaves exposés à la mauvaise reception qu'on leur fait à leur arrivée dans les Villages de leurs Vainqueurs ou des Alliés de ceux-ci. La marche commence par ceux du parti des Vainqueurs qui portent les chevelures, suivent trois prisonniers, qui tiennent en main la Tortuë & le bâton orné de plumes de Cigne. Les gens du Village rangés en deux hayes & armés de bâtons, y sont disposés à les bien recevoir.

PLANCHE XIV. *pag. 292.*

Supplices. 1. supplice des Esclaves dans l'Amerique Septentrio-
nael

nale. 2. Supplice des Esclaves dans l'Amerique Meridionale. Celui-ci renferme trois differentes actions. D'un côté les femmes peignent l'Esclave, de l'autre elles peignent le Boutou ou Massuë dont il doit être frappé; dans le milieu est représentée la maniere dont il est immolé.

Cette Planche concerne les Ambassades & le Commerce des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Dans le premier sujet paroît un Sauvage dans un Conseil parlant par ses colliers de porcelaine. Le collier qu'il tient à la main, est représenté plus en grand au bas du sujet. Le second sujet est une représentation de la danse du Calumet. Au milieu sur une natte, sont le Manitou ou le Génie à l'honneur duquel se fait la danse, c'est un serpent, & les armes avec lesquelles on doit combattre. Les Spectateurs & les Joüeurs d'instrumens forment un cercle tout-au-tour dans lequel on voit les deux Combattans.

Jeux des Osselets ou de l'Astragale. Le premier est joüé par les femmes, & le second par les hommes, de la maniere dont je l'explique.

Jeux de Sphéristique & autres exercices. Le premier est un jeu de Crosse; & le second, celui que j'ai décrit à la pag. 353. Dans l'éloignement on voit quelques Sauvages s'exerçant à tirer de l'arc à un but marqué.

Malade *jonglé*, & mort exposé. 1. Le Malade entre les mains de deux Devins, est promené lentement sur un long brazier de charbons ardents, tandis que le Chœur est occupé à une danse de Religion, au dessus de laquelle paroît la Cabane de la Divination ou de la *Jonglerie*, que j'ai dit être semblable au Trepied Delphique. 2. Le Mort preparé pour la sepulture, est élevé sur une estrade. Le monde assemblé dans la Cabane pour le pleurer, paroît attentif à son éloge funebre que fait un des Anciens ou Notables, représenté debout.

Mort des Dévoüés au Chef ou à la femme Chef de la Nation des Natchez à la Louisiane. Le Temple tout ouvert, laisse voir dans le fonds, & à découvert les corps des Chefs qui y sont en dépôt.

Celui à qui on rend les derniers devoirs, est exposé sur l'une des pierres qui sont à l'entrée de ce Temple. Deux Chœurs représentés sur le devant forment une danse de Religion, pendant laquelle on étrangle ceux qui doivent tenir compagnie au défunt, & aller le servir dans l'autre monde.

PLANCHE XX. *pag. 417.*

Cerémonies de la sepulture chez les Iroquois. Le Mort élevé sur le brancard sur lequel il a été porté, est auprès de sa fosse que deux hommes preparent. A côté de lui sont tous les petits meubles qu'on doit mettre dans son Tombeau. Le Maître des Ceremonies paroît ensuite, tenant dans ses deux mains les bâtons avec lesquels doivent s'exercer les Gladiateurs hommes & femmes, qui doivent honorer les obseques par le spectacle d'un combat, après lequel on donne le prix aux Vainqueurs.

PLANCHE XXI. *pag. 420.*

Ceremonies pratiquées à l'égard de ceux qui sont morts de froid dans les neiges, ou qui ont eu le malheur de se noyer.

PLANCHE XXII. *pag. 456.*

Fête generale des Morts chez les Hurons & chez les Iroquois. La description en est si détaillée, qu'il seroit inutile d'en donner une nouvelle explication.

Fin de l'Explication des Planches & Figures du second Tome.

Approbation du Pere Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de Jesus dans la Province de France, permets au Pere Jos. Fr. Lafitau de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, intitulé, *Mœurs des Sauvages Ameriquains, comparées aux Mœurs des premiers temps*; lequel Livre a été lû & approuvé par trois Théologiens de nôtre Compagnie, en foy de quoi j'ai signé la présente Permission. A Paris ce 15. May 1722.

PAUL BODIN.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé, *Mœurs des Sauvages Ameriquains, comparées aux Mœurs des premiers temps*, dont on peut permettre l'impression. A Paris le 12. Aoust 1722.

CHERIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs-Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: Salut. Nôtre bien amé le Pere Joseph François Lafitau, de la Compagnie de Jesus; Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé, *Mœurs des Sauvages Ameriquains, comparées aux Mœurs des premiers temps*; mais craignant que d'autres Libraires ou Imprimeurs ne s'avisassent de lui contrefaire ledit Ouvrage, ce qui lui feroit un tort considerable, il Nous auroit en consequence fait supplier de lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus expliqué en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus mentionné, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de ti-

tre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant; & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage ci-dessus expliqué, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville, le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original; Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel est nôtre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-troisiéme jour du mois d'Août l'an de grace mil sept cens vingt-deux, & de nôtre Regne le septiéme. Par le Roy en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Août 1686. & Arrêt de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Registré sur le Registre V[e]*. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris,* pag. 191. num. 214. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris le neuviéme Septembre 1722.*

BALLARD, Syndic.

Je reconnois avoir cedé pour toûjours le present Privilege aux Sieurs SAUGRAIN & HOCHEREAU Libraires, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 24. jour de Janvier 1723.

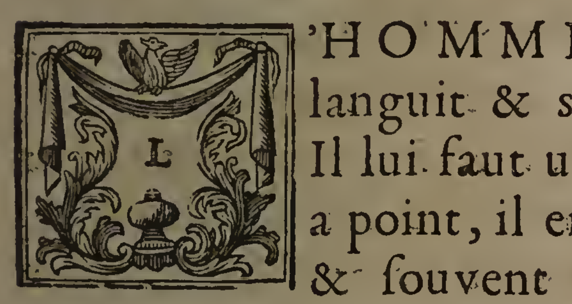
Signé, JOSEPH FRANÇOIS LAFITAU J.

MOEURS



MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMS.

Occupations des Hommes dans le Village.



L'HOMME né pour le travail, languit & s'ennuye dans le repos. Il lui faut une occupation; s'il n'en a point, il en cherche & s'en donne; & souvent au défaut d'une meilleure, il s'en fait une de s'inquiéter, ou d'inquiéter les autres. Cette proposition, qui est assez exactement vraïe de la plûpart des hommes chez

les Peuples de l'Europe en qui l'on remarque beaucoup de vivacité & beaucoup d'action, ne l'est pas tout-à-fait tant par rapport aux Sauvages de l'Amerique. Ceux-ci se font un honneur de leur oisiveté; La paresse, l'indolence, la faineantise sont dans leur goût & dans le fonds de leur caractere : de sorte que n'ayant ni sciences ni métiers, n'ayant plus d'ailleurs, ou presque plus les exercices reglés du temps passé qui pouvoient les tenir en haleine, ils sont les gens du monde les plus desœuvrez; & si l'on en excepte certaines petites choses qui ne leur demandent pas beaucoup de temps, moins encore de sujettion & d'application, ils sont presque toûjours les bras croisez, ne faisant autre chose que tenir des Assemblées, chanter, manger, joüer, dormir, & ne rien faire.

Quelque dure que fût la vie des Lacedémoniens & des Crétois, & quelque précaution qu'eussent pris les Législateurs de ces Républiques, on peut dire neanmoins que n'ayant que la guerre pour objet, & ayant banni de chez eux les Arts & l'Etude des Sciences, leur vie étoit proprement une vie oisive & paresseuse, laquelle fit donner à ces derniers, par un Poëte dont parle S. Paul, le terme injurieux de *Ventres Pigri*, qui donne en deux mots une idée parfaite de cette faineantise, où ils étoient tombez, sur-tout après que s'étant relâchez de la rigueur de leur premiere discipline, ils se laisserent entierement énerver par la mollesse.

D. Paul. ad Tit. cap. I. v. 12.

Les occupations de leur compétence les plus laborieuſes ſont, de dreſſer les paliſſades de leurs Forts, de faire ou de réparer leurs Cabanes, de préparer les peaux dont ils font leurs vêtemens, de travailler à quelques petits meubles domeſtiques, de mettre en état leurs équipages de Guerre, de Chaſſe ou de Pêche, enfin de s'orner, & de ſe mettre ſur leur propre.

Des Villages.

Ils choiſiſſent aſſez bien l'emplacement de leurs Villages. Ils les ſituent, autant qu'ils peuvent, au milieu des meilleures Terres ſur quelque petite éminence, qui leur donne vûë ſur la Campagne, de peur d'être ſurpris, & au bord de quelque ruiſſeau, qui, s'il eſt poſſible, ſerpente à l'entour, & faſſe comme un foſſé naturel aux Fortifications que l'Art peut ajoûter à un terrain, lequel ſe défende par lui-même. Ils ménagent au centre de leurs Villages une place aſſez grande pour y tenir des Aſſemblées : Les Cabanes y ſont aſſez ſerrées les unes contre les autres, ce qui les expoſe à un danger continuel du feu, la matiere en étant auſſi combuſtible qu'elle l'eſt : Leurs ruës ſont peu allignées, chacun bâtiſſant où le ſol lui paroît plus propre & moins pierreux.

Les Villages les plus expoſez à l'Ennemi, ſont fortifiez d'une Paliſſade de quinze à vingt pieds de haut, & compoſée d'un triple rang de pieux, dont ceux du milieu ſont plantez droits & perpendiculairement, les autres ſont croiſez & entre-

lacez en maniere de chevaux de friſe, & doublez par-tout de grandes & fortes écorces à la hauteur de dix ou douze pieds. Ils pratiquent en dedans le long de cette paliſſade, une eſpece de banquette ou de chemin des rondes fait avec des arbres couchez en travers, tout joignant la paliſſade, & qui portent ſur de groſſes fourchettes de bois fichées en terre, ils y ménagent de diſtance en diſtance des Redoutes ou des Guerites qu'ils rempliſſent en temps de Guerre de pierres pour ſe défendre de l'eſcalade, & d'eau pour éteindre le feu. On y monte par des troncs d'arbres entaillez par degrez qui leur ſervent d'échelle, la paliſſade a auſſi ſes ouvertures pratiquées en guiſe de creneaux.

La nature du terrain détermine la figure de leur enceinte. Il y en a de Polygones; mais le plus grand nombre ſont de figure ronde & ſpherique, comme l'étoient la plûpart des Villes anciennes. La paliſſade n'a qu'une iſſuë par une porte étroite, & placée de biais qui ferme avec des barres de traverſe, & par où l'on eſt contraint de paſſer de côté. Ils ont ſoin auſſi de laiſſer un aſſez grand chemin entre la paliſſade & les Cabanes. Ces Villages ſont peu fournis, & les plus gros n'ont gueres au-deſſus de cent Cabanes, d'un, de trois, de cinq, ou même de ſept feux, dans leſquelles il y a quelquefois pluſieurs ménages.

Les Sauvages de l'une & de l'autre Amerique

ſe fortifient à peu près de la même maniere ; mais il eſt moins ordinaire à ceux de la Meridionale, & generalement aux Peuples errans de recourir à ces ſortes de fortifications, à moins qu'ils ne ſoient actuellement en guerre, & qu'ils ne ſoient fort expoſez aux inſultes de leurs ennemis.

Des Cabanes.

Les Cabanes de toutes ces Nations ſont encore aujourd'hui la montre de la pauvreté & de la frugalité des hommes nez dans l'enfance du Monde ; & ſi l'on en excepte les habitans du Pérou & du Mexique, qui bâtiſſoient de petites maiſons de pierre, où il n'y avoit ni magnificence, ni art, ni commodité, & quelques autres Peuples de leur voiſinage, qui font à leurs demeures un enduit de chaux ou de ciment aſſez paſſable, tout le reſte des Nations ſauvages n'a que de miſerables caſes ou chaumieres, connuës dans l'Antiquité ſous le nom de *Mapalia* ou *Tuguria*, leſquelles ſont toutes propres à donner une idée parfaite de la miſere.

Les Auteurs nous peignent les premiers Hommes, comme n'ayant pour toute retraite que les troncs des rochers ou le creux des arbres. Qu'ont ajoûté à cette premiere barbarie les Peuples du Nord de l'Amerique, & ceux du Sud qui habitent dans les Païs ſujets à être noyez par de frequentes inondations ? Les Eskimaux, les Sauvages du Détroit de Davis, de la Nouvelle-Zemble & les Californiens, ſe retirent dans des Ca-

vernes que la nature leur a préparées pour leur en épargner la peine, ou en font d'artificielles dans lesquelles ils passent un hyver fort long presque sans en sortir : peu differens des bêtes qui se creusent des Tannieres : au lieu que pendant l'Eté ils couchent en pleine campagne sous les arbres, ou tout au plus sous quelques Cabanages faits de peaux de Loup Marin. Il faut qu'ils soient bien endurcis & bien faits aux injures de l'air pour pouvoir vivre de la sorte dans des climats aussi rigoureux. Sur les bords de l'Orenoque, du fleuve des Amazones & en quelques autres endroits, on voit des Villages en l'air au milieu des Palus & des Marécages. Il s'éleve dans ces Païs noyez des palmes d'une hauteur prodigieuse qui croissent fort près les unes des autres. C'est sur ces palmes que les Naturels du païs construisent leurs habitations. Ils lient ces arbres l'un à l'autre par des poutres transversales, & édifient sur ce plancher élevé de vingt à trente pieds de terre, des demeures qui semblent plûtôt être faites pour des Vautours, que pour des hommes. C'est un plaisir, dit-on, de voir avec quelle addresse les femmes chargées de leurs enfans & de leur bagage domestique, montent par des troncs grossierement écôtez dans ces especes de nids. Ce n'est pas seulement contre les inondations que ces Peuples prétendent se garantir par des azyles aussi extraordinaires. Ils se mettent par-là à couvert contre les incursions subites de leurs ennemis, contre les

ſurpriſes des Crocodiles & des Tygres, & contre l'incommodité des Maringuoins ou Couſins, leſquels ne peuvent pas s'élever ſi haut, & leur deviendroient inſupportables ſans cette précaution. Les Conquerans de la Nouvelle-Eſpagne trouverent des Nations nombreuſes logées de cette ſorte, leſquelles leur donnerent bien de la peine à vaincre, & leur firent périr beaucoup de monde. Il y a encore en Afrique, vers les Côtes de Guinée, un des anciens Peuples Atlantiques, nommé les *Vetérés*, dont les Villages ſont ainſi bâtis en l'air ſur des pilotis au milieu des eaux.

Loyer, Rélation du Voyage d'Iſſyni, p. 158.

Les Nations errantes comme les Algonquines, n'étant pas long-temps dans un même endroit, ſe contentent de faire des Huttes extrêmement baſſes, ou pêle-même avec le grand nombre de Chiens qu'elles nourriſſent, elles ſont dans le centre de la mal-propreté & de l'incommodité. Les Nations ſedentaires ont des logemens un peu plus ſpatieux & plus ſolides.

Les maiſons des premiers Egyptiens étoient bâties de cannes & de roſeaux, ſelon Diodore de Sicile. Pline dit la même choſe des Peuples Hyperboréens. Les cannes, les roſeaux, les bois, & les feüilles de Palmiſte & de Latanier, les écorces d'Orme & de Bouleau, ſont aujourd'hui la matiere de celles des Sauvages.

Diodor. Sic. Lib. 1. cap. 7.
Plinius, Lib. 16. cap. 36.

Quant à leur forme, quelques-unes ſont rondes, comme les Tabernacles ou les Tentes des Anciens, comme les Tours des Moſynœciens, des

Tyrrhéniens & des Gaulois Parisiens. Telles sont les Cabanes des Peuples de la Floride, des Natchez à la Louisiane, & de plusieurs autres Peuples.

Du Tertre, Traité 7. c. 1. §. 10.

Rochefort, Hist. Morale des Antilles; chap. 15.

Les Carbets & les Cases des Caraïbes sont ovales. Le Carbet ou Case commune a environ soixante à quatre-vingt Pieds de longueur, & est composé de grandes fourches hautes de dix-huit à vingt pieds. Ils posent sur ces fourches un Latanier *, ou un autre arbre fort droit qui sert de faîte, sur lequel ils ajustent des Chevrons, qui touchent jusqu'à terre des deux côtez. Ils le couvrent de feüilles de Latanier, de roseaux, de cannes, de joncs, ou d'autres herbes qu'ils sçavent enlacer les unes dans les autres si proprement, qu'ils y sont bien à couvert des pluïes & des au-

* Le Latanier est une espece de Palmiste; il sort d'une grosse motte de racines; il n'est gueres jamais plus gros que la jambe, il est presque par-tout égal & se leve droit, comme une flêche, quelquefois jusques à la hauteur de 40. à 50. pieds. Il a tout autour un doigt d'épaisseur d'un bois dur comme du fer, & tout le reste est filasseux comme le cœur des Palmistes; au lieu de branches, il n'a que de longues feüilles, qui étant épanoüies, sont rondes par le haut, & plicées par le bas à la façon d'un éventail. Elles sont attachées à de grandes queuës, lesquelles sortent de certains filamens qui entourent le corps de l'arbre comme une grosse toile rousse & fort claire; ces feüilles étant liées par petits faisceaux, servent à couvrir les cases, & la peau qu'on enleve de dessus les queuës, est propre à faire des cribles, des paniers & plusieurs autres petites curiosités que les Sauvages tiennent entre leurs meubles les plus prétieux. Ils font aussi du bois de cet arbre, des arcs, des massuës dont ils se servent au lieu d'épée, des zagayes qui sont de petites lances aiguës qu'ils dardent avec la main contre leurs ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs flêches, qui sont par ce moyen aussi pénétrantes que si elles étoient d'acier.

tres injures du temps. Mais comme les Carbets ne reçoivent de jour que par la Porte, laquelle eſt ſi baſſe qu'on ne peut gueres y entrer ſans ſe courber, il y fait ordinairement fort obſcur & on doit y être très-incommodé de la fumée des feux que chacun a ſoin d'entretenir ſous ſon Hamac. Les Caſes particulieres ſont de la même forme que le Carbet. Les femmes qui les habitent, y entretiennent une grande propreté, & ont ſoin de les balayer ſouvent; les jeunes gens ont auſſi le ſoin de balayer le Carbet, & de le tenir propre. Le Pere du Tertre dit que dans le Carbet, outre la porte commune, il y en à une autre particuliere plus petite, par laquelle aucun des Sauvages ne paſſe, & n'oſeroit même paſſer. Ils prétendent qu'elle eſt deſtinée pour les eſprits, lorſqu'ils ſont appellez par leurs Boyez ou Devins dans leurs évocations magiques.

Du Tertre, loc. citat.

Les Cabanes des Breſiliens ſont faites en forme de berceau, & de même matiere que celles des Caraïbes; Elles ſont fort longues; cinq ou ſix Cabanes compoſent un gros Village. Il eſt vrai que dans chaque Cabane il y a juſqu'à ſoixante & quatre-vingt perſonnes partagées en differens ménages.

Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a donné aux Iroquois le nom d'*Hotinnonſionni* ou de *Faiſeurs de Cabanes*: Ce ſont en effet ceux de toute l'Amerique qui ſont logez le plus commodément. Cependant ce nom ne leur convient pas tellement, qu'il

ne pût être appliqué aux Hurons & à quelques autres de leurs Voiſins, qui ont pris d'eux la même maniere de ſe bâtir.

Cabanes Iroquoiſes.

Ces Cabanes ſont auſſi en forme de tonnelle ou de berceau de jardin ; elles ſont larges de cinq ou ſix braſſes, hautes à proportion, & longues ſelon la quantité des feux. Chaque feu emporte vingt ou vingt-cinq pieds de plus ſur la longueur de celles qui n'en ont qu'un, leſquelles n'excedent point le nombre de trente ou quarante pieds ; chacune de ces Cabanes porte ſur quatre poteaux par chaque feu, qui ſont comme la baſe & le ſoûtien de tout l'édifice. On plante dans toute la circonference, c'eſt-à-dire dans toute la longueur des deux côtés, & aux deux pignons, des piquets pour aſſujettir les écorces d'Ormes qui en font les murailles, & qui y ſont liées avec des bandes faites de la Tunique interieure, ou de la ſeconde écorce du bois blanc. Le quarré étant élevé, on fait le ceintre avec des perches courbées en arc, qu'on couvre auſſi d'écorces longues d'une braſſe, & larges d'un pied ou de quinze pouces. Ces écorces enjambent l'une ſur l'autre comme l'ardoiſe. On les aſſujettit en dehors avec de nouvelles perches, ſemblables à celles qui forment le ceintre en dedans, & on les fortifie encore par de longues pieces de jeunes arbres fendus en deux, qui regnent dans toute la longueur de la Cabane de bout en bout, & qui ſont ſoû-

tenuës aux extrémités du toit, ſur les côtés ou ſur les aîles, par des bois coupez en crochet, qui ſont diſpoſez pour cet effet de diſtance en diſtance.

Les écorces ſe préparent de longue main; on les enleve des arbres qu'on cerne lorſqu'ils ſont en ſéve, parce qu'alors ils ſe dépoüillent mieux; & après leur avoir ôté leur ſuperficie exterieure laquelle eſt trop raboteuſe, on les gêne les unes ſur les autres, afin qu'elles ne prennent pas un mauvais pli, & on les laiſſe ainſi ſecher. On prépare de la même maniere les perches & les bois néceſſaires à la conſtruction de l'édifice; & quand le temps eſt venu de mettre la main à l'œuvre, on invite la jeuneſſe du Village, à qui l'on fait feſtin pour l'encourager, & en moins d'un ou de deux jours tout l'ouvrage eſt ſur pied, plûtôt par la multitude des mains qui y travaillent, que par la diligence des Travaillans.

Après que le Corps du Batiment eſt achevé les particuliers qui y ont interêt, travaillent enſuite à leur aiſe à l'embellir par le dedans & à y faire les compartimens néceſſaires, ſelon leurs uſages & leurs beſoins. La place du milieu eſt toûjours celle du foyer, dont la fumée s'élevant s'exhale par une ouverture pratiquée au ſommet de la Cabane dans le lieu qui y répond, & qui ſert auſſi à y donner du jour. Ces édifices n'aïant point de fenêtres, ne ſont éclairés que par le haut de la même maniere que le celebre Temple de la Rotonde bâti par Agrippa, qui ſe voit enco-

re en entier à Rome. Cette ouverture se ferme par une ou deux écorces ambulantes qu'on fait avancer ou retirer, comme on le juge à propos, dans le temps des grandes pluïes, ou de certains vents qui feroient refouler la fumée dans les Cabanes, & les rendroient très-incommodes. Je parle seulement ici des Cabanes construites selon la forme Iroquoise; car celles qui sont bâties en rond & en maniere de Glaciere, n'ont pas même d'ouverture par le haut, de sorte quelles sont & beaucoup plus obscures, & qu'on y est beaucoup plus en proye à la fumée.

Le long des feux, de chaque côté, régne une Estrade de douze à treize pieds en longueur sur cinq ou six de profondeur, & autant à peu-près de haut. Ces Estrades fermées de toutes parts, excepté du côté du feu, leur servent de lict & de sieges pour s'asseoir, ils étendent sur les écorces qui en font le plancher des Nattes de jonc & des peaux de fourrure. Sur cette couche, qui n'est gueres propre à entretenir la mollesse ou la faineantise, ils s'étendent sans autre façon envelloppés dans les mêmes couvertures qu'ils portent sur eux durant le jour. Ils ne sçavent pour la plûpart ce que c'est que se servir d'oreiller. Quelques-uns néanmoins, depuis qu'ils ont vû la maniere françoise, en font un d'un morceau de bois ou d'une natte roulée. Les plus délicats en usent qui sont faits de cuir fournis de poil de Cerf ou d'Orignal; mais en peu de temps ils sont

ſi gras, ſi ſales, & font tant d'horreur à voir, qu'il n'y a que des gens auſſi mal propres, que les Sauvages, qui puiſſent s'en accommoder.

Le fonds de l'Eſtrade ſur lequel on couche, eſt élevé à un pied de terre tout au plus, ils luy donnent cette élevation pour n'être pas incommodés de l'humidité, & ils ne luy en donnent pas davantage, pour éviter d'autre part l'incommodité de la fumée, qui eſt inſupportable dans les Cabanes quand on ſi tient debout, & qu'on y eſt un peu exhauſſé.

Les écorces qui ferment les Eſtrades par deſſus, & qui font le Ciel du lict, leur tiennent lieu d'Armoires, & de garde-manger, où ils mettent ſous les yeux de tout le monde leurs Plats, & tous les petits uſtenciles de leur menage. Entre les Eſtrades ſont placées de grandes caiſſes d'écorce, en forme de Tonnes & hautes de cinq à ſix pieds, où ils mettent leur bled lorſqu'il eſt égrené.

Au lieu de ces Eſtrades, les Sauvages Meridionnaux ſe ſervent de licts ſuſpendus qu'on nomme Hamacs, & qui ſont un tiſſu de coton ou de fil d'écorce d'Arbre travaillé fort proprement. Ils les attachent aux principaux Piliers de leurs Carbets, ou bien à des Arbres lorſqu'ils ſont en voïage. On y eſt couché très-commodément, & il y a du plaiſir d'y être en plein air à l'ombre ſous des feüillages pendant la grande chaleur du jour. Les Caraïbes ne les quittent gueres & y paſſent

une grande partie du temps à ne penſer à rien. Ceux qui n'ont point de Hamac ſe font une autre ſorte de lict qu'on appelle Cabane, ce ſont pluſieurs bâtons en quarré tiſſus de long & en travers, ſur leſquels on met quantité de feüilles de Baliſier & de Bananier. Ils ſont auſſi ſuſpendus par les quatre coins & ſoutenus par des cordes faites de racine ou d'écorce d'Arbre.

Les Cabanes Iroquoiſes ont iſſuë des deux côtés. A chaque bout il y a une eſpece de tambour ou de petit appartement ſeparé, & un veſtibule exterieur.

Ils font dans ces tambours, auſſi-bien que dans l'entre-deux des Eſtrades qui ſont libres, de petits Cabinets des deux côtés où ils mettent leurs Nattes pour les jeunes gens quand la famille eſt nombreuſe, ou pour s'en ſervir eux-mêmes dans les temps où le voiſinage du feu ne leur eſt plus ſi néceſſaire. Ces Cabinets ſont élevés de trois à quatre pieds pour les garantir de l'importunité des puces, par deſſous ils mettent la proviſion de leur petit bois.

Leur veſtibule exterieur ſe ferme en Hyver avec des écorces, & leur ſert de bucher pour le gros bois, mais en Eſté ils l'ouvrent de tous côtés pour prendre le frais, pluſieurs mettent pendant les grandes chaleurs leurs Nattes ſur le toit de ces veſtibules, lequel eſt plat & n'eſt pas ſi exhauſſé que leurs Cabanes. Ils couchent ainſi à l'air ſans ſe mettre en peine du ſerain.

Quoy qu'on puisse aller & venir dans les Cabanes le long des feux des deux côtés entre le foyer & les Nattes, ce n'est pourtant point un lieu commode pour se promener ; aussi le Sauvage quelque part où il soit, à moins qu'il ne soit actuellement en route, est toûjours assis ou couché, & ne se promene jamais. Ils sont même aussi surpris de voir les Europeans aller & venir toûjours sur leurs mêmes pas, que l'étoient les Peuples d'Espagne dont parle Strabon, lesquels voïant quelques Centurions de l'Armée Romaine se promener de cette maniere, crurent qu'ils avoient perdu l'esprit, & s'offrirent à eux pour les conduire dans leurs Cabanes. Car ils croyoient, ou qu'il falloit se tenir tranquillement assis dans sa tente, ou qu'il falloit avoir envie de se battre.

Strabon. l. 3. p. 112.

Les portes des Cabanes sont des écorces mobiles & suspenduës en dehors par en haut. Point de clef ni de serrure. Au temps passé rien ne fermoit chez les Sauvages. Quand ils alloient pour longtemps en campagne, ils se contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les chiens du Village. Pendant tous les siécles qui nous ont précedé, ils ont vêcu dans une grande securité & sans beaucoup de défiance, les uns des autres, les plus soupçonneux portoient leurs meubles les plus précieux chez leurs amis, ou les ensevelissoient dans des trous faits exprès sous leurs Nattes, ou dans quelque lieu inconnu de leur Cabane. Quelques-uns ont

maintenant des coffres ou de petites caſſettes, d'autres fortifient leurs Cabanes par les pignons avec des planches groſſierement faites, & y mettent des portes de bois avec des ſerrures qu'ils achettent des Europeans, dont le voiſinage leur a ſouvent appris à leurs dépens, que ce qu'ils avoient n'étoit pas toûjours en ſureté.

Ils doublent leurs portes pour ſe garantir du froid & de la fumée, & ils en font comme une ſeconde avec des couvertures de peau ou de laine. Dans les froids communs & ordinaires leurs Cabanes ſont aſſez chaudes, mais quand le vent de Nord-Oüeſt tire, & qu'il fait un de ces temps rigoureux du Canada qui dure des ſept à huit jours de ſuite à faire fendre les pierres, alors le froid y aïant penetré, je ne ſçais comment ils peuvent y durer, étant auſſi peu couverts qu'ils le ſont, ſur-tout ceux qui couchent loin des feux. Pendant l'Eſté elles ſont aſſez fraîches, mais pleines de puces & de punaiſes, elles ſont auſſi très-puantes quand ils y font ſecher leur poiſſon à la fumée.

Plutarch. in Lycurgo.

Les Maiſons des Lacedemoniens n'étoient ſans doute, ni plus magnifiques ni plus commodes, leur Legiſlateur leur aïant ordonné de ne les faire que de bois, & de n'emploïer que la Hache pour la conſtruction de tout l'Ouvrage, & tout au plus la ſcie pour en faire les Portes. Il n'avoit pas voulu leur permettre de ſe ſervir d'aucun autre inſtrument, ni d'aucune autre matiere qui eut pû

dans

dans la ſuite tenter les particuliers d'affecter de ſe diſtinguer du commun, par des Ouvrages plus ſolides & travaillés avec plus de propreté. Il en avoit apprehendé une émulation, laquelle donnant entrée au luxe & à la magnificence, les eût fait ſortir de cet état de mediocrité & d'égalité qu'il avoit jugé ſeul capable de maintenir la République dans cet état floriſſant, d'où déchoient les Empires qui paroiſſent le mieux affermis, lorſque les particuliers ſortent des bornes de la modeſtie.

Nos premiers peres ne s'apperçurent de leur nudité qu'après le peché. Ils en furent choqués eux-mêmes, mais ils ne firent que pourvoir alors à la bienſeance, par quelques feüillages qui ne ſervoient qu'à cacher ce qui pouvoit bleſſer la pudeur ſans les garantir de la rigueur des ſaiſons. Dieu leur fit enſuite des Tuniques de peaux, dit l'Ecriture. Adam & Eve inſpirerent ſans doute à leurs enfans de s'en couvrir à leur exemple, & d'avoir ce reſpect les uns pour les autres, qui ne les exposât pas à reſſentir la même honte qu'ils avoient eûë lorſque leurs yeux furent déſillés après leur crime. Mais il ne paroît pas que leurs ordres ou leurs conſeils ayent été generalement ſuivis. Quelques Nations des plus groſſieres, ſurtout celles qui habitoient les climats les plus chauds, perſevererent dans une nudité entiere ou preſque entiere. Quelques autres ne ſe couvri-

Des Habillemens.

Gen. cap. 3. v. 7.

Ibid. v. 21.

rent pas mieux que les premiers hommes au premier moment de leur confusion, n'employant que des feüilles, de porcelaines, des écorces & quelques tissus legers. Le plus grand nombre crût qu'il suffisoit de derober à la vûë ce qui pouvoit blesser la modestie, soit qu'ils négligeassent par paresse ou faute d'industrie pour subvenir à leur nécessité, soit qu'accoutumés dès leur bas-âge aux injures de l'air, ils ne pensassent pas avoir besoin des secours qu'on s'est procuré depuis contre l'inclemence des Saisons. Cela paroîtroit sans doute surprenant & peu croïable, si nous n'avions encore quantité de peuples ou entierement ou presque tout nuds, dans des climats assés rigides, lesquels nous obligent de croire ce qui seroit contre la vraisemblance, s'il n'étoit justifié & verifié par leur exemple.

Ceux donc qui dans les commencemens s'habillerent le mieux, furent ceux qui se servirent des dépoüilles des animaux, qu'ils avoient pris dans leurs Troupeaux, ou qu'ils avoient tués à la Chasse. Ce fut là long-temps le Manteau Royal des Princes, & l'ornement des Heros. Hercule n'étoit paré que de la peau du Lion de Nemée : l'un des Argonautes suivant Jason pour avoir part à l'expedition de Colchos, court vers le Rivage, & arrive couvert d'une belle peau de Taureau qui luy descendoit jusques aux Talons : Acestes en Sicile vient au devant d'Enée qui abordoit sur ses Terres, habillé d'une belle

Apollodor. l. 2.

Apoll. Rh. l. 1. v. 321.


1
2
3
4
5
6
7
8
9

peau d'Ours de Lybie, & tenant à la main son Arc & ses flêches: Bacchus & sa suite n'avoient pour toutes parures que les peaux des Chevres sauvages, ou bien des Tigres, des Pantheres, & des Leopards qu'on a depuis attelez à son Char, dont l'invention est sans doute beaucoup posterieure à son temps.

On ne peut presque point douter que ce ne soit à ces sortes de vêtemens, que les Faunes & les Satyres doivent leur forme. Ces espéces d'hommes extraordinaires avec des cornes à la tête, des pieds de chevre & des queuës pendantes par derriere n'ont rien de réel, & ne doivent leur existence qu'à l'imagination des Poëtes, aux expressions Hieroglyphiques des premiers temps, & à l'ignorance des siécles posterieurs, qui ont ainsi défiguré des hommes véritables, lesquels étoient sans doute moins bêtes que ceux qui les ont crus tels.

Les peuples de la suite de Bacchus, c'est-à-dire les Hommes des premiers temps, se couvroient de la peau des animaux, & sur-tout des Chevreüils. Ils en attachoient les cornes à leur tête, comme un ornement que j'ai vû moi-même sur celles de nos Sauvages. Ils noüoient ces peaux sur leurs poitrines avec les pattes de devant, & laissoient pendre celles de derriere avec la queüe. Cette maniere d'habillement aura donné lieu aux Poëtes, de nous en faire une peinture allegorique, de la même maniere qu'ils en

ont évidemment fait une des Centaures, pour nous désigner les peuples qui trouverent les premiers la méthode de dompter les Chevaux, & de les rendre dociles au frein. Ces Poëtes n'ont jamais crû qu'il y ait eû une espece de gens moitié Hommes & moitié Chevaux, ou bien moitié Hommes & moitié Chevres. Mais le genre d'écrire & le goût même des premiers siécles, donnant dans les allusions & les figures Emblematiques, ils prenoient plaisir à envelopper tout ce qu'ils avoient à dire sous des idées fabuleuses qui étoient comme autant d'énigmes que comprenoient fort bien ceux à qui ils parloient, mais que n'ont pas assez compris ceux qui sont venus trop tard après eux.

Diod. Sic. lib. 1. p. 11.

Diodore de Sicile parlant du Dieu Anubis, qui étoit adoré en Egypte sous la forme d'un Chien & de Macedon lequel étoit aussi honoré sous la figure d'un Loup, dit que le premier étoit un grand Capitaine, dont l'habillement étoit la dépoüille d'un chien, & le second un autre guerrier célébre qui étoit vêtu de la peau d'un Loup. Le même Auteur assure la même chose, que je viens de dire, au sujet des Centaures. On trouve dans les anciens Monumens des figures d'Anubis avec la tête d'un Chien, ou bien avec la tête d'un homme couvert de la peau d'un Chien : de Jupiter Ammon sous la forme d'un Belier, ou bien avec une tête de Belier sur le corps d'un Homme, ou simplement avec des

Idem. lib. 4. p. 189.

cornes de Belier, & avec la ſeule dépoüille d'une tête de Belier. Il en eſt de même d'Iſis & des autres Divinités Egyptiennes.

Les Cornes étoient anciennement, la marque de la puiſſance, de la force, & de l'autorité ſouveraine. Pluſieurs témoignages de la ſainte Ecriture & de la Theologie payenne, nous prouvent inconteſtablement que c'étoit là l'idée commune de l'antiquité. Les cornes des Divinités des Rois Orientaux & des Ceſars, leſquels ont voulu être ainſi répreſentés, n'ont point d'autre ſignification, & ſans remonter ſi haut; les cornes des Cimiers des Ducs de Bretagne & de pluſieurs familles d'Allemagne font voir, qu'il n'y a pas encore long-temps, qu'on penſoit en Europe, comme ont penſé les Anciens, & comme on penſe encore aujourd'huy en Amerique, en particulier chez les Iroquois, ou le terme *Gannagaronni* verbe relatif, formé ſur celui d'*Onnagara*, qui veut dire une corne, ſignifie élever quelqu'un & le rendre conſiderable.

Le Theatre des Grecs & des Romains avoit conſervé juſques dans les derniers temps, l'habillement des Satyres dans ſa ſimplicité Antique, & la Robe qu'on appelloit *Satyrica*, n'étoit qu'une peau de Chevreüil ou de Leopard, qu'on nommoit *Pellis Hinnulei*, *Iſale*, *Trage*, *Pardalis*, *Chlamis Florida*, *Purpureum Pallium*, *Venabulum Dionyſiacum.* Le *Syrma* des Piéces Theatrales étoit auſſi un long Manteau de fourrures, l'ornement des

Rois Barbares, qui nous eſt encore repréſenté par le Manteau Royal des Têtes Couronnées, lequel eſt bordé & fourré d'Hermines.

En Europe, en Aſie, en Afrique, pluſieurs Nations n'ont point eu abſolument d'autres vêtemens pendant pluſieurs ſiécles. Au temps de Creſus, un Lydien nommé Sandanis s'attira l'indignation de ce Prince, pour luy avoir donné un conſeil plein de ſageſſe, mais qui étoit contraire à ſon ambition. Car pour le détourner de faire la guerre aux Perſes, leſquels vivoient alors comme des Sauvages: « Vous allez, luy dit-il, » Grand Roy, faire la guerre à des peuples, qui » n'ont pour tout vêtement que des Brayers de » cuir, & quelques peaux dont ils ſe couvrent: » qui vivant dans des païs ſteriles, ne ſe nouriſ» ſent pas de ce qu'ils voudroient manger, mais » de ce qu'ils peuvent attrapper: qui n'ont point » l'uſage du vin, & ne connoiſſent que l'eau pour » toute boiſſon. Enfin qui n'ayant rien de bon, » ne vous offrent rien que vous puiſſiez gagner, » ſi vous êtes aſſés heureux pour les vaincre, au » lieu que vous devez faire réflexion, que vous » avez infiniment à perdre, ſi vous avez le mal» heur d'être vaincu.

Herodot. lib. 1. n. 71.

Tacite fait foy, que les Germains n'avoient point d'autres vêtemens que des fourrures. Herodote l'aſſure des Afriquains, Varron des Gaulès & des Sardes, Virgile des Peuples de Scythie & de Thrace, Arrien de ceux de l'Inde, & Diodo-

Tacit. de Morib. Germ. Herodot. Lib. 4. n. 189. Virgil. Lib. 2. Georg. Varro. Lib. 2. Rei Ruſt. Arrian. Lib. 8. Diod. Sic.

re de Sicile le rapporte aussi des Egyptiens.

Lib. 1. cap. 7. Vide de his Tiraquellum. In Notis in Lib. 5. Gen. Dier. Alex ab Alexand.

Après même qu'on eut trouvé l'usage des Toiles & des Etoffes, on ne laissa pas de se servir encore des Fourrures pendant un très-long temps, chez les Peuples qui travailloient le Chanvre le Lin & les Soyes. Homere nous répresente par tout ses Heros, vêtus de peaux de Lion, d'Ours, de Loup, de Chevreüil, &c. Il n'est pas jusques à Paris Alexandre, dont il fait un Damoiseau, lequel n'a pour tout ornement qu'une peau de Leopard. Cependant Helene, Penelope, & les autres Dames Grecques & Troyennes sçavoient fort bien travailler à l'éguille.

Homer. Iliad. 3.

On avoit trouvé dès les premiers temps, le secret de rendre fléxibles & maniables ces peaux, lesquelles sans préparation doivent durcir, se rétrecir & devenir inutiles. On laissoit le poil des Bêtes dont la toison est douce & chaude, & on dépoüilloit entierement des deux côtés, celles dont le poil est dur & peu fléxible. On leur donnoit outre cela quelque ornement, soit dans la maniere dont on les tailloit, soit dans les figures qu'on y traçoit, soit dans les couleurs qu'on y mettoit.

Les Peuples de Lybie paroissent avoir été des premiers, qui ont mis cet Art en usage. C'est ce qu'Herodote nous fait connoître par ces paroles. » Les Grecs ont pris des Lybiens Numides l'ha« bit & les Egides des Statuës de Minerve, avec « cette difference, qu'aux Egées des femmes Ly- «

» biennes, les franges pendantes ne ſont point
» des Serpens, mais de ſimples courroyes, quant
» au reſte elles ſont faites ſur le même modele,
» & le Nom même témoigne, que l'habit des Si-
» mulachres de Minerve eſt venu des Lybiens
» Car les femmes de Lybie mettent par-deſſus
» leurs vêtemens des Egées, c'eſt-à-dire, des
» peaux de Chevres courroyées, qui ont de la fran-
» ge, & qui ſont teintes en rouge. C'eſt de ces
» Egées, c'eſt-à-dire, de ces peaux de Chevre dé-
» poüillées de leur poil, que les Grecs ont pris le
» Nom d'Egides.

Du Ryer s'eſt embarraſſé dans ſa traduction, en expliquant le mot Egide par celui de Bouclier. Car quoique l'uſage ait conſacré ce terme pour ſignifier le Bouclier de Pallas, & qu'on lui ait donné ce nom en effet, parce que les Boucliers des Anciens étoient couverts de peaux de Bouc, ou de quelque autre animal, dont le cuir fut encore plus fort, il n'y a néanmoins nul terme dans le Grec qui ſignifie un Bouclier, & il n'en eſt nullement queſtion en cet endroit, mais ſeulement de la Robe qu'on mettoit ſur les autres habits des Statuës de Minerve. Ce qui eſt évidemment expliqué, par la deſcription que fait Herodote de l'habillement des femmes de Lybie, qu'il dit être abſolument ſemblable à celui dont on couvroit les Simulachres de Pallas, avec cette unique exception, que les habits des femmes de Lybie n'avoient point de Serpens ou de figu-

res

res de ſerpens pendantes, mais ſeulement des franges & des courroyes de cuir.

On pourroit dire peut-être, que le mot *Egide*, ſignifie un Bouclier en cet endroit, parce que dans les temps les plus reculés, la Robe, dont les hommes ſe ſervoient pour ſe couvrir, leur ſervoit auſſi de Bouclier, ce que je ne nie pas. Car en effet, Apollonius de Rhodes nous repréſente Ancée l'un des Argonautes, qui armant ſa main droite d'une Hache, & ſe couvrant avec le bras gauche de la peau d'une Ours noir & horrible, s'élance plein de colere pour combattre les Bebryciens, mais ce n'eſt pas ce qu'on entend par un Bouclier ordinaire.

Apoll. Rhod. Lib. 2. v. 118

Les Carthaginois avoient appris des Phéniciens la maniere de préparer ces cuirs, & le ſçavant M. Huet prétend, que c'eſt par les uns & par les autres, que s'eſt perpetué l'art de faire les beaux Maroquins qui nous viennent d'Afrique & du Levant, & qui ſont aujourd'huy d'un ſi grand commerce.

Huet du commerce. p. 66.

Puiſque tous les Scythes étoient auſſi habillés de peaux, il n'eſt pas ſurprenant, que les Parthes & les Nations du Pont, dont le Païs étoit compris dans ces vaſtes régions de la Scythie, fuſſent de ſi excellens ouvriers en cuir. Les Romains les aïant ſoûmis à leur Empire, Auguſte leur aſſigna ſept Maiſons à Rome dans la douzieme région, ou étoit la Piſcine publique, & les Empereurs voulurent avoir toûjours depuis des

P. Victor, lib. de Regionib. Urbis. Rom.

ouvriers Parthes de Nation, ou qui préparassent les cuirs à la façon des Parthes.

Le plus grand commerce de l'Assyrie se faisoit de ces sortes de peaux, disent M. Huet & M. l'Abbé Girofalo, qui rapportent sur cela le témoignage des Anciens. Polybe assure qu'on en tiroit la plus grande quantité & la meilleure, des Regions du Pont pour l'usage des Romains. C'étoit aussi la même Province qui leur fournissoit le plus grand nombre d'Esclaves & les mieux faits.

Polyb lib. 4.

Dans les païs Meridionaux de l'Amerique, la nudité des Sauvages est entiere ou presque entiere. Ceux qui habitent les climats les plus froids & qui sont les plus élevés vers le Pole Arctique, ont mieux pourvû à la décence & au besoin par les vêtemens de peaux & de fourrures, que tous les Peuples qui en usent, préparent avec beaucoup de propreté.

Les Eskimaux, les autres Peuples de la terre de Labrador, du Détroit de Davis, & du voisinage de la Nouvelle Zemble, sont tellement vêtus que tout est couvert excepté le visage & les mains. Ils se font des Chemises de vessies & d'intestins de Poissons, coupés par bandes égales & cousus fort proprement. Cette chemise ne descend que jusques aux reins & elle a un capuchon qui couvre bien la tête & le col. Elle ne s'ouvre point sur la poitrine; & afin qu'elle ne se déchire point, elle est ourlée par ses bords d'un cuir noir fort délié.

Ils mettent ſur cette chemiſe une Caſaque de peaux de Loup marin, ou bien de Cerf & d'autres animaux qu'ils prennent à la chaſſe, fort bien préparées & garnies de leur poil. Ils coupent ces peaux par bandes de differentes couleurs, & les couſent ſi bien les unes aux autres, qu'elles ne paroiſſent faire qu'une même piece : la Caſaque deſcend un peu plus bas que la chemiſe, & ſe termine en pointe ſur le devant. Les cuiſſes & les jambes ſont couvertes par une ſorte de haut de chauſſe & de bas, qui ſont de même matiere, & ſemblent ne faire qu'un tout enſemble.

Les femmes ſont entierement couvertes comme les hommes, mais leur Caſaque eſt differente, en ce qu'elle deſcend juſques au gras de la jambe, & quelle eſt ſerrée par une ceinture à laquelle elles attachent pour ornement pluſieurs oſſelets fort pointus, & de la longueur d'une aiguille de tête. Les plus frilleuſes, comme ſont ordinairement les vieilles, font ces ſortes de Caſaques de la dépoüille de certains Oyſeaux dont le plumage blanc & noir, fait un aſſés joli effet.

Les habillemens des Iroquois & des autres Sauvages moins Septentrionaux, conſiſtent en pluſieurs pieces, qui ſont le Brayer, une ſorte de Tunique, les Bas ou Mitaſſes, les Souliers & la Robe.

Le Brayer eſt le ſeul néceſſaire & qu'ils ne quittent point. Ils ſe dépoüillent aiſément de tous les autres quand ils ſont dans leurs Cabanes, ou qu'ils

en ſont gênés, ſans crainte de bleſſer la modeſtie.

Ce Brayer, que nos Iroquois nomment *Gaccaré*, eſt, pour les hommes, une peau large d'un pied & longue de trois ou quatre. Ils la font paſſer entre les cuiſſes, & elle ſe replie dans une petite corde de boyau qui les ceint ſur les hanches, d'oú elle retombe par devant & par derriere, de la longueur d'un pied ou environ. J'en ay vû à Rome à quelques Statuës des Anciens Egyptiens qui en approchoient un peu, avec cette difference néanmoins, que les Egyptiens, avant que de faire retomber cette piece ſur le devant, envelopoient leurs cuiſſes qui en étoient couvertes en dehors.

Les femmes s'enveloppent plus modeſtement : celles des Nations Algonquines, portent une eſpece d'étole, ou de Robe ſans bras, noüée ſur les épaules, laquelle pend juſques à mi-jambes, ainſi qu'on les voit aux Statuës des femmes Egyptiennes. Les Iroquoiſes & les Huronnes, ainſi que les Lacedemoniennes, n'ont qu'une eſpece de juppe ceinte ſur les reins, & qui finit au deſſus du genou. Elles ne les font pas deſcendre plus bas, pour n'en être pas embarraſſées lors quelles travaillent à la terre.

La Tunique eſt une ſorte de Chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de Chevreüil, minces & légeres, dépoüillées entierement de leur poil & découpées en guiſe de frange par le bas, & à la naiſſance des épaules, abſolument de la même


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

maniere que les Cuiraſſes à la Romaine. Cette Tunique, qui eſt particuliere aux Nations Huronnes & Iroquoiſes, eſt de tous leurs vêtemens celui qui leur paroît le moins néceſſaire, & pluſieurs s'en paſſent aiſément, particulierement les hommes.

Pendant qu'ils ſont en voïage & durant la rigueur de l'hyver, ils ont des bras poſtiches, leſquels ne tiennent point à l'habit ou à la Tunique, mais qui ſont liés enſemble par deux courroyes qui paſſent derriere les épaules.

Les bas ou *Mitaſſes*, ainſi que les François les nomment, ſe font d'une peau répliée & couſuë, laquelle s'étrecit dans le même ſens que la jambe, & à qui on laiſſe en déhors une frange ou un rebord de quatre doigts de largeur. Les femmes les font monter juſques aux genoux, & les attachent au deſſous avec des jartieres joliment travaillées en poil d'Elan & de Porc-Epy. Les hommes les portent juſques à-mi-cuiſſes, & les attachent ſur les hanches à la ceinture qui tient leur Brayet.

Ces bas qui n'ont point de pied, s'emboïttent dans des ſouliers d'une peau ſimple, ſans talon & ſans ſemele de cuir fort. On la fronce un peu ſur les doigts du pied où elle eſt couſuë, avec des cordes de boyau, à une petite languette de cuir. On reprend enſuite tous les plis avec des courroyes de la même peau, qu'on paſſe dans des trous pratiqués de diſtance en diſtance, & qu'on lie au deſſus du talon, aprés les avoir croiſées ſur

le col du pied. Cette chaussure n'est nullement differente de celle des Roys Parthes, dont on voit plusieurs Statuës, & entre-autres deux de pierre de Touche qui sont d'une très-grande beauté, & que Clement XI. a fait placer au Capitole, peu de temps avant que de laisser au monde Chrétien, le regret d'avoir perdu un si saint Pontife.

Quelques-uns font monter ces souliers jusques à mi-jambes, pour être moins incommodés des neiges, & alors la maniere dont on les attache les fait ressembler assez bien à la chaussure qu'on donne aux Heros, & aux gens de guerre dans la Milice Romaine.

La Robe est une espece de couverture en quarré, longue d'une brasse en un sens, sur une brasse & demie dans l'autre. On laisse à quelques-unes le poil. D'autres sont entierement dépoüillées : quelques-unes sont faites de peaux entieres d'Elan, de Cerf, ou de Biche, de Bœuf Ilinois, &c. D'autres sont de pieces rapportées de plusieurs peaux de Castor, ou d'Ecureuils noirs. Ces Robes sont frangées en haut & en bas, par des découpures de la peau même, comme les Egées des femmes de Lybie, ou les Egides de Pallas. Du côté de la tête, les découpures sont plus petites, & un peu plus longues vers les pieds. A celles qui sont faites de peaux d'Ecureuils noirs, on attache les queuës de ces animaux à la bordure d'en-bas, & ces queuës ou ces découpures font le même effet, que celles qu'on voit aux Aumusses des Chanoines.

Les Sauvages s'enveloppent dans ces Robes qu'ils portent d'une maniere négligée. Ils les aſſujetiſſent ſeulement avec les mains, & rien ne les attache, ſi ce n'eſt dans leurs voïages. Car alors étant chargés de leurs paquets, ils les lient par le milieu du corps avec une ceinture pour n'en n'être pas embarraſſés. Dans les mauvais temps ils les font paſſer ſur leurs têtes, qui hors cela ſont toûjours nuës, comme celles des Anciens Romains, & ont tout à fait l'air de celles que nous préſentent les Medailles des Ceſars.

Pour le préſent la plûpart des Sauvages qui ſont au voiſinage des Europeans, en conſervant leur ancienne maniere de s'habiller, n'ont fait que changer la matiere de leurs habits. Ils portent des chemiſes de toile au lieu de Tunique, des brayers & des Mitaſſes d'étoffes. A la place de leurs Robes de fourrures ils ſe ſervent de couvertures de laine, de poil de Chien, & de belles écarlatines rouges & bleuës. Il y en a auſſi beaucoup qui portent une ſorte de juſte-au-corps à la Françoiſe, que les Canadiens nomment *Capots*. Mais, comme je l'ai déja dit, avant l'arrivée des Europeans, tous leurs vêtemens étoient de cuir. Les étoffes & les toiles leur étoient abſolument inconnuës, & ne ſont point encore en uſage chez les Nations éloignées, qui ne peuvent pas joüir facilement de nôtre commerce.

Maniere de préparer les Peaux.

La préparation de ces peaux n'eſt pas difficile

ni de longue haleine. Après les avoir fait macerer dans l'eau assés long-temps, & après les avoir bien raclées, on les rend douces à force de les manier, de sorte qu'elles séchent, pour ainsi parler, entre leurs mains. Pour les adoucir davantage on les frotte avec un peu de cervelle de quelque animal, & en peu de temps ces peaux sont fort fléxibles, fort douces, & fort blanches.

Ils ne passent point à l'huile celles dont ils font leurs souliers, & celles qu'ils veulent mettre à l'épreuve de l'eau; mais ils suppléent au défaut de l'huile, en les faisant fumer, ce qui produit le même effet. Quand ils sont pressés, il leur suffit de faire un petit trou en terre, sur lequel on suspend la peau cousuë en forme de poche, & soûtenuë par de petites branches qui l'assujetissent en dedans dans toute sa longueur. Ils jettent dans ce trou du bois pourri, & d'autres matieres qui ne puissent pas s'enflammer. La fumée qui s'en exhale, ne sortant point au dehors, pénétre bien-tôt cette peau, qu'on peut ensuite fort bien laver sans crainte qu'elle se ride. Cette maniere de fumer est la plus prompte, mais elle jaunit les cuirs, ce qui n'arrive pas quand ils les suspendent au haut de leurs Cabanes, sur les perches qui posent sur les poteaux qui la soûtiennent & qui environnent les feux. Car la fumée qui s'en éleve n'étant point gênée comme elle l'est dans nos tuyaux de cheminée, ou dans ces poches cousuës en forme de chausse d'Hypocras, les pénétre peu à peu d'une maniere

maniere insensible, sans les jaunir & sans les noircir. C'est de ces peaux qu'on fait les Tuniques qu'ils font encore lessiver après s'en être longtemps servis: Toutes ces peaux sont d'un très-bon usage, & dans l'art de les préparer elles ne courent point le risque d'être brulées comme celles qu'on prépare en Europe.

A l'exemple des Peuples de Lybie, dont nous avons parlé après Herodote, ils peignent ces peaux & y font des figures de diverses couleurs, qui leur donnent de l'agrément & en relevent la beauté. Quoique cet Ouvrage n'ait pas une grande finesse, il demande cependant beaucoup de travail; car avant d'y mettre la peinture, on grave assez profondément, sur la peau préparée, toutes les lignes dans lesquelles le *Minium* & les autres couleurs doivent être insinuées, de la même façon dont les Anciens en usoient pour écrire sur les Tablettes de Cedre enduites de cire, ou bien même pour graver sur le bois & sur l'yvoire, des Portraits & d'autres sortes de Tableaux. Le Graveur burinoit d'abord tous les traits des Lettres ou des figures qu'il vouloit tracer, il faisoit ensuite couler de la cire fonduë, & empreinte de diverses couleurs dans ces lignes & dans ces sillons. Pline nomme *Cestrum* ou *Viriculum*, l'aiguille ou le Burin qu'on employoit à cette Gravure. S. Isidore de Seville le nomme *Graphium*. *Scriptorium*. Rhodiginus & d'autres, *Cauterium*. On peut en

Peintures Caustiques sur les Peaux.

Plinius. lib. 35. c. XI. Isidor. Orig. lib. 7. c. 9. Rhodigin. lection.

Antiq. lib. 8. c. 31. effet appeller Caustique cette peinture, en prenant ce terme dans un sens metaphorique, comme on en use encore aujourd'huy pour des operations, ou le fer produit la même action que le feu. Car ce seroit une grande erreur de se persuader que ces peintures Caustiques des Anciens qui se faisoient sur l'yvoire & sur le bois, & sur des tablettes enduites de cire, fussent de la même nature que celles où il faut nécessairement employer le feu, de la maniere dont on en use pour les émaux. Si le burin dont on se servoit pour graver sur l'yvoire eut été un fer rouge, qu'on entend par le terme *Cauterium*, il eut certainement gâté l'yvoire ou le bois, & le feu s'y seroit fait sentir au delà de ce qu'il eut fallu, pour exprimer chaque trait, ou graver chaque sillon. Si après avoir fait couler dans ces traits & dans ces sillons les cires colorées, il eut encore fallu les exposer sur le feu ou dans un fourneau, les cires se seroient confonduës, le bois se seroit voilé, & l'yvoire eut éclatté. On n'employoit donc le feu dans ces sortes d'ouvrages, que pour rendre les cires fluides, & pour les mettre en état d'être appliquées sur chaque trait, après les avoir bien mêlées avec les couleurs. Tout le reste de l'ouvrage n'étoit aussi par consequent appellé Caustique, que metaphoriquement & improprement, parce que le Burin faisoit sur l'yvoire & sur le bois, le même effet que le feu fait ailleurs. Le Burin des Anciens étoit de fer ou bien d'os. Il

ſut même un temps où les premiers furent abſolument défendus, à cauſe du danger qu'il y avoit d'avoir toûjours en main un inſtrument, dont les bleſſures n'étoient pas moins dangereuſe que celle des Stilets. Les Sauvages originairement ne ſe ſervoient que de petits oſſelets bien pointus.

La peinture que les Sauvages font couler dans les ſillons qu'ils ont gravez ſur les peaux, eſt une eſpece de *Minium* ou de cinnabre, qu'ils tirent d'une terre laquelle eſt d'un aſſés beau rouge, mais qui ne vaut pas nôtre vermillon. Ils la trouvent ſur les bords de quelques Lacs ou Rivieres. Ils y employent auſſi les ſucs & les cendres de quelques plantes.

J'ai toûjours eu dans l'idée qu'il ſe pourroit bien faire que les Sauvages fiſſent une couleur de la nacre de leur porcelaine reduite en poudre impalpable. Car elle eſt du plus beau pourpre du monde. Mais aïant négligé de m'en informer dans le païs, & n'aïant trouvé perſonne qui put m'en rendre compte, je ne puis rien dire ſur une choſe laquelle auroit pû nous donner de grands éclairciſſemens ſur la pourpre des Anciens. Les Anglois établis à la Virginie, ſont à portée de faire cette recherche.

Il eſt évident par tout ce que j'ai déja dit de l'habit de peau des femmes de Lybie & de la Robe Theatrale, ſoit le *Syrma*, ſoit la Satyrique, à qui on donnoit les Noms de *Chlamis Florida*, ou de

Purpureum-Pallium, que cette maniere de peindre les peaux eſt de la premiere Antiquité. Il m'eſt venu ſur cela deux Réflexions.

La premiere eſt, que lorſque les Auteurs les plus anciens nous parlent des Robes peintes, & des Robes travaillées à l'aiguille, ils veulent peut-être parler de cette peinture que j'ai appellée Cauſtique, & que par l'aiguille Babyloniene, Phrygiene, Semiramiene, Sydoniene, il ſe peut faire qu'on doive plûtôt les entendre d'un Burin à graver, que d'une aiguille à coudre.

La ſeconde, c'eſt que quoique l'on ne puiſſe nier que l'art de brocher & de mettre les laines, les fils & les ſoyes en œuvre pour s'habiller, ne ſoit très-reſpectable pour ſon Antiquité, il eſt neanmoins poſterieur à celui de graver & de peindre ſur les cuirs, dont la Priorité, ſi j'oſe me ſervir de ce terme de l'école, ſe manifeſte encore dans un grand nombre de Nations, qui l'aïant reçû des premiers âges du Monde, ont ignoré juſques à nos temps l'uſage des Toiles & des étoffes pour s'en couvrir.

On peut bien attribuer à Pallas l'invention de cette peinture Cauſtique & au Burin. Mais je ne ſçais ſi c'eſt à elle qu'on eſt redevable de l'art des Tiſſerands. La raiſon qui me fait croire l'un, me fait douter de l'autre. Car ce n'étoit ſans doute que par reſpect pour l'Antiquité, & en memoire des habits qu'elle portoit elle-même, ou qu'elle avoit mis la premiere à la mode, que les

Atheniens faiſoient de peaux de Chevres courroyées, les vêtemens & les Egides de ſes Simulachres, à l'imitation des Egées des femmes Lybiennes. Pallas étoit née dans la Lybie ſelon la fable, & faiſoit mieux le métier de la guerre que celui de coudre & de filer une quenouille.

Je ſçais que ce que je dis ici révoltera d'abord certaines perſonnes, qui ne croyent pas qu'on en puiſſe ôter l'invention à Minerve, contre le ſentiment commun qui lui en attribue tout le merite. Ce que je dis neanmoins ſe trouve fondé ſur l'Antiquité ſuffiſamment pour faire naître un doute. Car outre que Julius-Firmicus diſtingue dans la Theologie Hiſtorique des Payens, cinq perſonnes ſous le nom de Minerve, qu'il eſt aſſez difficile de demêler, Pauſanias fait l'Auteur de cet art Arcas fils de Calliſto. Quelques-uns en font honneur aux Lydiens, d'autres aux Egyptiens. Si donc on en a regardé dans la ſuite Minerve comme l'inventrice : ſi à Athenes on la peinte avec une Lance d'une main & une Quenoüille de l'autre: Si les Poëtes ont feint à ſa loüange la fable de ſon combat d'émulation avec Arachné, cela n'a été que par une eſpece d'attribution honoraire, parce que les Anciens ſous le perſonnage de Minerve née du cerveau de Jupiter, répreſentant la ſageſſe de Jupiter ou du ſouverain Eſtre, en avoient fait une Divinité, laquelle préſidoit à toutes les ſciences & à tous les arts, dont l'invention marquoit de la ſageſſe & de l'intelligence;

Julius Firm. lib. de Errore. Prof Relig.

Pauſanias in Arcad. p. 538.

Isidor. Orig. lib. 19. c. 20.

ce qui nous est parfaitement bien expliqué par saint Isidore de Seville.

Peintures Caustiques sur la chair vive.

Ce n'est pas seulement l'art de faire ces sortes de peintures Caustiques, sur les peaux de Chevreüil & des autres animaux que les Sauvages ont herité de leurs peres ; ils en ont encore appris celui de se faire de magnifiques broderies sur la chair vive, & de se composer un habit qui leur coute cher à la verité, mais qui a cela de commode, qu'il dure aussi long-temps qu'eux. Le travail en est le même que celui qui se fait sur les cuirs. On crayonne d'abord sur la chair le dessein des figures qu'on veut graver, on parcourt ensuite toutes ces lignes en piquant avec des aiguilles ou de petits osselets, la chair jusques au vif, de maniere que le sang en sorte. Enfin on insinuë dans la piqueure du *Minium*, du Charbon pilé, ou telle autre couleur qu'on veut appliquer.

L'opération n'en est point extrêmement douloureuse dans le moment qu'on la fait, car après les premieres piqueures les chairs sont comme endormies ; d'ailleurs les Ouvriers de ces sortes de tapisseries travaillent avec tant d'adresse & de promptitude, qu'ils ne donnent presque pas le temps de sentir. Mais après qu'on a insinué les couleurs, les playes s'irritent par cette espece de venin, les chairs s'enflent, la fiévre survient & dure quelques jours ; il y auroit même peut-être du danger pour la vie si l'on faisoit l'ouvrage dans

ſon entier, ſur tout lorſqu'il doit être fort chargé, & s'ils ne prenoient des temps doux & temperés pour éviter les inconveniens qui en pourroient arriver dans les grandes chaleurs.

Les Auteurs font mention de cette Peinture Cauſtique d'une maniere fort claire & fort diſtincte. C'eſt elle qui donna le nom aux Pictes. Ce nom, dit S. Iſidore* de Seville, convient par- « Iſidor. Orig. lib. 19. cap. 23.
faitement à l'image que preſente leur corps, que «
l'Ouvrier peint en y gravant pluſieurs figures «
par pluſieurs petits points qu'il y fait avec une «
aiguille, & dans leſquels il inſinuë le ſuc des «
plantes qui naiſſent dans leur Païs, afin que leur «
nobleſſe écrite, pour ainſi parler, ſur tous les «
membres de leur corps ſe diſtingue du commun «
par le nombre de ces caracteres. » Solin parle des mêmes Peuples à peu près dans le même ſens que S. Iſidore. Pomponius Mela, traitant de la Scythie d'Europe, dit des Agathyrſes, qu'ils peignoient leurs viſages & leurs corps de figures inéfaçables; les grands s'y diſtinguoient par là du commun peuple, à qui il n'étoit pas permis d'en avoir un

Solin, cap. 25.

Pomponius Mela, lib. 2. cap. 12.

* *Iſidor. origin. lib. 19. cap. 23.* Nec abeſt gens Pictorum, nomen à corpore habens, quod minutis opifex acus punctis & expreſſos nativi graminis ſuccos includit, ut, has ad ſui ſpeciem cicatrices paferat Pictis artubus maculoſa nobilitas.

Solinus de magnâ Britanniâ cap. 25. Regionem tenent partim Barbari quibus per artifices plagarum jam inde à pueris variæ animalium effigies incorporantur, inſcriptiſque viſceribus hominis, incremento pigmenti notæ creſcunt. Neque quidquam magis patientiæ loco nationes feræ ducunt quam ut per memores cicatrices plurimum fuci artus bibant.

Lucian. de Deâ Syria.
Herodot, lib. 5. n. 6.

ſi grand nombre que les gens de qualité. Lucien rend le même témoignage des Aſſyriens. Herodote aſſure auſſi que les femmes de Thrace faiſoient conſiſter leur nobleſſe dans la quantité de ces marques, qu'elles faiſoient graver ſur leur viſage. Je laiſſe pluſieurs autres paſſages des Hiſtoriens & des Poëtes, leſquels ſont aſſez connus.

Rhodig. Cœlus lect. Antiq. lib. 8. cap. 31.

Comme pluſieurs Nations perdirent cet uſage, & qu'il n'y avoit plus que les Barbares qui en fiſſent parade, les idées de beauté & de nobleſſe qu'on y avoit attachées changerent bien dans la ſuite des temps; car cette peinture devint une marque d'infamie parmi les Peuples policés; deſorte qu'il n'y avoit que les eſclaves & les criminels qui fuſſent ainſi notés, ſoit qu'on leur imprimât des caracteres pour les reconnoître & les empêcher de fuir, ſoit qu'ils vinſſent ainſi marqués des Païs où on les avoit fait captifs. Les Romains les appelloient par dériſion les Lettrés, & on diſoit parmi eux, comme en proverbe, qu'il n'y avoit point de gens plus lettrés que les Samiens; parce que les eſclaves amenés de Samos, ou peut-être de Samothrace avoient un plus grand nombre de ces figures. On leur donnoit auſſi en general le nom d'Iſtriens, à cauſe du grand nombre de ceux qu'on amenoit d'Iſtrie, dont les Peuples excelloient dans ces ſortes de piqueures. On les appelloit auſſi les Bleus *Cæruleos*, à cauſe de la couleur du charbon pilé qui devient bleuâtre dans la chair où il eſt inſinué, & *Cœlatos*, les Cizelés, parceque

parce que leur corps paroiſſoit comme un ouvrage de marqueterie.

Le nom de Lettrés ou de Polygrammates, ne ſignifie pas, que tous euſſent des caracteres de l'alphabet imprimés. Ce terme doit être pris dans un ſens plus generique. En effet Rhodiginus dit qu'on imprimoit aux Atheniens la figure d'un Cheval, à quelques autres celle d'un vaiſſeau, & ainſi de pluſieurs autres figures arbitraires.

Les cruelles inciſions, qui ſont en uſage chez les Ameriquains Méridionaux, deviennent des peintures inéfaçables; les playes qu'ont fait les dents d'Acouty, dont ils ſe ſervent pour cet effet, ne ſe ferment jamais ſans laiſſer une cicatrice, laquelle devient bleuâtre à cauſe des cendres corroſives des courges ſauvages & des autres drogues qu'ils y inſerent. L'ouvrage n'en eſt pas ſi délicat ni ſi long à finir, que celui qui ſe fait avec les oſſelets; mais il eſt bien plus douloureux, & l'on peut bien dire de ces Peuples ce que Solin a dit des Pictes, que rien ne doit donner plus d'idée de leur patience & de leur conſtance invincible, que le courage qu'ils ont, à laiſſer faire ſur eux un plus grand nombre de ces playes, dont le ſouvenir ne doit pas plus s'effacer de leur eſprit, à cauſe de la douleur qu'elles leur ont cauſée, que la cicatrice peut s'effacer de deſſus leur corps.

Solin, loc. cit.

J'ai fait voir, par leurs differentes initiations, que c'étoit une pratique de leur Religion ancienne.

On peut dire aussi, que c'est chez eux une marque de leur noblesse, ainsi que ce l'étoit chez les Agathyrses, chez les Peuples de Thrace, chez les Pictes, & generalement chez tous ceux, dont les Auteurs nous ont parlé à cette occasion. Car veritablement ils se font honneur de ces marques glorieuses, & l'on doit avoir remarqué dans le cours de leurs initiations, qu'ils en reçoivent un plus grand nombre, à proportion qu'ils s'élevent & deviennent plus considerables, chaque nouveau degré d'élévation exigeant de nouvelles épreuves & une nouvelle cérémonie, dans laquelle on leur fait toûjours un grand nombre de ces douloureuses incisions. Je ne sçai si c'est un point de Religion, ou s'il l'a été originairement parmi les Nations de l'Amerique Septentrionale ; ce sont au moins des marques de consideration, & les notables se font honneur d'en avoir un plus grand nombre, que ceux qui leur sont inferieurs.

Entre ces Sauvages Septentrionaux, quelques Nations ont plus de goût pour ces Peintures Caustiques que d'autres; elles sont plus communes & d'un travail plus recherché à la Virginie, à la Floride, & vers la Louisiane, que chez celles qui sont plus au Nord, lesquelles en ont moins. Il y en a même quelques-unes, à ce que je croi, qui n'en avoient point l'usage. Les Iroquois me paroissent l'avoir pris de leurs voisins : les hommes sont presque les seuls qui se fassent piquer, & la plûpart ne le font qu'au visage, tout au con-


1
2
3
4
5
6
a
B
H
d
e
i
i
i
i
k
k
g
g
g
f
a
c
B
g
d
e
f
H

traire des Bresiliens & Caraïbes, qui regardent, dit-on, comme une marque d'esclavage, d'avoir le visage ainsi marqué. Les femmes Iroquoises ne se font point piquer du tout, si ce n'est quelques-unes en petit nombre, lesquelles s'en servent comme d'un remede pour prévenir ou pour guérir le mal des dents, & celles-là se contentent de faire tracer une petite branche de feüillage le long de la machoire. Elles prétendent que le nerf par où l'humeur coule sur les dents, étant piqué, elle n'y peut plus tomber, & qu'ainsi elles guérissent le mal en allant jusqu'à la source du mal. C'est aussi apparemment de cette peinture caustique qu'ont voulu parler ceux qui ont écrit que les Huns se faisoient brûler le menton & le bas du visage dès leur enfance avec un fer chaud pour n'y avoir point de barbe, car il n'est plus possible que la barbe puisse poindre où l'on a été piqué de cette sorte ; & il faut expliquer ce qu'ils en ont dit par ce qu'en a écrit Ammien Marcellin. * Ammian-Marcell. lib. 31.

Peintures caustiques Hieroglyphiques.

Les figures que les Sauvages font graver sur leur visage & sur leurs corps, leur servent de Hieroglyphes, d'écritures, & de mémoires. Je m'explique : Quand un Sauvage revient de Guerre, & qu'il veut faire connoître sa victoire aux Nations voisines des lieux où il passe : Quand il a marqué

* *Ammian-Marcellinus, lib. 31. de Hunnis.* Ab ipsis nascendi principiis infantum ferro sulcantur altius genæ, ut Pilorum vigor tempestiviùs emergens, corrugatis cicatricibus, hebetetur.

un lieu de chasse, qu'il veut qu'on sçache qu'il a choisi cet endroit pour lui, & que ce seroit lui faire un affront que d'aller s'y établir, il supplée au défaut de l'Alphabet, qui lui manque, par des nottes caracteristiques, qui le distinguent personnellement; il peint sur une écorce, qu'il éleve au bout d'une perche dans un lieu de passage, ou bien il léve avec sa hache quelques éclats sur un tronc d'arbre, & après y avoir fait comme une table rase, il y trace son portrait, & y ajoûte d'autres caracteres qui donnent à entendre tout ce qu'il veut faire sçavoir.

Quand je dis, qu'il y fait son portrait, je suis persuadé, qu'on comprend aisément, qu'il n'est pas assez habile pour y marquer tous les traits de son visage: de sorte qu'il y fut connoissable à ceux qui l'auroient vû; ce n'est pas non plus ma pensée. Ils n'ont point en effet d'autre maniere de peindre en ces occasions que celle dont on a attribué l'invention aux Egyptiens, dont on voit encore quelque chose dans leurs Obelisques, & qui a duré plusieurs siecles dans sa premiere simplicité. Je parle de cette Peinture Monogramme ou Linéaire, laquelle ne consistoit presque que dans les lignes extrêmes de l'ombre des corps, plûtôt que des corps mêmes; Peinture si imparfaite, qu'il eût souvent fallu ajoûter au bas le nom de la chose qu'on vouloit exprimer, afin qu'on pût la connoître. Cependant les Peuples se faisoient un tel honneur de l'avoir trouvée, que Pline as-

Plin. hist. nat. lib. 35. cap. 3.

ſure que les Grecs en diſputoient la gloire aux Egyptiens.

Le Sauvage donc, pour faire ſon portrait, tire une ligne ſimple en forme de tête, ſans y mettre preſque aucun trait pour deſigner les yeux, le nez, les oreilles, & les autres parties du viſage: en leur place il trace les marques qu'il a fait pointer ſur le ſien, auſſi bien que celles qui ſont gravées ſur ſa poitrine, & qui lui étant particulieres, le rendent connoiſſable, non-ſeulement à ceux qui l'ont vû, mais encore à tous ceux qui ne le connoiſſant que de réputation, ſçavent ſon ſymbole Hieroglyfique, comme autrefois on diſtinguoit en Europe une perſonne par ſa deviſe, & que nous diſcernons aujourd'hui une famille par ſes armoiries. Au-deſſus de ſa tête il peint la choſe qui exprime ſon nom: le Sauvage, par exemple, nommé le Soleil, peint un Soleil; au côté droit il trace les animaux qui ſont les ſymboles de la Nation & de la famille dont il eſt. Celui de la Nation eſt au-deſſus de celui qui repréſente la famille; & le bec ou le muſeau de ce premier eſt tellement placé, qu'il répond à l'endroit de ſon oreille droite, comme ſi cette figure ſymbolique de la Nation en repréſentoit le génie qui l'inſpire. Si ce Sauvage revient de guerre, il exprime au-deſſous de ſa figure le nombre de guerriers qui compoſent le parti qu'il conduit, & audeſſous des guerriers le nombre des priſonniers qu'il a faits, & de ceux qu'il a tués de ſa propre main.

Au côté gauche ſont marquées ſes expeditions & les priſonniers ou les chevelures enlevées par ceux de ſon parti. Les guerriers ſont repreſentés avec leurs armes, ou ſimplement par des lignes; les priſonniers par le bâton orné de plumes & par le *Chichikoüé*, qui ſont les marques de leur eſclavage. Les chevelures ou les morts, par des figures d'hommes, de femmes, ou d'enfans ſans tête. Le nombre des expeditions eſt deſigné par des nattes. On diſtingue celles où il s'eſt trouvé, & celles où il a commandé, en ce que ces dernieres ſont marquées par des colliers attachés à la natte. Si le Sauvage va en ambaſſade pour faire la paix, tous les ſymboles ſont pacifiques. Il eſt repreſenté audeſſous de ſa figure avec le Calumet à la main; on voit outre cela au côté gauche le Calumet en grand; la figure ſymbolique de la Nation chez qui il va en négociation, & le nombre de ceux qui l'accompagnent dans ſon ambaſſade; mais tout ceci ſera plus ſenſible par l'Eſtampe que j'en fais graver, & par l'explication de chaque Figure.

Cet uſage, au reſte, que je viens de décrire, eſt propre des Nations du haut de la Riviere S. Laurent, & qui tirent vers la Louiſiane; les autres Nations ont auſſi leur méthode particuliere; elle n'eſt pas par tout uniforme: mais ce qu'il peut y avoir de variation eſt connu de toutes les Nations Sauvages de qui elles ſont connuës elles-mêmes. J'ai vû pluſieurs fois de ces ſortes de Peintures Barbareſques dans les Cabanes Iroquoiſes, mais je ne

les ai pas aſſez preſentes à l'eſprit pour en parler d'une maniere plus détaillée & plus exacte; il me ſuffit de dire en general que tous ces Peuples ont entr'eux une très-grande quantité de ſymboles & de figures de toutes eſpeces, qu'on peut regarder comme un langage particulier, lequel eſt aſſez étendu, & ſupplée en beaucoup de choſes au défaut de l'écriture, d'une maniere même qui a quelque choſe de plus commode qu'une Lettre.

Les Peintures Cauſtiques & inéfaçables n'empêchoient pas les anciens, & n'empêchent point encore nos Sauvages de ſe donner l'agrément d'une autre Peinture paſſagere en guiſe de fard, qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent ſe mettre ſur leur propre. Les Auteurs anciens rendent generalement ce témoignage des Indiens, des Afriquains, des Pictes, des Gelons, des Agathyrſes, & de quantité d'autres Peuples; mais quelques-uns ſe peignoient tout le corps, ainſi que le pratiquoient encore les Ethiopiens du temps de Pline, lequel aſſure qu'ils ſe coloroient de vermillon depuis les pieds juſques à la tête: C'étoient ſans doute les Peuples qui alloient tout-nuds, leſquels en uſoient de la ſorte. D'autres ſe contentoient de quelques agrémens comme les Perſes, de qui Xenophon écrit que Cyrus leur avoit permis de ſe peindre le tour des yeux, afin qu'ils paruſſent les avoir plus beaux & plus vifs,

Peintures paſſageres.

Plinius, lib. 33. cap. 7.

Xenophon; lib. 8. Cyrop. p. 122.

Chez les Romains, qui ne paroissoient pas avoir grand goût pour la Peinture Caustique, au moins dans les derniers temps, cette autre Peinture que je puis appeller journaliere, avoit non seulement de la dignité & de la noblesse, mais encore quelque chose de sacré & de religieux, ainsi que Pline en fait foi. C'est pour cela qu'aux jours de Fêtes ils peignoient les Statuës de Jupiter avec du vermillon; parce que cette couleur imite davantage celle du feu. Ils peignoient de la même maniere toutes les Statuës des Dieux, des demi-Dieux, des Heros, des Faunes, & des Satyres; c'est ce que nous expriment parfaitement ces Vers de Virgile:

Plin. loc. cit.

Pan Deus Arcadiæ venit, quem vidimus ipsi
Sanguineis Ebuli Baccis minioque rubentem.

Virg. Eclog. 10. v. 23.

C'est aussi à quoi les Poëtes & les Peintres font allusion lorsqu'ils donnent aux Faunes & aux Satyres un visage extrêmement allumé & de couleur de sang. Ainsi quand E'glé peint celui de Silene avec des meures:

Sanguineis frontem moris & tempora pingit.

Virg. Eclog. 6. v. 23.

Cela ne doit point être regardé comme un badinage, ou une espece de tour malin qu'on peut joüer à un homme endormi, mais comme une galanterie, dont Silene, qui dans un âge avancé avoit tous les agrémens de la jeunesse, devoit lui sçavoir gré, & par reconnoissance lui chanter les

chansons

chanſons qu'elle lui demandoit.

Dans leurs Triomphes, qui étoient comme une repréſentation de Jupiter dans ſa gloire, le vainqueur, allant au Capitole offrir le ſacrifice à ce Dieu, paroiſſoit ſur ſon Char, peint lui-même de vermillon depuis la tête juſques aux pieds. Camillus triompha de cette ſorte, comme Pline le dit dans l'endroit que je viens de citer. S. Iſidore de Seville rapporte auſſi, que cela s'obſervoit univerſellement à l'égard de tous ceux à qui on décernoit cet honneur.

Plin. loc. cit.

Iſid. lib. 18. cap. 1.

J'ai vû dans le Palais des Urſins, qu'occuppoit feu M. le Cardinal de la Tremoille, une Statuë d'un Hercule nud, piqué par tout le corps de petits cercles, avec un point dans le centre. Il n'y paroiſſoit que cette peinture Cauſtique, & point d'autres couleurs, que le temps ait pû effacer. Mais peu de jours avant mon départ de Rome, on fit préſent à M. l'Evêque de Siſteron, chargé pour lors des affaires du Roy auprès de ſa Sainteté, d'un petit buſte de Bacchus en marbre, d'une palme de hauteur, qu'on avoit trouvé, il y avoit peu de temps, en creuſant dans la vigne du Noviciat des Jeſuites, auprès de la porte Pie. Ce Buſte me parut fort précieux, à cauſe de ces deux ſortes de peintures qui s'y remarquent encore. La Cauſtique ne ſe voit bien que ſur la joüe gauche, elle prend à l'angle exterieur de l'œil, & ſerpentant le long de la joüe, elle finit au deſſous de la machoire. Je ne pus aſſés diſtin-

guer la figure qu'elle répresente. Peut-être est-ce le serpent symbole de cette Divinité, & de toutes celles qui présidoient aux Orgies & aux Mysteres. La peinture passagere est baucoup plus sensible que la Caustique : le Cinnabre y est encore attaché autour des paupieres, aux deux angles interieurs des yeux, autour des oreilles, aux coins de la bouche, & sur le haut du front, où est une branche de Lierre qui lui fait une couronne.

J'eus l'honneur de le présenter à M. le Cardinal Gualtieri, & cette Eminence, qui joint un goût exquis pour l'Antiquité à toutes les autres qualitez, qui font un merite sublime, me fit voir en même temps dans son riche Cabinet, deux Urnes Cineraires, qui avoient été trouvées dans l'Ombrie, & où toutes les figures étoient peintes, chaque figure aïant une couleur uniforme, répanduë également sur le visage, sur la chair, & sur les armes du personnage qu'elle représente. Cette Eminence me parut croire que ces Urnes étoient du temps des Anciens Tyrrheniens : mais la finesse de l'Ouvrage, la forme des Casques & des Cuirasses à la Romaine, me persuadent qu'elles sont d'un Ouvrage beaucoup plus moderne, aussi-bien que le petit Simulachre de Bacchus.

Religion dans la maniere de couper les Cheveux.

On ne se contentoit pas de se peindre ainsi le Corps avec toutes sortes de couleurs, on les repandoit jusques sur les cheveux ; & tous les peuples barbares de l'Antiquité se faisoient un plaisir

de les bien graisser, & de les relever par des couleurs artificielles. Il y avoit aussi differentes manieres de les porter, où je crois qu'il entroit de la Religion, puisque Dieu défendit si expressément aux Juifs de couper les leurs à la façon des Gentils, afin de ne pas idolatrer en ce point avec les Nations, qui ne connoissoient pas le Dieu d'Abraham & de Jacob.

Or les Nations avoient chacune sur cela leur idée particuliere que les Auteurs Anciens nous ont fait connoître dans leurs écrits, & qu'on voit encore dans les Monumens qui nous restent de l'Antiquité. Les Egyptiens razoient entierement leur tête pour les raisons que nous avons déja apportées. Les Lyciens portoient la longue chevelure, & en étoient extrêmement jaloux. Mausole Roy de Carie, les aïant vaincus, leur imposa de très-grosses contributions. Ceux-ci aïant représenté qu'il leur étoit impossible de les payer, le vainqueur fit semblant d'écouter leurs raisons, & se contenta de leur ordonner de couper une partie de leurs cheveux, ce qui étoit alors une marque de servitude chez les Cariens, comme ce l'est encore aujourd'hui chez les Caraïbes & les Sauvages Meridionaux. Mais les Lyciens aimerent mieux subir toutes les conditions les plus onereuses, que d'executer ce dernier ordre, jugeant qu'il valoit mieux encore, n'être que tributaires, quoiqu'il en pût couter, que d'être esclaves. Les Auses, peuples d'Afrique, coupoient leurs che-

Aristot. Oeconom. lib. 2.

Herodot, lib. 4. n. 180.

Strabo, lib. 10. p. 320.

veux, & n'en laissoient qu'un flocon sur le devant. Les Corybantes de Chalcide au contraire aïant remarqué que leurs ennemis les prenant aux cheveux, les terrassoient aisément, se faisoient razer tout le devant de la tête, & ne les laissoient croître qu'un peu par derriere depuis une oreille jusques à l'autre. Les Abantes étoient tondus de la même maniere, aussi-bien que les Machlyens. On appella cette tonsure *Thescide* en l'honneur de Thesée, qui fit couper ainsi les siens, lorsqu'il en consacra les premices à l'Oracle de Delphes: on la nomma aussi *Hectoride* en memoire d'Hector. Les Maces razoient les deux côtés de la tête, & ne laissoient qu'une hure sur le sommet, laquelle prenoit depuis le front jusqu'à la naissance du col. Les Maxiens qui se glorifioient d'être descendus des Troyens, & qui se peignoient tout le corps avec du vermillon, faisoient couper tout le côté gauche jusqu'à la peau, & ne touchoient point au côté droit. J'ay lû quelque part, mais je ne sçais plus où c'est, que d'autres au contraire laissoient croître leurs cheveux à gauche, & razoient tout le côté droit pour en avoir plus de facilité à tirer de l'arc. Les Arabes se faisoient tondre en rond, ne portant de cheveux que depuis le sommet de la tête jusques aux oreilles. Ils prétendoient imiter en cela le Dieu Bacchus; & c'est la tonsure qu'on appelloit Bacchique.

Plutarch. in These.

Herodot. lib. 4. n. 180.

Herodot. lib. 4. n. 175.

Herodot. lib. 4. n. 191.

Herodot. lib. 3. n. 8.

L'Amerique renferme encore dans son sein une multitude de Nations, en qui l'on voit la bizare-

rie de presque toutes ces chevelures differentes. Les Bresiliens portent tous uniformément la tonsure Theseide ou des Corybantes de Chalcide ; & Hierôme Staad, qui ne sçavoit pas ce point d'histoire, & qui ne faisoit attention qu'à la tonsure Monachale, en a tiré une mauvaise conclusion, en croïant qu'ils l'avoient reçûë de S. Thomas ou des Apôtres, qui anciennement leur avoient annoncé l'Evangile. Les Iroquois laissoient croître la leur absolument, sans la couper comme les Lyciens ; ils la graissoient simplement, sans y mettre de couleurs ; ils n'en mettoient pas même sur leur corps ou sur leur visage, si ce n'est en temps de guerre ; ensorte que c'étoit là une espece de déclaration qu'ils alloient chercher l'ennemi : mais le mêlange des Nations aïant corrompu leurs mœurs, ainsi que je l'ai déja dit, les a aussi changées sur ce point, comme sur beaucoup d'autres ; de maniere que leurs Anciens se plaignent aujourd'huy, comme Juvenal faisoit de son temps, en voïant la Ville de Rome infectée de tous les désordres de la Grece. Juvenal. Sat. 3.

Leurs jeunes gens tous occupés de la vanité & du desir de plaire, ont recours à l'Art pour s'embellir, & empruntent des ornemens étrangers, un agrément qu'ils ne croyent pas pouvoir trouver en eux-mêmes. Nôtre maniere de s'ajuster, laquelle paroit ridicule aux Chinois, ne leur déplait pas : mais ils ont une complaisance infinie, quand ils sont accommodés à leur mode. Leur

toilette n'eſt pas des mieux fournies, mais ils y mettent un temps infini, & elle les occupe autant que les Dames d'Europe, & beaucoup plus que les leurs, qui paroiſſent perſuadées que la bienſéance, la pudeur, & leurs travaux domeſtiques, demandent plus de modeſtie & de ſimplicité.

Un jeune Iroquois donc, pour embellir ſa tête, coupe ſes cheveux d'un côté à deux travers de doigt de la peau, & il les laiſſe croître de l'autre dans toute leur longueur. Pour les ajuſter enſuite après les avoir graiſſez & bien peignez, il pratique ſur le haut de ſa tête un ou trois petits toupets en forme d'aigrette, qu'il y attache, avec un peu de cuir façonné, un petit morceau de porcelaine blanche; & il paſſe dans la baſe de l'aigrette du milieu un tuyau de plume orné de diverſes couleurs. Il fait relever à contre-poil avec du ſuif les cheveux du côté qui eſt tondu; il treſſe ceux du côté oppoſé & les ramaſſe ſous l'oreille en nœud de Ruban; il fait une autre petite treſſe au milieu du front, qu'il laiſſe pendre ſur l'une des paupieres, & qu'il r'attache ſur le côté.

Ses oreilles ſont percées d'ordinaire en trois endroits. Les trous en ſont fort grands & garnis de noyaux de porcelaine de la groſſeur d'un poulce, enfilez dans des rubans qui pendent ſur la poitrine; ou bien il y inſere un fil de cuivre en ligne ſpirale de la longueur du doigt, & d'un poulce de Diametre. Il y ajoûte outre cela un duvet très-fin de peau de Cigne: ce duvet fait ſur chaque oreille

un volume de la grosseur du poing. Dans les jours de montre & de fête solemnelle, il répand encore ce duvet sur toute sa tête ; & pour couronner l'ouvrage, il fait sortir au-dessus d'une oreille une aigrette, une aîle, ou la dépoüille entiere de quelque oyseau rare. Quelques-uns se font une espece de Diadême d'un petit collier de porcelaine ou de peau de Marte, qui après leur avoir ceint la tête, flotte agréablement par derriere sur leurs épaules.

Le vermillon & d'autres couleurs détrempées dans l'huile, ou mêlées avec le suif & la graisse, fort bizarrement répanduës non seulement sur le visage, mais encore sur les cheveux, & sur le duvet des oreilles & de la tête, avec quelque difference neanmoins de ce qu'ils ont coûtume de faire, quand ils doivent aller en guerre ; car alors leur visage est entierement peint, aulieu qu'ils se contentent communément de quelques embellissemens.

Pour ce qui est des Sauvages qui sont toûjours nuds, tous les matins ils se donnent un habit de couleur : le fond en est d'écarlate qu'ils ont soin de damasquiner, en y ajoutant plusieurs autres figures de differentes couleurs, pour relever celle du fond de l'habit. Dès qu'ils sont sortis du bain, & qu'ils se sont un peu séchez, leurs femmes viennent dans le Carbet avec des Calebasses pleines de Rocou, & d'autres couleurs détrempées dans l'huile de Palmiste ou de Jenipat-

Elles peignent d'abord tout le corps avec le Rocou, & ajoûtent ensuite plusieurs autres ornemens. Les jours de fête & de solemnité ils se font outre cela frotter tout le corps dans une eau gluante, sur laquelle ils répandent une poudre cendrée faite de coques d'œuf, ou bien une espece de duvet qui s'y attache, & les fait paroître enplumés comme des Oyseaux, d'autres usent d'une pâte gommée & odoriferante, sur laquelle ils appliquent les plus belles fleurs qui croissent dans leur Païs.

Plusieurs Nations se percent le cartilage du nez entre les narines, & y attachent une pierre verte transparente & taillée en fer de fléche, ou bien ils y inserent une plume, qui s'étendant des deux côtés, leur fait une espece de moustache. Les Bresiliens & les Caraïbes se font outre cela de grandes ouvertures dans la levre inferieure & dans les joües: ils font passer dans ces ouvertures, de gros boutons de porcelaine arrondis, ou taillez en pointe de Diamant. Ces ornemens leur sont assés incommodes lorsqu'ils mangent: mais le sexe se persuadera aisément qu'ils souffrent volontiers cette incommodité, s'ils ont dans l'idée, qu'ils en ont plus d'agrément. La beauté coûte encore davantage à une certaine Nation de Sauvages, si toutefois c'est par ce principe qu'ils font ce que Lopes de Gomara en a rapporté. Cet Auteur dit que les Hommes s'y percent une mammelle, & quelques-uns toutes les deux, & inserent

Lopes de Gomara. Hist. Gen. de Indias, lib. 2. c. 2.

ſerent dans les trous certaines petites cannes de la longueur d'une Palme & demie. Ils ſe percent auſſi le gras des cuiſſes, & y ſont entrer des cannes comme dans leurs mammelles ; ces Sauvages ſont placés dans le fonds du Golphe du Mexique, & habitent une Iſle qui n'eſt pas fort éloignée de Panuco.

Les femmes des Sauvages entretiennent leurs cheveux, & en ſont jalouſes au de-là de ce qu'on peut imaginer. L'affront le plus ſanglant qu'on put leur faire, ce ſeroit de les leur couper, elles n'oſeroient alors ſe montrer ; & ſi dans le deüil elles en coupent quelque choſe, ce n'eſt que pour ſe condamner à la retraite. Leurs cheveux & generalement ceux de tous les Sauvages, ſont très-beaux & du noir le plus foncé qu'il y ait ; elles les graiſſent d'huile, & ont très-grand ſoin de les peigner. Quant à la maniere de les porter, elles ſe diſtinguent par tout de celle dont les hommes portent les leurs, excepté chez les Caraïbes des Antilles, & chez les Galibis, où les femmes les accommodent preſque de la même maniere que leurs maris : mais elles ont auſſi quelque choſe de particulier qui les diſtingue, & que les femmes n'ont point ailleurs : ce ſont les Brodequins qui ſont la marque infaillible de leur liberté, & qu'il n'eſt point permis aux eſclaves de porter. C'eſt une eſpece de chauſſure qui conſiſte en deux pieces, couſuës de jonc & de coton fort proprement travaillées, & qui ſerrant la jambe

par ſes deux extremités, font enfler le gras de la jambe, & le font paroître plus plein & plus rebondi.

La plûpart des femmes chez les Nations Sauvages, treſſent leurs cheveux, & les laiſſent pendre. Les femmes Iroquoiſes & Huronnes, les partagent des deux côtés de la tête, les faiſant tous revenir par derriere, ou elles les lient le plus près de la tête qu'elles peuvent; elles reprennent enſuite ces cheveux pendans, y mêlent de l'écorce concaſſée de Peruche, qui ſert à les conſerver, & après les avoir repliés, de maniere qu'ils ne deſcendent pas plus bas que les reins, elles les enveloppent d'une peau d'anguille préparée, & enduite de vermillon bien éclatant. C'eſt en cela qu'elles font principalement conſiſter leur beauté. Les femmes des Sauvages de l'Amerique Meridionale ſe peignent le corps comme les hommes, mais d'une maniere differente & diſtinctive. Dans la Septentrionale elles ſe contentent de ſe donner au viſage quelques agrémens de cette peinture; on doit cependant en excepter les Iroquoiſes, qui ne font tout au plus que tracer une ligne de vermillon, depuis le ſommet de la tête juſqu'à la naiſſance du front dans la ſéparation des cheveux. Leurs nez ne ſont point percés, leurs oreilles le ſont, comme celles des Hommes, en trois endroits, mais les ouvertures en ſont plus petites; elles y paſſent quelques pendans de porcelaine, ou de pierre rouge taillée en fer de fléche, ou

bien des canons de porcelaine, qui ſont faits comme des tuyaux de pipe de Hollande.

Les huiles dont les Sauvages ſe graiſſent, les rendent extrêmement puants & craſſeux; ce ſont des huiles ſimples d'animaux, de poiſſons, ou de quelques plantes, qui ont preſque toutes des odeurs fortes, & qui ranciſſent aiſément: mais ces huiles leur ſont abſolument néceſſaires, & ils ſont mangés de vermine quand elles leur manquent. Comme ils n'ont raffiné ſur rien, ils n'ont pû corriger cette puanteur par les eſſences & par les parfums que les Nations policées ont ſubſtitué depuis long-temps à la ſimplicité des huiles & des graiſſes dont les Sauvages ſe ſervent encore.

Tous les autres ornemens des Sauvages conſiſtent en des couronnes, des colliers qu'ils mettent autour de leur col, d'autres colliers ou bandes de porcelaine taillée en rond, en noyaux, en canons, en fer de fléche, ou bien en cylindres: en des bracelets de la même matiere, en divers ouvrages de plumaſſerie, ou travaillés en poil d'Elan, de Bœuf ſauvage, & de Porc-épy, dont chacun ſçait ſe faire une parure ſelon ſon goût, tandis qu'il eſt dans un âge propre à ces amuſemens: mais dès que cet âge eſt paſſé, il ſe fait une gloire de vivre dans une négligence toute opposée, & de ne porter plus rien de ſuperflu, ou qui ne ſoit uſé, afin de faire comprendre qu'il penſe à des choſes plus ſerieuſes.

La Couronne n'étoit pas dans les premiers temps

une marque distinctive de la Royauté, elle en étoit une cependant de consideration & de distinction. On la donnoit pour recompense à ceux qui remportoient le prix dans les Jeux institués à l'honneur des Dieux. Les Romains ennemis des Rois, en avoient de plusieurs sortes pour reconnoître differentes especes de services rendus à la Republique. On voit des Couronnes chez presque toutes les Nations Sauvages, dont les rayons sont faits de plumes de differentes couleurs, & dans le cercle desquelles sont enchâssés des becs d'oiseaux en guise de diamants, des ongles d'animaux extraordinaires, & quelquefois des petites cornes de chevreüil. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que jamais les femmes ne se donnent cet ornement; les hommes même ne le prennent que dans leurs plus grandes solemnités, mais sur tout lorsqu'ils chantent la guerre, & qu'ils y vont; ils en parent aussi la tête de leurs esclaves le jour de leur entrée publique. Le Législateur de Sparte avoit fait une loy à tout Lacedemonien d'aller au combat, vêtu de pourpre chantant & dansant, & ayant la couronne sur la tête. Comme les habits n'étoient pas bien communs au temps de Lycurgue, & que dans les combats & dans tous les autres exercices de leurs Gymnases, les filles même étoient toutes nuës, je me persuade que l'habit de pourpre ordonné par ce Législateur, étoit une couche de vermillon, & je me represente un Lacedemonien allant au combat, tel

abſolument qu'eſt un Guerrier Caraïbe.

Les colliers que les Sauvages mettent quelquefois autour de leur cou, ont près d'un pied de diamétre, & ne different point de ceux qu'on voit encore ſur quelques Antiques au col des Statuës des Barbares. Les Sauvages Septentrionaux portent auſſi ſur leur poitrine une plaque de porcelaine creuſe de la longueur de la main, qui fait le même effet, que ce qu'on appelloit *Bulla* chez les Romains. Les Meridionaux portent des Plaques d'un métail mitoyen entre l'or & le cuivre, qu'on nomme des *Caracolis*; ces Plaques ſont ordinairement de la forme d'un Croiſſant, comme ce qu'on appelloit dans l'Antiquité *Lunulæ*, qui étoit un ornement des femmes.

On peut ajoûter aux ornemens des Sauvages, la gomme dont parle le Pere de la Neuville & qui a quelque choſe de ſi ſingulier, que ſes paroles meritent bien d'être rapportées.

Troiſiéme Lettre du P. de la Neuville. Memoires de Trevoux. Mars 1723.

« J'oubliois, dit-il, à vous parler d'un des plus « curieux Ouvrages de nos Indiens : c'eſt une eſ- « pece de poire creuſe & fort maniable, qui leur « ſert de ſeringue: elle eſt faite d'une gomme la- « quelle a une vertu de reſſort ſi ſurprenante, « qu'elle fait autant de bonds qu'une bale de « Paume. Elle ne fond point, quelque chaude « que ſoit l'eau dont on remplit la poire, qui a « aſſés l'air & la couleur d'une Eolipile de Cuivre « bien paſſé : Elle dure très-long-temps : on l'é- « tend ſans la gâter juſqu'à lui donner la lon- «

» gueur d'une demie aulne, quoique dans ſon vo-
» lume ordinaire elle ne ſoit ni plus longue, ni
» plus groſſe qu'une poire de bon chrétien : nos
» Indiens ont des anneaux de la même gomme,
» leſquels ſe metamorphoſent en braſſelets, en
» jarretieres, en colliers, en ceintures, & re-
» deviennent anneaux : ils ſerrent exacte-
» ment le doigt ſans égard à la petiteſſe & à la
» groſſeur : tirez l'anneau du doigt, il ſe prêtera,
» ſi vous le voulez, à tous les doigts réünis, &
» paſſera au bras comme un bracelet ; tirez-le de-
» rechef pour le porter à la tête, il s'augmentera
» ſans effort pour la couronner, & ſe retrecira
» lorſque vous l'aurez fait deſcendre ſur le col en
» guiſe de colier : il s'allongera encore pour em-
» braſſer tout le corps, & pour paſſer du col & des
» épaules à la ceinture ; enfin deſcendu juſques
» en bas, il reprendra ſa forme naturelle pour
» ſervir d'anneau comme auparavant, ſans avoir
» rien perdu de ſa molleſſe & de ſon reſſort ; car
» outre que rien ne peut le caſſer, il ne ſerre ni
» moins ni plus le bras, la tête, le cou & les reins,
» que le doigt. J'ai vû un Indien qui donnoit à
» cet anneau un uſage encore plus extraordinaire,
» & qui montre bien le reſſort infini de cette
» gomme. Il s'en ſervoit comme de corde à ſon
» Arc.

De tout ce que je viens de dire de la maniere de s'orner, on conclura aiſément, que les Sauvages, au lieu d'ajoûter à leur beauté naturelle, (car

ils ſont preſque tous bien faits,) travaillent à ſe rendre laids & à ſe défigurer. Cela eſt vrai auſſi; cependant quand ils ſont bien parés à leur mode, l'aſſemblage bizarre de tous leurs ornemens, non ſeulement n'a rien qui choque, mais il a un je ne ſçai quoi qui plaît, & leur donne de la bonne grace.

OCCUPPATIONS DES FEMMES.

Les Femmes des Sauvages, ainſi que les Amazones, les Femmes des Peuples de Thrace, de Scythie, d'Eſpagne & des autres Peuples Barbares de l'Antiquité, travaillent les Champs, comme font aujourd'huy les Femmes de Gaſcogne, de Bearn, & de Breſſe, qu'on voit ſouvent mener la Charrue, tandis, que leurs maris filent la quenoüille. Le grain qu'elles ſement, c'eſt le Maïs, connu autrement ſous les Noms de Bled d'Inde, Bled d'Eſpagne, & Bled de Turquie, lequel eſt le fondement de la nourriture de preſque toutes les Nations ſedentaires d'un bout de l'Amerique à l'autre.

Strabo. lib. 3. p. 114.

De la Nourriture.

Jules Scaliger a prétendu que cette ſorte de Bled avoit été abſolument inconnuë aux Anciens;

Jul. Scaliger. Exerc. 292. p. 869.

mais je ne ſuis point du ſentiment de cet Auteur. Peut-on en effet imaginer, que cette multitude de Peuples differens, qui ont paſſé en Amerique, & qui s'y ſont tranſportés, non ſeulement des extremités de l'Aſie, mais encore de l'Afrique, & de l'Europe, ſe trouvent aujourd'hui n'avoir de toutes les Plantes frumentacées que cette eſpece ſeule, ſans penſer en même temps que c'étoit celle qui étoit en uſage parmi les mêmes Peuples au temps de leur tranſmigration ? Nous les trouvons encore fidelles à garder les pratiques de leurs Ancêtres, après une longue ſuite de ſiécles, & nous voïons de nos yeux chez eux les mêmes coûtumes, dont nous découvrons tous les veſtiges à travers les tenebres des temps, que leur éloignement rend les plus obſcurs; ſera-t'il croïable qu'ils auront été plus fidelles à perpetuer des uſages arbitraires, qu'ils l'auront été dans ce qui importe le plus à la vie, qui en eſt le fondement & le ſoûtien.

Du Maïs ou Bled d'Inde.

Le Maïs ainſi que je viens de le dire, eſt la nourriture commune de tous les Sauvages ſedentaires, depuis le fonds du Breſil juſques aux extremitez du Canada, même de la plûpart de ceux qui ont l'uſage de la racine du Manioc: Ne ſeroit-il pas plus naturel de penſer qu'il auroit été la premiere nourriture des Hommes aprés les glands des Chênes, ou des Hêtres de Dodone? Qu'il l'a été pendant pluſieurs ſiecles, après leſquels

quels on a ſubſtitué d'autres eſpeces de grains qu'on aura trouvé d'un meilleur uſage, & qui auront fait abbandonner les premieres?

Tout cecy n'eſt point ſans fondement, & peut ſe juſtifier par les Auteurs. Car en premier lieu, les Auteurs ſont embarraſſez, & ne conviennent point des termes pour nous expliquer les diverſes eſpeces de Plantes frumentacées; de ſorte qu'il faut aujourd'huy deviner pour les entendre, & avoüer qu'ils ont emploïé les mêmes termes pour nous faire connoître des Plantes differentes; ou differens termes, pour ſignifier la même Plante. Pline luy même nous le declare nettement, en diſant que les eſpeces de froment ne ſont pas les mêmes par tout, & que dans les divers endroits où l'on ſe ſert des mêmes eſpeces, elles n'ont pas le même nom. *Frumenti genera non eadem ubique, nec ubi eadem ſunt, iiſdem nominibus.* En ſecond lieu il eſt facile de faire voir des ſubſtitutions d'une eſpece à une autre, en differens temps, & en divers lieux, de maniere que celle qui étoit une nourriture commune & ordinaire dans un païs en certain temps, y devenoit enſuite ſi rare, qu'après un certain nombre d'années, elle y étoit tout-à-fait hors d'uſage, & quelquefois inconnuë. En troiſiéme lieu on peut par des conjectures preſque évidentes, comme démontrer par les Auteurs, que le Bled d'Inde a été non ſeulement connu, mais encore en uſage chez pluſieurs Peuples. Enfin on peut tirer un

Plin. Hiſt. Nat. Lib. 18. cap. 8.

très-fort préjugé de cela même, de ce que les Ameriquains préparent aujourd'huy leur Bled d'Inde absolument de la même maniere, que les Anciens préparoient eux-mêmes leurs grains, avant d'avoir inventé l'usage des Moulins, des Fours, & plusieurs autres choses que la suite des temps à mises au jour, & perfectionnées selon la necessité, ou même selon la qualité des especes de grains qui ont été mis successivement en vogue.

La plûpart des termes dont on s'est servi pour nommer les Plantes frumentacées, sont des termes generiques, qui par la force de leur signification ne designent pas une espece plûtôt qu'une autre, quoique dans la suite on en ait fait l'application à des especes particulieres. Tels sont les termes *Far*, *Ador*, *Alica*, *Hordeum*, *Triticum*, *Frumentum*. Calepin. Far. Calepin (*a*) dans son Dictionnaire au mot *Far*, dit que c'étoit un nom generique pour signifier toutes les especes de Plantes frumentacées. Il étoit ainsi nommé parce qu'il étoit porté & produit par la terre, ou bien du verbe *Frangere*, parce qu'on le brisoit dans des Mortiers ou dans des Moulins. Le *Far* determiné à une espece particuliere, Festus. Ador. se nommoit *Ador*. (*b*) Festus tire l'étimologie de ce mot du verbe *Edere* manger, & dit qu'anciennement il étoit appellé *Edor*: il ajoûte qu'il pou-

(*a*) *Calepin. Far.* Olim nomen generale fuit ad omnia genera frumentorum, ita dictum à ferendo, vel à faciendo.

(*b*) *Festus. Ador.* Farris genus Edor quondam appellatum ab edendo: vel quod aduratur ut fiat tostum, unde in sacrificiis mola salsa efficitur.

voit aussi venir du verbe *Aduror*, parce qu'on le torrefioit avant que de le piler ou de le moudre. L'*Alica* étoit aussi un nom generique. Festus fait venir ce mot du verbe *Alere* nourrir. * L'*Alica* déterminé à une espece particuliere, se nommoit *Alicastrum*, qui étoit une sorte de froment plus nourrissant que les autres. Le Far & l'Alica étoient outre cela des compositions de diverses sortes de plantes frumentacées, de là vient qu'on trouve souvent dans les Auteurs, ces termes *Far Triticeum*, *Far Adoreum*, *Far Hordeaceum*, *Alica ex Zeâ*, *Alica Adulterina*, *&c.* L'Orge ou *Hordeum* étoit ainsi appellé à cause de sa promptitude à venir à maturité. Le mot *Triticum* porte avec soy son étymologie à *Triturâ* du verbe *Tero*, piler, broyer, *&* *frumentum* est tiré du mot *Frumen*, lequel dans le vieux langage Latin signifie le palais de la bouche, par ou il faut que toute nourriture passe.

Festus. Alica.

Isidor. Orig. lib. 17. cap 3.

Je n'entre point dans une plus longue explication des autres termes, qui par leur signification propre ne nous donneroient pas une connoissance plus distincte de l'espece particuliere à laquelle ils étoient appliquez. Il me suffit d'en conclure que les termes étant generiques, ont pû être successivement attribués à des especes differentes à mesure qu'on en changeoit, & qu'on en substituoit une autre pour servir de nourriture commune & ordinaire, laquelle pourra être nommée *Alica*, parce qu'elle nourrit. *Far* parce que la

* *Festus. Alica.* Alica dicitur quod alit Corpus.

terre la produit, *Triticum* parce qu'on eſt obligé de la broyer & de la moudre, ainſi du reſte, dont on peut voir les étymologies plus au long dans S. Iſidore de Seville. *

Iſid. Hiſpal. Orig. lib. 17. cap. 3.

L'univerſalité de ces termes a embarraſſé les Auteurs tant Anciens que Modernes, & a cauſé entre'eux des diſputes & des contradictions de ſentimens, qu'il n'eſt pas facile d'accorder. Pline aſſure que ceux qui ſe ſervent de cette eſpece qu'on appelle *Zea* n'ont point l'uſage du *Far*; cependant Denys d'Halycarnaſſe appelle *Zea* auſſi-bien que Strabon ce que Pline appelle *Far*. Gallien rapporte les differens ſentimens des Anciens, pour expliquer quelles étoient les eſpeces diſtinguées par ces Noms *Olyra*, *Typhe*, *Zea*. Après les avoir expoſés, il conclut en diſant que c'étoit la-même choſe ſous divers Noms. Anguillara les diſtingue; & ſous ces trois Noms comprend trois eſpeces connuës en Italie ſous ceux de *Spelta*, *Scandella*, & *Farro*. Jules Scaliger croit que *Typhe* eſt le ſegle; *Zea*, le Bled blanc, ou l'Epeautre : il croit auſſi que l'*Olyra* & l'*Oriza*, ſont deux Noms communs au Ris. En voilà aſſez pour faire comprendre que ſi les Auteurs, que nous pouvons regarder comme Modernes, n'ont pû s'accorder ſur ce que penſoient Denys d'Halycarnaſſe, Pline, Strabon, & leurs autres contem-

Plin. lib. 18. cap. 8.
Dion. Halyc. Lib. 2. Ant. Rom. p. 95.
Strabo lib. 5. p. 242.
Galen. Lib. 1. de Alim. Facul. cap. 3.
Anguillara. part. 6. p. 98.
Jul. Scaliger. Exerc. 292. p. 868.

* *Iſidor. Hiſpal. Orig. Lib. 17. Cap. 3.* Frumenta ſunt propriè quæ Ariſtas habent. Fruges autem, reliqua. Frumenta autem vel fruges à *frumendo*, hoc eſt à veſcendo dictæ, nam frumen dicitur ſumma pars gulæ.

porains, ceux-cy pourroient avoir de plus grandes difficultez encore, pour ſçavoir au juſte ce qui en étoit de l'uſage dans des temps fort éloignés de celui auquel ils écrivoient, & plus obſcurs encore que les ſiecles qui ſe ſont écoulés depuis eux juſques à nous, à cauſe que ces premiers temps, qui étoient ceux de la Barbarie & de l'Origine des Nations, ont toûjours été enveloppés des tenebres de l'ignorance.

Je ne prétens pas dire que le Far, dont le peuple Romain s'eſt ſervi uniquement pendant les trois cens premieres années depuis la fondation de Rome, ſoit une même choſe avec le Maïs; on pourroit me faire ſur cela une forte objection, qui eſt que cette eſpece de Bled ne s'étoit point perduë, puiſqu'on s'en ſervoit encore à Rome du temps de Pline dans les Sacrifices, dans les Mariages, & dans les autres choſes qui appartenoient à la Religion par reſpect pour l'Antiquité; & quoique nous ne ſçachions pas préciſement qu'elle eſpece de Bled c'étoit que le Far, & ſi c'étoit le même que le *Farro* dont les Italiens ſe ſervent aujourd'huy, Pline nous en dit aſſez pour nous faire croire que ce n'étoit point le Maïs; à moins qu'on ne voulut dire, que cette inſtitution reſpectueuſe pour les pratiques de leurs Ancetres, quoique beaucoup plus ancienne que Pline, étoit cependant poſterieures aux ſubſtitutions qu'on auroit fait de pluſieurs eſpeces de Plantes frumentacées, qui auroient eu ſucceſſivement le nom de *Far*.

Les Auteurs eux-mêmes nous donnent des exemples de ces ſubſtitutions. Et ſans entrer dans un long détail, il nous doit ſuffire de ce qu'ils ont dit par rapport à l'Orge, lequel étoit chez les Grecs dans le même degré de veneration que le Far chez les Romains; parce qu'il avoit été leur premiere nourriture, comme l'Avoine l'étoit des Peuples de Germanie, l'Orge & le Lotos de ceux d'Egypte & de Lybie, le Panis des Peuples d'Aquitaine, le Millet des Meotes & des Sarmates, & ainſi de pluſieurs autres, qui certainement ont changé de nourriture, & même pluſieurs fois.

Le froment que les François ont porté en Amerique y eſt certainement bien plus recent que le Maïs. Les Sauvages donnent cependant dans leur Langue le même nom à l'un & à l'autre. Je ſuppoſe que dans la ſuite des temps, préferant au Bled d'Inde le froment on Bled François, qui vaut incomparablement mieux ſans contredit, ils ne faſſent plus d'uſage que de ce dernier, qu'elle marque auront les ſiécles à venir de cette ſubſtitution, le nom étant abſolument le même? Il faut donc que l'Hiſtoire de nos jours le leur apprenne d'une maniere claire, & qui ne faſſe point de confuſion dans la Poſterité. Or les Sauvages, qui n'ont point d'écriture ni d'Annales, ne peuvent tranſmettre cette connoiſſance à l'avenir par eux-mêmes. Les premiers temps aïant été auſſi plongez pendant pluſieurs ſiécles dans cette ignorance profonde où ſont aujourd'huy les Ameriquains, ont

été dans la même ſituation & au même niveau que les Barbares, & n'ont point laiſſé de faſtes des évenemens arrivés pendant leur barbarie ou n'en ont laiſſé que de fabuleux.

De ces differentes eſpeces de Grains dont les divers Peuples ſe nourriſſoient, quelques-unes ne ſervent que pour les animaux; d'autres ſont inconnuës, & ne ſe voient plus dans les païs ou elles étoient cultivées; ou bien elles s'y ſont éclypſées pour un temps, comme il eſt facile de le prouver par rapport au Bled d'Inde même. Car ſuppoſé que cette Plante eut toûjours été étrangere à Rome, comme elle l'étoit du temps de Pline, on ne peut preſque nier qu'elle n'y parut au moins de ſon temps. Quoiqu'en puiſſe dire Scaliger on doit expliquer du Bled d'Inde ces paroles de Pline. *Milium intra hos decem annos ex India in Italiam invectum eſt nigrum colore, Amplum Grano, Arundineum culmo, adoleſcit ad pedes altitudine ſeptem, Lobas vocant, omnium frugum fertiliſſimum, ex uno grano terni ſextarii gignuntur.* Dans le cours de ces dix années on a apporté de l'Inde en Italie une eſpece de Millet noir en couleur, dont le grain eſt fort gros, & le chaume ſemblable aux cannes & aux roſeaux, il croit à la hauteur de ſept pieds. Ses tiges qu'on nomme Lobas, ou Phobas, ſelon la remarque du Pere Hardoüin, ſont très-grandes. C'eſt de toutes les Plantes frumentacées la plus fertile, un ſeul grain produit trois ſeptiers.

Plin. Lib. 18. c. 8.

On met avec raiſon le Maïs au rang des Plan-

tes miliacées & arundinacées, à cause des ressemblances qu'il a avec ces sortes de Plantes, ressemblances qu'on peut confronter dans Theophraste & dans les autres Botanistes. Au reste Pline a fort bien caracterisé le Maïs par sa fecondité, sa qualité, la hauteur de sa tige, & la grosseur de son grain. Pour ce qui est de la couleur il y en a de plusieurs sortes, l'un tire sur le noir, l'autre sur le bleu & sur le pourpre; le plus commun est d'un jaune de paille plus ou moins foncé, selon le terrain ou le degré de maturité. Ces differences sont purement accidentelles, ou suivent les differentes especes de Maïs. La plûpart des Relations anciennes & modernes appellent le Maïs ou simplement du Mil, ou du gros Mil pour le distinguer du Mil ordinaire & de la petite espece. Et parlant de ses tiges elles les nomment les cannes de Bled d'Inde.

Cela doit servir à nous faire entendre les Auteurs, quand ils nous racontent de certains Peuples, qu'ils font leur nourriture ordinaire du fruit des Roseaux, comme Elien, Strabon, Diodore de Sicile, l'assurent des Indiens en général, des habitans de la Taprobrane, des Æthiopiens, &c. C'est aussi du Maïs qu'ont voulu probablement parler les Auteurs, qui ont écrit que les Indiens, les Peuples des environs des Palus Meotides, & les Sarmates vivoient de Millet. Philostrate caracterise le Millet presque aussi-bien que Pline dans la vie d'Apollonius de Thyane. Car parlant

Ælian Lib. 3. c. 39. Strabo Lib. 15. Diodor. Sic. Lib. 3. p. 99.

Philostrat. Lib. 3. in vita Apollon.

lant de l'Inde, il dit. « Que la terre y eſt noire, « fertile en toutes ſortes de fruits ; que les pailles « & les tiges des Plantes frumentacées y ſont de « la groſſeur des cannes & des roſeaux ; mais ſur- « tout qu'elle porte du Millet & du Seſame d'u- « ne prodigieuſe groſſeur. » On ne peut pareillement le méconnoître dans ce que dit Herodote en faiſant la deſcription des Mœurs des Indiens. « Ils vivent, dit-il, d'herbages, & ils ont une eſpe- « ce de ſemence, laquelle ſe rapporte au Millet, « que la terre produit d'elle-même, enveloppée « dans ſon calice ; après l'avoir cueilli ils la font cui- « re dans ſon propre calice & s'en nourriſſent. » Le même Auteur, parlant du Froment & de l'Orge des Babyloniens, dit que les feüilles de leur tige ſont larges, au moins de quatre doigts. Or il ſemble que cela ne peut convenir qu'au Maïs. Theophraſte aura peut-être voulu parler de la même Plante, quand il a écrit ſur le rapport qu'on luy en avoit fait, qu'au de la de la Bactriane, le Froment y vient ſi prodigieux, que chaque grain peut-être comparé pour ſa groſſeur au noyau des Olives. A preſent que ces païs nous ſont plus connus qu'ils n'étoient aux Anciens, je ne ſçache pas qu'il y ait d'autres eſpeces de grains à qui cela puiſſe convenir qu'au bled d'Inde.

Herodot. Lib. 3. n. 100.

Herodot. Lib. 1. n. 193.

Theophraſt. Lib. 8. c. 4.

Le Millet dont vivoient les Sarmates & les Meotiens étoit le même que cultivoient les Amazones leurs épouſes. Apollonius de Rhodes parlant des Chalybes qui étoient au voiſina-

Apollo. Rhodius. Lib. 2. v. 1005.

ge des Amazones ; dit qu'ils n'avoient point l'uſage du Labour, ni aucune manière de ſemer & de faite croître la Plante, laquelle a *le goût du Miel.* Qu'ils n'avoient pas non plus de Troupeaux, mais qu'ils achetoient de leurs voiſins ce qui leur étoit neceſſaire, & qu'ils le commerçoient avec du fer, lequel ils ſçavoient fort bien mettre en œuvre. Or cette Plante qui a le goût du Miel, à moins que ce ne ſoit le Gom* dont uſent aujourd'huy les Mingreliens, ne peut être autre choſe que le bled d'Inde. Dans la Langue des Anciens Celtes, le mot *Mel* ſignifie également du *Miel* & du *Mil.* Il ſeroit d'autant moins ſurprenant que ces deux derniers termes vinſſent de la même racine, que ce qu'ils ſignifient, ſe trouve en même-temps dans une même Plante, qui eſt le Maïs, ainſi que je l'expliquerai tout à l'heure. De tout cela on peut conclure, qu'au-moins dans les premiers temps, le Bled d'Inde étoit la nourriture commune de preſque tous les Peuples Barbares de la grande Aſie.

Chardin voiage en Perſe par la Mer Noire & par la Colchide p. 74.

Pezron. Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes. p. 399.

J'ai eu auſſi quelque ſoupçon que le Maïs pouvoit bien être le même que le Bled des anciens

* Le Gom eſt une ſorte de grain, qui ſe cüeille dans la Mingrelie, menu comme la Coriandre, & qui reſſemble aſſez au Millet, il produit un Tuyau de la groſſeur du poulce, de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épy, qui a plus de 300. grains, & ne reſſemble pas mal aux Cannes du bled d'Inde. Par cette deſcription tirée de Chardin, il paroît que le Gom eſt une eſpece de bled d'Inde, non pas de l'eſpece ordinaire, dont le grain eſt attaché à un gros gland, ou bouton, mais de celle dont le grain vient au bout d'un épy aſſés long.

Egyptiens. Ce qui me paroît fonder quelque conjecture, c'eſt le ſonge de Pharaon où il eſt parlé d'une Tige à ſept épis. Mais comme il y a une eſpece de Bled à pluſieurs épis ſur la même tige, cela ſuffit pour infirmer ma conjecture; quoique ce Bled ne ſoit pas commun, & que cela ne convienne pas même à l'Orge dont les anciens Egyptiens ſe nourriſſoient. Geneſ. ch. 41. v. 22.

Si le Maïs, qu'on apporta à Rome du temps de Pline, y fut ſemé, il eſt évident qu'on en fit, peu de cas dans la ſuite, parcequ'il y a diſparu auſſi-bien que dans le reſte de l'Europe, ou on ne la revû que lorſqu'il y a été apporté de rechef de l'Inde Occidentale, après la découverte du Nouveau Monde, ou bien de l'Aſie & de la Tartarie, ce qui lui a fait donner le nom de Bled Turc. On n'en a gueres fait plus d'eſtime dans les Indes Orientales, dont ont parlé les Auteurs que j'ai citez. Car aujourd'huy, quoiqu'ils ayent encore le Maïs & d'autres eſpeces de grains qui ſont en uſage parmi nous, on ne s'y ſert preſque par tout que du Ris, auſſi-bien qu'en Egypte & en Turquie. Il y a fort peu de Provinces en Europe qui ſe ſoient ſouciées de cultiver cette Plante, & celles qui la cultivent, ne le font que pour nourrir les Païſans ou la volaille.

En Canada dès que les neiges ſont fonduës, les Sauvageſſes commencent leur travail. Elles ne ſement point l'Automne, parce que le Maïs Culture des Champs.

est du nombre des semences qu'on appelle d'Esté, *Æstiva*; telles que sont le Sesame, le Millet, le Panis, & les autres legumes; ou bien parce-qu'il en est de cette espece de grain comme du Bled appellé *Trimestre* par Theophraste & par Pline, parce qu'il ne lui falloit que trois mois entre la semence & la recolte; si toutefois on doit attribuer cela à une espece particuliere; car l'usage de la Nouvelle France nous fait voir tout le contraire, dans toutes les especes de Froment ou de Bled François, qu'on ne seme qu'au mois d'Avril ou de May, & qu'on recueille au mois de Juillet ou d'Août. A la Floride & dans les Païs plus Meridionnaux, on seme le Maïs & on le recueille deux fois l'année.

Theoph. Lib. 8. Plinius. Lib. 18. ch. 7.

La premiere façon qu'on donne aux Champs, c'est de ramasser le Chaume & de le bruler. On remuë ensuite la terre pour la disposer à recevoir le grain qu'on doit y jetter. On ne se sert point pour cela de la Charruë, non plus que de quantité d'autres instrumens du Labourage, dont l'usage ne leur est pas connu, & ne leur est pas necessaire. Il leur suffit d'un morceau de bois recourbé, de trois doigts de largeur, attaché à un long manche qui leur sert à sarcler la terre & à la remuer legerement.

Les Champs qu'on doit ensemencer ne se rangent point par guerets, & par sillons selon la methode d'Europe; mais par petites mottes, rondes, de trois pieds de diametre. On fait neuf

trous dans chacune de ces mottes, & dans chaque trou on jette un grain de Bled d'Inde qu'on a ſoin de couvrir.

Toutes les femmes du village s'uniſſent enſemble pour le gros travail. Elles font diverſes bandes nombreuſes, ſelon les differens quartiers où elles ont leurs Champs, & elles paſſent d'un Champ à l'autre, s'aidant ainſi toutes mutuellement. Cela ſe fait avec d'autant moins de peine, & avec d'autant plus de promptitude, que les Champs ne ſont point ſeparez par des Hayes ou des Foſſez, & ne paroiſſent faire tous enſemble qu'une ſeule piece; ſans que pour cela elles aïent des diſputes pour leurs bornes, que chacune ſçait fort bien reconnoître.

La Maitreſſe du Champ, dans lequel on travaille, diſtribuë à chacune des travaillantes le grain de ſemence qu'elles reçoivent dans de petites *Mannes* ou Corbeilles, de quatre ou cinq doigts de hauteur, & d'autant de largeur, de maniere qu'elles peuvent ſupputer juſques au nombre des grains qu'elles donnent.

Outre le Maïs, elles ſement des feveroles ou de petites féves, des citroüilles d'une eſpece differente de celle de France; des Melons d'eau & de grands Tourneſols. Elles ſement les féves à côté des grains de leur Bled d'Inde, dont la canne ou la tige leur ſert d'appuy, comme l'Orme à la vigne. Elles font des Champs particuliers pour leurs Citroüilles & leurs Melons; mais avant

que de les ſemer dans leurs Champs, elles préparent une terre noire & legere, dans laquelle elles les font germer entre deux écorces dans leurs Cabanes, au-deſſus de leurs foyers.

Elles tiennent leurs Champs fort propres, elles ont grand ſoin d'en arracher les herbes juſques au temps de la recolte. Il y a encore un temps marqué pour cela, où elles travaillent toutes en commun; & alors chacune porte avec ſoy un faiſceau de petites baguettes de la longueur d'un pied, ou d'un pied & demi, qui ont leur marque particuliere, & qui ſont enjolivées de vermillon. Elles leur ſervent à marquer leur tâche, & à faire connoître leur travail.

Le temps de la moiſſon étant venu on cüeille le bled d'Inde, qu'on arrache avec les feüilles qui environnent l'épy, & qui en forment le calice. Ces feüilles, y étant fortement attachées, leur ſervent de lien pour le mettre en treſſes, ou en cordes, comme on en uſe pour les oignons.

C'eſt ſans doute une fête de celles que les Anciens nommoient *Cereales*, & qu'ils celebroient à l'honneur de Cerés, que celle de treſſer le Bled. Elle ſe fait pendant la nuit dans les champs, & c'eſt la ſeule occaſion où les hommes, qui ne ſe meſlent ni de champs, ni de la recolte, ſont appellés par les femmes, pour les aider. Je ne ſçais s'il n'y a point en ceci quelque reſte d'un culte Religieux. Je n'en ai point demandé les particularités; il y a cependant apparence que

c'eſt à la Religion qu'on en doit l'Inſtitution. Je ne parle icy que de l'uſage de l'Amerique ſeptentrionale; je ne ſuis pas aſſez inſtruit de ce qui ſe fait ailleurs ; & les Auteurs, qui nous ont parlé des Ameriquains Meridionaux, ſe contentent de dire en general que les hommes ſe rendroient infames s'ils avoient ſeulement touché au métier, ou bien à ce qui eſt affecté aux travaux du ſexe.

Diodore de Sicile dit des premiers Peuples de la grande Bretagne, qu'ayant ſéparé les épys de leur tige, ils les mettoient dans des greniers ſouterrains, d'où ils retiroient chaque jour la proviſion qui leur étoit neceſſaire en commençant par les plus vieux, & qu'ils faiſoient leur nourriture de ces grains pilés & broyés. Diod. Sic. lib. 5. p. 209.

Les Sauvageſſes font dans leurs champs de ces ſortes de greniers ſouterrains, pour y mettre leurs Citroüilles, & leurs autres fruits, qu'elles ne ſçauroient autrement garantir de la rigueur de l'hyver. Ce ſont de grands trous en terre, de quatre ou cinq pieds de profondeur, nattés en dedans avec des écorces, & couverts de terre par-deſſus. Leurs fruits s'y conſervent parfaitement bien, ſans recevoir aucune atteinte de la gelée, dont les neiges, qui les couvrent, les garantiſſent.

Pour ce qui eſt du bled, bien loin de l'enſevelir, à moins d'un cas de neceſſité, on le fait eſſorer ſur de grandes Perches, & ſur l'Auvent,

ou veſtibule exterieur de leurs Cabanes. A Tſonnontouann, on fait des greniers d'écorce en forme de tourelles, ſur des lieux élevés, & on perce les écorces de tous cotés, afin que l'air puiſſe y joüer & que le grain ne moiſiſſe point ; à la Floride on le tranſporte dans des greniers publics où on le laiſſe juſques à ce qu'on le distribuë d'une maniere proportionnée au beſoin de chaque famille, & au nombre des perſonnes qui les compoſent. Après un certain temps, on fait ſecher le bled dans les cabanes ſur les perches de traverſe, qui environnent les feux, & qui portent ſur les poteaux de ſoûtien ; la fumée qui s'exhale jour & nuit de leurs foyers, noircit un peu le grain à la longue ; mais elle lui ôte toute l'humidité qui pourroit le gâter. En hyver, quand il eſt bien ſec, on l'égraine, & on le met dans les grandes Caiſſes d'écorce, dont j'ai parlé, & on l'y prend à meſure qu'on veut s'en ſervir. On laiſſe uniquement à la fumée, celui qu'on reſerve pour ſemence, qu'on n'égraine que lorſqu'il faut le ſemer.

Maniere de preparer la Nourriture.

J'ay apporté ci-deſſus une quatriéme raiſon, pour ſoûtenir la conjecture que le Maïs avoit été connu des Anciens, & avoit été le fondement de la nourriture, tout au moins des Peuples qui ont fait tranſmigration en Amerique. C'eſt la maniere dont les Anciens preparoient leurs Bleds pour les mettre en uſage, à laquelle celle de nos Sauvages

Sauvages se trouve parfaitement conforme ; & c'eſt ce qu'il faut que j'explique icy.

Rien n'eſt plus connu que la pratique que les Anciens avoient de torrefier leurs grains avant que de les mettre en farine. Entre une infinité de témoignages des Anciens, je me contente de citer le vers de Virgile.

Et torrere parant Flammis & frangere ſaxo. Virgil. Lib. 1. Æneid. v. 183.

Il n'y a auſſi qu'à rappeller ce que j'ai dit de l'étymologie du nom *Ador*, qu'on donnoit au Far, du verbe *aduror*, parcequ'on le torrefioit avant que de le moudre. Apollonius de Rhodes nous donne à entendre combien cet uſage étoit ancien, par ce qu'il nous raconte de la douleur des Argonautes, & des Dolioniens, aprés la mort de Cyzique leur Roy ; Car elle fut ſi vive, qu'ils furent plusieurs jours, ſans avoir ſeulement le courage de faire moudre leurs Bleds, mais qu'ils ſoutinrent leur vie dans la triſteſſe, en mangeant par cy par là, quelques grains, tels qu'ils étoient, tous crus, & ſans même les avoir fait torrefier. Apoll. Rhod. Lib. 1. v. 1072.

La farine qu'on tiroit de ces grains ainſi grillés dans les cendres, en étoit beaucoup plus ſavoureuſe, les grains eux-mêmes étoient plus faciles à moudre, & ils ſe dépoüilloient par-là plus aiſément de leur ſon, ou de leur premiere pellicule.

Avant d'avoir l'uſage des Moulins, ils briſoient leurs grains dans des piles, ou des mortiers de bois, avec des pilons de même matiere.

Hesiod. Opera & Dies. v. 421.

Hesiode nous donne la mesure de la pile, & du pilon des Anciens, & de nos Sauvages, dans ces paroles. » Coupez-moi une pile de trois pieds de » haut, & un pilon de la longueur de trois coudées. * Pilumne en fut l'inventeur; c'est pour cela qu'il étoit honoré des Bergers & des gens de la campagne, lesquels se servirent encore longtemps de cette maniere de préparer leurs grains, après qu'on eut trouvé l'usage des Moulins, n'étant pas en état de faire la dépense pour les faire moudre aux Moulins bannaux. Caton met aussi la pile & le pilon, au nombre des meubles rustiques de son temps.

Servius in Lib. 9. Virg. Æneid.

Cato de Ré Rust.

Les Pisons prirent leur nom de cette maniere de piler le bled, ainsi que plusieurs autres familles Romaines tirerent le leur de differentes especes de Plantes frumentacées, ou de legumes, qui étoient chez eux en usage. Tels étoient les Fabiens, les Lentules, & les Cicerons, qui avoient pris leurs noms, des feves, des lentilles & des pois chiches.

Plin. Lib. 18. cap. 3.

On appelloit aussi les Boulangers du nom de Pistores, à *Pilo*, ou *Pistillo*. Pendant les cinq cens premieres années après la fondation de Rome, il n'y eut point de Boulangers publics; & lorsqu'ils commencerent à s'introduire, ils étoient en même temps, Meûniers, Boulangers & Cuisiniers.

Plin. Lib. 18. cap. 11.

* *Servius in Lib. IX. Æneid. Init.* Pilumnus pinsendi frumenti usum invenit: Inde à Pastoribus colitur: ab ipso etiam pilum dicitur.

On ne faisoit du pain que par delicatesse, comme on fait aujourd'huy des pieces de four. Les particuliers le faisoient chez eux ; & c'étoit là l'employ des femmes, comme ce l'est aujourd'huy chez la plûpart des Nations parmi le petit peuple. Le vivre commun & ordinaire, étoit une espece de bouillie faite avec de la farine dilayée dans de l'eau, ou du boüillon, comme le Farro des Italiens. Pline & Valere Maxime nous en rendent deux fort beaux témoignages. « Il est évident, dit Pline, que les Romains ont vêcu « long-temps de boüillie, & non pas de pain. « Nos ancêtres, dit Valere-Maxime, étoient si « attentifs à la frugalité, qu'ils faisoient un plus « grand usage de boüillie que de pain. « C'est ce que Juvenal exprime vivement, à sa maniere, dans la comparaison qu'il fait des Mœurs des Romains de son temps avec celles de leurs Ancêtres.

Plin. Lib. 18. cap. 8.

Valer. Maxime. Lib. 2. cap. 6.

Quin & magnis fratribus horum,
A scrobe & sulco redeuntibus, altera cœna,
Amplior, & grandes fumabant pultibus ollæ.

Juvenal. Satyr. 14. v. 169.

Cette farine dilayée dans l'eau pure, étoit le fondement de la vie des hommes ; & ils se passoient de cela, quand ils n'avoient rien de mieux ; mais quand ils avoient des viandes, de quelque espece qu'elles fussent, ils les faisoient cuire avec cette boüillie. C'étoit ce qu'on appelloit *Pulmentum*, ou *Pulmentarium*. Car le *Pulmentum* n'étoit

pas un mets, qu'on fit cuire ſeparément, & qu'on mangeât enſuite avec cette boüillie, laquelle tint lieu de pain; mais, ou cette boüillie pure, & ſimple; ou bien, un composé de viandes cuites & préparées dans cette boüillie même, à laquelle on a fait ſucceder le potage, lorſque le pain à été plus commun.

On donna aux Romains le ſobriquet de Pultophages, ou de mangeurs de boüillie, à cauſe qu'ils retinrent apparamment plus long-temps cet uſage que beaucoup d'autres Nations; car il ne leur étoit pas particulier. Les Romains donnoient eux-mêmes, le même ſobriquet aux Carthaginois. Fortunatus-Licetus, dans une de ſes reponſes, aſſure, que cet uſage étoit chez les Perſes, chez les Carthaginois, chez les Romains, & même chez les Grecs. Car, quoique Pline ſemble dire le contraire, parlant des Grecs, dans ces paroles. *Videturque tam puls ignota Greciæ, quam Italiæ polenta*, Fortunatus-Licetus l'explique, & dit, que c'étoit la même choſe ſous differens noms; Mais que ce terme *Puls*, étoit auſſi peu uſité en Grece, que celui de *Polenta* en Italie. On pourroit, je crois, l'expliquer mieux, en diſant, que la préparation étoit effectivement la même; mais que la matiere étoit differente. Car ce qu'on appelloit *Polenta* étoit fait de farine d'orge mondé, & ce qu'on appelloit *Puls*, étoit de far ou de froment. Or Pline, ſelon cette explication, a eu raiſon de dire, que l'un étoit auſſi inconnu à l'Italie, que l'autre l'étoit à la Grece; ſelon ce que j'ai déja dit

Fortunat Licetus. Reſponſ. ad quæſita. p. 57. & ſeq.

Plin. Lib. 18. cap. 8.

moi-même, de la nourriture commune des uns des autres, les Romains n'uſant que du far, & les Grecs de farine d'orge.

Cette frugalité des Romains, & des autres Peuples dans les premiers temps, leur étoit d'un grand ſecours pour l'entretien de leurs armées. Un ſoldat portoit ſes vivres avec ſon petit bagage. Un petit ſac de farine lui ſuffiſoit pour longtemps. Il lui coûtoit peu de préparer ſon repas, & ce repas étoit de bien peu de depenſe : les Officiers, & les Généraux même, ſe diſtinguoient peu du ſimple fantaſſin, pour les aprêts de leur table. De cette maniere, les troupes étoient toûjours ſur pied, toûjours prêtes à ſe tranſporter d'un lieu à un autre où on vouloit les conduire : & le luxe, & la delicateſſe, qui ſe ſont introduites de nos jours parmi les Militaires, ne ruinoient point les Etats, par les frais exceſſifs qu'on eſt obligé de faire en proviſions de bouche, plus qu'en toute autre ſorte de munitions de guerre, & ne faiſoient point manquer les meilleures entrepriſes, leſquelles demandent une diligence & une promptitude incompatible, ce ſemble, avec de grands préparatifs. Enfin cette frugalité fourniſſoit à la Republique des hommes forts, robuſtes, courageux, capables de ſupporter la faim & la ſoif, qui penſoient plus à aller chercher l'ennemi, qu'à ſauver leurs équipages ; & qui, n'étant pas énervés par la bonne chere, ne faiſoient pas conſiſter les avantages d'une campagne, à avoir bien

fait les honneurs de leur Table, y faiſant ſervir ce que l'abondance peut fournir de plus exquis, & de plus recherché.

Quoique le pain ne fut pas de l'uſage ordinaire, ſon origine eſt cependant très-ancienne. La premiere eſpece étoit de ceux qu'on faiſoit cuire ſous la cendre, & dont l'Ecriture-Sainte fait ſi ſouvent mention. L'autre étoit de ceux qu'on faiſoit cuire dans une tartiere de terre, ou de fer, car c'eſt ce que les Auteurs entendent par les mots *Furnus* & *Clibanus*. Ces ſortes de pains avoient differens noms qu'on peut voir dans Athenée, & dans Caton. Ces differens noms pouvoient venir des divers lieux ou on les faiſoit, ou de differentes compoſitions qui y entroient. Car, outre les diverſes eſpeces de farines, qui en étoient comme la matiere principale, on y mettoit de l'huile, & de la graiſſe, du miel, des fruits, de la ſemence de Naſturce, & d'anis, du cardame, du pavot, &c.

Vid. Harduinum in not. ad Plin. Lib. 18.

Athen. Lib. 3.

La ſagamité des Sauvages n'eſt autre choſe, que cette ſorte de boüillie faite de leur bled d'Inde, torrefié dans les cendres, broyé dans des Piles de bois à force de bras, paſſé dans des ſas groſſierement faits, avec de petites branches liées enſemble, & vanné dans des écorces, ou dans des paniers pliants faits de jonc. Je ne ſçais d'ou vient le mot de ſagamité, dont les François Canadiens ſe ſervent pour ſignifier cette boüillie, que les Iroquois nomment *Onnontara* dans leur langue.

C'eſt peut-être un mot tiré de quelque dialecte de la langue Algonquine. Quoiqu'il en ſoit, il eſt reçu en Canada dans le langage corrompu entre les François & les Sauvages. Les Iroquois, & les Hurons prononcent *Sagaouité.*

Tous les matins les femmes preparent cette ſagamité, & la font boüillir pour l'entretien de la famille. Avant que les Europeans leur euſſent apporté des Chaudieres de deçà la Mer, elles ſe ſervoient de vaiſſeaux de terre à potier, qu'elles travailloient aſſez proprement, leur donnant une forme ſpherique par en bas, & fort évaſée par le haut; & après les avoir fait ſecher au ſoleil, elles les faiſoient cuire, à un feu lent avec des écorces. Les Nations errantes n'avoient que des Chaudieres de bois, moins fragiles, & dont le tranſport étoit plus aiſé. Elles y faiſoient cuire les viandes, en jettant dans l'eau, ſucceſſivement, pluſieurs cailloux ardants, qui échauffoient cette eau peu à peu, & la faiſoient boüillir ſuffiſamment pour des gens qui s'accommodent aſſez de viandes à demy cruës.

La ſagamité étant faite, on la diſtribue en autant de petites Chaudieres, ou de petits plats, faits d'écorce, ou de racine d'arbre, qu'il y a de perſonnes, dans la cabane, leſquelles y touchent à toutes les heures marquées par leur appetit, ſoit le jour, ſoit la nuit. L'appetit eſt chez eux l'unique horloge ſur laquelle ſont montées toutes les heures du repas. On remplit outre cela

un grand plat, qu'on peut appeller le plat des hôtes, & qu'on sert à toutes les personnes qui viennent rendre visite dans la Cabane, soit qu'elles soient étrangeres, soit qu'elles soient du village même.

Commentaire Lit. sur la Genese. chap. 24. v. 33.

Le R. Pere Don Augustin Calmet, dans ses notes sur la Genese, à fort bien observé, que dans les temps heroïques, les hôtes ne disoient ordinairement, ni qui ils étoient, ni d'où ils venoient, qu'après le repas; souvent même on attendoit trois, quatre, ou même dix jours, sans s'en informer. C'est aussi le premier compliment que font tous les Ameriquains, chez qui l'hospitalité n'est pas moins sacrée que dans l'antiquité: & ce compliment, quoique muet, est très-éloquent; & beaucoup plus sensé que nos réverences, & des questions, qui doivent paroître hors de propos, par rapport à des gens, qu'on doit supposer las, & fatiguez du voyage. Quiconque entre chez eux est bien reçû. A peine celui qui arrive, ou qui rend visite est-il entré, qu'on met à manger devant luy, sans rien dire: & lui-même mange sans façon, avant d'ouvrir la bouche pour déclarer le sujet qui l'amene. Les Bresiliens, les Sioux, & quelques autres Peuples, usent après cela envers les étrangers de beaucoup de ceremonies que j'expliquerai dans la suite. Il s'en trouve encore, qui ont la coûtume de leur laver les pieds, laquelle étoit si religieusement observée par les Hebreux.

La

La ſagamité pure eſt une viande bien creuſe, & les Sauvages avoüent eux-mêmes, qu'elle ne ſçauroit les ſoûtenir long-temps, s'ils n'avoient pas dequoi l'aſſaiſonner avec de la chair, ou du poiſſon, qui ſervent à la lier, & à lui donner du corps, & du goût.

Ils ne manqueroient point d'aſſaiſonnement, auſſi ſouvent qu'il leur arrive d'en manquer, s'ils ſçavoient un peu mieux le menager. Mais il leur eſt preſque impoſſible dans leurs principes d'avoir cet eſprit de menagement, & de reſerve: la coûtume receuë, eſt de manger tout, tant qu'ils ont dequoi, duſſent-ils crever, comme s'ils ne devoient jamais manquer, & de tolerer la faim avec patience, & ſans ſe plaindre, quand ils n'ont plus rien.

J'avois crû d'abord que c'étoit brutalité, & faute de prévoïance; mais, après avoir examiné les choſes avec maturité, j'ai compris qu'ils ne peuvent abſolument en uſer d'une autre ſorte, ſans violer toutes leurs loix de civilité, & de bienſeance. Un particulier, pour peu qu'il ſoit conſiderable, s'il a fait une bonne chaſſe, ou une bonne pêche, doit, ſelon les occaſions, faire des diſtributions aux anciens, aux parens, & aux amis; & ces ſortes de largeſſes épuiſent tout, mais ils n'oſeroient y manquer, & ne pourroient le faire ſans ſe rendre infâmes. Il eſt des temps, où ils ſont obligez de fournir leur contingent, & de contribuer aux dépenſes publiques du vil-

lage pour les festins, qui sont toûjours de grandes consommations, parce que la plus grande partie du village y est invitée. Un homme, au nom de qui on a fait festin, est obligé de faire paroli, & de répondre à une civilité par une autre civilité semblable. J'ai déja parlé des festins à tout manger, où l'on ne doit rien laisser, & où l'on est souvent contraint de mener des Ombres, & des Parasites, qui trouvent leur bien être à suivre par tout les anciens, & les considerables pour attrapper quelques bons repas, & pour leur servir de seconds à manger tout ce qu'on leur sert.

Ces sortes de festins, qui sont très-frequens, & dans lesquels on se fait un point d'honneur de l'abondance & de la profusion, ne permettent certainement pas de penser à accumuler des provisions pour long-temps.

Au reste, c'est véritablement l'honneur qui les fait agir. Je n'en veux point d'autre preuve que ce que ce même honneur leur fait faire dans l'extrême necessité. C'est dans les temps de chasse, où ils sont si souvent exposés à la faim, qu'il n'est presque point d'année qu'elle n'en fasse mourir quelqu'un. Alors, si une Cabane de gens affamés en rencontre une autre, dont les Provisions ne sont pas encore entierement épuisées, ceux-ci partagent avec les nouveaux venus le peu qui leur reste, sans attendre qu'on le leur demande, quoiqu'ils demeurent exposez par-là au même danger de périr, où se trouvoient ceux qu'ils ai-

dent à leurs dépens, avec tant d'humanité, & de grandeur d'ame. En Europe, nous trouverions peu de disposition, dans des cas pareils, à une liberalité si noble, & si magnifique.

La necessité, où ils se trouvent bien-tôt reduits par ces sortes de profusions, les oblige à manger de tout, sans discernement, & à trouver tout bon. Comme, dans leur abondance, ils ne donnent pas le temps à la viande de se mortifier, qu'ils la mettent dans leur chaudiere encore toute vivante, ou qu'ils la font rôtir dans de petites broches de bois, qu'ils enfoncent dans la terre par un bout, & qu'ils ont soin de tourner quand elle est cuite d'un côté, pour la faire cuire de l'autre; ils ne se font point aussi un scrupule de la manger puante, & presque pourrie, quand ils n'en ont point d'autre. Ils n'écument jamais leur chaudiere, de peur de rien perdre. Ils y mettent cuire les grenoüilles entieres, & les avalent sans horreur. Ils font secher les intestins des Chevreüils sans les vuider, & y trouvent en les mangeant le même goût que nous trouvons à ceux des Becasses. Ils boivent l'huile d'Ours, de Loup-marin, d'Anguille, &c, sans s'embarasser si ces huiles sont rances & infectes. Le suif des Chandelles est pour eux un vray ragoût. Ils n'ont point encore abandonné les glands, qui ont rendu les forêts de Dodonne si celebres, ils les font seulement boüillir dans plusieurs eaux, pour ôter leur amertume. Ils amassent

avec ſoin le fruit des hêtres & les font riſſoler. Ils mangent avec plaiſir des pommes de terre, diverſes racines inſipides, & toutes ſortes de fruits ſauvages, & amers; ils ne leur donnent point le temps de meurir, & de croître, de peur que d'autres ne les préviennent, & ne les enlevent. Pour mieux dépoüiller un arbre, ils le coupent par le pied, ſans ſe mettre en peine des avantages qu'ils pourroient en retirer les années ſuivantes. Les Algonquins, & ceux qui ne ſement point, étant encore plus miſerables, ſont forcez de manger quelquefois une eſpece de mouſſe, qu'on appelle tripe-de-roche, la tunique interieure, ou ſeconde écorce, & les bourgeons des arbres. C'eſt pour cela que les Iroquois ne donnent point d'autre nom aux Algonquins, que celui de *Rontaks*, c'eſt-à-dire, *les mangeurs d'arbre*. Le Pere du Tertre dit des Caraïbes, qu'ils mangent ſouvent de la terre toute pure, ce qu'il attribuë à leur humeur ſombre & melancolique, laquelle produit dans les levains de l'eſtomach une affection déreglée, ſemblable à celle des perſonnes du ſexe, qu'on voit dans certaines maladies, manger avec plaiſir de la craye, & du charbon.

Du Tertre. Hiſt. Nat. des Antilles. Traité 7. chap. 1.

Les Sauvages, qui ont du bled, le menagent un peu mieux que les viandes, & ce qu'ils regardent comme tenant lieu d'aſſaiſonnement; ils font en ſorte d'en avoir leur proviſion annuelle, & même au delà, s'il peuvent. Quand le reſte leur manque, ils mettent ce bled à toutes les ſau-

ces, afin de varier, & de corriger par differentes préparations ce que cette nourriture legere pourroit avoir de fade & de dégoutant.

Lorsque le bled d'Inde est encore tendre, & presque en laict, on le fait un peu rissoler sans le separer de son épy; il est alors très-agreable au goût. On fait aussi une provision de ce bled tendre en cette maniere: Après l'avoir fait boüillir dans son calice, on ôte les feüilles, qui l'envelopent, & on le fait un peu torrefier; alors on l'égraine; on le fait secher au soleil sur des écorces, & on le garde pour les meilleures occasions. Car de cette sorte il est plus délicat, & fait la plus excellente sagamité. Il y en a une espece qu'ils font pourrir dans les marais, pour le rendre puant. Ils aiment celui-là avec passion, & lorsqu'il le retirent de l'eau, ou plutôt de la boüe, on leur voit lécher & savourer avec plaisir cette eau, qui en découle, & dont l'odeur est insupportable. Les Sauvagesses ont une maniere de le lessiver, c'est-à-dire, de le faire cuire avec des cendres, qui en relevent le goût. Elles ne broïent point celui-cy dans les piles; mais après l'avoir bien lavé, & l'avoir amolli dans l'eau boüillante, elles brisent chaque grain entre deux pierres, ou les mettent cuire tous entiers dans la chaudiere. Je n'ai point assez étudié les régles de leur cuisine pour donner un détail exact de toutes leurs sauces, ausquelles je ne touchois pas volontiers. La maniere dont leur bled me paroiss-

ſoit plus ſupportable, c'étoit de le manger auſſitôt après que les grains rôtis ont été retirez des cendres ; il prend un petit goût de brûlé, qui me paroît aſſez bon. Ils en ont ſur-tout une eſpece particuliere, qu'ils nomment *Ogarita*, & que nous appellons, *Blé-Fleuri*, parce que des qu'il a ſenti la chaleur, il éclate, & s'épanoüit comme une fleur. Celui-là paſſe tous les autres en ſaveur. Les François l'aiment beaucoup, & les Sauvageſſes ne manquent pas d'en faire un regal aux perſonnes qui les viſitent, & qu'elles veulent diſtinguer.

Elles font quelquefois du pain de leur bled d'Inde. Je dis quelquefois, & par delicateſſe ; car elles ne ſçauroient en faire un uſage ordinaire, leurs champs ne leur fourniſſant pas aſſez, à proportion de leur travail, pour fournir à la dépenſe & à la conſommation que le pain emporte. Rien n'eſt plus peſant, & plus inſipide : c'eſt une maſſe de leurs farine, peſtrie mal proprement, ſans levain, & ſans ſel. Elles l'enveloppent de feüilles de bled d'Inde, & le font cuire ſous la cendre, ou le font boüillir dans la chaudiere. Elles y mettent ſouvent de l'huile, de la graiſſe, des feves, & des fruits. Il eſt encore plus déſagreable de cette maniere ; mais pour la bouche d'un Sauvage, c'eſt un regal, & un mets delicat. Ce pain n'eſt point de conſerve, & n'eſt gueres bon qu'à être mangé chaud en ſortant du four. J'ai vû en Italie une eſpece de pain preſque entiere-

ment ſemblable, qu'on vend au petit peuple. C'eſt une maſſe de farine fort preſſée, détrempée dans le ſafran, qui la rend fort jaunâtre, & cuite avec des amandes, ou des pralines. Je ne l'ai pas regardée d'aſſez près pour en ſçavoir la compoſition au juſte; mais je croirois qu'il faut avoir l'eſtomach bon pour la digerer, auſſi-bien qu'un autre eſpece de pain peu different qu'on fait en Gaſcogne & en Bearn, lequel eſt compoſé de cette farine de bled d'Inde, ou de petit mil, bien bluttée, & qu'en langage du païs on nomme *Cruchade*.

Seſame. Hiſt. de la Virginie. Liv. 3. ch. 4.

L'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Virginie dit, que les Indiens de ce païs-là, font du pain de la ſemence des Tourneſols, qu'ils font venir dans leurs champs. Je n'ai point vû que les nôtres en fiſſent cet uſage. Les Sauvageſſes n'en ſement que très-peu, & elles en font de l'huile pour ſe graiſſer, auſſi bien que de certaines petites noix ameres, & de quelques autres fruits ou plantes. Je crois neanmoins ce qu'il en rapporte; car il y à toute apparence que le grand Tourneſol, connû des Botaniſtes ſous le nom de *Hëliotropium magnum*, eſt le Seſame, dont les Anciens Egyptiens, & les premiers Peuples faiſoient du pain, & de l'huile.

Auctuarii Auctor apud Joan. Stobæum. in Notis ad cap. 3. Lib. 8. Theophr.

Folle-Avoine.

Quelques Nations dans l'Amerique Septentrionale tirent leur ſubſiſtance d'une ſorte de

grain, que la nature produit d'elle-même, on le nomme la *Folle-Avoine*, dont les François ont transporté le nom à quelques-unes de ces Nations. C'est une plante marécageuse, qui approche assez de l'Avoine, mais qui est mieux nourrie. Les Sauvages vont la chercher dans leurs canots, au temps de sa maturité. Ils ne font que secoüer les épys, lesquels s'égrainent facilement, de sorte que leurs Canots sont bien-tôt remplis, & leurs provisions bien-tôt faites, sans qu'ils soient obligez de labourer ni de semer.

Racines.

Ce n'est pas seulement des Plantes frumentacées que les hommes ont eû l'industrie de tirer des farines, & de faire du pain pour leur nourriture. L'antiquité nous fournit plusieurs exemples de diverses racines qui servoient à cet usage. Telle étoit la racine bulbeuse de l'Asphodele, la racine nommée *Chara*, dont il est parlé dans Cesar, & dont ce grand homme, peu de temps avant la celebre journée de Pharsale, se servit pour nourrir son armée, à qui l'Epire ne fournissoit pas d'assez grands secours de vivres. Telle étoit la plante du papier, si celebre chez les Egyptiens, & dont nous aurons occasion de parler plus en détail dans la suite. Telle étoit encore dans ces derniers temps celle, que le petit peuple de quelqu'une de nos Provinces, sçut emploïer utilement après l'hyver de 1709, pour se garantir des dernieres extremitez, où l'auroient jetté la famine, & la disette.

Cesar de Bello Civili. L. b. 3.

Il

Il y a dans les Indes Occidentales diverſes racines dont on ſe ſert, non ſeulement pour les cas de neceſſité, mais encore dans l'uſage commun & ordinaire. La plus celebre eſt celle du *Manioc*, ou *Mandioc*, laquelle eſt la même que celle qui eſt appellée *Yuca* dans les premieres Relations, & dans celles des Auteurs Eſpagnols. Cette plante eſt une eſpece d'arbuſte, dont le bois eſt fort tortu, & fort tendre ; ſes feüilles ſont étroites, ſerrées, un peu longuettes comme celles du chanvre, elles ne viennent pas toutes en même-temps ; mais à meſure que la plante croit, celles d'en-bas tombent, & celles d'en haut pouſſent ; de ſorte que l'arbuſte eſt toûjours verd. A la chute de chaque feüille, il ſe forme un nœud de la groſſeur d'une feve. Ses racines ſont ſemblables à celles des carottes, leſquelles deviennent plus ou moins groſſes, ſelon la qualité du terroir, & les ſoins qu'on leur donne. Il leur faut près d'un an pour venir à une parfaite maturité. Ce n'eſt pas qu'elles ne puiſſent ſe conſerver plus long-temps dans la terre ; mais elles ſe rempliſſent d'une trop grande abondance de ſuc, qui perdant de ſa conſiſtance, les rend trop aqueuſes. Il y en a de ſix ou de ſept ſortes, qu'on diſtingue par les differentes couleurs des feüilles, & des écorces.

Comme c'eſt de la racine ſeulement que les habitans du païs tirent leur ſubſiſtance, il faut connoître ces differentes eſpeces, dont les unes étant meilleures que les autres, donnent auſſi de

meilleure farine, & de meilleur pain. Le Manioc violet a une écorce aſſez épaiſſe d'un violet fort obſcur; mais le deſſus en eſt blanc comme neige. Celui-ci ſe conſerve plus long-temps en terre, & fait le pain de meilleur goût. Le Manioc gris a l'écorce du bois & de la racine griſe; mais il eſt fort inégal; quelquefois il rapporte beaucoup, & quelquefois très-peu, le pain en eſt paſſable. Le Manioc verd, ainſi nommé à cauſe de la verdeur de ſes feüilles, n'eſt pas plus de dix mois à venir à maturité; mais il ſe conſerve peu en terre: le pain en eſt fort bon. Le blanc a l'écorce du bois blanchâtre, il eſt plutôt meur que toutes les autres eſpeces; mais ſes racines ſe reſolvent toutes en eau, de ſorte que quoique la farine ſoit d'une belle couleur d'or, & d'un fort bon goût, étant de peu de profit, il eſt auſſi de peu d'uſage; & il n'y a gueres que ceux dont les proviſions ſont courtes, qui aïent ſoin d'en planter pour en avoir bien-tôt. Il y en a une autre eſpece, qui ne differe gueres du blanc pour ſa forme; elle eſt rare dans les Iſles, & commune dans la grande terre: elle ſe mange cruë, rôtie, boüillie, ou de quelque autre façon que l'on veut, ſans en exprimer le ſuc, ce qu'on n'oſeroit faire des autres eſpeces de Manioc; leur ſuc étant un venin des plus preſens, & des plus mortels.

Il eſt bien ſingulier qu'une racine auſſi excellente, ſoit pourtant ſi dangereuſe, & ait des effets auſſi funeſtes. Car il eſt certain, que le quart

d'un verre de ce ſuc feroit mourir un homme dans un quart-d'heure, ſi on n'y apportoit un prompt remede. Les Indiens l'éprouvent ſouvent, ſe faiſant mourir volontairement avec cette liqueur, comme les Sauvages Septentrionaux en prenant de la Cigüe. Au commencement de la conquête des Eſpagnols, ces pauvres malheureux ne pouvant ſouffrir le joug de cette ſervitude, s'invitoient les uns les autres à ſe faire mourir par compagnie, & on en voyoit des troupes de cinquante, qui s'empoiſonnoient avec le ſuc d'*Yuca*. Le Pere du Tertre croit « que tout ce qu'il y a de « malin dans ce ſuc, & même dans toute la raci- « ne, ne vient que d'une abondance de nourritu- « re dont l'eſtomach n'eſt pas capable ; car quoi- « qu'il ſoit mortel en effet, il opere neanmoins « d'une maniere toute differente des autres poi- « ſons, qui cauſent des ardeurs étranges, s'ils « ſont chauds, ou des aſſoupiſſemens s'ils ſont « froids ; ce qu'on ne remarque point du tout en « ceux qui ont pris de ce ſuc, ou mangé de cette « racine ; mais ſeulement une replexion d'eſto- « mac, qui les ſuffoque, & qui les fait mourir. « De plus, on ne trouve aucune des parties no- « bles des animaux qui en ſont morts, endomma- « gée ; mais ſeulement leur eſtomach enflé ; » de ſorte que ce Pere prétend, qu'il arrive pour lors la même choſe qu'on a vû arriver, après une famine, à ceux qui crevent pour avoir trop mangé de bled nouveau ; ou bien aux cheveaux, qui

Gonzales d'Oviedo. Hiſtor. Gen. Lib. 7. cap. 2.

Du Tertre. Hiſt. Naturelle des Antilles. Traité. 7. ch. 1. §. 14.

boivent après s'être trop remplis de froment, qu'on ne ſoupçonnera point d'être venimeux.

Il y a apparence que ce qu'il y a de nuiſible dans cette racine, c'eſt ſon phlegme. En effet ce même ſuc, ſi dangereux, & ſi mortel, après qu'on la bien fait boüillir, devient une liqueur douce, miellée, & fort bonne à boire; le feu en aïant corrigé la crudité, ou aïant fait évaporer ce qu'il y avoit de trop aqueux. Les Indiens font de ce ſuc tout pur, des biſcuits d'un goût très-fin & très-relevé, en le faiſant épaiſſir au ſoleil, ou bien au feu, qui en conſume toute la ſeroſité. Ils font auſſi de la racine de Manioc ſéchée, des boiſſons fort bonnes, & qui ſont d'excellens reſtaurans pour les malades. Oviedo dit, qu'ils en font de bons boüillons; mais que lorſque la liqueur commence à ſe refroidir, ils ceſſent d'en boire. La raiſon qu'ils en apportent, c'eſt que, quoiqu'elle ne ſoit pas mortelle, à cauſe de la premiere cuiſſon, elle eſt neanmoins indigeſte lorſqu'elle eſt froide, & ne ſe cuit pas aiſêment dans l'eſtomach. Les Sauvages Tapüias, & quelques autres du Continent, auſſi-bien que les animaux, mangent le Manioc de l'eſpece la plus dangereuſe tout cru, & ſans aucune preparation. Il faut neanmoins qu'ils s'y faſſent peu à peu, & qu'ils y ſoient accoutumés de bonne heure, ſans quoi il leur nuiroit comme aux autres

Thevet Coſm. Univ. Liv. 22. ch. 12. p. 980.

De Laet Ind. Occid. Lib. 15. cap. 10.

Oviedo, loc. cit.

De Laet, loc. cit.

Du Tertre, loc. cit.

Mais quelle que ſoit la nature de ce ſuc, comme il a en effet toute la force du poiſon le plus

violent, le Pere du Tertre ſuggere trois remedes pour lui ſervir d'antidotes. Ces remedes ſont, de boire de l'huile d'olive avec de l'eau tiede : ou bien quantité de ſuc d'Ananas, avec quelques gouttes de jus de citron : ou enfin de prendre le ſuc de l'herbe aux couleuvres, dont tous les arbres de ces païs-là ſont revêtus, & qui eſt un ſouverain contre-poiſon, dont on peut uſer contre toutes ſortes de venins.

Pour ſeparer de la racine ce ſuc vitieux & nuiſible, les Sauvageſſes, ſelon l'ancien uſage, la ratiſſent d'abord & la dépoüillent de ſon écorce ; elles l'*égrâgent* enſuite à force de bras, ſur une rape faite de pluſieurs petites pierres pointuës & raboteuſes, qui ſe trouvent ſur leurs rivages, & qui ſont enchâſſées dans une planche d'un pied & demi de long, ſur ſept ou huit poulces de large. Une extremité de la rape appuïe contre leur eſtomach, & l'autre ſe termine dans un vaiſſeau propre à recevoir la rapure de ces racines, qu'elles ramaſſent après cela dans des couloirs tiſſus de jonc & de latanier leſquels étant mis ſous une preſſe, ou ſuſpendus à une branche d'arbre par un bout, avec une groſſe pierre qui y ſert de poids, & qui eſt attachée à l'autre bout, tout le ſuc s'en exprime ſi bien, qu'il ne reſte plus qu'une farine ſeche, raſſemblée en grumeaux, & blanche comme la neige.

Cette farine ayant été bien bluttée, & paſſée par Caſſave.

une eſpece de tamis, qu'on appelle *Hibichet* en leur Langue, elles en font leur pain de caſſave en cette maniere. Elles ont un vaiſſeau de terre comme une platine, qu'elles mettent ſur le feu, en ſorte néanmoins que la flâme n'y touche pas; lorſqu'il eſt bien échauffé, elles le couvrent de l'épaiſſeur de deux doigts, ou environ, de cette farine bien ſéche & qui n'eſt détrempée d'aucune liqueur; la chaleur la pénetre bien-tôt, & la lie, & quand elle eſt cuite d'un côté, elles la tournent de l'autre avec de petites planches qui ſervent à cet effet; & la caſſave ſe trouve faite preſque en auſſi peu de temps, qu'il en faut pour cuire une aumelette.

Le Pain de Caſſave eſt un bon aliment, & d'un goût très-ſavoureux; quelques-uns le préferent au pain de froment; mais pour le manger bon, il faut le manger frais d'un jour ou deux; il ſe conſerve néanmoins très-long-temps, ſur tout quand on l'a fait ſecher pendant quelques jours au Soleil. On lui donne auſſi une telle préparation qu'il devient comme une eſpece de biſcuit, dont les Européens, qui trafiquent dans ces quartiers, font leurs proviſions pour leurs voyages de long cours. Le pain commun eſt de l'épaiſſeur d'un demi doigt, on en fait de plus mince, qui a encore plus de délicateſſe.

Les Sauvageſſes font auſſi de cette farine de Manioc, de même que de celle du Bled d'Inde, une ſorte de boüillie dans laquelle elles font cuire

leurs viandes. On la nomme *Mingant* au Bresil, & c'est la même chose que la Sagamité des Ameriquains Septentrionaux. L'une & l'autre farine est d'un goût savoureux, & n'a rien de fade, comme l'est la nôtre en sortant des moulins. Les Indiens les mangent souvent toutes séches, sans mélange, & sans autre préparation.

Outre la racine de Manioc, & le bled d'Inde, l'Amerique Méridionale fournit encore un nouveau secours à ses Habitans dans les Patates, lesquelles peuvent tenir lieu de pain, & sont une si excellente nourriture, qu'on a observé, que ceux qui en usent, sont ordinairement gras, & d'une santé vermeille ; Avantage qui devroit leur faire donner la préference sur la farine de Manioc, laquelle étant trop dessicative, ne donne jamais ni embonpoint, ni coloris.

La Patate est une racine bulbeuse, qui pousse des tiges rampantes, chargées de feüilles molasses, d'un verd fort obscur, & peu differentes de celles des épinars. Il y en a de differentes especes, qu'on distingue par les couleurs des racines : car il y en a de vertes, de blanches, de rouges, d'orangées, de marbrées, &c. Elles sont toutes bonnes. On les fait cuire sous la cendre, ou bien dans un pot, au fonds duquel on met tant soit peu d'eau pour les empêcher de brûler, & qu'on a soin de bien couvrir. En cuisant elles deviennent molles comme les chatai- Patates, ou Batates.

gnes, & ont preſque le même goût ; mais elles ſont beaucoup meilleures, ne chargent point l'eſtomach, & ne ſont point venteuſes, comme la plûpart des autres Racines, & en particulier les groſſes Raves du Limoſin, auſquelles on pourroit les comparer. Pour leur relever le goût, les Européans leur font une ſauce compoſée de jus de citron, d'huile d'olive, & de piment, ou de poivre long.

Les autres vivres dont uſent les Peuples de l'Amerique Méridionale, ne ſont point ſi nourriſſans, ni ſi ſubſtantiels que ceux des Ameriquains Septentrionaux, leſquels ont de toutes ſortes d'animaux que le Païs & la chaſſe leur fourniſſent. Ceux-là vivent plus de poiſſon que de chair ; ils n'oſent pas même en manger de toute eſpece : la Tortuë en particulier, leur eſt auſſi défenduë qu'elle l'étoit anciennement aux Troglodytes. Ils ne mangent pas non plus de chair de Pourceau, ni de celle de Lamentin. Ce qu'ils trouvent plus facilement, & dont ils ſe contentent auſſi plus aiſément, ce ſont des Crabes & diverſes ſortes de coquillages qu'ils mangent *à la Pimentade*, c'eſt-à-dire, dans une ſauce de jus de citron, & de piment, laquelle ils font ordinairement ſi forte & ſi piquante, que les Européans, qui n'aiment pas les ragoûts ſi épicés, ne ſçauroient abſolument s'accommoder de la maniere dont ils la préparent. Mais ſi les Ameriquains Septentrionaux ont ſur eux l'avantage des vian-

des

des, ceux-ci l'emportent par la qualité, & la quantité des légumes, & des fruits, que la terre leur produit en abondance, ou d'elle-même ou avec très-peu de ſoin & de culture, de ſorte qu'ils trouvent par tout de quoi vivre, & ne ſont pas ſi ſouvent expoſés à mourir de faim que les autres.

Le Manioc vient mieux de bouture que de graine. Les graines ne produiſent que des racines ſéches & maigres. La coutume eſt donc de prendre du bois de ſa tige, qu'on coupe de la longueur d'un pied ou environ, & qu'on plante de deux manieres. La premiere demande plus de façon, & produit auſſi de plus belles racines. Après avoir brûlé les herbes du champ & avoir diſpoſé la terre par mottes, on met dans ces terres relevées, trois de ces bâtons couchés en triangles, qu'on a ſoin de couvrir. Cela s'appelle *planter à la foſſe*. La ſeconde méthode eſt plus facile, mais d'un moindre profit. Il ſuffit d'enfoncer en terre, de diſtance en diſtance, ces bâtons de bois de Manioc, obſervant de mettre les nœuds en haut, ce qui s'appelle planter en piquet. On a ſoin de ſarcler la terre, & d'entretenir les champs propres, juſques à ce que le Manioc ſoit aſſez fort pour prendre le deſſus, & n'être pas ſuffoqué par les mauvaiſes herbes. Cette Plante ainſi cultivée a une ſi grande fécondité, qu'un arpent de terre qui en eſt ſemé, nourrit plus de perſonnes que ſix autres arpens enſemencés du meilleur froment.

La Patate veut être dans une terre légere, modérément humide, & un peu remuée. On y fait des trous de demi pied de profondeur, le plus près qu'il se peut ; & on y met deux ou trois brins de son bois, ou de ses tiges rampantes, qu'on couvre de terre. Ces tiges ayant repris, en jettent de nouvelles en si grande quantité, qu'elles couvrent tout le champ où on les a plantées. Il s'y forme au pied, ou dans chaque trou, cinq ou six racines de figure differente, dont quelques-unes sont grosses comme la tête.

Plusieurs Nations Sauvages font du pain de purs fruits séchés & réduits en farine. Ce pain est fort dur, mais assez savoureux. Celles du Nord qui vivent la plus grande partie du temps de leur pêche, & qui ne sement point, font aussi du pain de poisson séché & boucanné au soleil. Elles le brisent dans des piles & le réduisent en farine comme on fait le bled.

Soins des champs.

Les Sauvagesses ont grand soin de leurs champs, & y sément outre cela diverses sortes de légumes, & de fruits. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Caraïbes observent les temps de la Lune pour faire leurs semences, preuve encore sensible de l'Antiquité de l'erreur ou de l'opinion que la Lune y fait quelque chose. Le soin des champs est pour elles un travail fort rude, si l'on considere le peu de secours qu'elles ont, n'ayant que de méchantes houës de bois pour remuer la terre.

Tout ce qu'elles ſement ou plantent, demande de a culture. Le bled d'Inde en demande encore plus que le reſte; de maniere qu'il diſparoîtroit entierement d'une Terre, ſi on n'en prenoit le même ſoin que du froment. Ainſi quand Herodote dit de cette eſpece de millet, qui vient aux Indes, & que je crois être le Maïs, que la terre le produit d'elle-même, il y a apparence que cet Auteur a été trompé en ce point; car je ſuis perſuadé qu'il ne pourroit croître ainſi ſans dégenerer, comme il arrive d'ordinaire à ces ſortes de Plantes, qui demandant de la culture déperiſſent lorſqu'on n'en prend plus de ſoin. En effet je ne crois pas qu'on voye nulle part en Amerique du Maïs qui y croiſſe de lui-même. Il ne reparoît pas même dans les endroits où il a été autrefois cultivé.

Herod. lib. 3. n. 100.

Transport des Villages.

Comme les Sauvages ne fument point leurs terres, & ne les laiſſent pas même repoſer, elles s'épuiſent bientôt & s'énervent; ce qui les met dans la néceſſité de tranſporter ailleurs leurs Villages, & de faire de nouveaux champs dans des terres neuves. Ils ſont encore réduits à cette néceſſité, au moins dans l'Amerique Septentrionale, & dans les Païs froids, par une autre raiſon plus preſſante; car comme il faut que tous les jours les femmes portent à leurs cabanes le bois de chauffage, plus leur Village reſte dans un même endroit, plus le bois s'eloigne; de ſorte

qu'après un certain nombre d'années, elles ne peuvent plus tenir au travail de charroyer de si loin le bois sur leurs épaules.

Ceux qui sont au voisinage des Villes Françoises dans la Nouvelle France, ont voulu parer à cet inconvenient, & se sont mis depuis quelque temps en possession d'avoir des chevaux pour conduire à la cabane leur bois en traineau pendant l'hyver, & sur le dos des mêmes chevaux pendant l'Eté. Les jeunes gens, ravis d'avoir des chevaux à mener, prennent volontiers cette peine, & les femmes déchargées par ce moyen d'un fardeau très-onéreux n'en ont pas moins de plaisir qu'eux; mais ils sont tombés dans un autre inconvenient; car ces chevaux, qui sont en grand nombre, se répandant par troupes dans leurs champs de bled d'Inde, où il n'y a point de hayes & de clôture pour les arrêter, les désolent entierement, sans qu'on puisse y porter remede. Car n'étant pas en état de les nourrir dans des écuries, tout ce qu'on peut faire c'est de les enfermer dans de mauvais parcs, que ces chevaux franchissent aisément; soit que ne trouvant pas assez de nourriture dans ces enclos, ils soient portés d'eux-mêmes à en aller chercher ailleurs dans les bleds d'Indes, qui les affriandent plus que l'avoine; soit que les enfans, qui sont sans cesse occupés à les animer pour les faire battre, les pressent, & les forcent de sauter par-dessus leurs barrieres.

Ils prennent leurs meſures de bonne heure pour ces ſortes de tranſports ; & font en ſorte que leurs vieux champs puiſſent leur ſervir juſques à ce que les nouveaux ſoient en état de pourvoir à leur ſubſiſtance ; de maniere qu'ils puiſſent les abandonner ſans en ſouffrir. Quelques années donc avant de quitter leur Village, ils vont marquer la place des nouveaux champs dans les bois; ils s'y tranſportent pour cet effet durant l'hyver, & y dreſſent de petites cabanes pour leur hyvernement. Ils trouvent à cela un double avantage ; car ils défrichent leurs champs en coupant les mêmes arbres dont ils ont beſoin pour ſe chauffer, & qui étant aux portes de leur cabanage, leur épargnent la peine d'un long tranſport. Ce ſont les hommes par toute l'Amerique qui ſont chargés de marquer les champs, & d'en abattre les gros arbres. Ce ſont eux auſſi, qui en tout temps ſont obligés de couper le gros bois, dont les femmes ne ſçauroient venir à bout, en ſorte qu'elles n'ont jamais que la peine de le débiter par éclats & de le voiturer.

Ils n'avoient anciennement que des haches de pierre, leſquelles n'étoient pas ſuffiſantes pour couper les arbres d'une certaine groſſeur ; ou qui ne l'euſſent fait qu'en leur donnant beaucoup de peine. Les Européans leur en ont apporté de fer bien aceré, & leur ont donné l'exemple d'abbattre le bois, de le fendre, & de le ſcier. Ils n'en ont pas beaucoup profité néanmoins, & ils ſe ſont

arrêtés à leur ancienne méthode, qui eſt de cerner les arbres, de les dépoüiller de leur écorce pour les faire mourir, & de les laiſſer ſécher ſur pied. Quand ils ſont ſecs, ils les abbattent en appliquant le feu au bas du tronc, & les minant peu à peu avec de petits tiſons, qu'ils ont ſoin d'entretenir, & de rapprocher. Ils les coupent par billes de la même maniere, lorſqu'ils ſont renverſés, en plaçant de ſemblables tiſons de diſtance en diſtance ſur le corps de l'arbre. Pour ce qui eſt des ſouches, qui reſtent en terre, ils les laiſſent pourrir à la longue, & les arrachent enſuite facilement.

Ces haches de pierre dont je viens de parler, ſont d'uſage dans toute l'Amerique de temps immémorial; elles ſont faites d'une eſpece de caillou fort dur & peu caſſant, elles demandent beaucoup de préparation pour les mettre en état de ſervice: La maniere de les préparer eſt de les aiguiſer en les frottant ſur un grez, & de leur donner à force de temps & de travail, la figure à peu près de nos haches, ou d'un coin à fendre le bois. Souvent la vie d'un Sauvage n'y ſuffit pas; d'où vient qu'un pareil meuble, fût-il encore brute & imparfait, eſt un prétieux héritage pour les enfans. La pierre perfectionnée, c'eſt un autre embarras pour l'emmancher: Il faut choiſir un jeune arbre, & en faire un manche ſans le couper; on le fend par un bout, on

y insere la pierre, l'arbre croît, la serre, & l'incorpore tellement dans son tronc, qu'il est difficile & rare de l'arracher. Il se trouve encore en France dans les cabinets des Curieux des pierres semblables qu'on nomme *Ceraunia sou*, Pierres de foudre, qui ont été trouvées dans le Royaume, en des endroits dont les pierres ordinaires sont d'une nature toute differente. Ces pierres sont encore une preuve que les premiers habitans des Gaules en faisoient un usage semblable à celui qu'en font aujourd'hui les Ameriquains, qui n'ayant point ou presque point de commerce avec les Européans, sont obligés de s'en tenir à leurs anciennes pratiques. Les Sauvages ont aussi des especes de coûteaux de même matiere que leurs haches, qui ne doivent pas être differens de ceux dont se servoient les Juifs pour leur Circoncision, & de ceux qui étoient en usage chez les Gentils pour les Prêtres de Cybéle.

On doit remarquer par rapport à ces transports de Villages des Sauvages, & à la nécessité où ils se trouvoient de changer souvent de terrain, que cette nécessité ayant été égale dans les premiers temps, & peut-être encore plus grande, eu égard à la disette, & au peu d'industrie de la plûpart des Nations, on en doit conclure, que les Villes des premiers Peuples étoient aussi ambulantes que ces Peuples mêmes. Et que celles qui dans la suite ont été fixes quand on a bâti d'une maniere plus solide; & que l'art a suppléé au besoin des hommes,

n'ont pas toutes été les premieres du même nom, ni des mêmes Peuples qui les ont fondées. Ce principe peut ſervir à éclaircir les doutes qui peuvent naitre dans la comparaiſon de la Géographie nouvelle avec l'ancienne.

De la vigne & du vin.

La vigne vient par tout en Amerique ; mais les Sauvages ne la cultivent nulle part, & ignorent le ſecret d'en faire du vin. Ils ſont tous naturellement de ſi grands yvrognes, qu'on peut bien juger ſans leur faire tort, que ce n'eſt pas leur faute. Il faut donc que ce ſoit celle du terroir, ou de cette vigne même, qui ne produit preſque par tout que des lambrûches. En Canada le grain en eſt fort petit, & fort acide dans ſa plus grande maturité. Dans les Païs un peu plus chauds, il eſt un peu plus gros, & a plus de douceur. Les Europeans ont tenté en divers endroits d'affranchir cette vigne ſauvage, mais je ne ſache pas qu'ils y ayent réuſſi juſqu'à preſent. Le plan apporté d'Europe a dégeneré au Breſil, dans la Nouvelle France, & dans la Nouvelle Eſpagne, excepté au Perou, & au Chili, où il a parfaitement bien fait. Il n'eſt pas croyable que dans un Païs auſſi vaſte que l'eſt l'Amerique, il ne ſe trouvât pas ailleurs quelque terrroir qui fût propre à la culture de la vigne, ſur tout dans les Climats qui répondent à ceux de l'Europe, où ſe cueïllent de ſi excellens vins de toutes ſortes. Il faut donc qu'il y ait quelque raiſon, autre

tre que celle du terroir, laquelle ait empêché qu'on n'y ait eu le succès qu'on s'en étoit pû promettre. On m'a assuré que nos Missionnaires vers les Ilinois, avoient tenté de faire du vin des raisins du païs; qu'ils s'en étoient même servis pour dire la Messe; je croirois en effet que ces païs-là y seroient des plus propres; mais l'épreuve qu'on en a faite, ne me paroît pas suffisante, pour porter sur cela un jugement assuré.

L'antiquité du vin & son origine sont assés connuës par la sainte Ecriture; mais, comme je l'ai déja dit, le plus grand nombre des Nations n'en avoit pas l'usage. La plûpart des peuples se contentoient de l'eau pure. D'autres suppleoient au défaut du vin, & faisoient des boissons enyvrantes, avec diverses sortes de grains & de fruits, ausquelles on donnoit aussi le nom de vin, comme à celle qui étoit faite du fruit de la vigne. C'est ainsi qu'ils faisoient, & qu'on fait encore du vin de Palmiste. Les Egyptiens en faisoient avec le Lotos, c'est aussi à eux qu'on doit l'invention de la Biere.

Les peuples de l'Amerique Meridionale & les Mexiquains ont aussi le secret, & un usage de temps immemorial de faire des boissons fortes & enyvrantes, avec les mêmes racines, les mêmes grains, & les mêmes fruits, qui servent à leur nourriture commune. Il y en a de plusieurs especes, qui ont aussi des noms differens; noms qu'el- Boissons enyvrantes.

les ont tiré des diverſes matieres, qui en font le fonds, & de la maniere differente dont on les compoſe.

La Chica.

La plus commune de ces boiſſons, eſt celle qu'on nomme *Caouin* au Breſil; *Chica* chez les Indiens de la domination d'Eſpagne; & *Ouicou* aux Iſles Antilles, & dans pluſieurs endroits de la grande terre. La matiere de celle-cy eſt la racine de Manioc, ou le Maïs. On coupe la racine de Manioc, bien ratiſſée, par quartiers, comme on uſe en Europe pour les navets, qu'on met au pot: on fait boüillir toutes ces racines ainſi taillées par rouelles dans de grands vaiſſeaux de terre, juſqu'à ce qu'elles ſoient molles & tendres; alors les femmes, que cette fonction concerne uniquement, s'accroupiſſant en rond autour de ces grands vaiſſeaux, prennent de ces racines ainſi amollies, les mâchent, & les tordent dans la bouche ſans rien avaler, & rejettent enſuite ces morceaux mâchés dans d'autres vaiſſeaux de terre, ou elles font boüillir derechef toutes ces racines enſemble, remuant continuellement avec de grandes ſpatules toute cette matiere, juſqu'à ce que le tout ſoit cuit. Après quoi, ſans la couler, & ſans la paſſer, elles l'ôtent pour la ſeconde fois de deſſus le feu, & la verſent dans d'autres grands vaiſſeaux de terre, ſemblables à ceux dont on ſe ſert en pluſieurs de nos Provinces pour faire la leſſive, excepté qu'ils ſont un peu

plus allongés & plus étroits par le goulet. On appelle ces vaiſſeaux en langage du païs du nom de *Canari*; nom generique pour ſignifier toutes ſortes de vaſes de terre, de quelque grandeur qu'ils ſoient. Ceux-cy contiennent juſques à ſoixante & quatre-vingts pots. Toute la liqueur y ayant été vuidée, on la laiſſe fermenter à découvert, pendant quelque temps, après quoy on la couvre juſqu'à ce qu'on veüille la boire, & alors on la coule par un *Hibichet*, ou crible du païs.

Les femmes mâchent le Maïs boüilli pour en faire de la boiſſon, de la même maniere qu'elles en uſent à l'égard de l'*Ouicou*, fait des racines de Manioc. Thevet a obſervé, que pour faire ces liqueurs il y avoit une ſuperſtition parmi ces peuples, laquelle ne permettoit qu'à celles qui étoient vierges de s'en mêler; & que ſi par hazard les femmes mariées y étoient appellées, elles devoient s'y être preparées en vivant pendant quelque temps dans la continence, & ſeparées de leurs maris. Le ſieur de Leri ſe mocque de cette obſervation & la contredit; mais, comme il avoüe que les hommes n'oſeroient abſolument y toucher, & qu'ils diſent que la liqueur ne vaudroit rien s'ils la faiſoient eux-mêmes; & que d'autre part cette boiſſon eſt le plus ſouvent deſtinée pour ce qu'on appelle *faire un vin*; c'eſt-à-dire, pour ces aſſemblées generales, que j'ay dit être marquées par un motif de Religion ancienne, on pourroit dire que Thevet a eu raiſon en

Thevet Coſmog. Univ. Liv. 21. ch. 16. F. 196.

Jean de Lery, hiſt. de l'Amerique. c. 9.

parlant pour ces occaſions où la Religion a quelque part, & que communément, on n'y regarde pas de ſi près, quand il ne s'agit pas de ces ſortes d'aſſemblées; mais ſeulement d'avoir dequoy boire pour l'uſage ordinaire, auquel cas le ſieur de Leri n'auroit auſſi point de tort.

La ſalive de ces femmes eſt un ferment qui donne à ces liqueurs une grande force. Il ne faut pas les voir faire, non plus que nos cuiſiniers lors qu'ils preparent leurs ſauces & leurs ragouts; mais le feu corrige tout : & après la fermentation, ces ſortes de boiſſons ſont aſſés agreables. Elles ſont d'ordinaire aſſés épaiſſes, & c'eſt ſans doute pour cela qu'ils ne mangent point dans leurs feſtins à boire, y ayant en même-temps dequoy boire & dequoy manger. Elles cauſent auſſi une yvreſſe très-incommode, comme nos meilleurs vins. Je croirois neanmoins par rapport à ceux qui ſeroient accoutumés également au vin & à ces boiſſons, qu'on ſeroit yvre d'une moindre quantité de vin, que de ces autres liqueurs; ce qui montreroit qu'en effet, elles n'ont pas en ſoy une ſi grande force.

Le Maby.

Le Maby eſt une autre ſorte de boiſſon ordinaire; mais moins commune, elle eſt compoſée de patates pures, qu'on fait cuire dans une chaudiere. Les Sauvageſſes mâchent auſſi les patates cuites, & les recrachent dans un *Coüi*, c'eſt-à-dire la moitié d'une calebaſſe, ou cela s'étant aigri

il se fait une sorte de levain dont elles prennent gros comme un œuf, qu'elles font dissoudre dans une bonne chopine d'eau, & cela fait sur le champ une boisson violente, qu'on peut faire passer pour d'exellent vin blanc, rouge, ou clairet, selon la couleur de la patate. Elles ne font neanmoins cette sorte de levain que pour les cas de necessité, ou il faut une boisson qui soit prête sur le champ, car la maniere ordinaire de faire le Maby, c'est de verser de l'eau sur les patates, & de les laisser boüillir comme le vin nouveau. Les Europeans qui n'aiment point la malpropreté de ces racines mâchées, se contentent d'égruger deux ou trois patates cuites, qui causent une fermentation presque subite, aprés que la liqueur a été quelque temps dans les vaisseaux.

Le Palinot.

Le Palinot est une boisson composée de patate & de cassave brûlée. Les Sauvagesses rompent la cassave & la mettent dans les vaisseaux, tandis qu'elle est encore toute chaude, & y ajoutent des racines de patates cruës, & coupées par morceaux. Elles font aussi des liqueurs avec des Bananes, des Ananas, & d'autres sortes de fruits. Mais ces boissons n'étant pas si saines que les premieres, ne sont pas d'un aussi grand usage. Les Negres en Amerique font du vin de Palmiste, & les blancs du vin de cannes qu'on dit être fort delicieux.

La commodité de toutes ces liqueurs, c'est

qu'elles ſe font en peu de temps : que la fermentation en eſt bien-tôt faite : & la boiſſon bien-tôt dans ſa boite ; mais auſſi il faût bien-tôt les boire ; car en peu de temps elles s'aigriſſent. Un ſujet de conſolation, & le remede à cet inconvenient, c'eſt qu'on ne manque gueres de matiere pour en faire de nouvelles.

r Hornius de Orig. Gen. Americ. Lib. 3. cap. 18.

Hornius parlant de cette boiſſon appellée *Chica*, dit qu'elle eſt commune aux Ameriquains, aux Tartares, & aux Scythes : trompé enſuite par la reſſemblance des termes, il confond la *Chica* avec le *Cia* des Chinois, des Japonois, des Perſans, & des Turcs. Le *Cia* ou *Chia* des Chinois, des Japonois, & des Tartares, c'eſt le Thé. La boiſſon des Turcs & des Perſans, c'eſt le caffé, or ni l'un ni l'autre n'a de rapport avec les boiſſons enyvrantes faites avec le Maïs.

Outre ces liqueurs, il y en a encore de trois ſortes, de qualités, & d'eſpeces toutes differentes des premieres, & entre-elles. Ces liqueurs ſont le Chocolat, l'herbe du Paraguay, & la Caſſine.

Le Chocolat.

Le Chocolat eſt un préſent que le Mexique a fait à l'Europe, où il eſt aujourd'huy ſi commun, ſur-tout en Eſpagne, & en Italie ; qu'il ſemble que ceux qui y ſont accoutumez, particulierement les vieillards, ne ſçauroient vivre ſans cette prétieuſe liqueur. Il n'étoit pas moins commun ni moins neceſſaire chez les Mexiquains, ainſi qu'on peut le conjecturer de ce que le Cacao, qui

en fait le fonds, y tenoit lieu de monnoye, & servoit dans le commerce à avoir toutes les choses necessaires à l'usage de la vie, ainsi que les metaux parmy nous. Les Mexiquains varioient extremement cette boisson, par le mêlange de plusieurs autres ingrediens, dont ils faisoient differentes compositions, qui en changoient la qualité & le goût, selon la varieté des divers mêlanges & des differentes preparations. Les Espagnols en ont fait une liqueur fort agreable, en ajoutant au cacao, la vanille, la canelle, & le sucre, de la maniere dont on le prepare aujourd'huy communément en Europe. Le cacao qui, comme j'ay dit, en fait le fonds, & en est comme la baze, est un fruit de la figure d'un melon ou d'un concombre, rayé, cannelé & roux, plein de plusieurs noix plus petites qu'une amande. Ce sont ces noix qu'on met en usage; elles sont d'un temperament froid & humide, & d'une saveur moyenne entre le doux & l'amer. L'arbre qui les porte, est semblable à l'oranger; il a les feüilles de même, mais un peu plus grandes: au sommet il a une espece de couronne. Cet arbre est fort foible, & fort tendre, de sorte qu'il a besoin d'un autre arbre, que les Espagnols nomment, *La Madre del Cacao*; & qui semble n'être fait que pour luy servir d'ombre. On distingue des Cacaoyers de quatre ou cinq especes.

Comme je n'ai vû l'herbe du Paraguay que seche, hachée comme de la paille, & presque ré- L'herbe du Paraguay.

duite en poussiere, je ne sçaurois dire aussi quelle plante c'est. Il y en a deux especes, on nomme l'une *Hierva de Palos* & l'autre *Hierva de Camini*, laquelle est beaucoup meilleure, & plus rare que la premiere : on leur donne aussi le nom d'herbe de S. Thomas ou de S. Barthelemy, en consequence de l'idée que se sont formée les Espagnols, que l'un de ces Apôtres avoit passé dans ces quartiers de l'Amerique, où il avoit rendu cette herbe salutaire, de venimeuse qu'elle étoit, ainsi que porte leur tradition. Il y a apparence que c'est des naturels du païs que les Espagnols ont appris a en faire usage. Ils en font une si grande consommation à la riviere d'Argent, au Chili, & au Perou, que si l'on en croit M. Frezier, il en sort tous les ans du Paraguay pour le seul Perou, 50000. arobes, c'est-à-dire, 1250000. pesant de l'une & de l'autre herbe, dont il n'y a cependant que le tiers de celle qu'on appelle de *Camini*, & 25000. arobes pour le Chili, qui font la moitié de ce qui en est porté dans le Perou.

Frezier, Voïage de la Mer du Sud. p. 229.

La maniere d'en user, est de la faire infuser à peu près comme le Thé. On met l'herbe dans une coupe faite d'une nacre, d'un coco, ou d'une calebasse armée d'argent, & on y ajoute du sucre. On verse ensuite l'eau chaude sur l'un & sur l'autre, & sans leur donner le temps de prendre une teinture trop forte, on attire l'eau avec un chalumeau d'argent, au bout duquel est une petite ampoulle percée en plusieurs endroits, laquelle

quelle ſert à ſéparer l'herbe d'avec l'eau où elle ſurnage ; de ſorte qu'on ne ſucce que l'eau toute ſeule. Quelques-uns au lieu de chalumeau pratiquent au fond de la taſſe une ſéparation d'argent percée de pluſieurs petits trous, qui fait le même effet.

La Caſſine eſt une boiſſon particuliere aux Peuples de la Floride, les Auteurs anciens & modernes en ont parlé ; mais je n'en ſçache aucun qui nous ait fait connoître ſa compoſition au juſte ; & il ſe trouve entr'eux une eſpece d'embarras, ou même de contradiction, qu'il n'eſt pas facile d'éclaircir. Thevet nous la repreſente comme une liqueur faite de l'infuſion d'une herbe qui a la figure d'une laituë. Le ſieur le Moyne de Mourgues en parle comme d'une boiſſon de pluſieurs herbes. Le Proteſtant qui a imprimé ſous le nom Eſpagnol de François Correal, ne nous en donne aucune notion. De Laet nous laiſſe croire que c'eſt la décoction des feüilles d'un arbre ; & ſi j'en crois ce que m'en a dit un Auteur grave, qui a fait le voyage du Miſſiſſipi ces dernieres années, la Caſſine n'eſt autre choſe que la teinture des feüilles de l'Apalachine, laquelle eſt un petit arbuſte aſſez ſemblable au Myrte, & qu'on connoît aujourd'hui en France, où on l'a apportée de la Louiſiane depuis les derniers établiſſemens qu'on a fait en ces Païs-là.

La Caſſine.

Thevet, Coſtu. univ. liv. 23. ch. 1. F. 1004.

Fr. Correal, voyage aux Indes Occid. ch. 2. 1. Part.

De Laet, & le ſieur de Mourgues, parlent de la

Caſſine plus au long que les autres qui en ont traité. Mais ils en parlent d'une maniere fort differente. Ce qu'ils en diſent mérite d'être raporté ici : on pourroit peut-être accorder ces Auteurs en diſant, que l'un ne s'eſt attaché qu'à une cérémonie de Religion, où la Caſſine leur ſert à tirer leurs augures, & à choiſir leurs Guerriers, pour les expeditions qu'ils veulent entreprendre, & que l'autre ne s'eſt propoſé que l'uſage ordinaire que ces Peuples en font. On en jugera par leur Relation.

Joan. de Laet, Indiæ Occid. lib. 4. cap. 15.

» La Caſſine, dit de Laet, eſt un arbre qui ne » porte point de fruit, & des feüilles duquel les » Sauvages font un breuvage, qui a une vertu ſin» guliere pour provoquer les urines. Il eſt en telle » eſtime parmi les Eſpagnols, & parmi les Sau» vages, qu'à peine y en a-t-il aucun qui n'en » boive matin & ſoir, & même avec plus d'ex» cès qu'on ne fait le Chocolat dans la Nouvelle » Eſpagne. Pour le faire, ils prennent une cer» taine quantité de feüilles, qu'ils mettent à ſec » dans un pot de terre, où ils les font riſſoler avec » un tiſon préparé pour cet effet, & qu'ils re» muent de l'autre main ſi long temps que leur » couleur verte ſoit changée en rouge. Ils y ver» ſent enſuite de l'eau peu à peu juſqu'à ce que » le vaiſſeau ſoit preſque plein : alors ils vuident » la ſeule liqueur, qui reſſemble pour la couleur » au vin clairet, & rend une écume ſemblable » à celle du Chocolat, quand on y mêle *l'Atho-*

le. * Les Eſpagnols, & les Sauvages boivent cette « liqueur dans de grands coquillages de mer; ils la « prennent auſſi chaude qu'ils la peuvent ſouffrir, « & en ſi grande quantité qu'ils en peuvent porter; « ils croiroient même mourir s'ils avoient paſſé « un ſeul jour ſans en boire. Une heure & demie « après en avoir bû, ils lâchent une quantité in- « croyable d'urine preſque continuellement pen- « dant l'eſpace d'une heure; auſſi s'en trouve-t-il « peu qui ſoient ſujets aux affections des reins & « de la veſſie. Les Sauvages ſe ſubſtantent auſſi « de cette potion, & quand ils veulent ſe purger, « ils y mêlent de l'eau de mer, & par ce moyen « ils purgent violemment les mauvaiſes humeurs « par haut & par bas. Il arrive même que s'ils en « mêlent avec excès, quelques-uns en meurent. «

A certain temps marqué de l'année, dit le « ſieur de Mourgues, les Peuples de la Floride « tiennent un Conſeil général, où ils s'aſſemblent « tous les matins. Ce Conſeil ſe forme dans la « Place publique où ſont préparés des bancs ran- « gés en demi cercle, ſur leſquels tout le monde « s'aſſeoit autour du Chef, qui eſt ſeul aſſis au « milieu ſur une eſpece de trône fait de neuf pie- « ces de bois arrondies, plus élevé & plus avancé « que celui de ſes Senateurs. Le Chef ſe place le « premier; tous les autres, par ordre, à commen- «

Le Moyne de Mourgues. loc. cit.

* L'Athole eſt une boiſſon faite de grains de Maïs, dont les Mexiquains faiſoient un grand uſage, & ſe ſervoient au lieu de ptiſane; ils la mêloient avec leur Chocolat.

» cet par le plus ancien des vieillards, viennent
» le saluer, élevant leurs mains sur leurs têtes, &
» chantant une chanson à laquelle tout le chœur
» répond par des hé, hé. Chacun ayant rendu le
» salut en cette maniere, & s'étant assis, le Chef
» expose à son Conseil le sujet qui les assemble,
» & consulte tour à tour les *Jaouas*, qui sont les
» Prêtres ou Devins, & les Anciens, & il leur de-
» mande à chacun leur avis; car ils ne prennent
» aucune résolution qu'ils n'en ayent auparavant
» déliberé long-temps ensemble. Cependant les
» femmes par ordre du Chef préparent la Cassine;
» c'est ainsi qu'ils nomment une boisson compo-
» sée de certaines herbes dont ces femmes ont soin
» d'exprimer le jus après qu'elles les ont fait in-
» fuser & boüillir. Avant que de la boire, un
» homme choisi pour cet emploi se léve de sa place,
» & se tenant au milieu de l'Assemblée en pre-
» sence du Chef, fait un discours pour souhaiter
» que cette boisson soit utile à ceux qui en
» doivent goûter, & qu'elle leur inspire un es-
» prit de force: Prenant ensuite de la main des
» femmes une grande coupe pleine de cette bois-
» son toute chaude, il la presente au Chef, avec
» beaucoup de cérémonie. Le Chef l'ayant bûë,
» il en offre à chaque particulier une pareille dose,
» dans la même coupe. Ces Peuples font une si
» grande estime de cette liqueur, qu'il n'y a que
» les Guerriers, & ceux qui se sont déja signalés
» par quelques exploits qui soient jugés dignes

d'en boire. Elle a cette proprieté, qu'aussi-tôt « après qu'on en a bû, elle excite une abondante « sueur. S'il s'en trouve quelqu'un dans l'Assem- « blée dont l'estomac ne puisse la soûtenir, & qui « soit obligé de la rejetter, on le regarde comme « inutile, & comme incapable de faire la Cam- « pagne, où il leur faut souvent jeûner des trois « & quatre jours de suite. Après l'avoir bûë, ils « peuvent être vingt-quatre heures entieres sans « ressentir la moindre atteinte de la faim ou de « la soif. C'est pour cela que dans leurs expedi- « tions, les Hermaphrodites ; (c'est-à-dire, ces hommes habillés en femmes dont nous avons déja parlé) ne portent presque point d'autres « provisions que des calebasses pleines de cette « décoction ou de cette herbe, qui a la vertu de « les nourrir & de les fortifier ; mais qui n'enyvre « point & ne porte pas à la tête, ainsi que nous « l'avons connu par experience lorsque nous leur « avons vû faire de ces sortes de fêtes. «

Les Floridiens faisoient des boissons enyvrantes avec le fruit des Palmes ; mais le plus grand nombre des Peuples de l'Amerique Septentrionale, sur tout ceux de la Nouvelle France, & du Nord, n'avoient point d'autre boisson que de l'eau pure ; aussi ne beuvoient-ils que par pure nécessité, & très-rarement, d'autant mieux qu'ils ont à boire & à manger dans leur Sagamité, laquelle est toûjours fort claire & fort liquide. Et plût à Dieu, que les Europeans ne leur eussent jamais

fait connoître ces malheureuses boissons, qui ne servent qu'à les détruire, & qui sont aussi funestes à leurs avantages temporels & au bien des Colonies, qu'à l'établissement de la Religion, & au salut des uns & des autres.

De quelques autres Plantes de l'Amerique.

Les autres Plantes le plus universellement cultivées dans les Indes Occidentales après le Maïs, le Manioc, les Patates, & celles qui servent à la nourriture, sont la célébre Plante du Tabac, & les Cannes de sucre qui font aujourd'hui une partie des grandes richesses des Colonies Européanes établies en ces quartiers du nouveau Monde. Mais comme ces Plantes sont très-connuës depuis assez long-temps, & que je n'examine ici proprement que les mœurs des Sauvages, & les choses qui y ont rapport, en les comparant avec celles des premiers Peuples de l'Antiquité; je n'examinerai aussi ces deux Plantes que pour voir les connoissances que les Anciens nous en ont laissé.

Le Tabac.

Quoique le Tabac fût en usage dans une grande partie de la grande Asie, dans les Indes Orientales, & dans l'Amerique presque toute entiere, d'où il semble qu'on devroit pouvoir tirer assez de lumiere pour remonter à son origine, néanmoins il nous faut deviner pour en trouver des traces chez les Anciens; & bien loin que les témoignages des Auteurs que nous pouvons citer, soient assez clairs pour former une évidence, ils

peuvent fournir des difficultés à ceux qui aiment à disputer.

Il est certain en premier lieu, que quand bien même les Anciens auroient connu cette Plante, nous ne la connoissons aujourd'hui sous aucun des noms qui se trouvent dans les anciens Botanistes, & quand il s'en trouveroit quelqu'un dans Theophraste, & dans les autres, dont la description lui conviendroit, nous ne pouvons en faire l'application que par des conjectures, qui seroient toûjours assez incertaines & hazardées. En second lieu, il paroît aussi assez sûr que supposé que les Barbares, qui ont occupé les premiers la Gréce, en ayent fait usage, ceux qui leur ont succedé n'en ont pas herité, ou l'ont laissé perdre, aussi-bien que les Latins, & les autres Peuples de l'Europe.

Pline à la verité nous en dit assez pour ne pas nous laisser ignorer que la Pipe & l'art de fumer n'étoient pas inconnus de son temps, & qu'on en usoit dans la Médecine en certaines occasions. Il nous indique lui-même dans un remede contre la mélancholie par ces paroles, lesquelles sont décisives : « *Fimi quoque aridi, sed pabulo viridi pasto bove, fumum arundine haustum prodesse tradunt.* » On dit que la fumée de la « fiante séche d'un bœuf qui a été mis au verd, « attirée par la bouche avec un tuyau de roseau, « fait grand bien. « Mais dans ce passage il n'est pas question de la plante du Tabac, ni des au-

Plin. lib. 28. cap. 17.

tres herbes, que les Ameriquains fument en guise de Tabac, ou qu'ils mêlent avec le Tabac. Il n'est pas question non plus d'un usage aussi general que l'est celui du Tabac, lequel quoique regardé comme un remede, peut-être consideré aussi comme un amusement & une fantaisie.

Les Auteurs donc, sur le témoignage de qui nous pouvons nous fonder, ne peuvent en avoir parlé que comme d'un usage des Peuples éloignés d'eux, pour le temps ou pour les lieux, & dont ils ne connoissoient les mœurs qu'imparfaitement, comme faisoient ceux qui donnoient des Relations de l'Amerique, où ils n'avoient jamais été, sur le récit des premiers venus de ces Païs nouvellement découverts. Tels sont les passages que je vais citer. Ils ne laissent pas néanmoins d'être assez forts, & d'établir une preuve, laquelle paroîtra suffisante à quiconque voudra les approfondir.

Maxim. Tyrius, Serm. 11.

Le premier est de Maxime de Tyr. » Il y a un » Peuple de Scythes, dit-il, & je crois qu'il n'y » en a qu'un, qui, quoiqu'ils ne boivent que de » l'eau, cependant lorsqu'ils veulent se donner » le plaisir de l'yvresse, ils allument un petit » bucher, dans lequel ayant jetté des herbes odo» riferantes, ils font un cercle tout autour, & » chacun attirant à soi la fumée, comme s'ils la » buvoient dans des coupes, ils s'enyvrent aussi» bien que s'ils avoient bû du vin. C'est pourquoi » ils dansent, ils chantent & sautent comme des gens yvres.

Cette

Cette façon de s'exprimer, *comme s'ils la buvoient dans des coupes*, semble signifier un équivalent, & represente assez bien une Pipe, d'où on attire à soi la fumée & le suc du Tabac, comme on tire la liqueur d'une tasse en buvant. Il n'est personne qui ne sçache la maniere dont les Orientaux fument encore aujourd'hui, mettant sur une table une espece de réchaud, ou de cassolette, laquelle sert comme de Pipe commune, où tous ceux qui sont assis autour, fument ensemble par le moyen de plusieurs tuyaux qui y aboutissent, & dont chacun prend le sien.

Herodote rend à peu près le même témoignage des Massagetes qui habitoient au-delà de l'Araxe. « Ils ont trouvé des arbres, dit-il, qui portent un « fruit de telle nature, qu'en le jettant dans un feu « qu'ils allument, & qu'ils environnent par trou- « pes, ils s'enyvrent par son odeur, comme les « Grecs par le vin ; & qu'à mesure qu'ils y en jet- « tent, ils s'enyvrent de plus en plus, jusqu'à ce « qu'enfin ils se lévent pour chanter & danser « ensemble. «

Herodot. lib. 1. n. 211.

Ce qu'Herodote & Maxime de Tyr disent des Peuples de Scythie, Pomponius Mela, & Solin, le disent aussi des Peuples de la Thrace.

Quelques Peuples de Thrace, dit Pomponius « Mela, ne connoissent point l'usage du vin. Néan- « moins quand ils font festin, dès qu'ils ont jetté « quelques semences dans les feux, autour des- « quels ils sont assis, cette odeur leur cause une «

Pomp. Mela, lib. 2. cap. 2. de Thracia.

» joye qui approche de celle de l'yvresse.

Solin, cap. 15. de Thracum moribus.

» Dans leurs festins, dit Solin, ils s'asseoient » autour des feux, hommes & femmes, & y ayant » jetté les semences de certaines herbes, dès qu'ils » les ont senties, ils se font un plaisir d'imiter les » yvrognes ; leurs sens en étant effectivement » blessés, comme il arrive à ceux qui ont pris » trop de vin.

Strabo. lib. 15. p. 494.

Strabon, dans la description qu'il fait des mœurs des Indiens, a voulu peut-être nous indiquer le Tabac, en disant, que chacun porte toûjours avec soi une poche pleine d'herbes médicinales. Chaque Sauvage a toûjours avec soi son *sac à Petun*, dans lequel il porte son Calumet ou Pipe, du Tabac, & dequoi allumer du feu. Il m'est aussi venu en pensée, que l'usage de fumer continuellement pourroit avoir donné lieu à la Fable, qui se débitoit parmi les Anciens, qu'il y avoit un Peuple de l'Inde lequel n'avoit point de bouche, mais seulement deux soupiraux par où il se nourrissoit de l'odeur, ou de la fumée des fruits, & des fleurs.

Strab. lib. 15. p. 489.

On ne doit pas être surpris que les Anciens, dans les notices qu'ils nous donnent des choses qu'ils ne sçavoient que sur le rapport d'autrui, & qui étoient fort éloignées d'eux, ayent toûjours mêlé dans les descriptions des choses les plus simples, des circonstances capables de les déguiser ; puisque de nos jours, s'il faut ainsi parler, ceux qui ont écrit au sujet de cette même

plante dont il eſt ici queſtion, & qui en parlent comme témoins oculaires, n'ont pourtant pas laiſſé de nous dépaïſer, & de nous en faire des narrations ſelon leurs idées particulieres, dont nous voyons manifeſtement la fauſſeté.

Le Pere de Brebeuf, qui a vêcu long-temps parmi les Sauvages, & qui a enfin conſommé ſon ſacrifice dans les feux des Iroquois, dit qu'ils paſſent quelquefois les trente jours à jeûner, *ne mangeant autre choſe que du Petun*. Le Pere Biard ne nous aſſure-t-il pas auſſi, *qu'ils uſent de Petun, & qu'ils en boivent la fumee, de la façon commune en France*. Ne jugeroit-on pas ſur ces expreſſions, qu'ils avallent en effet cette fumée, & qu'ils mangent le Tabac comme les autres choſes comeſtibles ? Et eſt-il perſonne qui voulût manger du Tabac ? Eſt-il aucun fumeur qui ne s'expoſât à vomir s'il en avalloit ſeulement quelques gorgées de fumée ?

Relation de Canada de l'an 1636. 2. Partie. ch. 5.

Relat. de la Nouv. France, par le P. Biard. ch. 7.

Le Pere du Creux dans ſon hiſtoire du Canada, eſt tombé dans la même penſée que les Anciens, & s'eſt perſuadé que les Sauvages ne fumoient que pour avoir le plaiſir de s'enyvrer. » Ils ne marchent jamais, dit-il, ſans porter avec eux « un tuyau aſſez long, par lequel ils attirent cette « ſorte de fumée preſque juſques à l'yvreſſe ; car « avec cela ils ébranlent tous les fibres de leur « cerveau, & s'enyvrent enfin comme s'ils avoient « bû du vin avec excès. «

Creuxius, hiſt. Canad. lib. 1. p. 76.

Benze, & pluſieurs autres Auteurs après lui, ont donné dans la même idée. Tous déclament

Benz. lib. 1. cap. 26.

contre le Tabac avec force, & le regardent comme *une peste & un poison sorti de l'enfer.* Ces Auteurs ont été trompés sans doute, aussi bien que les Anciens par l'effet que produit le Tabac sur les personnes, qui ne sçavent pas fumer, & qui ne sont pas accoutumées à son odeur; car elle étourdit effectivement, elle fait mal au cœur jusqu'à s'en trouver mal & à vomir; mais le Tabac ne cause pas les mêmes symptomes à ceux qui en ont un grand usage, ainsi que les Ameriquains, lesquels en fumant n'ont certainement pas l'intention de s'enyvrer. Ils peuvent encore avoir été séduits les uns & les autres, en ce que n'ayant pas pénétré l'esprit de Religion renfermé dans cet usage du Tabac, ils ont pris pour une yvresse réelle & veritable, une yvresse affectée, ou bien un air & des convulsions extatiques, lesquelles suivent l'enthousiasme, & sont de l'apanage de ceux que l'esprit de Python saisit, ou qui font semblant d'en être saisis. Oviedo est encore plus blâmable que les autres Auteurs; car après avoir décrit un vrai enthousiaste dans l'usage que les Sauvages font du Tabac, après avoir dit qu'ils ont soin de cultiver cette Plante & de la faire venir dans leurs Jardins, non seulement parce qu'ils la regardent comme utile à la santé, mais encore parce qu'elle a quelque chose de sacré chez eux, oubliant dans le moment ce qu'il en a dit, & ce que les Sauvages en disoient eux-mêmes, il retombe dans la pensée des Anciens,

Oviedo, hist. de las Indias, lib. 5. cap. 2.

Il ne peut s'imaginer, dit-il, quel plaisir on peut trouver à cet usage du Tabac en fumée, si ce n'est le plaisir brutal qu'ont ceux qui aiment à boire pour boire jusques à ce qu'ils tombent yvres morts. Il fait ensuite un parallele entier de cet usage avec celui des Peuples de Thrace dont je viens de parler, & cite, non pas les Auteurs anciens dont j'ai apporté les témoignages, mais le sçavant Tostat qui en a fait mention sur celui d'Eusebe de Cesarée.

Il est certain que le Tabac est en Amerique une herbe consacrée à plusieurs exercices, & à plusieurs usages de Religion. Outre ce que j'ai déja dit de la vertu qu'ils lui attribuent pour amortir le feu de la concupiscence & les revoltes de la chair; pour éclairer l'ame, la purifier, & la rendre propre aux songes & aux visions extatiques; pour évoquer les esprits, & les forcer de communiquer avec les hommes; pour rendre ces esprits favorables aux besoins des Nations qui les servent, & pour guérir toutes les infirmités de l'ame & du corps; je crois qu'il est bon de confirmer de nouveau tout ce que j'en ai avancé par les témoignages d'Auteurs irréprochables, qu'on puisse opposer à ceux qui n'ont rien approfondi, & n'ont rien vû au-delà de ce que leurs sens leur ont presenté.

Thomas Hariot, dans sa Relation des avantages de la Virginie, parle sçavamment du Tabac. Il en donne une description exacte, & il expose

Th Hariot, de commodis incol. Virginiæ. p. 16.

fort bien la maniere dont les Sauvages en usent, & les biens qu'ils en retirent. Il ajoûte ensuite: » Que cette herbe est si estimée des Indiens, » qu'ils croyent même que leurs Dieux en re- » çoivent du plaisir quand on la leur offre. C'est » pour cela, dit-il, qu'ils font de temps en temps » des feux sacrés, où ils jettent cette herbe ha- » chée, ou reduite en poudre en guise de Victi- » me: que quand ils sont surpris de la tempête, » ils en répandent dans l'eau, & en jettent en l'air. » Ils en mettent aussi dans leurs Nasses neuves » pour être heureux à la pêche; ils observent la » même pratique lorsqu'ils ont été délivrés de » quelque danger; il en jettent en l'air à poignées, » faisant divers gestes, chantant, dansant, sau- » tant, & disant toutes sortes de choses sans or- » dre & sans suite. Voilà ce que les Anciens nous ont dit, & en même temps divers sacrifices bien marqués qu'ils n'avoient pas apperçûs.

Dans le Chapitre 5. de la Relation de ce qui s'est passé les années *1666.* & *67.* dans la Nouvelle France, il y a un extrait d'une Lettre du Pere Allouex Jesuite Missionnaire chez les Outaouacs, qui fait voir que le Tabac est aussi employé dans leurs Sacrifices. Voici ses paroles. » Un Vieillard des plus considerables de la Bour- » gade fait fonction de Prêtre; il commence par » une Harangue étudiée qu'il adresse au Soleil, » si c'est en son honneur qu'on fait le festin à » manger tout, qui est comme un holocauste; il

déclare tout haut qu'il fait ses remerciemens « à cet Astre, de ce qu'il l'a éclairé pour tuer heu- « reusement quelque bête : il le prie & l'exhorte « par ce festin à lui continuer les soins charita- « bles qu'il a de sa famille. Pendant cette invo- « cation, tous les conviés mangent jusqu'au der- « nier morceau : après quoi un homme destiné à « cela prend un pain de Petun, le rompt en deux, « & le jette dans le feu. Tout le monde crie pen- « dant que le Petun se consume, & que la fumée « monte en haut ; & avec ces clameurs se termine « tout le sacrifice. « Ce Pere pouvoit ajoûter au sacrifice le chant & les danses, qui suivent toûjours ces festins, & qui en font partie.

Le sieur de Leri, dans le détail qu'il donne d'une danse de Religion, dont j'ai déja parlé, & dont il fut lui-même le témoin, rapporte une singularité concernant le Tabac digne d'être remarquée. Je ne changerai rien à ses paroles.

Mais suivant ce que j'ai promis ci-dessus, « quand j'ai parlé de leur danses en leurs Beuve- « ries & *Caouinages*, que je dirois aussi l'autre façon « qu'ils ont de danser, afin de les mieux repre- « senter ; voici les morgues, gestes, & contenan- « ces qu'ils tenoient. Tous près à près l'un de « l'autre, sans se tenir par la main, ni sans se bou- « ger d'une place ; puis étant arrangés en rond, « courbés sur le devant, guindant un peu le corps « remuans seulement la jambe & le pied droit, « chacun ayant aussi la main dextre sur ses fesses «

Lery hist. de l'Amerique, ch. 16.

» & le bras & la main gauche pendant, chan-
» toient & dansoient de cette façon. Et au sur-
» plus parce qu'à cause de la multitude il y avoit
» trois rondeaux, y ayant au milieu d'un chacun
» trois ou quatre de ces Caraïbes, richement pa-
» rés de robbes, bonnets & bracelets, faits de
» belles plumes naturelles, naifves, & de diver-
» ses couleurs : tenant au reste en chacune de leurs
» mains un *Maraca*, c'est-à-dire, Sonnettes, faites
» d'un fruit plus gros qu'un œuf d'Autruche, dont
» j'ai parlé ailleurs; afin, disoient-ils, que l'esprit
» parlât puis après dans icelles pour les dédier à
» cet usage, ils les faisoient sonner à toute reste...
» Outre plus ces Caraïbes (ce sont les Devins dont
» il veut parler) en s'avançans & sautans en devant,
» puis reculans en arriere, ne se tenoient pas toû-
» jours en une place comme faisoient les autres :
» même j'observai qu'eux prenans souvent une
» canne de bois, longue de quatre à cinq pieds,
» au bout de laquelle il y avoit de l'herbe de *Petun*,
» dont j'ait fait mention autre part, seche & al-
» lumée; en se tournans & soufflans de toutes
» parts la fumée d'icelle sur les autres Sauvages,
» ils leur disoient : *Afin que vous surmontiez vos enne-*
» *mis, recevez tous l'esprit de force.* Et ainsi firent par
» plusieurs fois ces maîtres Caraïbes.

C'est sur tout pour les operations magiques que le Tabac est mis en œuvre par les Devins. Quand ils veulent deviner, dit Lopes de Gomara, (je cite les propres paroles du Traducteur) quand ils veulent

Lopes de Gomara, hist. univ. des Indes, l. 1. c. 27.


1
2

lent deviner & répondre à quelqu'un touchant ce qu'il demande ; ils mangent une herbe nommée *Cohoba* (c'eſt le Tabac) ou la pilent, ou « bien ils en prennent la fumée par le nez, & puis « ils ſont troublés du cerveau, & ſe repreſentent « à eux mille viſions : cette furie paſſée, & la « vertu de l'herbe appaiſée, ils recitent ce qu'ils « ont vû & entendu au conſeil des Dieux, & di- « ſent que ce ſera ce qu'il plaira à Dieu, ſans ja- « mais répondre à propos de ce, dequoy on les a « requis, ou bien ils repondront en tels termes « qu'on ne les pourra entendre par leurs paroles, « qui eſt le ſtile du pere de toutes tromperies. «

Pierre Martyr dit, qu'ils font une liqueur de cette herbe *Cohoba*, que le Cacique (qui eſt en même temps un devin) prend par le nez ; qu'auſſitôt après il entre en fureur, de maniere qu'il lui ſemble que tout eſt renverſé dans la petite Caſe qu'on luy a dreſſée pour cet effet, & que la force de cette herbe eſt telle qu'il en perd toute connoiſſance. Après l'avoir un peu digerée, il s'aſſeoit par terre la tête baiſſée, & embraſſant ſes genoux ; ayant reſté quelque temps en cette poſture, comme s'il ſe reveilloit tout à coup d'un profond ſommeil, il leve les yeux & regarde le Ciel, marmottant entre ſes dents quelques paroles, qui ne ſont point entenduës. Ceux qui l'environnent le voyant un peu revenu à luy, rendent graces à l'eſprit, & interrogent le devin ſur ce qu'il a vû. Celuy-ci comme un inſenſé

Petr. Martyr. Nov. orb. dec. 1. Lib. 9.

qu'il eſt, répond qu'il eſt vray qu'il a parlé à l'eſprit, lequel lui a promis la victoire ſur ſes ennemis, ou bien qu'il en ſera vaincu & défait, pour n'avoir pas fait quelque choſe qu'il lui avoit commandé. Il répond ainſi ſur toutes choſés, ſur l'abondance & ſur la diſette, ſur la vie & ſur la mort, ſelon que cela ſe preſente à ſon imagination échaufée..

Gonz. Oviedo Hiſt de las Indias. Lib. 5. c. 2.

C'eſt ſans doute un pareil enthouſiaſme qu'Oviedo a voulu décrire, lorſqu'il dit des Caciques de l'Iſle Eſpagnole, qu'ils recevoient la fumée du Tabac par le moïen de certains tuyaux faits comme un Y qu'ils appliquoient à leurs narines, attirant cette fumée à eux juſqu'à ce qu'ils tombaſſent par terre privés de tout ſentiment; après quoy ils étoient portés dans leur hamac par leurs femmes, à moins qu'ils n'euſſent ordonné auparavant qu'on les laiſſât en cet état juſqu'à ce que les vapeurs dont leur cerveau étoit offuſqué fuſſent entierement diſſipées.

Les mêmes Auteurs diſent, qu'ils ſe ſervoient de cette même herbe pour la gueriſon des maladies, & racontent dans le détail ce que les devins font en ces occaſions; nous aurons lieu d'en parler dans la ſuite. Nous parlerons encore du Tabac & de ſon rapport à la Religion, en parlant du calumet de paix.

Comme les Sauvages fument auſſi par plaiſir, & par habitude, quelques-uns ſe ſont perſuadés qu'ils ne faiſoient un ſi grand uſage du Tabac

qu'à cauſe de la vertu, qu'il a de les nourrir, & de les ſoûtenir pendant pluſieurs jours, ſans le ſecours d'aucune autre nourriture. Le ſieur de Lery eſt dans cette opinion, & il cite dans ſa relation des exemples ſemblables. « Car Benze aſſure, dit-il, des habitans du Perou, que quand « ils ſont en voyage, ils portent en la bouche » quelques feüilles d'une herbe appellée *Coca*, qui « leur ſert de pain de breuvage & de pitance. « Semblablement Matthiole en ſes Commentaires « ſur Dioſcorides, alleguant Theophraſte, rap- « porte que les Scythes ſe contentoient de la ſeu- « le regliſſe, dix ou douze jours ſans manger au- « tre viande ; ce qui répond au petun de nos Sau- « vages. «

Il eſt vray que le Tabac émouſſe les acides, & qu'il ôte ainſi la pointe de l'appetit ; mais je ne crois pas qu'il ait d'ailleurs une ſi grande vertu nutritive, comme eſt celle qu'on luy attribue, & qu'il fut capable de ſoûtenir les Sauvages auſſi long-temps qu'on le prétend, s'ils ne s'accoutumoient de bonne heure par de longs jeunes à ſupporter la faim.

Pluſieurs perſonnes ſages, regardent tous les effets attribués à la *Coca* dont parle le ſieur de Lery ſur le témoignage de Benze, comme une pure imagination, ou comme une pure ſuperſtition, ainſi qu'Acoſta l'avoüe lui-même. Cependant les Indiens du Perou croyent tous ces effets réels, & cet Auteur ſemble donner dans leur ſentiment

Acoſta. Hiſt. nat de Indias. Lib. 4. cap. 22.

puiſque dans la verité, dit-il, on leur voit faire pluſieurs journées de ſuite ſans aucune nourriture, & ne ſe ſoûtenant qu'avec une petite poignée de cette herbe. Elle étoit dans une ſi grande eſtime ſous les Regnes des Roys Incas, qu'il n'étoit pas permis aux gens du peuple d'en uſer ſans l'agrément du Souverain, ou des Gouverneurs revêtus de ſon autorité. Le Souverain lui-même n'avoit rien à offrir aux Dieux en ſacrifice de plus prétieux que la *Coca*, qu'il faiſoit brûler devant les Idoles, comme on a brûlé l'encens de tout temps dans les Temples du vray Dieu, & des fauſſes Divinités de toutes les Religions de l'ancien monde.

La Coca. La *Coca* eſt la feüille d'un Arbre de la hauteur de quatre à cinq pieds, fort tendre & fort délicat, & qui pour cette raiſon veut être cultivé avec beaucoup de ſoin. Il n'en faut pas moins pour conſerver les feüilles après qu'on les a cueilliës. On les range à cauſe de cela même fort proprement, & avec une grande attention dans des corbeilles longues & étroites où elles ſont aſſujetties. Ces feüilles ſont un peu plus unies & moins nerveuſes que celles du poirier, d'autres les comparent à celle de l'Arboiſier ; mais elles ſont beaucoup plus minces. La maniere dont les Peruviens s'en ſervent, eſt de les mâcher mêlées avec de la cendre d'oſſemens calcinés, ou bien avec un peu de chaux, à peu près comme on en uſe dans les gran-

des Indes, pour les feüilles de Betel & les noix d'Arêke, qu'on mêle aussi avec de la chaux. Ce mêlange joint à l'apreté de la feüille de la *Coca*, fait peler la langue à ceux qui ny sont pas accoutumés: elle fait jetter une écume dégoutante, & rend ceux qui la mâchent d'une puanteur insupportable. Elle sert de monnoye dans le pays, & il s'en faisoit autrefois un si grand débit, que ce que nous avons dit du Cacao & de l'herbe du Paragay, est beaucoup au dessous de ce qu'on en raconte. Du seul Potosi on en tiroit toutes les années plus de cent mille corbeilles. Elle n'est plus d'un si grand usage parmi les Indiens sujets des Espagnols, parce que l'Inquisition ayant découvert qu'ils s'en servoient pour toutes sortes de superstitions l'a défendüe sous de très-rigoureuses peines dans tout le Nord du Perou, & ne l'a permise que dans le Sud, en faveur de ceux qui travaillent aux mines, lesquels ne peuvent s'en passer. M. Frezier semble croire, que cette herbe n'est point nutritive, qu'elle ne fait qu'ôter l'appetit, & qu'elle ne sert proprement aux Indiens, que comme le Tabac à ceux qui sont accoutumés à le mâcher sans l'avaller.

Frezier voïage de la Mer du Sud. p. 246.

Il n'en est pas de même du Gin-seng, dont il est probable que Theophraste a voulu parler, & dont les Tartares, qui sont de veritables Scythes, font un si grand usage. Il a veritablement la vertu de soûtenir, de fortifier, & de rappeller les forces épuisées. Il a aussi un petit goût de reglisse,

Theoph. hist Plant. Lib. 9. cap. 13.

ainſi que je l'ai dit dans l'écrit que j'ay composé au ſujet de celui que j'ay découvert en Canada, & qu'il eſt facile de s'en aſſurer par l'eſſay de la Plante même. Theophraſte ne donne point d'autre nom à la Plante, dont il parle, & à laquelle il attribue une ſi grande vertu, que celuy de *Scythica*.

Les Ameriquains ne prennent point le Tabac en poudre, ni en machicatoire, au moins ceux que j'ay vûs. Ils n'en uſent qu'en fumée, encore tous n'ont-ils point de Calumet ou de pipe. Les Breſiliens, les Caraïbes, & la plûpart des Sauvages Meridionaux, font une eſpece de pipe d'une grande feüille d'arbre pliée en cornet d'épice, ils la rempliſſent de Tabac, mettent le feu par un bout, & attirent la fumée par l'autre. Il eſt auſſi à remarquer que le plus grand nombre des femmes ne ſçait ce que c'eſt que de fumer.

Du Sucre.

Plinius, Lib. 12. cap. 8.

La connoiſſance du ſucre eſt mieux marquée dans les Auteurs anciens que celle du Tabac. Pline eſt le premier neanmoins qui s'eſt ſervi du terme de *Saccharum*, qu'on trouve enſuite dans Gallien, dans Dioſcoride, & dans d'autres Auteurs qui ſont tous plus recens que lui. Il en parle auſſi comme d'une choſe étrangere à l'Europe, * & qu'on n'avoit que par le commerce, qui ſe fai-

* *Plinius Lib 12. cap. 8.* Saccharon & Arabia fert, ſed laudatius India : eſt autem mel in arundinibus collectum, gummium modo candidum, dentibus fragile, ampliſſimum nucis avellanæ magnitudine, ad medicinæ tantûm uſum.

ſoit en Arabie & aux Indes, d'où on l'apportoit. C'eſt ce que le paſſage de Pline explique, & déclare fort preciſément. « L'Arabie porte du ſucre auſſi-bien que l'Inde; mais celui de l'Inde eſt beaucoup meilleur. «

Outre le nom de *Saccharum*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont enſuite déguiſé en ceux de *Zacharum*, *Zuccarum*, *Zachara*, *Zuccara*, *Zucra*, on lui en donnoit encore d'autres; car, premierement on lui donnoit le nom de Sel, & on l'appelloit le Sel d'Inde, pour le diſtinguer du Sel ordinaire. Le Sel d'Inde, dit Archigene cité par Paul Eginete Livre ſecond, pour ſa couleur & ſa condenſité, eſt ſemblable au Sel vulgaire, mais au goût il a toute la ſaveur du Miel. C'eſt pour cela qu'on lui donnoit auſſi le nom de Miel, & on l'appelloit Miel ſauvage, *Mel ſilveſtre*, ou Miel des Roſeaux μέλι καλάμινον, comme on le voit dans Arrien, ou *Canamella*, *Cannamella*, *Calamellus*, à *Canna*, & *Melle*. Arrian. in Periplo maris Eryth.

Quoique les Anciens ne nous laiſſent aucun doute ſur les Cannes & ſur les Roſeaux, qui ſont la matiere dont on fait le ſucre; ils ne conviennent pas ſur l'eſpece de ces Roſeaux. Solin * a cru que c'étoit du Bambou, ou de ces Cannes des Indes qui ſont d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'entre chaque nœud on peut faire un canot, Solin, cap. 65.

* *Solinus*, *cap. 65.* Quæ Paluſtria ſunt, (Indiæ loca) Arundinem creant, ita craſſam ut fiſſis internodiis, lembi vice vectitet navigantes. E radicibus ejus exprimitur humor dulcis ad Melleam ſuavitatem.

Varro apud Isid. Lib. 17. cap. 7.

ou un petit bateau fort raisonnable. Varron au contraire a mieux rencontré dans la description qu'il fait de ces Roseaux, qu'il dit être un arbre, ou une plante mediocre pour sa grandeur.

Indica, non magna nimis arbore, crescit arundo.
Illius è lentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt succo contendere Mella.

Memoire de la Californie. Lettres édifiantes, 5. Recuëil.

Il paroît d'ailleurs que le Sucre, dont les Anciens ont voulu parler, étoit fort different de celui dont on use aujourd'hui; car en premier lieu, il semble qu'ils ont donné pour du sucre une espece de manne, qui se forme d'elle-même sur les feüilles des Roseaux. On en voit encore de cette espece dans les grandes Indes, & en Amerique dans la Californie. Le Pere François Marie Picolo en parle ainsi. » Au mois d'Avril, de May » & de Juin, il tombe avec la rosée une espece » de manne, qui se congele, & s'endurcit sur les » feüilles des Roseaux, sur lesquelles on la ramasse. J'en ai goûté, dit-il, elle est un peu » moins blanche que le sucre; mais elle en a toute » la douceur. A cela se rapporte parfaitement ce que Pline, Dioscoride & Seneque disent du Sucre. » C'est un Miel, dit Pline, ramassé sur les » Roseaux, blanc comme une espece de gomme, » il se brise sous la dent, & n'excede pas la » grosseur d'une noisette; on n'en fait usage que dans

dans la Medecine. « Il y a, dit Dioscoride, une « espece de miel qu'on appelle sucre, lequel se « trouve dans les roseaux de l'Inde, & de l'Ara- « bie heureuse, il a la consistence du sel, & il se « brise entre les dents de la même maniere que « le sel commun. » Seneque fait plus; Il explique de quelle maniere ce sucre se forme, & de son sentiment, on conclud que les Anciens pensoient, que ce miel étoit formé par la rosée du Ciel, laquelle s'arrêtant sur les feüilles des roseaux s'y congeloit; ou que sortant du suc de la tige à la naissance des feüilles, & transpirant par les pores de la Plante en forme de gomme, il se durcissoit au soleil, comme le sel dans les marais salans. C'est, dis-je, ce qu'on voit exprimé dans ces paroles de Seneque. *Aïunt inveniri apud Indos mel in arundineis foliis quod, aut ros illius Cœli, aut ipsius arundinis humor dulcis & propinquior gignit.*

Dioscorid. Lib. 2. cap. 104.

Seneca, Epist. 84.

Les Anciens ont aussi connu un sucre d'une autre espece tiré de ces mêmes roseaux; mais ce n'étoit qu'un suc, une liqueur, & tout au plus un sirop. Lucain désigne cette espece par ce vers.

Lucanus. Lib. 3. v. 237.

Quique bibunt tenerâ dulces ab arundine succos.

C'est aussi de celui-là que parlent Solin, & Varron, dans les passages que j'en ay cités; mais ils sont l'un & l'autre dans l'erreur, quand ils disent qu'on l'exprime de la racine des roseaux, au lieu que c'est de la moëlle de leur tige.

Or le ſucre dont on uſe aujourd'huy, eſt un ſucre factice. La canne dont on le tire, eſt une tige noüeuſe, ſpongieuſe, d'une écorce fort mince, & pleine d'une matiere miellée d'une très-grande douceur. On briſe les cannes dans des Moulins; on en exprime tout le ſuc dans des preſſoirs; on purifie enſuite toute la liqueur ſur le feu, & on la verſe dans des vaiſſeaux, où on la laiſſe ſe refroidir, & ſe congeler, de la maniere que l'on peut voir exactement détaillée dans le Pere Labat, & dans ceux qui en ont traité avant lui.

C'eſt cette maniere de faire le ſucre & de le raffiner que les Anciens n'ont pas connuë; ou du moins qu'il ne nous ont pas fait connoître. Elle eſt neanmoins ancienne & beaucoup anterieure à la découverte de l'Amerique. La connoiſſance en eſt venuë en Europe du temps des Guerres des Croiſades, par les voyages que les Chrétiens firent alors vers l'Orient, ainſi qu'il paroît par les témoignages des Auteurs de ces temps-là, Albert ou Alberic Chanoine d'Aix la Chapelle, Guillaume Archevêque de Tyr, Jacques de Vitré Evêque & Cardinal, Sanutus, &c.

Albertus Aquenſis. Lib. 5. cap. 37. Hiſt. Hiero.

* Albert rapporte que l'Armée des Croiſés reduite à une extrême diſette de vivres, fut fort ſou-

* *Albertus Aquenſis Hiſt. Hieros. Lib. 5. Cap. 37.* Calamellos ibidem mellitos per camporum planiciem abundanter repertos, quos vocant *Zucra*, ſuxit populus, illorum ſalubri ſucco lætatus; & vix ad ſatietatem præ dulcedine expleri hoc guſtato valebant. Hoc enim genus herbæ ſummo labore agricolarum per ſingulos excolitur annos deinde tempore meſſis maturum mortariolis indi-

lagée aux ſieges d'Albarie, de Marra, d'Archas, & aux environs de Tripoli, par les cannes de ſucre qu'on trouvoit dans la campagne, & dont la douceur faiſoit tant de plaiſir aux ſoldats qu'ils ne pouvoient s'en raſſaſier. « On cultive dans ces païs là, dit-il, cette Plante qu'on « ſeme toutes les années, & qui donne beaucoup « de peine aux païſans. Au temps de la moiſſon, « & lorſqu'elle eſt bien meure, les naturels du » païs briſent les cannes dans des piles, & après « en avoir exprimé le ſuc, & l'avoir bien purifié « ils le verſent dans des vaſes, où il ſe fige & blan- « chit comme la neige, ou le ſel le plus blanc. Ils « le rapent, & le mêlent avec leur pain; où ils le « font diſſoudre dans l'eau, & en aſſaiſonnent leurs « ragouts. Ceux qui en uſent le trouvent plus « agreable & plus ſain que le rayon de Miel. « C'eſt de cette eſpece de Miel, dit-on, ajoute-t-il « enſuite, que gouta Jonathas fils de Saül, lorſ- « que tranſgreſſant les ordres de ſon pere, il penſa « luy en couter la vie pour cette deſobéiſſance. «

* Marin Sanut, dit Torxel, voulant exciter les

Marin. Sanutus. Lib. 1. part. 1. cap. 2. ſecret fidel. crucis.

genæ contundunt, ſuccum colatum in vaſis ſuis reponentes, quouſque coagulatus indureſcat ſub ſpecie nivis, vel ſalis albi. Quem raſum cum pane miſcentes, aut cum aquâ terentes, pro pulmento ſumunt, & ſupra favum mellis guſtantibus dulce ac ſalubre videtur. Aïunt quidam genus mellis eſſe quod reperiens *Jonathan* filius Saül Regis ſuper faciem terræ, inobediens guſtare præſumpſit. His ergo calamellis melliti ſaporis populus in obſidione Albariæ, Marræ, & Archas multum horrendâ fame vexatus, eſt refocillatus.

* *Sanutus Torſellus ſecretor. Fidel. crucis. Lib. 1. part 1. Cap. 2.* Et cum in terris ſoldano ſubjectis

Princes Chrétiens à se liguer contre les Turcs, ou les Sarazins maîtres de la Terre Sainte, commence son Ouvrage par mettre au jour les grands avantages que le Souldan, ou Sultan, retiroit du commerce des Indes, & en particulier des épiceries qu'il avoit seul de la premiere main, ce qui faisoit sa grande puissance & sa grande richesse. Il vient ensuite aux moïens de l'affoiblir, en empêchant ce commerce dont les Chrétiens pouvoient profiter. Après un long détail, il dit: » Que » la soye & le sucre viennent dans les terres du » Souldan, & que ce Prince & les Sarazins en re- » tiroient de grands droits; Que si les Chrétiens » vouloient se liguer pour le voïage d'Oultremer, » le commerce de ces ennemis de la foy recevroit » un grand échec; puisque dans la seule Isle de » Chypre, le sucre naît en si grande quantité, que » toute la Chrétienté pourroit s'en fournir; que » les cannes venoient aussi fort bien dans l'Isle de » Rhodes, dans la Morée, dans l'Isle de Malte, » & qu'elles croîtroient de la même maniere dans » la Sicile, & dans les autres terres des Princes » Chrétiens, s'ils sçavoient connoître leurs inte- » rêts, & s'armer contre l'ennemi commun.

bombix & Zucharum crescant in non modica quantitate, de quibus Soldanus & saraceni percipiunt magna pedagia & tributa, si Christiani astricti fuerint, soldano & saracenis damnum non modicum eveniet, cum in Cypro tanta quantitas Zuchari nascatur, quod Christiani poterunt compe- tenter furniri. Sed de Zucharo, nascitur in Rhodo, Amorea, Marta: & in Siciliâ, & in aliis locis Christianorum Zucharum nasceretur, si hoc procuraretur.

Il paroît que les Princes Chrétiens profiterent de ces avis : qu'on transporta les cannes de sucre dans la Sicile, qu'on les y cultiva, & quelles y firent fort bien. * Falcandus dit, au sujet des cannes de sucre, qu'on cultivoit auprès de Palerme. « Vous verrez des campagnes remplies d'une moisson de Roseaux dignes de l'admiration ; « les habitans les nomment *Cannes de Miel*, à cause « de la douceur du suc dont elles sont remplies. « Ce suc, si l'on lui donne certains degrez d'une « cuisson moderée devient un syrop, une espece « de Miel ; si on le fait cuire encore davantage, il « se condense, & se convertit en sucre. »

Falcandus in præfat. ad Hist. de Calamit. Sicil.

Il y avoit dès ces temps-là pour briser les cannes des Moulins qu'on nommoit *Masara* dans la langue des Sarazins, ce qu'on voit par le * Diplome, ou l'Acte de donation faite par Guillaume second Roy de Sicile, à un Monastere de Religieux de l'Ordre de S. Benoist, situé dans l'Archevêché de Montreal. Nous lui accordons, dit ce Prince, dans le territoire de Palerme & dans sa Banlieüe, de nôtre propre mouvement & en

Diplom. Guglielmi. 2. Regis Siciliæ apud Rocchum Pirrhum notit. 3. Eccles. Monteregalensis.

* *Falcandus in Præfat. ad Hist. de Calamit. Sicil.* Occuret tibi mirandarum seges arundinum (in agro Panormitano) quæ cannæ mellis ab incolis nuncupantur, nomen hoc ab interiori succi dulcedine sortientes. Harum succus moderatè & diligenter decoctus, in speciem mellis traducitur ; si vero perfectius excoctus fuerit, in saccari substantiam condensatur.

* *Ex Diplomate Guglielmi 2. Regis Siciliæ apud Rocchum Pirrhum notitiâ 3. Ecclesiæ. Monteregalensis.* In Panormo etiam & pertinentiis ejus..... Concedimus ei. (Monasterio supradicto.) Liberè & absque datione aliqua, molendinum unum ad molendas cannas mellis, quod saracenice dicitur *Masara*, cum omnibus justitiis & pertinentiis suis, &c.

pur don, « un Moulin pour moudre les cannes « de sucre, qu'en langue Sarazine on appelle *Ma-* « » *sara*, avec ses droits de justice & toutes ses au- » tres dependances. » Je ne crois pas qu'on ait continué à cultiver les cannes de sucre en Europe, apparemment qu'elles ne continuerent pas aussi à bien faire, ou bien que le commerce étant plus facile dans le Levant, on trouva plus de profit d'en acheter des commerçans, que de faire les frais d'une culture ingrate & sujette à trop de dépense.

Les cannes de sucre viennent naturellement en Amerique, & sont une richesse qu'elle ne doit qu'aux faveurs du Ciel, & à la bonté de son terroir, ainsi que le Pere Labat l'a fort bien prouvé contre les pretentions de quelques Auteurs, qui ont écrit, que les Espagnols les avoient portées des Indes Orientales dans les Isles Canaries, ou Fortunées, & de là en Amerique. Elles ne viennent pourtant bien que dans l'Amerique Meridionale, dans les Isles du Golphe du Mexique, & peut-être aux extremités de la Septentrionale qui tirent vers le Sud. Les Ameriquains ne prenoient pas même la peine de les cultiver, & n'en tiroient pas un grand avantage. Les Espagnols furent aussi assés long-temps sans s'en aviser, & ceux d'entre-eux qui furent les premiers à en prendre soin, n'eurent point d'abord la pensée d'en faire du sucre, ou ne l'executerent point. Ce fut, selon Gonzales Oviedo, le Bachelier Gonzales de Velosa, qui fit des depenses extraordinaires pour faire une

Labat, Nouveaux voïages aux Isles de l'Amerique. tom. 3. ch. 5.

Gonzales d'Oviedo. Hist. de las Indias. Lib. 4. cap. 8.

ſucrerie dans l'Iſle Eſpagnole, ou il fit venir des Canaries des Maîtres entendus pour faire le ſucre, & pour le raffiner; quelques-uns prétendent neanmoins, que ce fut le Caſtellan de la Vega Michel Valeſtrier de Catalogne. L'exemple de l'un & de l'autre aïant bien réuſſi, fut ſuivi de pluſieurs perſonnes, qui en aïant établi en pluſieurs endroits de ce Nouveau Monde, y firent fleurir le commerce d'une marchandiſe, qui vaut en quelque ſorte les richeſſes du Perou.

Voſſius croit que l'étimologie de *Saccharum* vient du mot Arabe סכר Sacar, ou de l'Hébreu שכר Schakar, qui veut dire s'enyvrer, à cauſe qu'on tiroit des Roſeaux, qui ſont le ſucre, des boiſſons enyvrantes : ce que Strabon ſemble favoriſer au Livre 15. Car il nous aſſure, ſur le témoignage de Nearque, « que dans l'Inde les Roſeaux produiſent du Miel ſans le ſecours des Abeilles, & quoique ce ne ſoit point, dit-il, un arbre ou une plante qui porte du fruit, celle-ci neanmoins en porte un, lequel a la proprieté d'enyvrer. »

Voſſius de Phyſiol. chr. & Theol. Gentil. Lib. 5. cap. 14.

Strabo. Lib. 15. p. 477.

Cette fin du paſſage de Strabon eſt aſſés obſcure, & ſemble même renfermer une contradiction. Car quel eſt ce fruit d'un arbre, ou plutôt d'une plante, qui ne porte point de fruit? Cela peut s'expliquer neanmoins parce que je vas dire. Entre les eſpeces de Cannes & de Roſeaux il n'y en a point qui porte proprement du fruit; mais le Maïs, le Gom qui eſt auſſi un eſpece de Maïs

d'un grain plus petit, & quelques autres Plantes miliacées étant aussi en même-temps arundinacées, (quoiqu'on ne leur donne pas communément le nom de Roseaux,) ce que dit Strabon peut fort bien leur convenir; & c'est ainsi qu'on doit expliquer ces Auteurs; car dans celles-là on peut trouver trois choses. La premiere c'est le grain dont les Sauvages font leur nourriture commune, & dont ils tirent des farines; en second lieu, les boissons propres à enyvrer; car soit du grain, soit de la tige, on tire de l'eau de vie un vin assés agreable, & de fort bon vinaigre; en troisiéme lieu, de la canne du Maïs, lorsqu'elle est dans sa séve, on exprime un sucre très-fin & très-delicat, ainsi qu'il est marqué dans le Dictionnaire Universel imprimé à Trevoux. Je n'en ai point vû de cette espece, & nos Sauvages ne le travaillent point; je n'ai cependant point de peine à le croire; car la tige du Maïs lorsqu'elle est pleine de son suc, est remplie d'une eau miellée, laquelle est très-saine & très-rafraichissante. Les Iroquois nomment ces tiges *Ohere*, & les François les appellent *Sucets*. On arrache pour l'ordinaire dans les Champs de bled d'Inde les tiges qui ont manqué, & qui n'ont point d'épy; & après les avoir dépoüillées de leurs feüilles, & de leur écorce, laquelle est fort mince, on en suce la moëlle, qui est fort charnuë, & qui a un goût aussi agreable que l'hydromel. Les autres Cannes de sucre ne portent point d'autre fruit que le

le ſucre même. On fait auſſi de celles-là de l'eau de vie, un vin très-delicat & très-gratieux, & de fort bon vinaigre. Ainſi de quelque maniere qu'on explique le paſſage de Strabon, il eſt toûjours vrai de dire, que les Roſeaux produiſent un Miel, qui n'eſt pas l'ouvrage des Abeilles, & que de leur fruit, ou de leur ſuc, il ſe fait des liqueurs capables d'enyvrer.

Le même Strabon nous apprend, que les vaſtes regions de la Scythie produiſoient auſſi leur miel, où les Abeilles n'avoient point de part. Mais il étoit different de celui des Indes, & de l'Arabie heureuſe, en ce que ce dernier étoit produit dans les Roſeaux. Au lieu qu'il dit ſimplement que dans l'Hircanie & dans quelques autres païs voyſins, c'étoient des arbres, qui étoient comme autant de ruches, & dont le miel découloit par toutes les feüilles. Strabon parle encore ici dans les principes de l'ignorance commune aux Auteurs de l'Antiquité, touchant la maniere dont ſe faiſoit le ſucre, de ſorte qu'il paroît être dans la même erreur où étoient ceux, qui croyoient que le ſucre fut une gomme, une liqueur, ou un ſel, qui tranſpiroit par les pores des feüilles; ou bien une roſée celeſte laquelle ſe chriſtalliſoit, & ſe condenſoit, comme la Manne. Il eſt cependant naturel de penſer, que Strabon ne fait que nous indiquer icy la maniere dont nos Sauvageſſes font le ſucre, qu'elles expriment du ſuc des arbres, & en particulier des Erables: ce que je

vas maintenant expliquer.

Au mois de Mars, lorſque le Soleil a pris un peu de force, & que les Arbres commencent à entrer en ſéve, elles font des inciſions tranſverſales avec la hache ſur le tronc de ces arbres, d'où il coule en abondance une eau, qu'elles reçoivent dans de grands vaiſſeaux d'écorce; elles font enſuite boüillir cette eau ſur le feu, qui en conſume tout le phlegme, & qui épaiſſit le reſte en conſiſtence de ſyrop, ou même de pain de ſucre, ſelon le degré & la quantité de châleur qu'ils veulent lui donner. Il n'y a point à cela d'autre myſtere. Ce ſucre eſt très-pectoral, admirable pour les médicamens; mais quoiqu'il ſoit plus ſain que celui des Cannes, il n'en a point l'agrément, ni la délicateſſe, & a preſque toûjours un petit goût de brûlé. Les François le travaillent mieux que les Sauvageſſes de qui ils ont appris à le faire; mais ils n'ont pû encore venir à bout de le blanchir, & de le raffiner.

Pour que les Arbres donnent leur eau en abondance, il faut qu'il y ait au pied une certaine quantité de neige, laquelle entretienne leur fraîcheur; qu'il géle bien pendant la nuit, & que le jour ſoit pur, ſerain, ſans vent & ſans nuages; car le Soleil ayant alors plus de force, dilate les pores des arbres que le vent au contraire reſſerre, de ſorte qu'il les empêche de couler. Les Arbres ceſſent de donner, lorſque la ſéve commence à prendre plus de conſiſtence, & à s'épaiſſir. On

Pl. 7. Tom. 2. pag. 154.



s'en apperçoit bien-tôt ; car, outre que les Arbres donnent moins, l'eau qui en ſort, eſt plus glaireuſe ; & quoiqu'elle ait plus de corps que la premiere, elle ne peut plus ſe chriſtalliſer, ni être miſe en pain de ſucre, & ne fait plus qu'un ſyrop gluant & imparfait.

Les Poëtes, dans les deſcriptions qu'ils font de l'Age d'or, ou des Siecles qui peuvent lui être comparés, nous diſent entr'autres merveilles, que les chênes les plus durs diſtilloient du miel, ou qu'ils en diſtilleront. S'ils ont prétendu mettre cela de niveau avec leurs Hyberboles, ou d'autres Phénomenes purement ſymboliques & metaphoriques, comme quand ils diſent que le miel coulera des rochers; que les buiſſons produiront des grappes de raiſin ; qu'on verra ſortir des fontaines de lait & de vin; nos Sauvages font voir qu'ils en ſçavent plus qu'eux, ayant ſçû tirer des érables, qui ſont une eſpece de chêne très-dur, un ſuc naturel, lequel a autant, ou plus d'agrément, que le miel que font les Abeilles.

Il ſe trouve beaucoup d'arbres & de plantes, dont on peut faire du ſucre & diverſes liqueurs, ſans parler des eſpeces de palmiſte. Les Noyers donnent une eau beaucoup plus miellée que celle des érables. Le ſucre en eſt fort bon. Celui d'eau de frêne eſt très-délicat ; mais il faut une quantité conſiderable de cette eau, & beaucoup plus qu'il n'en faut pour faire celui d'érable. On fait un ſucre encore plus fin des fleurs du cotonnier,

connu des Botaniſtes ſous le nom d'*Apocynum Canadenſe*; mais je ne ſçache pas que les Sauvages tirent aucun ſucre, ou aucun miel du ſuc des fleurs, comme faiſoient autrefois les Zigantes, Peuple d'Afrique, leſquels égaloient en ce point le travail des Abeilles.

Apollon. Alexand. Hiſt. Comment. cap. 38.

L'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de la Virginie, parle d'un arbre qui y porte le miel, » lequel eſt contenu dans une gouſſe épaiſſe, & enflée, qui paroît de loin comme la coſſe des pois » ou des féves. « Strabon dit que dans les Indes, il ſe trouve un arbre d'une médiocre grandeur, qui porte des écoſſes de la longueur de dix doigts, pareilles à celles des féves, & qui ſont pleines de miel; mais d'un miel ſi dangereux, que ceux qui en goûtent, ont bien de la peine à en réchapper. Le même Auteur fait mention de certains arbres, qui portoient une eſpece de miel aux extrémités de leurs branches, ou dans les boutons de leurs feüilles; ce miel rendoit fols ceux qui en prenoient; & il raconte que les Moſynœciens, dans le païs déſquels ces arbres ſe trouvent, ſe ſervirent avec adreſſe de la douceur de ce miel, pour faire une trahiſon aux Troupes du grand Pompée. Ils vinrent au-devant d'elles ſous le ſemblant d'une feinte amitié, ils les régalerent leur firent boire de cette liqueur en quantité, & taillerent en pieces trois Cohortes entieres lorſque cette boiſſon les eut mis hors de ſens & hors d'état de ſe défendre. Il y a apparence que les

Hiſt. de Virginie, Liv. 2. chap. 4. A. 6.

Strabo, Lib. 15. p. 477.

Strabo, Lib. 12. p. 378.

Moſynœciens faiſoient de ce miel des liqueurs agreables ; mais qui enyvroient comme le vin, ceux qui en buvoient avec excès, & que les Troupes Romaines, qui n'y étoient pas accoutumées, furent plutôt yvres que ceux qui les invitoient, & leur tenoient compagnie à en boire. Il eſt auſſi très-probable qu'Herodote parle d'une boiſſon enyvrante, ſous le nom de miel, lorſqu'il dit des Ouvriers de Callatebe en Lydie, qu'ils faiſoient un miel artificiel avec du froment & des bruyeres. Herodot. lib. 7. n. 31.

L'eau d'Erable eſt très-gratieuſe à boire ſans être cuite. Elle aigrit d'elle-même, & fait un vinaigre paſſable, ſi on la conſerve quelque tems. On en peut faire un très-bon hydromel avec ſon ſyrop ; mais on ne pourroit pas en tirer de l'eau de vie, comme on le fait des cannes de ſucre.

Les Auteurs modernes croyent que les Anciens ne ſe ſervoient du ſucre que dans la Médecine. Pline le dit & les authoriſe, ainſi que je l'ai déja remarqué, & cela peut être. Mais le ſucre ayant le même nom que le miel, & ayant dans ſon uſage quelque choſe encore de plus agréable, qui les empêchoit de s'en ſervir au lieu de miel, qu'ils mettoient à toutes ſauces, juſques dans leur pain & dans leur vin ?

Les Sauvageſſes font cuire leur bled d'Inde en guiſe de Pralines dans leur ſyrop d'Erable, & elles mêlent leur ſucre broyé avec les farines groulées, dont elles font les proviſions pour tous leurs voyages. Cette farine s'en conſerve mieux, &

eſt beaucoup plus agréable.

Arbres portant la cire.

J'ajoûterai ici par occaſion, que comme il y a des arbres, & des plantes, qui produiſent un miel, lequel n'eſt point l'ouvrage des Abeilles, il y a auſſi des plantes, qui produiſent de la cire où les Abeilles n'ont point de part. C'eſt un petit arbuſte, qui vient ſur le bord des lacs, des rivieres, & des marécages. Il a aſſez l'air d'un Myrte, ſa feüille ne differe preſque point de l'Apalachine, qu'on a découverte à la Loüiſiane. Il porte des bayes de la groſſeur d'un grain de poivre. On fait boüillir ces bayes dans l'eau, ſur la ſurface de laquelle il s'éleve une graiſſe ou une matiere onctueuſe, qu'on recueille, & qui eſt la ſubſtance de ces bayes mêmes, laquelle en boüillant ſe détache de ſon noyau. On fond enſuite toute cette matiere enſemble, laquelle en ſe refroidiſſant ſe met en conſiſtance d'une cire verte, tranſparente, dure, & d'une odeur très-agréable. J'en ai vû des bougies, qui ne couloient point en brûlant, & qui répandoient une odeur auſſi balſamique que celle des plus doux parfums, ſans porter à la tête & faire mal au cœur, comme la plûpart des caſſolettes.

Ce n'eſt point aux Sauvages qu'on en doit l'invention. Ils ne ſe ſervent encore que des chandelles de Cerés ; c'eſt-à-dire, de torches d'un bois fort combuſtible, ou d'écorce roulée de Bouleau, ou de quelqu'autre arbre gommeux. Ce

fut, dit-on, un Chirurgien de la Nouvelle Angleterre, qui s'aviſa le premier de fondre ces bayes, & qui de cette même cire, dont on a fait enſuite des bougies, fit encore pluſieurs belles opérations dans la Chirurgie, en la faiſant entrer dans ſes Médicamens.

Les Sauvageſſes ne ſement point dans leurs champs le chanvre, ni le lin. L'une & l'autre Amerique produiſent d'elles-mêmes pluſieurs plantes filacées, dont elles ſçavent faire uſage, & qu'elles mettent en œuvre ſans beaucoup de peine, & ſans ſe ſervir de fuſeau & de quenoüille. Telles ſont une ſorte de chanvre ſauvage, diverſes eſpeces de Pites dont on tire un fil très-délié : deux ou trois ſortes de Cotonniers, dont les femmes des Caraïbes font les beaux lits de coton, qu'on nomme Hamacs, & dont nous avons déja ſouvent parlé. Tels ſont encore le Mahot, le Bouleau, &c.

Des Plantes dont on tire le fil.

Les Iroquoiſes & les Sauvageſſes de la Nouvelle France, font une ſorte de fil de l'écorce du bois blanc, dont elles font les ſacs à mettre les proviſions de leurs maris, quand ils vont en voyage ; les colliers ou les longes dont elles ſe ſervent pour tranſporter les fardeaux, & divers autres petits ouvrages ſelon leurs petits beſoins. Elles enlevent de cette écorce celle qui eſt la plus délicate & la plus voiſine du corps ligneux ; elles la coupent avec l'ongle en rubans, qu'elles

font roüir & macerer dans l'eau, comme on en uſe pour le chanvre, & pour le lin ; & après quelques préparations, que je n'ai pas aſſez ſuivies, elles la réduiſent en de ſi petits filamens, qu'elles peuvent aiſément la tordre ſur leurs genoux & la mettre en peloton.

Dans les petits ouvrages qu'elles font avec ces differentes ſortes de fils, elles entremêlent fort proprement le poil d'Elan, de Bœuf ſauvage, & de Porc-épy, teints en diverſes couleurs. Pour faire ces diverſes teintures elles ſe ſervent de differens ſucs qu'elles expriment de certaines plantes, ou bien elles les font boüillir avec des racines & des herbes, qui leurs ſont connuës, avec des écorces & des copeaux de quelques arbres, dont le ſuc s'imbibe facilement dans les choſes qu'elles veulent teindre, après quelques boüillons & ſans autre préparation.

Elles ſuppléent auſſi au défaut du fil en differentes manieres. Pour coudre les robbes de fourrures, elles employent les boyaux des animaux deſſechés ; ou des filamens tirés de leurs nerfs, ou bien des longes faites de peaux paſſées & coupées bien-menu. Pour coudre les canots, on ſe ſert d'écorces ou de racines. Les petites racines qu'on met en œuvre pour les canots d'écorce de Bouleau, ſont d'un fort bon uſage & d'une grande propreté.



DE LA GUERRE.

LEs Hommes, qui ſont ſi deſœuvrés dans leurs Villages, ne ſe font une gloire de leur indolence que pour donner à entendre qu'ils ne ſont proprement nez que pour les grandes choſes, & ſur-tout pour la Guerre, laquelle expoſant leur courage aux plus rudes épreuves, leur fournit de frequentes occaſions de mettre dans ſon plus beau jour toute la nobleſſe de leurs ſentimens, & l'inébranlable fermeté d'une grandeur d'ame vraïement heroïque. La chaſſe & la pêche, qui après la guerre emportent toute leur attention, ne leur ſont agreables, que parce qu'elles en ſont l'image, & peut-être en laiſſeroient-ils le ſoin aux femmes, ainſi que de la nourriture & de tout le reſte, ſi elles n'étoient en même-temps un exercice qui les forme à ſe rendre terribles à des ennemis encore plus redoutables, que ne le ſont les bêtes feroces.

Il falloit que les Peuples de Thrace fuſſent bien belliqueux, puiſque pour donner l'idée de leur valeur, toute la Fable a concerté de faire naître chez eux le Dieu Mars, & que les Grecs jaloux de toutes les Nations, & qui ont pris des Barbares tout ce qu'ils ont pû, n'ont pourtant pas oſé leur ravir ſa naiſſance pour s'en faire honneur. Si mes conjectures, ſur l'origine des

Ameriquains, ſont bien fondées, on peut dire que leur bravoure ne ſert qu'à fortifier celle-ci davantage. Ils ont tous le cœur haut, l'air fier & noble ; ils font tous conſiſter leur gloire dans leur courage, & leur réputation ne s'établit que par les preuves fréquentes qu'ils ont données d'une intrépide fermeté.

Mais ſi l'Areskoui des Hurons & des Iroquois eſt l'Arès des Grecs, ou le vrai Mars de la Thrace, il faut avoüer auſſi que les Iroquois & les Hurons ſont encore plus dignes d'appartenir de plus près au Dieu de la Guerre, que les autres Nations Barbares de l'Amerique, par la ſuperiorité qu'ils ont ſur elles du côté de la valeur. Ils peuvent céder à quelques-unes quelques avantages de l'eſprit & du corps : la vivacité dans la converſation, la douceur dans la phyſionomie, l'adreſſe en differens exercices, la legereté à la courſe, ainſi du reſte ; mais ils ne cédent à qui que ce ſoit pour la bravoure, ils paſſent inconteſtablement pour être les meilleurs ſoldats, & on ne peut au moins leur diſputer la qualité de braves.

La Guerre eſt pour les Iroquois & pour les Hurons un exercice néceſſaire, & peut-être eſt-ce la même choſe pour tous les autres Sauvages de l'Amerique. Car outre les motifs ordinaires qu'on a de la déclarer à des voiſins incommodes, qui leur donnent ombrage, ou qui leur en fourniſſent des cauſes légitimes, en leur donnant de juſtes ſujets de plainte, elle leur eſt encore comme in-

diſpenſable par une de leurs loix fondamentales.

Les familles, ainſi que je l'ai déja obſervé, ne ſe ſoutiennent que par le nombre de ceux qui les compoſent, ſoit hommes, ſoit femmes; c'eſt dans ce nombre que conſiſtent leurs forces & leurs principales richeſſes. La perte d'une ſeule perſonne eſt une grande perte, mais une perte qu'il faut néceſſairement réparer, en remplaçant cette perſonne qui manque, par une ou par pluſieurs autres, ſelon que la perſonne qu'on doit remplacer, étoit plus ou moins conſiderable.

Ce n'eſt point à ceux de la Cabane à réparer cette perte, mais à tous ceux qui y ont des alliances, ou leur *Athonni*, comme ils parlent; & voilà en quoi conſiſte l'avantage d'une Cabane d'avoir pluſieurs hommes, qui y ayent pris naiſſance. Car ces hommes quoique iſolés chez eux & bornés à eux-mêmes, ſe mariant dans des Cabanes differentes, les enfans qui naiſſent de ces divers Mariages, deviennent redevables à la Cabane de leurs Peres, à laquelle ils ſont étrangers, & contractent l'obligation de les remplacer; de ſorte que la Matrone qui a la principale autorité dans cette Cabane, peut obliger ces enfans d'aller en guerre comme bon luy ſemble, ou les retenir s'ils vouloient entreprendre une guerre, qui ne luy plut pas.

Quand donc cette Matrone juge qu'il eſt temps de relever l'arbre, ou de remettre ſur la natte, quelqu'un de ceux de ſa famille que la mort lui

a enlevé, elle s'adresse à l'un de ceux, qui ont leur *Athonni* chez elle, & qu'elle croit le plus capable d'executer sa commission. Elle luy parle par un collier de porcelaine, & luy explique ses intentions pour l'engager à former un parti; ce qui est bien-tôt fait.

Il faut qu'il y ait quelque chose de semblable établi parmy les autres Nations: mais qui peut varier neanmoins selon les regles dont la Ginécocratie est établie parmi elles. En certain temps les femmes de la Floride viennent toutes ensemble devant le Chef, & se mettant en sa presence en posture de suppliantes, elles pleurent les morts de leur Nation, chacune luy representant les pertes qu'elle a souffert dans sa famille, & elles lui demandent toutes de donner quelques soulagement à leur douleur, en tirant vengeance des ennemis qui l'ont causée. Parmy les Caraïbes & les Bresiliens, ce sont aussi les femmes, qui sont chargées du soin de solliciter les guerriers de vanger les injures faites à leur Nation par leurs ennemis communs. C'est pendant leurs festins que les femmes pleurent parmi eux, exagerant ce qu'elles ont souffert, s'efforçant par leurs plaintes & par leurs paroles d'échauffer le courage de leur jeunesse, afin de l'animer à marcher hardiment au combat, & à y donner des preuves de leur valeur & de leur amour pour ceux de leur Nation dont ils vangent la mort.

Il faut outre cela qu'il y ait quelque obligation

particuliere dans les familles, de prendre en main la querelle les unes des autres, avec des Loix neanmoins un peu differentes de celles des Iroquois. C'est ce que j'infere de ce qu'en a dit Thevet dont je rapporteray ici les propres paroles. « Quant aux dites « femmes veuves, elles ne se remarient point, si ce « n'est aux freres & plus proches parens de leur dé- « funt mary, lesquels auparavant faut qu'ils van- « gent la mort dudit défunt, s'il a été pris & man- « gé de l'ennemi. S'il est mort de vieillesse ou ma- « ladie, il faut que celui qui doit prendre la veu- « ve pour femme, amene un prisonnier qui né- « toïe sur la fosse du trépassé, soit qu'on ait chan- « gé de Village ou autrement: aussi que toutes les « pennasseries, colliers, arcs & fléches d'iceluy « soient lavées par ledit prisonnier, même son « grand lict où il couchoit de son vivant. Encore « ne se remarient jamais lesdites veuves, à un « moins fort & vaillant qu'étoit leur mary; car « autrement on les déposeroit, & leurs enfans & « alliez mêmes en seroient fâchez & mal contens, « de façon que s'il n'y a rencontre pareille, elles « aiment mieux demeurer ainsi veuves tout le res- « te de leur vie, & finir leurs jours avec leurs en- « fans: & encore qu'elles se remarient, si est-ce tou- « tefois plus d'un an aprés le trépas de leur mary, « & autres choses cy-dessus accomplies. A ce pro- « pos je vous raconteray ici d'une femme, laquel- « le aprés la mort de son mary, qui avoit été pris « & mangé de ses ennemis, ne se voulant jamais «

Thevet Cosmog. univ. liv. 21. ch. 8. p. 927.

» remarier, parce que nul des parens dudit défunt
» ne s'étoit efforcé de vanger sa mort, & pour cet-
» te cause prenant l'arc & flêches s'en alla elle-
» même en la guerre avec les hommes, & fit tant
» qu'elle amena des prisonniers, qu'elle bailla à
» tuer à ses enfans, leur disant : tués, mes chers
» enfans, vangez la mort de votre pere défunt,
» puisque nul de ses parens n'en fait autre ven-
» geance: c'est possible, parce que je ne suis pas as-
» sez jeune & assez belle, mais une chose est en
» moi, c'est que je suis forte & vaillante, pour
» vanger la mort de votredit pere mon mary; &
» de fait cette femme fit tant, qu'elle print plu-
» sieurs de ses ennemis prisonniers, qu'elle faisoit
» tuer, mêmes aux jeunes freres & neveux dudit
» défunt : de sorte que remettant tous actes femi-
» nins & prenant les masculins & virils, ne por-
» toit plus les cheveux longs comme les autres
» femmes ou comme elle avoit accoutumé, ains
» s'accoustroit avec des pennasseries & autres
» choses convenantes aux hommes. Revenons
» à notre propos: après avoir donc bien banqueté,
» faisant des fluttes des os de bras & jambes de
» leurs ennemis, & autres instrumens, comme ta-
» bourins faits à leur mode, & s'en vont sautans,
» & dansans joyeusement tout au tour de leurs
» loges là où cependant les plus anciens ne cessent
» tout le long du jour de boire sans manger, se-
» lon la coutume, & sont servis par les veuves du
» défunt & parentes d'icelluy, & m'étant informé

d'eux de ces façons de faire, me répondirent, « que c'étoit pour hausser le cœur à la jeunesse, & « afin de l'animer à marcher hardiment en guerre « contre leurs ennemis, avec l'espoir d'un tel hon- « neur, après qu'ils seront decedez. «

Les guerriers n'attendent pas toûjours qu'on les sollicite, leur devoir les avertit suffisament, & le desir d'acquerir de la gloire, les presse encore plus vivement que le devoir & l'usage. Celui qui a envie de lever un parti, ou qui est ainsi engagé à le faire, fournit un collier, ou bien s'il la reçû, il le montre à ceux qu'il veut enroller dans son expedition, comme le signal de son engagement, & du leur, sans leur dire neamoins ni qui l'a sollicité d'aller en guerre, ni qui est la personne qu'il veut remplacer; que s'il fait tant que de s'en expliquer à eux, c'est un secret entre les quartiers dont le Village n'a point de connoissance.

La guerre peut-être regardée ou comme particuliere quand elle se fait par de petits partis, dont il y en a presque toûjours quelqu'un en campagne: ou comme générale quand ils marchent en Corps d'armée, & qu'elle se fait au nom de la Nation.

Les Anciens ne sont pas toûjours consultés par les Chefs de ces petits partis; mais ils ne s'y opposent pas, quand l'interêt de la Nation n'y est pas lui-même opposé. Ils sont au contraire bien aises de voir que leur jeunesse s'exerce, & s'entretienne dans cet esprit guerrier, qui fait leur sûreté en

les rendant formidables. Mais s'ils craignoient que le nombre de ces partis n'affoiblit trop leur village ; qu'ils allassent insulter quelque nation qu'ils veulent encore ménager ; ou bien qu'ils eussent besoin de leurs Guerriers pour quelque dessein secret, alors ils font agir sous main pour arrêter les Chefs. Si leurs négotiations ne sont pas assés heureuses, ou qu'ils voyent quelque difficulté à y réüssir, ils les laissent partir & les font revenir par de faux avis qu'ils leur font donner adroitement en chemin ; mais le plus sûr moyen qu'ils ayent en main pour rompre leurs entreprises, c'est de gagner les Matrones des Cabanes, où ceux qui se sont engagés avec le Chef ont leur *Athonni* ; car celles-ci n'ont qu'à interposer leur autorité pour faire avorter tous les projets les mieux concertés ; ce qui montre qu'elles ont un crédit en quelque sorte plus réel que le conseil même des anciens. Mais on employe rarement ce moyen, parce que les Sauvages se ménagent extrêmement les uns les autres, & ne veulent que difficilement mettre en œuvre ces voyes de crédit & d'autorité, qui peuvent faire violence à l'inclination.

Ces petits partis ne sont composés d'ordinaire que de sept ou huit personnes d'un Village ; mais ce nombre grossit assez souvent par ceux des autres Villages, ou des nations alliées qui s'y joignent ; & ils peuvent être comparés aux Argonautes, qui pour leur célébre entreprise, composoient une

f Vid. Apoll. Rhod. lib. 1, Argonaut.

une armée, laquelle n'étoit pas plus nombreuſe que la moindre Compagnie d'Infanterie.

Les partis détachés, qui ſe forment ainſi en pleine paix, pour ne pas intereſſer la Nation par des hoſtilités, leſquelles pourroient avoir des ſuites facheuſes, vont porter la Guerre chez les peuples les plus reculés. Ils ſeront deux ou trois ans en chemin, & feront deux ou trois mille lieües, à aller & venir pour caſſer une tête, & enlever une chevelure. Cette petite Guerre eſt un veritable aſſaſſinat, & un brigandage, qui n'a nulle apparence de juſtice, ni dans le motif qui l'a fait entreprendre, ni par rapport aux peuples à qui elle eſt faite: ils ne ſont ſeulement pas connus de ces Nations éloignées, ou ne le ſont que par les dommages qu'ils leur cauſent, lorſqu'ils vont les aſſommer, ou les faire eſclaves preſque juſques aux portes de leurs Paliſſades. Les Sauvages regardent cela neanmoins comme une belle action.

La Guerre, qu'ils ſe font entre voiſins, eſt ordinairement plus motivée. La jalouſie, qui regne entre tous ces peuples, fait que ſe procurant mutuellement divers dégoûts, ils ne tardent pas long-temps à avoir des cauſes legitimes d'une rupture. Pour peu qu'ils ſoient aigris, ou qu'ils croyent avoir raiſon d'être mécontens les uns des autres, ils ne laiſſent point paſſer les occaſions qui ſe preſentent de prendre à leur avantage, ceux dont ils peuvent aiſément ſe défaire,

lorſqu'ils les rencontrent dans leurs Païs de chaſſe, ou qu'ils paſſent à l'écart ſur leurs Terres, en revenant de faire la Guerre dans les Païs éloignés. L'eſperance de l'impunité, & de pouvoir dérober à la connoiſſance des intereſſés ces ſortes d'aſſaſſinats, enhardit beaucoup à les commettre ; mais ils ne peuvent être ſi ſecrets que le myſtere ne s'en découvre tôt ou tard, par l'imprudence des coupables, ou qu'ils ne laiſſent de violents ſoupçons, qui font des playes auſſi profondes que les preuves les plus complettes, & les mieux developpées. La Nation, qui eſt en faute, tâche alors de ſe juſtifier le mieux qu'elle peut. Elle fait préceder les excuſes les mieux colorées, elle va enſuite couvrir les morts, & faire des préſens pour reſſerrer les nœuds d'une intelligence prête à ſe rompre ; mais bien que ces préſens ſoient acceptés, ſi la conjoncture des temps n'eſt pas propre au deſſein qu'on auroit d'en prendre une vengeance entiere, on ne doit pas ſe flater que l'injure ſoit entierement oubliée. L'appareil qu'on a mis ſur cette playe ne fait que la couvrir ſans la fermer, elle ſaigne interieurement, tandis que l'ennemy n'en a point reçû tout le châtiment que le reſſentiment inſpire : le Conſeil tient un Regiſtre exact de ceux, qui ont été tués dans ces ſortes d'occaſions, & on en rafraichît la memoire jusqu'à ce qu'on ſoit en état d'en prendre la ſatisfaction la plus éclatante.

Le Conſeil ne ſe détermine point à la Guerre,

ſans en avoir couvé long-temps le deſſein, & ſans avoir peſé toutes les raiſons du pour & du contre, avec beaucoup de maturité. Toutes les Aſſemblées roulent ſur cette matiere. On y examine avec ſoin toutes les ſuites d'une entrepriſe de cette conſequence: on y met en déliberation les moyens & les meſures qu'on peut prendre, & on ne neglige aucune des moindres précautions. Ils n'obmetent rien en particulier pour s'aſſurer de leurs alliez, & de leurs voiſins; ils envoyent chez tous des ambaſſades ſecretes, & des colliers ſous terre, pour les engager à embraſſer la même cauſe, ou pour les obliger à ſe tenir neutres, par les motifs de défiance qu'ils ont ſoin de ſemer, afin de les tenir en reſpect les uns par les autres.

La paix dans le Conſeil a ſes partiſans zelez auſſi-bien que la Guerre. Ceux qui ne ſont animés à la vengeance que par la perte de leurs concitoyens, quoi qu'ils ne voyent pas ces ſortes de pertes avec indifference, les ſentent cependant bien moins que ceux, qui pleurent leurs freres, ou leurs proches; ils ſont auſſi plus en état de juger s'il convient mieux d'éclater ou de diſſimuler: mais ils ne ſont pas toûjours les maîtres de faire goûter la ſolidité de leurs raiſons. Dans les cas de partage, ceux qui ſont le plus irrités font quelquefois engager la partie ſous-main, & commencer les hoſtilités par des avanturiers détachés, qui font pancher la balance, & hâtent la concluſion d'une Guerre que les circonſtances rendent alors neceſſaire.

La paix étant ainsi rompuë, ou toutes les mesures étant bien concertées pour la rompre, on leve publiquement la Hache, on l'envoye porter solemnellement selon la coutume, aux Nations alliées, & on chante la Guerre dans tous les villages. La terreur du nom Iroquois est tellement répanduë, que dans ce moment tous leurs voisins tremblent chacun pour soy, & ne sortent d'inquietude que lorsqu'ils ont vû ou le coup doit aller frapper. C'est une politique dans ceux là, lors même qu'ils chantent la Guerre, de ne point se hâter de partir, & de balancer long-temps le coup pour les tenir tous en haleine; de differer souvent d'une année à l'autre, pour endormir & pour engager dans une fausse securité, ceux qu'ils veulent surprendre: mais c'est aussi une politique ordinaire dans les autres de donner cours à tous les bruits de Guerre, quelques faux qu'ils puissent être, de les fomenter, de les reveiller, ou de les répandre eux-mêmes, afin de tenir leur jeunesse sur le qui vive, & de n'être point pris au dépourvû.

La Guerre aïant été établie par la necessité de se mettre à l'abry de l'injustice, de repousser la force par la force, & de se faire raison des injures que les Peuples pouvoient recevoir les uns des autres, fut aussi sanctifiée par la Religion, ainsi que je l'ay dit, & avoit ses Loix universellement receües, qu'on observoit scrupuleusement même entre ennemis, afin qu'elle ne sortit pas elle-même hors des bornes de la justice, & qu'el-

le ne violât pas le droit des Gens qu'elle devoit plûtôt maintenir. Sur ce principe, nous voyons que dans l'Antiquité, * on ne commençoit point une Guerre ſans avoir de juſtes raiſons de la déclarer, & ſans l'avoir déclarée dans les formes. Les Romains en particulier avoient cette exactitude. Ils avoient des perſonnes établies pour juger de la juſtice de leur cauſe, & quand ils prétendoient avoir été lezés par les peuples voiſins, ils envoyoient quatre Herauts demander la ſatisfaction, qui leur étoit duë. Ces Herauts ayant pris des Verveines au Capitole, & d'autres Herbes appellées *Sagmina*, qui étoient la marque de leur Legation, & ayant la tête couronnée de bandelettes de laine, alloient expoſer les prétentions du peuple Romain; & ſi après un certain temps marqué on ne faiſoit pas droit à leur demande, ils retournoient juſques ſur les limites des Terres de leurs ennemis; là le Chef d'entr'eux, qu'on nommoit *Pater Patratus*, qui ſeul avoit droit de déclarer la Guerre, ayant prononcé en preſence de trois témoins, certaine formule de paroles ſolemnelles, uſitées en ces occaſions, d'une voix claire & diſtincte, qui fit donner à cette cere-

Vide Alexandrum ab Alex. Genial. dier. lib. 5. cap. 3. & Servium in lib. 9. Æneid.

* *Alex ab Alexandro Genialium dierum. lib. 5. cap. 3.* Ibat Pater Patratus ad hoſtium fines & verba ſolemnia præfatus, bellum à populo Romano contra præſcriptos hoſtes, ob legitimas quas cenſuerat cauſas, clarà voce indicebat, poſt quam Clarigationem mos erat, ut de ſenatus conſilio & populi juſſu, fecialis haſtam ferratam, aut ſanguineam præuſtam, ad fines illorum jaceret: & non minus tribus puberibus præſentibus bellum indiceret, & ita denunciari & indici juſtum piumque bellum putavere, &c.

monie le nom de *Clarigation*, jettoit ſur la Terre ennemie une lance armée de fer, ou ſeulement un bois de lance * teint de couleur de ſang, & brûlé par le bout ; après quoi il étoit permis de commencer les hoſtilités.

Il y a encore en quelques endroits de l'Amerique un reſte de cet ancien uſage. A la Floride la maniere de déclarer la Guerre étoit d'aller planter ſur les terres des ennemis, dans les paſſages les plus expoſés, des fléches au ſommet deſquelles on attachoit un floccon de coton ou de laine. Pluſieurs autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, au lieu de fléches mettent un caſſetête peint de noir & de rouge ; mais cette maniere de déclarer la Guerre dans les formes eſt rare. Peu ſcrupuleux ſur la juſtice de leur cauſe, ils le ſont aujourd'hui encore moins à obſerver les formalités anciennes ; ne penſant qu'à accabler leurs ennemis, ils ne viſent auſſi qu'à les ſurprendre, & à tomber ſur eux lorſqu'ils y penſeront le moins.

L'animoſité de deux Nations ennemies n'eſt pas toûjours ſi vive que l'une & l'autre s'arment pour

* Servius in hæc verba, Lib. 9. Æneidos. *Ea, ait.* (Turnus) *& jaculum intorquens emittit in auras, principium pugnæ*, ſic habet. Hoc de Romanâ ſolemnitate tractum eſt. Cum enim volebant bellum indicere, Pater Patratus, hoc eſt princeps fecialium proficiſcebatur ad hoſtium fines : & præfatus quædam ſolemnia, clara voce dicebat ſe bellum indicere propter certas cauſas, aut quia ſocios læſerant, aut quia nec abrepta animalia, nec obnoxios redderent. Et hæc *Clarigatio* dicebatur à claritate vocis. Poſt quam Clarigationem haſtâ in eorum fines miſsâ, indicabatur jam pugnæ principium. Poſt tertium autem & triceſimum diem quam res repetiſſent ab hoſtibus, feciales haſtam mittebant.

s'entre-détruire, & cherchent leur ruine totale. On en a vû de rivales, comme Rome & Carthage, ſe moderer dans leur victoire ; ceſſer de regarder leurs ennemis comme tels, dès-lors que leur défaite avoit ôté cette égalité qui cauſoit l'émulation ; les épargner, afin de leur donner le temps de reſpirer & de ſe relever, pour diſputer de nouveau l'avantage & la primauté. Il s'eſt trouvé auſſi des occaſions où la guerre étoit un concert de politique entre les chefs des partis opposé spour tenir leur jeuneſſe alerte, & qui n'avoit d'autre but que de ſe harceler pour mettre leur valeur à l'épreuve.

Le Pere Garnier m'a raconté un fait que je raporte ici volontiers, à cauſe de ſa ſingularité, & ſur-tout à cauſe d'une expreſſion remarquable qui ſe trouve dans la ſainte Ecriture avec la même ſignification, & pour une occaſion pareille. *Shonnonkeritaoui*, Chef des Tſonnontouans, ou bien *Sagoſendagete*, Chef des Onnontagués (je ne me ſouviens pas aſſez diſtinctement lequel des deux) fit ſolliciter le Chef de la Nation Neutre, de permettre que leurs jeunes gens allaſſent en guerre les uns contre les autres, & ſe harcelaſſent par de petits partis : Celui-ci intimidé par ce qui venoit d'arriver aux Hurons ſes voiſins, dont le ſang fumoit encore, & dont la défaite entiere étoit toute récente ; lui fit répondre qu'il n'y pouvoit conſentir, & qu'il appréhendoit trop les ſuites funeſtes, qui pourroient naître de la fa-

cilité qu'il auroit euë à donner les mains à cette proposition. L'Iroquois, qui ne pouvoit trouver à redire à cette raison, mais qui pourtant vouloit toûjours en venir à son but, lui fit demander avec qui donc il vouloit *que ses enfans joüassent.*

Reg. lib. 2. cap. 2. v. 14. Abner se servit autrefois de la même façon de parler, lorsque son armée, & celle de David se trouvant en presence, il fit proposer à Joab un duel entre des gens choisis de part & d'autre, qui leur en donnassent le divertissement à la tête des deux camps. *Dixitque Abner ad Joab : surgant pueri & ludant coram nobis. Et respondit Joab, surgant.* Le duel fut accepté? Il sortit alors des deux armées douze braves contre douze, qui s'étant saisis les uns les autres par la tête, se percerent mutuellement, & finirent ce jeu en expirant des coups qu'ils se porterent ; action mémorable, qui consacra le lieu où elle s'étoit passée, par le

Ibid. v. 16. nom qui lui en resta, de Champ des Forts. *Ager Robustorum.*

Soit que le Chef de la Nation Neutre se rendit enfin à la proposition qui lui avoit été faite, soit qu'il y fut forcé par quelques escarmouches faites contre ses gens, la petite guerre commença. Mais malheureusement, dès les premieres rencontres, le propre neveu du Chef Iroquois fut fait prisonnier, & donné dans une Cabane, où on le condamna au feu. Le malheureux oncle, qui s'étoit persuadé qu'on devoit avoir des égards pour une personne qui lui touchoit de si près,

fut

fut extraordinairement irrité contre le Chef ennemi, & disoit souvent dans les accès de sa douleur. « Mon frere, pourquoi n'as-tu pas sauvé ton « neveu & le mien ? « Les esprits s'étant ainsi extremement aigris, la Guerre s'envenima tout de bon, & ne finit que par la destruction totale de la Nation neutre, dont le Chef sembloit avoir prevû la ruine.

Dans le temps que deux Nations puissantes sont ainsi fortement animées, de maniere qu'il semble que la Guerre ne puisse finir que par la perte de l'une ou de l'autre, le seul éclat de leur rupture est capable de soulever presque toute l'Amerique Septentrionale, & de la mettre en armes d'un bout à l'autre. Que l'Iroquois, par exemple, déclare la Guerre à l'Outaouach, ou à l'Ilinois, il n'en faut pas davantage pour causer un embrasement, aussi général que le fut celui que causa la fameuse Guerre de Troye, où la Gréce entiere se trouva armée contre l'Asie. La comparaison est juste. Le Royame de Priam, si vanté par les Poëtes, étoit borné à la Troade, & à la Phrygie, qui étoit un assés petit païs de l'Asie Mineure. La Guerre, que les Grecs lui firent, reünit dans un Corps d'armée tous les Peuples differens de la Mer Egée, & du Peloponese, sous divers Capitaines, qu'on honore du nom de Roys, & dont les Etats consistoient dans quelques Villages. Le plaisant Roy, par exemple, que le Roy d'Ithaque, lequel étoit un de ceux qui figuroient davantage

dans cette célébre Ligue. Priam vit aussi courir à sa défense sous divers Chefs, non seulement tous ces petits Peuples de l'Asie Mineure, qui étoient ses alliez, & ses voisins, tels qu'étoient les Lyciens, &c, mais encore les Nations les plus reculées de la grande Asie. Penthesilée Reine des Amazones y vint des bords du Tanaïs, Rhesus s'y transporta du fonds de la Thrace, & Memnon qu'on dit être un Général des Egyptiens, des Assyriens, ou des Ethiopiens, y conduisit les troupes de l'Aurore. Cette quantité de Nations ne faisoit pas de nombreuses Armées. Quel secours de troupes Auxiliaires amena Rhesus, que Diomede & Ulysse seuls défirent, pendant le sommeil, la premiere nuit de leur arrivée, avant que leurs Chevaux eussent pû boire les eaux du fleuve Xante? Et sans parler de l'exageration des Poëtes, si l'on veut considérer quelle pouvoit être alors, & la structure, & la capacité des Vaisseaux, le nombre de mille, qui composoient la Flotte des Grecs, n'étoit peut-être pas capable de composer une Armée de vingt mille hommes.

La Cabane Iroquoise reünie, n'est pas en état, à ce que je crois, de compter beaucoup au de-là de trois mille combattans. Cependant l'Iroquois seul cause de la jalousie aux Nations les plus reculées, depuis l'embouchure du fleuve S. Laurent & les côtes de la Mer Oceane, jusques au bords du Missisippi. Cela ne doit point paroître surprenant à ceux, qui ont quelque connoissance de l'Ameri-

que, & des Barbares qui l'habitent. Quoi qu'il y ait un aſſés grande multitude de Nations differentes, chacune de ces Nations en particulier eſt reduite à un petit nombre de Villages, & pluſieurs même à un ſeul; de ſorte que quelques-unes ne ſçauroient fournir juſques à trente guerriers. En ſecond lieu, elles occupent des païs immenſes de ſombres forêts, ou de prairies incultes, & elles ſont dans un ſi grand éloignement les unes des autres, qu'il faut quelquefois faire deux & trois cent lieües avant que de rencontrer une ame vivante. Cela fait que le chemin eſt compté pour rien dans ces vaſtes ſolitudes, ou une très-petite troupe peut marcher long-temps ſans crainte, & qu'un voyage de ſept ou huit cens lieües y eſt regardé, comme on regarderoit en France une promenade de Paris à Orleans. D'ailleurs les petites Nations, qui étant au voiſinage les unes des autres, devroient ſe défendre mutuellement, ne s'entendent pas aſſez entre-elles à cauſe de leurs differens ſujets de jalouſie; ou ne ſont pas aſſés à portée, quoique voiſines, de ſe prêter la main en cas de ſurpriſe, contre un ennemy plus redoutable, qui eſt à leurs portes lorſqu'il eſt le moins attendu; de ſorte que pour réſiſter à cet ennemy commun, elles ſont obligées de faire alliance avec les Nations, qui ſont à l'autre extremité de l'Amerique Septentrionale, afin de faire une diverſion, & de l'afoiblir en l'obligeant à diviſer ſes forces.

C'eſt ſur ce double fondement du petit nombre de perſonnes dont étoit composée chaque Nation dans les premiers temps, & de la vaſte étenduë des Païs inhabités, que nous devons raiſonner, pour expliquer les longues courſes, les tranſmigrations, & les alliances de certaines Nations très-éloignées, leſquelles ſans cela ſeroient très-inintelligibles. Diodore de Sicile nous fait une peinture de la Gaule Meridionale, entierement ſemblable à celle qu'on pourroit faire aujourd'huy du Canada. En effet les Gaules, les Eſpagnes, la Germanie, l'Italie même & les autres parties de l'Europe étoient des Régions hériſſées de forêts que la nature y avoient miſes, & de Montagnes couvertes de neiges, où l'art n'avoit point encore travaillé pour y pratiquer des routes & des ſentiers. Il étoit facile dans ces affreuſes ſolitudes aux Galates, & aux Iberiens de ſe tranſporter d'Aſie, dans les Gaules, & dans les Eſpagnes, il ne l'étoit pas moins pour retourner de-là en Aſie.

Les Nations éparſes çà & là étoient très-peu nombreuſes; ſans cela comment ſeroit-il poſſible de comprendre qu'une Armée, auſſi petite que celle des Argonautes, eut pû traverſer une auſſi grande étenduë de païs que les Poëtes leur font courir, & défaire autant de Nations, qu'il y en avoit qui s'oppoſoient à leur paſſage, & à leur entrepriſe: c'eſt un recit fabuleux, me dira-t-on, je le veux croire, quoique, ſelon les regles du Poëme, il ne doive pas l'être quant au fonds & à

la substance de l'objet principal ; mais dans le fabuleux même, les Poëtes ont soin de conserver la vrai-semblance dans les choses, qui sont naturelles, & qui ne demandent pas des prodiges, ou des denoüemens, lesquels ne peuvent se faire que par l'entremise des Dieux.

Ce que je viens de dire peut servir à éclaircir un endroit de l'Ecriture Sainte, qui a embarrassé les Interpretes, & que je rapporterai ici, parce qu'il est de mon sujet, à cause des conjectures que j'ai sur l'origine des Iroquois & des Hurons. Il s'agit des quatre Rois alliez pour faire la Guerre aux cinq autres Rois de ces Villes criminelles, que Dieu consuma par le feu du Ciel. Ces quatre Rois étoient, Chodorlahomor Roy des Elamites, ou des Perses, Amraphel Roy de Sennaar, ou de Babylone, Arioch Roy de Pont, & Thadal Roy des Nations. Les versions varient davantage au sujet de ces deux derniers. L'Hebraique, qu'Onkelos & les Septante ont suivi, appelle *Arioch Roy d'Hellasar*; la version Arabique *Roy de Sarian*; celle de Symmaque *Roy des Scythes*; mais S. Jerôme, suivant la traduction d'Aquila, le nomme *Roy de Pont*. On est encore plus incertain au sujet de ce Thadal, à cause de l'universalité du terme *Roy des Nations*. L'Hebreu porte *Roy de Goim*, & le Syriaque traduit *Roy des Gelites*. Mais ces païs d'Hellasar, de Sarian, & de Goim, sont entierement inconnus dans la Geographie ancienne & moderne. Quelques-uns, après Symmaque, en-

Gen. cap. 14.

Vide Polyglotta & Biblia Maxima in cap. 14. Genes.

tendent par le mot *Gentium*, la Pamphilie, ou pour mieux dire, cette partie de l'Asie Mineure qui comprenoit plusieurs petits peuples separés, dont chacun étoit maître chez soy, & que l'Ecriture Sainte appelle *Populus Gentium*, comme elle nomme les Isles de la Mer Egée, *Insulæ Gentium*, les Isles des Nations.

Le sujet de l'embarras des interprêtes, c'est le grand éloignement qu'il y a d'un païs à un autre, & l'espece d'impossibilité, qui semble resulter de ce grand éloignement, que ces Roys pussent être alliez ensemble pour faire la Guerre à cinq Roys, lesquels étoient assés voisins. Pour éviter donc cet embarras, ils tachent de r'approcher le plus qu'ils peuvent les Etats de ces Princes, & disent qu'Arioch étoit Roy d'une Ville de la Cœlesyrie qu'Etienne nomme *Ellas*, & ils placent le Royaume des Nations dans cette partie de la Galilée, qu'on nommoit Galilée des Nations, *Galilæa Gentium*; mais à qui on a donné ce nom par une anticipation, dont on trouve ailleurs des exemples dans les Livres saints; car cette dénomination est moins ancienne que Moyse, & ne se trouve point dans Josué, quoiqu'ils fassent mention l'un & l'autre de la Galilée. La basse Galilée ne fut en effet nommée Galilée des Gentils que long-temps après, à cause des Phéniciens & autres petits Peuples Idolâtres de la race de Chanaan, qui l'habitoient.

Masius Josue, cap. 12. v. 9.

Mais le fondement de ces difficultez est nul, si l'on fait attention qu'il n'étoit pas plus difficile à ces Roys de s'allier ensemble, qu'il le fut à Priam

d'être allié à des Peuples très-reculez dans l'Asie & dans l'Afrique ; & qu'il l'a été aux François dans la derniere Guerre, qu'ils ont faite en Amerique, eu 1716, quand pour aller secourir les Tionnontatés, il leur fallut faire six ou sept cens lieües pour aller jusques chez les Outagamis les forcer dans leur fort, ou ils étoient un très-petit nombre de Guerriers. Or supposé que les Etats d'Arioch & de Thadal eussent été dans l'Asie Mineure, ils n'étoient pas éloignés de plus d'environ quatre à cinq cens lieües des Etats de Chodorlahomor & d'Amraphel, & ceux à qui ils faisoient la Guerre eussent été dans cette hypothese, au centre par rapport aux uns & aux autres.

Je crois cependant qu'on peut r'approcher davantage les Etats de ces Princes, en se tenant à la Vulgate, & aux autres versions, qui placent Thadal, & Arioch dans le Pont, & vers les Portes Caspiennes, dans la Scythie Asiatique. Le nom d'Arioch, qu'Eusebe nomme *Areïos*, convient à *l'Ares* des Barbares, & à cette Province nommée *Areïane*, laquelle étoit voisine de la Perse, & s'étendoit jusques aux Portes Caspiennes. Le nom même d'Areiane, ou d'Ariane, se raporte fort au Roïaume de Sarian de la version Arabique. Thadal Roy des Gelites, selon la version Syriaque, étoit fort voisin d'Arioch ; car il y a apparence que les Gelites étoient les mêmes que ceux, qui sont appellés *Gelæ*, ou *Geli* dans la Geo-

graphie ancienne, lesquels étoient aussi vers la Mer Caspienne. Pline les confond avec les Cadusiens, Strabon les distingue, & dit que les Cadusiens avoient presque autant de gens de pied que les Peuples de l'Ariane. Il n'y avoit pas au reste un si grand éloignement des Etats de ces deux Princes, en les plaçant dans le Pont en tirant vers l'Asie Mineure, de ceux de leurs deux autres Confederez ; car il est rapporté dans Arrien, que pendant qu'Alexandre traversoit la Perse, il lui vint des Ambassadeurs des Nations, qui habitoient vers le Pont-Euxin, par un chemin très-court, de sorte que ce Prince en fut très-surpris. On peut ajouter que les Villes & les Nations étant ambulantes dans ces premiers temps, on pourroit r'approcher encore plus facilement les Etats des deux autres Roys, sur-tout de celuy des Elamites, dont le païs n'étoit pas si éloigné, ni si étendu qu'il le fut depuis. On ne peut nier que les Elamites, ou les Perses, jusques au temps de Cyrus, n'aïent vécu à la façon des Sauvages, ainsi que je l'ay prouvé par Herodote.

Plin. Lib. 6. cap. 16.

Strabo, Lib. 11. p. 350. & 360.

Arrian. Lib. hist. Indic.

Cette Guerre dont parle l'Ecriture, n'étoit pas dans un sens si petite qu'on veut la faire ; car quoique les Rois de la Pentapole fussent voisins, la Guerre ne laissoit pas d'embrasser une grande étenduë de païs ; ce qui paroît manifestement par la sainte Ecriture même ; puisque ces quatre Rois alliez, avant de vaincre les cinq autres détruisirent plusieurs Nations, lesquelles étoient apparemmen

Gen. cap. 14. v. 5. 6. 7.

remment dans l'alliance de leurs ennemis. C'étoit les Raphaims, les Emims de la race des Geants, les Zuzims, les Chorræens, les Amalécites, & les Amorrhéens. Elle étoit petite cependant d'une autre côté; car toutes ces Nations, qui occupoient une étenduë de païs si considerable, étoient très-peu nombreuses. Rien ne le montre mieux que ce qui arriva à ces quatre Rois vainqueurs de tant de Peuples, & qui venoient encore de triompher de ceux de la Pentapole: car ces superbes Conquerans furent vaincus dans leur victoire par Abraham à la tête de trois cent dix-huit hommes de ses gens, & peut-être, quelque peu des troupes Auxiliaires des deux freres Escol & Aner, qui étoient ses alliez. Ibid. v. 15.

Je sçais qu'on peut faire des difficultés sur ce que je dis du petit nombre de chaque Nation, & qu'on peut m'objecter que ces païs ont été extremement peuplés; ce qu'on peut prouver par l'exemple même des Israëlites, lesquels multiplierent si fort dans le desert, mais il n'y a qu'à distinguer les temps. Les peuples ont eu leurs vicissitudes; dans un temps ils ont été en très-petit nombre, & dans d'autres ils se sont si fort accrus, qu'ils ont inondé tous les Etats de leurs voisins, comme des torrens.

La Buchette ou le signe de l'Enrollement.

La Hache n'est pas plutôt levée, que les Chefs de Guerre se disposent à assembler leur monde, & que ceux, qui ont envie de les suivre, levent

la Buchette. C'est un morceau de bois façonné, orné de vermillon, que chacun des Guerriers marque de quelque note, ou figure distinctive, & qu'il donne au Chef, comme un symbole qui le représente en personne, & qui peut être regardé comme le lien de son engagement, tandis qu'il subsiste.

J'avois cru que, quelque engagement que prissent les Sauvages en ces sortes d'occasions, ils pouvoient le rompre sans façon, & retirer leur parole, comme il leur plaisoit, en consequence de cette liberté, qui paroît si naturelle en eux, qu'ils semblent tous independans les uns des autres, & que l'on croiroit que leurs Chefs n'ont qu'une autorité sans coaction, & qui releve en quelque sorte de la volonté actuelle de chaque particulier. Mais j'ai été détrompé dans la suite, sur ce point, par ce qui arriva dans la Mission des Hurons de Lorette; car étant survenu quelque difficulté à l'occasion d'un Sauvage qu'il s'agissoit de chasser, parce qu'il avoit contrevenu à quelque chose à quoi le Village s'étoit engagé solemnellement, & dont l'engagement subsistoit, par des Buchettes semblables à celles qu'on leve pour aller en Guerre: un ancien exhorta le Missionnaire à tenir ferme, en lui disant qu'on usoit encore d'indulgence envers le coupable, & que c'étoit une Loy de temps immemorial dans leur païs, que le Village étoit en droit de faire mourir celui qui après avoir levé la Buchette ne rem-

plissoit pas les obligations de son engagement. Quoique cette Loy ne s'observe pas aujourd'huy à la rigueur, il y a cependant plusieurs exemples de severité encore assés recens, & l'on a vû assés souvent des Chefs casser la tête de sang-froid, & par voïe de fait à des particuliers, qui étoient allez en Guerre contre leur volonté, ou qui avoient deserté en chemin, abandonnant le parti dans lesquel ils s'étoient enrollez.

Cette maniere de contracter des engagements, en se donnant mutuellement quelque symbole, & quelque gage significatif de la foy donnée, n'étoit pas particuliere aux Barbares; mais elle avoit passé d'eux aux Grecs & aux Romains; & elle s'étoit conservée encore assés long-temps, après les siécles florissants de la Republique jusques au bas Empire. On appelloit ces symboles *Tesseræ*, & c'étoient de petits morceaux de bois, unis des deux côtés, sur lesquels on traçoit des chiffres, ou des figures selon ce que l'on vouloit représenter & signifier. Les plus respectables, & qui étoient de l'Antiquité la plus venerable, étoient ceux qu'on nommoit *Hospitales*, parce qu'ils étoient donnés en signe d'hospitalité, dont les droits étoient ce qu'il y avoit de plus saint & de plus sacré, & passoient jusqu'aux descendants. Les Hôtes, en se separant, partagoient le symbole, & en gardoient très-précieusement les piéces, afin de pouvoir les confronter au cas qu'ils vinssent à se revoir. Ceux qui negligeoient, ou bri-

ſoient ces ſymboles, étoient cenſés renoncer à la foy jurée ; ils paſſoient pour infames, & dignes de toute la colere des Dieux. Des particuliers, ces ſymboles paſſerent aux Communautés ; & les Villes les envoyoient aux autres Villes alliées, pour être un ſur garand de leur alliance.

Dans l'art Militaire, il y en avoit de pluſieurs ſortes, car outre l'Etendart qu'on nommoit auſſi *Teſſera*, on appelloit du même nom le ſignal de l'enrollement, l'ordre ou le mot du Guet que les Tribuns alloient chercher chez le Général, & qui ſe donnoit ſur de ſemblables morceaux de bois ; on appelloit ainſi les obligations pour le prêt des Troupes, ſoit qu'on dût les païer en argent, ou en vivres ; car alors en repréſentant ces Buchettes au temps marqué, les Tréſoriers d'Armée, & les Commiſſaires des vivres, étoient obligés de fournir la quantité & la qualité des choſes qu'elles ſignifioient. On pratiquoit la même choſe dans les diſtributions que les Empereurs faiſoient au Peuple ; & c'eſt de là que viennent les diſtinctions qu'on trouve dans les Auteurs, où les Epithetes jointes au mot *Teſſera*, comme ſont celles de *Nummaria*, *Frumentaria*, & les autres qui ſignifioient leur uſage & l'application qu'on en faiſoit, laquelle eſt déterminée par l'Epithete même. On voit encore la forme de ces ſortes de ſymboles dans les Medailles des Empereurs, & ſur quelques Antiques.

La Guerre se chante dans une Cabane de Conseil, où tout le monde s'assemble, comme je l'ai expliqué ailleurs, & c'est le Chef de Guerre qui fait le festin. Ce qu'il y a de particulier dans cette sorte de festin, c'est que les chiens, qu'on met dans la Chaudiere, y sont la matiere principale du sacrifice; Sacrifice marqué par les Harangues qu'ils font à *A^creskoui* le Dieu de la Guerre, au grand esprit & au Ciel, ou au Soleil qu'ils prient d'éclairer leurs pas, de leur donner la victoire sur leurs ennemis, & de les r'amener sains & saufs dans leur patrie. C'est sans doute un de ces sacrifices que les Lacedemoniens, les Cariens, & les Peuples de Thrace offroient au Dieu Mars, à qui ils immoloient des Chiens pour victimes. Mais bien loin que ce soit un esprit de pieté, qui soit l'ame de ces sacrifices, c'est plutôt un esprit de rage & de fureur. Car leur imagination s'échauffant à la veüe de ces mets, ils se persuadent devorer les chairs de leurs ennemis, comme ils le disent ensuite, dans leurs chansons, & ils n'ont point de plaisir plus sensible que de témoigner le mépris qu'ils en font, par la comparaison qu'ils mettent entre eux & leurs chiens, en effet ils ne donnent point d'autre nom à leurs Esclaves.

Maniere de chanter la Guerre.

Pausanias in Laconic. Plutar. pr. 3. Arnob. Contra Gentes. Lib. 4. Clemens Alex. in Protr.

Les Guerriers viennent à cette assemblée peints d'une maniere affreuse, & bizarre, propre à inspirer la terreur, & parés de leurs armes. Le Chef, qui leve la Hache, a le visage, les épaules, & la poitrine noircies de charbon. Il est armé aussi bien

qu'un ou deux aſſeſſeurs qu'il a à ſes côtés, avec ſa femme & ſes enfans qui ſont ornés de leurs plus beaux bijoux. Le Chef aïant chanté pendant quelque temps, éleve enſuite ſa voix, & dit à tous les aſſiſtans qu'il offre le feſtin au Dieu de la Guerre, & s'adreſſant enſuite à luy. « Je t'in- » voque, dit-il, afin que tu me ſois favorable dans » mon entrepriſe, que tu aïes pitié de moi & de » toute ma famille ; j'invoque auſſi tous les eſ- « prits bons & mauvais ; tous ceux qui ſont dans » les airs, ſur la terre, & dans la terre, afin qu'ils » me conſervent, & ceux de mon parti, & que » nous puiſſions, après un heureux voyage, re- » tourner dans notre païs. Tous les aſſiſtans répondent *ho* ! *ho* ! & accompagnent de ces acclamations reïterées tous les vœux qu'il forme, & toutes les prieres qu'il fait.

Le Chef *leve enſuite le chant*, & commence la Danſe de l'*Athonront* en frappant à l'un des poteaux de la Cabane avec ſon caſſe-tête, & tous lui répondent par leurs *hé hé* tandis qu'il danſe. Chacun de ceux qui levent la Buchette, frappe au poteau, à ſon tour, & danſe de la même maniere. C'eſt là une déclaration publique de l'engagement qu'ils ont pris auparavant en ſecret. C'eſt alors qu'on préſente publiquement les têtes des chiens, qu'on a mis dans la Chaudiere, aux Guerriers les plus conſiderables pour exciter leur courage par cette marque de diſtinction. C'eſt auſſi alors qu'ils danſent leur danſe ſatyrique, & qu'ils jettent des cendres ſur la tête de ceux qu'ils

veulent animer ; ou bien à qui ils veulent faire quelque reproche de ne s'être pas tout-à-fait bien comportés dans des occasions, où ils avoient fait paroître moins de valeur qu'on n'auroit eu lieu de se le promettre. Quelques-uns s'éscrimant de leurs armes, font mine aussi de vouloir frapper quelqu'un des assistans, comme s'ils vouloient dire par cette action, que c'est ainsi qu'il ont tué & assommé plusieurs de leurs ennemis. Mais il n'est permis qu'à ceux, qui se sont déja signalez par quelque belle action, & qui ont par devers eux des preuves de bravoure, d'en user ainsi ; encore faut-il qu'ils fassent sur le champ un présent à celui à qui ils ont fait cette espece d'insulte, en prenant cette liberté ; faute dequoi, celui-là auroit droit de leur donner un démenti en public, en leur disant qu'il ne sont que des lâches, & qu'ils n'ont jamais eu assés de courage pour faire de mal à personne ; ce qui les couvriroit de confusion. Il est aussi à remarquer que chacun a sa chanson particuliere, que qui que ce soit n'oseroit chanter en sa présence, non seulement dans ces sortes de solemnités, mais même dans le particulier, sans s'exposer à lui faire un affront, & à en recevoir un de sa part.

La Guerre s'échauffe à mesure qu'on approche du terme fixé pour le départ ; elle se chante presque toutes les nuits. On s'anime tout de bon quand on commence à faire les provisions de bouche, ce qu'ils nomment *Jagotonkariagon*, c'est-à-dire *la fa-*

mine, soit parce qu'ils font ces provisions contre la faim à laquelle ils sont exposés dans leurs longs voyages, soit parce que les Guerriers s'y disposent par un long jeune, afin, disent-ils, d'être mieux en état de soûtenir par cette préparation, la faim, qui leur paroit inevitable, & pour essayer combien ils sont capables de la supporter. Il est bien vray qu'ils n'ont peut-être pas aujourd'huy d'autre motif de ce jeûne rigoureux ; mais il paroit évident que c'étoit chez-eux anciennement un acte de Religion, institué dans le même esprit que les sacrifices.

Enfin, quand on touche au terme, ceux, qui restent au Village; prennent congé de ceux de leurs amis, qui doivent partir. Chacun veut avoir un gage de leur amitié mutuelle. Ils changent ensemble de robe, de couverture, ou de quelque autre meuble que ce puisse être. Tel Guerrier, avant que de sortir du Village, est dépoüillé plus de vingt ou trente fois, à proportion du degré d'estime ou il est parmi les siens, ou du nombre d'amis qu'il a, n'y aïant personne, qui ne s'empresse à lui donner des marques de considération, & qui ne veüille se faire honneur de posseder quelque chose qui lui ait appartenu.

P. le Comte N. M. de la Chine, tom. 2. p. 53. 54.

L'Auteur des nouveaux Memoires de la Chine, qui sont écrits avec tant d'élegance & de politesse, nous donne un bel exemple d'une civilité semblable dans les Chinois envers les Magistrats, qui aïant contenté dans une Ville, ou dans une

une Province, ſont obligés de paſſer dans une autre. Car, « des que le Mandarin eſt ſur le « point de partir, tous les habitans vont ſur les « grands chemins; ils ſe rangent d'eſpace en eſpa- « ce, depuis la porte de la Ville par où il doit « paſſer juſqu'à deux & trois lieües loin: on voit « par-tout des Tables d'un beau vernis, entourées « de ſatin, & couvertes de confitures, de liqueurs, « & de Thé. Chacun l'arrête malgré lui au paſ- « ſage, on l'oblige de s'aſſeoir de manger & de « boire..... Ce qu'il y a de plus plaiſant, c'eſt « que tout le monde veut avoir quelque choſe qui « lui appartienne. Les uns lui prennent ſes bottes, « les autres ſon bonnet, quelques-uns ſon ſur- « tout, mais on lui en donne en même-temps un « autre, & avant qu'il ſoit hors de cette foule, il « arrive qu'il chauſſe quelquefois trente paires de « bottes differentes. »

Ces exemples de civilité réciproque n'étoient pas ſeulement entre concitoyens dans l'Antiquité, mais même entre ennemis. Glaucus & Diomede, ſur le point de combattre l'un contre l'autre, aïant reconnu les liaiſons que leurs Peres avoient contractées par les droits de l'hoſpitalité, renouvellent leur ancienne alliance, & voulant ſe donner des marques de leur eſtime, ils changent d'armes mutuellement ſur le champ de Bataille, avant que d'aller ailleurs ſignaler leur courage ſur des ennemis, qui ne leur touchaſſent pas de ſi près.

Homer. Iliad. 6. v. 236.

Depart des Guerriers.

Le jour du depart, tous les Guerriers dans leurs plus beaux atours, & armés de toutes pieces, s'aſſemblent dans la Cabane du Chef du parti; lequel eſt toûjours noirci & armé à ſon ordinaire. Pendant ce temps-là les femmes chargées de leurs proviſions prennent les devants, & vont les attendre à une certaine diſtance hors du Village. Lors qu'ils ſont aſſemblés, le Chef les harangue courtement, & ſort le premier chantant ſeul ſa chanſon de mort au nom de tous les autres qui le ſuivent à la file un à un ſans dire mot. Hors de la paliſſade, ils font une décharge de leurs fuſils, s'ils en ont, ou décochent une fleche, en l'air, & le Chef continuë à chanter en marchant juſqu'à ce qu'il ſoit hors de la veüe du Village. Il fait tous les jours la même choſe, & ne manque jamais en décampant tous les matins à chanter ſa chanſon de mort, juſqu'à ce qu'il ſoit entierement hors de danger, & même de retour dans ſon Village, où il eſt obligé de faire un nouveau feſtin, pour remercier l'eſprit qui l'a favoriſé dans ſon entrepriſe, & l'a ramené en le délivrant de tous les périls.

Les Guerriers étant arrivés où les femmes les attendent, ſe dépoüillent de toutes leurs parures, & s'équipent en voïageurs, remettant à leurs épouſes, ou à leurs parentes, tout ce qui ne leur eſt pas abſolument neceſſaire, & ne ſe chargeant que le moins qu'ils peuvent.

Les Iroquois & les Hurons, nomment la


1
VIVAS
INDEO
2
SP·K·FEB
FRVCTVS
2
3
4
5
LIBERALITAS AVG
6
7
8

Guerre *n'Ondoutagette* & *Gaskenrhagette.* Le verbe final *Gagetton*, qui ſe trouve dans la compoſition de ces deux mots, & qui ſignifie *Porter*, marque bien qu'on y portoit quelque choſe autrefois, qui en étoit tellement le ſymbole, qu'elle en avoit pris ſa denomination. Le terme *Ondouta*, ſignifie, le duvet qu'on tire de l'épy des Roſeaux de Marais, & ſignifie auſſi la plante toute entiere, dont ils ſe ſervent pour faire les nattes ſur quoi ils couchent, de ſorte qu'il y a apparence qu'ils avoient affecté ce terme pour la Guerre, parce que chaque Guerrier portoit avec ſoy ſa natte dans ces ſortes d'expeditions. En effet la natte eſt encore aujourd'huy le ſymbole qu'ils repreſentent dans leurs peintures Hieroglyphiques pour déſigner le nombre de leurs campagnes. Pour ce qui eſt du terme *Gaskenrha*, il eſt ſi ancien que les Sauvages eux-mêmes n'en ſçavent plus la ſignification. Mais comme il ſeroit inutile de courir après des étymologies, ſur leſquelles les naturels du païs ſont embarraſſés eux-mêmes, il me ſuffit de dire, que tout ce que les Sauvages portent dans leurs courſes militaires, ſe reduit à leurs armes, à quelques uſtenciles neceſſaires dans les campemens, & à quelques proviſions de farine preparées de la maniere, dont je l'ai expliqué.

Armes des Sauvages.

Leurs armes offenſives, & défenſives, étoient, & ſont encore en partie les mêmes, dont on s'eſt ſervi preſque par-tout depuis les premiers tems,

jusqu'à ce qu'on ait inventé les armes à feu, qu'on leur a communiquées par une mauvaise politique; sçavoir l'arc & la fléche, dont on attribuë la premiere invention aux Cretois; le javelot, le casse-tête ou la masse d'armes, le bouclier, la cuirasse, & le casque.

Leurs arcs sont faits de bois de Cedre rouge, ou d'un autre sorte de bois fort dur, & durci au feu. Ils sont droits, & à peu près de leur hauteur: leurs fléches sont faites de roseau, & sont empennées de plumes de quelque gros oyseau, & au lieu de fer, ils y appliquent avec une colle de poisson très-forte, des os, ou des pierres tranchantes, & taillées à plusieurs crans pour rendre la playe plus dangereuse. La plûpart des Nations Caraïbes les empoisonnent, de sorte que la moindre blessure en est mortelle. Je n'ai pas oüi dire qu'aucune Nation de l'Amerique Septentrionale ait l'usage, ou le secret de les empoisonner. Ils remplissent de ces fléches leur carquois, qui est fait d'écorce, & couvert d'une peau passée, & ornée. Quelques Peuples au lieu de carquois passent leurs fléches dans leurs cheveux, de la même maniere dont en usoient autrefois les Ethiopiens.

Le casse-tête, ou masse d'armes, tient lieu d'épée, & de massuë, il est de racine d'arbre, ou d'un autre bois fort dur, de la longueur de deux pieds, ou de deux pieds & demi, équarri sur les côtés, & élargi ou arrondi à son extremité de la

groſſeur du poing. On en voit de differentes ſortes dans les figures que j'ai fait graver.

Leurs boucliers étoient d'ozier ou d'écorce, couverts d'une ou de pluſieurs peaux paſſées, il y en a qui ne ſont que d'une peau fort épaiſſe. Ils en avoient de toutes grandeurs & de toutes ſortes de figures.

Leurs cuiraſſes étoient auſſi un tiſſu de bois, ou de petites baguettes de jong, coupées par longueurs proportionnées, ſerrées fortement l'une contre l'autre, tiſſues & enlacées fort proprement avec de petites cordes faites de peau de Biche ou de Chevreüil. Ils avoient des cuiſſards & des braſſards de la même matiere. Ces cuiraſſes étoient à l'épreuve, des fléches armées d'os ou de pierre; mais elles ne l'euſſent pas été de celles qui ſont garnies de fer. Je ne ſçache pas qu'elles fuſſent en uſage en Amerique ailleurs que dans la Septentrionale.

Depuis que les Europeans ont commercé avec les Sauvages, des fuſils, de la poudre, & des balles, ceux qui ſont à portée d'en avoir, ont preſque abbandonné leurs autres armes, ſur-tout les défenſives, qui n'étant pas capables de les garantir d'une balle de mouſquet, ne ſont plus propres qu'à les embarraſſer au lieu de les ſervir. Les Peuples les plus réculés, & qui ſont aſſés heureux pour ne pas nous connoître, en uſent peut-être encore.

Ils ne ſe ſervent pas volontiers de nos épées de

la maniere dont nous nous en ſervons; mais ils les emmanchent au bout des bâtons qu'ils lancent avec roideur comme des Javelots, ou qu'ils manient en guiſe de pique ou d'eſponton.

Frezier. Relation du Voyage à la Mer du Sud. p. 58.

Les Peuples du Chili ont des frondes, & ſont fort adroits à la Chaſſe à lancer des cordes dont ils embarraſſent les animaux, je ne ſçais s'ils s'en ſervoient dans les batailles, comme autrefois les Gladiateurs, qu'on appelloit *Reſtiaires*, s'en ſervoient dans les combats du Cirque.

Thevet Coſmog. Uni. Liv. 21. ch. 1. F. 905. c. 2.

Thevet parle auſſi d'un autre ſorte d'arme, dont uſent les Patagons, ou les Geans voiſins des Terres Auſtrales, & ſituez dans une Iſle à l'extremité de l'Amerique. Ce ſont dit-il, « de » certains boulets gros & peſans, qui ſont pris » d'une mine fort claire : & ſont ces boulets tous » ronds, leſquels ils accoûtrent tout ainſi qu'on » fait par deçà des plombées, avec une corde fai- » te de nerfs de bête. Cette ſorte d'armes eſt celle » qu'ils ne laiſſent jamais, ſoit qu'ils aillent à la » Chaſſe ou à la Guerre, d'autant qu'ils en ſont » ſi bons maîtres, que de la longueur de leur cor- » de, ils ne faudroient atteindre ce à quoi ils vi- » ſent. Encore les jettent-ils ſans qu'ils ſoient at- » tachés, & lors à trente cinq ou quarante pas, » ils ne ſe ſoucient gueres de frapper là où ils au- » ront pris leur viſée, & la bête ſera bien de gran- » de vie, & aura les os bien durs, ſi cette groſſe » boule ne les lui amollit & caſſe tout à net : & » l'aïant tuée la portent ſur leurs épaules en leurs

Cabanes. Il vaudroit autant être atteint d'une « balle de plomb d'harquebeuze. »

On doit mettre au nombre des armes l'étendart que les Guerriers portent pour ſe reconnoître. C'eſt une écorce en rond, où ſont peintes les armoiries de la Nation, ou quelque autre ſigne diſtinctif, attaché au bout d'une longue perche, comme les autres étendarts, dont on uſe dans nos armées.

J'ai eu un plaiſir ſingulier à lire le Poëme d'Apollonius de Rhodes ſur l'expedition des Argonautes, à cauſe de la reſſemblance parfaite que je trouve dans toute la ſuite de l'ouvrage, entre ces Heros fameux de l'antiquité, & les Barbares du temps preſent, dans leurs voyages, & dans leurs entrepriſes militaires. Hercule & Jaſon, Caſtor & Pollux, Zethés & Calaïs, Orphée & Mopſus, & tous ces autres demi-Dieux, qui ſe ſont rendus immortels, & à qui on a donné de l'encens avec trop de facilité, ſont ſi bien repreſentés par une troupe de gueux & de miſerables Sauvages, qu'il me ſemble voir de mes yeux ces célébres Conquerans de la Toiſon d'Or, mais cette reſſemblance me fait bien rabattre de l'idée que j'avois conçuë de leur gloire, & j'ai honte pour les plus grands Rois, & les plus grands Princes du monde, qu'ils ſe ſoient crus honorés de leur avoir été comparés. Leurs Voyages.

La fameuſe Navire Argo, qui a pour ancre une

Apoll. Rh. Lib. 1. v. 955. & 2. v. 166. Idem. Lib. 1. v. 533. Id. Lib. 4. v. 1385.

pierre attachée à une corde faite de racine de laurier ; à qui le poids d'Hercule seul sert de lest : que les Argonautes portent sur leurs épaules, dans les sables de Lybie, pendant douze jours & douze nuits, n'a rien qui la distingue d'une pyrogue, ou tout au plus d'une Chaloupe. Cet Hercule lui-même, qui choisit avec les autres sa place dans les bancs, & prend une Rame à la main, qui s'enfonce dans les bois pour faire un aviron d'un petit sapin après avoir rompu le sien ; qui toutes les fois qu'on prend terre pour cabaner, couche sur le rivage à la belle étoile, sur un lict de feüille, ou de branches, est un Sauvage dans toutes les formes, & n'a rien au-dessus. Je pourrois pousser la comparaison plus loin ; mais elle sera assez sensible par l'application du détail que je vas faire, à quiconque voudra le confronter avec le Poëme.

La plûpart des voyages des Sauvages se font par eau, à cause de la commodité des Lacs & des Rivieres, qui coupent tellement l'une & l'autre Amerique, qu'il n'est presque point d'endroit, où les eaux ne se distribuent. Les fleuves de l'Europe sont des ruisseaux en comparaison de ceux de ce Nouveau Monde. Dans l'Amerique Meridionale, le fleuve des Amazones, l'Orenoque, la Riviere de la Plata, sont de veritables Mers par leur prodigieuse largeur & l'étenduë de leur cours. Dans la Septentrionale, il y a des Lacs d'eau douce, qui ont flux & reflux, & dont quelques-uns ont plus de cinq cent lieües de tour. Presque tous

ces

ces Lacs communiquent ensemble, & quand on est arrivé à la hauteur des terres, en remontant le grand fleuve S. Laurent, on trouve de belles Rivieres, qui coulent dans le Mississippy, lequel courant presque toûjours Nord & Sud, semble partager l'Amerique Septentrionale en deux parties égales, pour recevoir dans son sein quantité de belles Rivieres, qui s'y rendent de ses deux bords, & dont il va porter le tribut à la Mer, en se dégorgeant dans le Golphe du Mexique.

La situation des Iroquois est encore plus avantageuse que celle des autres Peuples de la partie Orientale; car aïant d'un côté le fleuve S. Laurent dans leur voisinage au fameux sault de Niagara, & de l'autre l'Ohïo, ou la belle Riviere, qui tombe dans le Mississippy, ils sont à portée d'aller par-tout au Levant, & au couchant, en suivant le cours de ces deux Rivieres.

La maniere dont la Terre est coupée pour la distribution des eaux, qui doivent la fertiliser, a rendu la Navigation necessaire presque aussi-tôt qu'il y a eu des hommes. Mais cet art, qui a été porté dans les derniers temps à une si haute perfection, a été borné pendant plusieurs siecles, à de bien petits commencemens; & quoique l'Arche dont Dieu même avoit donné les proportions, & qui devoit avoir une capacité bien ample, eu égard à ce qu'elle devoit contenir, eut pû dès les temps du Deluge donner des idées pour la construction des Vaisseaux, d'une figure diffe-

rente à la verité, mais d'un très-grand port; il faut avoüer néanmoins, que long-temps même après le Deluge, non seulement rien n'approchoit de l'Arche, mais qu'il sembloit même qu'on en eut perdu toute connoissance. Il est vrai que le monde n'étant plus menacé d'un malheur aussi grand que celui qui le fit perir presque entierement, & que l'ambition n'excitant pas la cupidité, comme elle l'a fait dans la suite, les hommes furent rebutés d'entreprendre des Ouvrages semblables à celui qui avoit été le fruit d'un travail de plusieurs années; soit qu'ils ne les jugeassent pas d'ailleurs necessaires à leur besoin present, soit qu'ils n'eussent pas encore une connoissance distincte de la vaste étenduë des Mers, & l'envie de s'y commetre, ou bien qu'ils aimassent mieux s'y exposer avec temerité, que de prendre trop de peine & de fatigue, pour pourvoir à leur plus grande sureté.

Quoique l'on fasse l'honneur aux Phœniciens, ou aux Egyptiens, d'avoir été les premiers auteurs de la Navigation, je crois, que l'on peut dire, que les commencemens ont été à peu près les mêmes par-tout où il y a eu des hommes, & que ces commencemens n'étoient pas bien considerables. Il est même très-vraysemblable, qu'avant que les Phœniciens eussent encheri sur les autres en cette matiere, les habitans des Isles de la Mer Egée, & des côtes Maritimes du Peloponnese, avoient commencé à y perfectionner plusieurs

choses. L'Isle de Crete étoit célébre avant le grand commerce de Tyr & de Sydon. Jupiter avoit enlevé Europe fille d'Agenor, & ses enfans avoient eu long-temps l'Empire de la Mediterranée. * Minos avoit même fait des Conquêtes & des établissemens dans la Phœnicie. Dédale & Icare du tems de Minos avoient inventé les Voiles & les Mats. Jason selon quelques-uns, fut le premier qui trouva la fabrique des Bâtimens longs, au lieu qu'ils étoient auparavant d'une figure ronde, comme certains petits batteaux, dont on se sert encore sur l'Euphrate & sur le Tigre. Herodote décrit ces batteaux ronds, dont il parle, avec lesquels on descendoit l'Euphrate.

Vid. Lil. Greg. Gyrald. de Navigiis, &c.

Herodot. Lib. 1. n. 194.

Mais sans remonter à des temps si obscurs, il est certain que pendant long-temps on ne s'est servi dans les trois parties du Monde connu, que de ceux dont on se sert encore aujourd'huy en Amerique; c'est-à-dire de Pyrogues & de Canots.

Les Pyrogues étoient, & sont encore aujourd'huy des arbres creusés par lesquels Virgile a cru que la Navigation avoit commencé, ainsi qu'il l'exprime par ce vers.

Les Pyrogues.

Virgil. Georg. 1. v. 136.

Tunc Alnos primùm fluvii sensere cavatas.

* Selon Thucydide *Liv. 1. p. 4.* Minos est le plus ancien que l'on connoisse qui ait mis une Flotte en Mer. Eusébe dans sa Chronique sur l'authorité de Castor de Rhodes, nomme les Peuples qui ont eu successivement l'Empire de la Mer. Les Lydiens, les Pelasgiens, les Thraciens, les Rhodiens, les Cypriots, les Phœniciens, les Egyptiens les Milesiens, les Cariens, les Lesbiens & les Phocéens. Il pouvoit commencer par les Crétois.

Diodor. Sic. Lib 1. p. 74. Solinus. cap. 65. Plin. Lib. 7. cap. 2.

On y employoit toutes ſortes de bois legers. Les Egyptiens, les Arabes & les Indiens en faiſoient de jonc; c'eſt-à-dire de ces Roſeaux, dont parlent Diodore de Sicile, Solin & Pline, & qui deviennent d'une hauteur & d'une groſſeur ſi prodigieuſe.

Canots.

Strabo. Lib. 3. p. 107. Lucan. Lib. 4.

Les Canots étoient de deux ſortes, les uns faits de branchages d'oſier & couverts de peaux. Tels étoient ceux des Luſitaniens, & des Peuples de la Grande-Bretagne ſur l'Ocean; des Henetes ou Venitiens dans le Golphe Adriatique; des Aſſyriens ſur le Tigre & ſur l'Euphrate; des Ethiopiens ſur le Nil, &c. Les autres étoient faits de papier ou d'écorce, comme ceux des Egyptiens, & de pluſieurs Peuples de leur voiſinage. Lucain a décrit magnifiquement ces ſortes de petits batteaux dans les vers ſuivans.

Lucan. Lib. 4.

Primum cana ſalix, madefacto vimine, parvam
Texitur in pupim, cæſoque induta juvenco,
Vectoris patiens tumidum ſuperenatat amnem.
Sic venetus ſtagnante pado, fuſoque Britannus
Navigat Oceano. Sic cum tenet omnia Nilus
Conſeritur Bibulâ Memphitis Cymba Papyro.

Les Auteurs donnent à ces Batteaux les epithetes de *Sutiles* & de *Plicatiles*, parce qu'il falloit les coudre à cauſe de la matiere dont ils étoient, & qu'il y en avoit qui ſe plioient facilement, de

maniere qu'on pouvoit aiſément les porter. Les Ethiopiens, ſelon le témoignage de Pline, * en avoient de cette eſpece qu'ils plioient comme le reſte de leur bagage, & qu'ils portoient lorſqu'ils étoient arrivés aux cataractes du Nil. Plin. Lib. 24. cap. 9.

Canots de Peaux.

Les Eſkimaux & quelques autres Peuples du Nord, nous ont conſervé le modele & la forme de ces Canots de peaux dans ceux dont ils font uſage, leſquels ſont auſſi de deux eſpeces. Les premiers ne ſont que pour une perſonne ſeule. Ils ſont de la longueur depuis douze juſqu'à quinze & ſeize pieds, tout plats & de la forme d'une navette de Tiſſerand. Le deſſus eſt tout couvert de peaux comme le deſſous, & n'a qu'une ouverture au milieu, dans laquelle l'homme paſſe à my-corps pour ſe mettre ſur ſon ſéant. Il ferme cette ouverture comme une bourſe, & la ſerre contre ſon corps comme une ceinture, & quand il a ajuſté tout autour, les bords d'une Caſaque, qui ne luy laiſſe que le viſage à découvert, le Canot & le Canoteur ne paroiſſent faire qu'une ſeule piece, & pas une goute d'eau n'y ſçauroit entrer. Ils gouvernent avec un aviron double, qui eſt terminé en forme de palette par les deux bouts. Ils nagent des deux côtés avec tant de dexterité

* *Plinius. Lib. 5. Cap. 9.* Navis Plicatilis quæ facta ex corio complicata circumfertur ad Trajiciendos amnes.

Idem. Lib. 10. Cap. 29. Ibi Æthiopicæ conveniunt naves namque eas plicatiles humeris transferunt quoties ad cataractas ventum eſt.

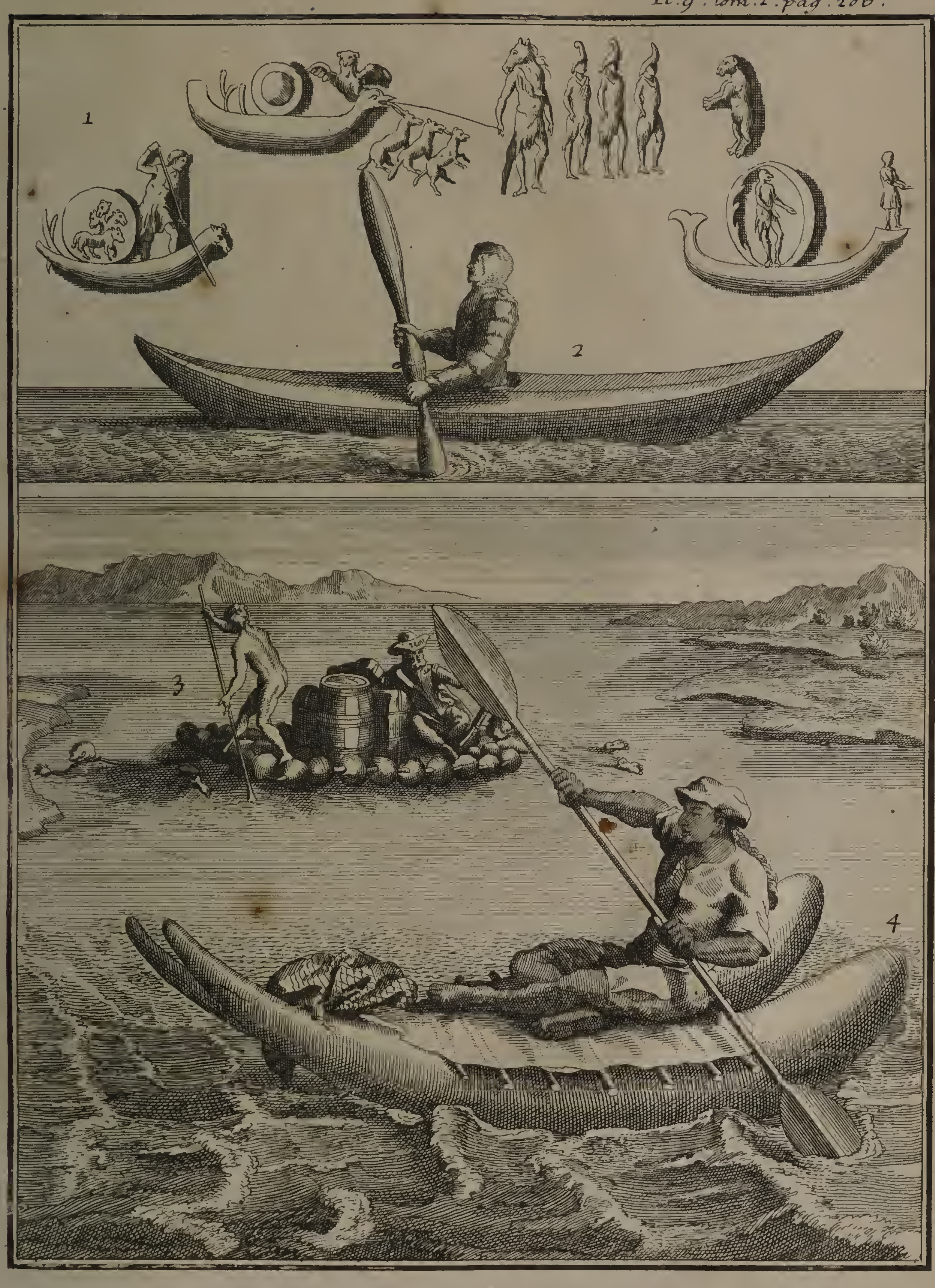
& de promptitude, que le Canot semble glisser sur l'eau, & disputer avec le vent pour la legereté. Un javelot attaché aux côtés du Canot par une longue corde leur sert à darder le poisson qu'ils mangent cru, & comme ils n'apprehendent point que l'onde les domine; qu'ils se font même un plaisir de faire tourner leur Canot, & de faire le moulinet deux ou trois fois de suite, il semble qu'ils peuvent entreprendre de longs voyages sans crainte, pourvû qu'ils puissent se flatter que le poisson ne leur manquera pas.

Leurs autres Canots sont de la forme ordinaire, le Gabarit en est de bois, & de pieces bien emmortoisées & liées ensemble, qu'on couvre ensuite d'un bout à l'autre de peaux de Chien de Mer, bien cousuës comme les premieres. Ils sont de la longueur des grandes Pyrogues, & peuvent porter cinquante & soixante personnes. Dans le tems calme on les conduit à la rame: mais lorsque le vent peut servir, ils attachent au Mât des voiles de cuir.

Balzes.

Frezier, Voyage de la Mer du Sud. p. 109. Feuillée, Journal des observations, &c. tom. 2. p. 590.

Les Indiens du Perou ont une autre sorte de Batteau de cuir fort singulier appellé *Balze*, dont le Pere Feüillée & M. Frezier nous ont donné la figure dans leurs Voyages de la Mer du Sud. Il consiste en deux especes de Vaisseaux taillés de la forme d'un Canot, & faits de peaux de Loup Marin bien cousuës & bien fermées en tout sens, à l'épreuve de l'eau. On remplit de vent ces


1
2
3
4

Vaiſſeaux par le moïen d'un tuyau à chacun dont on bouche ſoigneuſement l'orifice après les avoir enflés comme un ballon. On les aſſujetit enſuite, & on les attache l'un à l'autre, de maniere cependant que le devant ſoit plus approché que le derriere, par le moïen d'un chaſſis de bois compoſé de barres de la largeur de deux pouces, auquel ils ſont fortement amarrés avec des cordes de boyau. Les barres du chaſſis ſont tellement diſpoſées que la plus longue va de poupe à proüe & ſert de quille; les autres s'écartent de bas-bord à ſtri-bord, c'eſt-à-dire d'un flanc à l'autre. On étend ſur ce chaſſis une grande peau compoſée de pluſieurs autres couſuës enſemble dont on attache les extremités aux quatre coins du chaſſis. Ceux qui doivent naviguer ſur ces ſortes de bâtimens s'aſſeoient ſur cette peau, & nagent avec une pagaye ou aviron à double palette, comme celui des petits Canots Eſkimaux, dont nous venons de parler. Si le vent peut ſervir, ils mettent une petite voile, & pour remplacer l'air qui pourroit ſe diſſiper, il y a toûjours ſur le devant deux boyaux attachés à l'orifice des ballons par leſquels on peut les ſoufler, quand il eſt beſoin. La maniere de coudre les ballons eſt particuliere, on perce les deux peaux avec une alêne ou une arête, & dans les trous on paſſe ou des arêtes, ou des morceaux de bois ſur leſquels, de l'un à l'autre, on fait croiſer par-deſſus & par-deſſous des boyaux moüillés, pour fermer exactement les paſſages de

l'air. Il se fait des Balzes d'un grand port, & M. Frezier assure qu'il y en a sur lesquelles on peut charger jusqu'à douze quintaux & demi. Thomas Candiskh à voulu parler des Balzes, quand il dit d'une Nation située dans la Mer du Sud vers le 23. dégré de Latitude Meridionale, qu'ils ont une espece de Canot de peau, lequel se soûtient sur l'eau par le moïen de deux vessies enflées. Mais la figure qu'on en a donné dans le Recüeil des Voyages aux Indes Occidentales de Theodore de Bry & de ses heritiers, est fort differente de celle qu'en ont donné les autres qui en ont parlé, & de ce qu'elle doit être, il n'y a qu'à la voir pour juger qu'elle est entierement imaginaire.

Indiæ. Occid. part. 8.

Les Celtiberiens Espagnols usoient de semblables Batteaux au temps de Jules Cesar, ainsi qu'il le rapporte lui-même dans ses Commentaires. La nécessité de ses affaires l'aïant obligé de passer d'Italie en Espagne, où tout se déclaroit en faveur de Pompée, son Armée pensa entierement périr entre la Segre & la Cinca, qui s'étant débordées par la fonte des Neiges, emporterent les Ponts qu'il avoit jettés sur ces Rivieres, & luy ôterent par là tous les moïens de la faire subsister. L'Infanterie legere des Lusitaniens, & celle de la Celtiberie qui connoissoit parfaitement le païs, & étoit accoutumée de traverser les Fleuves sur *des Peaux de Bouc enflées* qu'ils portoient toûjours à la Guerre; harcelloient continuellement ses Trou-

Cesar de Bello. Civ. Lib. 1.

pes,

pes, & ne laiſſoient écarter impunément aucun de ſes ſoldats. Dans cette extrémité, il s'aviſa d'un ſtratagême, par lequel il trompa l'attente de ſes ennemis, qui s'en promettoient déja une défaite bien entiere. Il fit conſtruire par ſes ſoldats des Canots, dont il avoit appris & la forme & l'uſage dans ſon expedition des Iſles Britanniques. La quille, & le fonds de ces petits batteaux, étoient d'un bois fort léger, & le reſte d'oſier couvert de cuir. Son projet réüſſit, ainſi qu'il l'avoit imaginé, & il ſe tira par-là d'un des plus grands dangers, où il ſe ſoit peut-être jamais trouvé.

On traverſe encore aujourd'hui le Tigre & l'Euphrate, ſelon le témoignage du P. Avril, ſur une machine compoſée de pluſieurs peaux de Bouc enflées, qu'on joint des quatre côtés par autant de perches qu'on lie étroitement enſemble, & qu'on couvre enſuite de pluſieurs branches d'arbre qu'on a ſoin de mettre en travers. Le Pere Acoſta dit, qu'en Amerique on fait de ſemblables radeaux pour la traverſée des Fleuves & des Rivieres; mais au lieu de peaux de Bouc, on ſe ſert de courges ſéches, vuidées, & bien bouchées, afin que l'eau n'y puiſſe pas entrer.

P. Avril, Voyage d'Orient, Liv. I. p. 36.

Acoſta, Hiſt. Nat. de Ind. Lib. 3. c. 18.

Les Canots d'Ecorce que font les Sauvages moins Septentrionaux, répondent à ceux que les Egyptiens faiſoient de Papier. Le Papier eſt une plante qui croît ſur les bords du Nil, & qui pouſſe

Canots d'Ecorce.

quantité de tiges triangulaires, hautes de six ou sept coudées tout au plus, quoique Theophraste & Pline (*a*) lui en donnent dix, & même au-dessus de dix : elle étoit presque universelle pour l'usage qu'on en faisoit anciennement ; on s'en nourrissoit ; elle entroit dans la Medecine ; on en tiroit des feüilles pour écrire ; elle fournissoit du bois pour se chauffer ; des chandelles pour éclairer ; des toiles pour s'habiller ; on en faisoit des batteaux, des mâts, des cordes, des voiles, des ustenciles de ménagée, des nattes, des couronnes pour les Dieux, (*b*) & des souliers pour les Prêtres. Elle n'étoit pas particuliere à l'Egypte. Elle croissoit aussi en Syrie, sur les bords de l'Euphrate, dans l'Isle de Créte, & même en Italie. Il y a cependant apparence que cette derniere étoit d'une espece differente.

Theoph. Hist. Plant. Lib. 4. c. 9. Plinius, Lib. 13. cap. 21.

De Italicâ Papyro. Strabo, Lib. 5. & Martialis, Lib. 8.

(*a*) *Plinius, Lib. 13. cap. 21.* Papyrum ergo nascitur in Palustribus Ægypti, aut quiescentibus Nili aquis, ubi evagatæ stagnant, duo cubita non excedente altitudine gurgitum, brachiali radicis obliquæ crassitudine, triangulis lateribus; decem non ampliùs cubitorum longitudine in gracilitatem fastigatum, Thyrsi modo cacumen includens semine nullo aut usu ejus alio, quam floris ad Deos coronandos. Radicibus incolæ pro ligno utuntur; nec ignis tantum gratiâ, sed ad alia quoque utensilia vasorum. Ex ipso quidam Papyro navigia texunt; & è libro vela, tegetésque nec non & vestem, etiam stragulam ac funes. Mandunt quoque crudum, decoctumque, succum tantum devorantes. Nascitur & in Syriâ circa quem odoratus ille calamus lacum. Neque aliis usus est, quam inde, funibus Rex Antigonus in navalibus rebus, nundùm Sparto communicato. Nuper & in Euphrate nascens circa Babylonem Papyrum intellectum est eundem usum habere Chartæ. Similia his Theophrastes loco cit.

(*b*) Athenée au Liv. 15. se moque de ces Couronnes de Papier, que Pline dit qu'on faisoit pour les Dieux.

J'ai bien de la peine à comprendre, comment une Plante qui ne porte point de fruit, qui n'a qu'une tige assez mince, point de feüilles, si ce n'est un bouquet qui vient à la cime de la tige, pouvoit servir à tant d'usages si differens. Je ne puis sur-tout concevoir, comment on en pouvoit faire des batteaux & des voiles. Herodote semble dire, qu'on n'employoit à cet usage que le sommet de la tige, & Theophraste assure qu'on les faisoit de la tige même. On ne pouvoit tirer de la tige des écorces assez épaisses pour faire le corps du bâtiment; encore moins, ce semble, du sommet, qui se sépare en feüilles, ou en lames fines, comme le papier de la Chine, & qui par consequent n'ont point assez de corps pour faire des voiles, ou l'enveloppe d'un bâtiment, lequel devoit être assez solide pour porter des hommes & des charges assez pesantes. Il falloit donc, à ce que j'imagine, qu'on en fit un tissu natté de bien près, comme sont encore certains petits bâtimens, dont les Abyssins se servent de nos jours pour naviguer sur le Nil.

Herod. Lib. 2. n. 98.

Theoph. loc. cit.

Je crois aussi que les termes *Papyros*, *Biblos*, *Charta*, *Liber*, lesquels sont synonimes, étoient des noms generiques, qui s'appliquoient universellement à tous les arbres, de l'écorce desquels on se servoit pour écrire. Pline nous apprend qu'on écrivit d'abord sur les feüilles de Palme, & c'est peut-être à quoy Virgile fait allusion en parlant de la Sibylle, laquelle écrivoit ses Ora-

Plinius, Lib. 13. cap. 11.

Virg. Æneid. 3. & 6.

cles ſur des feüilles. Pline ajoûte qu'on ſe ſervit enſuite de l'écorce de certains arbres. Saint Iſidore de Seville, ſuivant l'opinion des Critiques les plus exacts, donne cette définition du Papier, ou du Livre, (car c'eſt la même choſe.) » Le » Livre eſt la Tunique interieure de l'écorce, qui » eſt la plus voiſine du corps ligneux, ſur laquelle » les Anciens écrivoient. *Liber eſt interior Tunica corticis, quæ ligno cohæret, in quâ Antiqui ſcribebant.*

Iſidor. Lib. 6. cap. 12.

Ces noms generiques dont je viens de parler, peuvent parfaitement bien convenir au Bouleau. De ſon écorce la plus mince on peut faire des feüilles à écrire, & je m'en ſuis ſervi moi-même quelquefois. On ſe ſert de la plus épaiſſe pour faire des canots, des voiles, & des tentes; & comme elle eſt aſſez gommeuſe, on en fait auſſi des Torches pour pêcher au flambleau, ou pour ſe conduire chez ſoi dans des nuits fort obſcures. Si l'étymologie du mot *Papyros* vient du mot grec πῦρ, le feu, ce nom lui conviendroit encore plus parfaitement.

Pyrogues des Caraïbes.

Les Caraïbes & les autres Sauvages Meridionaux, qui habitent ſur les bords de la Mer, ſe ſervent de longues Pyrogues, qui peuvent porter juſqu'à ſoixante perſonnes, & ils les rehauſſent par des planches qu'ils attachent ſur les bords au corps de l'arbre, qui fait le fonds de la Pyrogue. Elles ſont aſſez bonnes pour ranger les Côtes de l'Ocean, & réſiſtent plus facilement à la

vague que de ſimples écorces ; mais dans les Rivieres de Canada , ou de l'Amerique Meridionale, elles ne vallent rien pour les voyages de long cours, à cauſe de la multitude des ſaults & des cataractes, où leur peſanteur, & la difficulté de les manier, les rendroient abſolument inutiles. On en a cependant toûjours quantité aux environs des Villages, où elles ſont d'un grand ſervice pour faire les traverſées d'un bord de Riviere à l'autre, ou pour y charroyer le bois de chauffage, & les autres proviſions des champs, lorſqu'on peut les y conduire par eau.

Les Canots d'Ecorce au contraire ſont très-commodes pour les grands voyages, & les ſeuls dont on puiſſe ſe ſervir, parce que leur légereté fait qu'on peut les gouverner avec plus de facilité dans les rapides, & qu'il eſt plus aiſé de les voiturer dans les lieux de portage.

Canots d'Ecorce de Bouleau.

Les Canots d'Ecorce de Bouleau ſont le Chef-d'œuvre de l'art des Sauvages. Rien n'eſt plus joli & plus admirable que ces machines fragiles, avec quoi cependant on porte des poids immenſes, & l'on va par-tout avec beaucoup de rapidité. Il y en a de differentes grandeurs, de deux, de quatre, juſqu'à dix places diſtinguées par des barres de traverſe. Chaque place doit contenir aiſément deux nageurs, excepté les extrêmes qui n'en peuvent contenir qu'un. Le fonds du Canot eſt d'une ou de deux piéces d'écorce, auſquelles

on en coût d'autres avec de la racine, qu'on gomme en dedans & en dehors, de maniere qu'ils paroiſſent être d'une ſeule piece. Comme l'écorce, qui en fait le fonds, n'a gueres au-delà de l'épaiſſeur d'un ou de deux écus, on la fortifie en dedans par des cliſſes de bois de Cédre extrêmement minces, qui ſont poſées de long, & par des varangues ou des courbes du même bois, mais beaucoup plus épaiſſes, rangées près à près dans le ſens de la courbure du Canot d'un bout à l'autre. Outre cela, tout le long des bords, regnent deux Précintes ou Maîtres, dans leſquels ſont enchâſſées les pointes des varangues qu'ils arrêtent, & où ſont liées les barres de traverſe, leſquelles ſervent à affermir tout le corps de l'Ouvrage. On n'y diſtingue ni pouppe, ni proüe. Les deux extrémités, ou pinces, ſont entierement ſemblables, parce qu'on n'y attache point de gouvernail, & que celui qui eſt à l'un des bouts, gouverne avec l'aviron, ou avec la perche quand il faut refouler l'eau en piquant de fonds. Les avirons ſont fort légers, quoique faits d'un bois d'Erable qui eſt aſſez dur. Ils n'ont gueres que cinq pieds de long, dont la pele en emporte un & demi ſur cinq ou ſix pouces de largeur.

Si ces petits bâtimens ſont commodes, ils ont auſſi leur incommodité; car il faut uſer d'une grande précaution en y entrant, & s'y tenir aſſez contraint pour ne pas tourner, & pour ſoûtenir l'erre du Canot, lorſqu'il eſt en train d'al-

ſer. Ils ſont d'ailleurs très-fragiles. Pour peu qu'ils touchent ſur le ſable ou ſur les pierres, il s'y fait des crevaſſes par où l'eau entre, & gâte les marchandiſes, ou les proviſions qu'on porte; de ſorte qu'il ne ſe paſſe gueres de jour, où il ne ſe trouve quelque endroit qu'il faille gommer. On y peut nager aſſis ou debout dans les eaux douces & tranquilles; mais il eſt mieux de nager à genoux dans les rapides. C'eſt encore une autre incommodité de n'y pouvoir porter beaucoup de voile, & de ne pouvoir ſe ſervir de la voile que dans les vents moderés, ſans s'expoſer aux riſques de périr. La traverſée des lacs eſt pour cette raiſon très-difficile; les plus ſages ne l'entreprennent gueres ſans avoir bien conſulté le temps; ils rangent avec cela les terres autant qu'ils peuvent, ou coupent de Cap en Cap, & tâchent de gagner d'Iſle en Iſle. Toutes les fois qu'on entre, ou qu'on ſort du Canot, il faut être pieds-nuds; & lorſqu'on met pied à terre, il faut décharger le Canot, le tirer hors de l'eau, & le mettre à l'abry ſur le ſable, ou ſur la vaſe, de peur que le vent ne le briſe. Quand il s'y fait des crevaſſes, il faut les gommer, ainſi que je l'ai déja dit, & il faut avoir ſoin pour cela de les viſiter preſque à chaque fois. On gomme les Canots d'écorce de Bouleau avec de la gomme d'épinette, ou de quelqu'autre arbre reſineux, dont l'Amerique ne manque point dans ſa vaſte étenduë. Mais pour ce qui eſt des Canots d'écorce, on les étoupe

avec de l'écorce de Peruche briſée, & concaſſée en filamens, qui en bouchent parfaitement bien les ouvertures.

Les Nations de la Langue Algonquine ne ſe ſervent que de Canots d'ecorce de Bouleau, & les travaillent. Mais il y a quelque difference des uns aux autres. Ceux des Abenaquis, par exemple, ſont moins relevés de bord, moins grands, & plus plats par les deux bouts, de ſorte qu'ils ſont preſque de niveau dans toute leur étenduë; parce que ceux-ci voyageant dans de petites Rivieres, pourroient être incommodés & briſés par les branches qui débordent, & s'étendent ſur l'eau des deux côtés du rivage; au lieu que les Outaouacs, & les Nations d'en haut, ayant à naviguer dans le fleuve Saint-Laurent, où il y a beaucoup de caſcades & de chûtes, ou bien dans les Lacs, où la lame eſt toûjours fort groſſe, doivent avoir des Canots, dont les pinces ſoient hautes & élevées, afin de briſer la vague, & d'être moins expoſés à emplir. Il y a dans l'Amerique Meridionale du côté de la Mer du Sud, des Sauvages qui s'expoſent ſur l'Ocean avec des Canots d'écorce. Ceux-là ont les pinces encore beaucoup plus relevées pour la même raiſon.

Canots d'Ecorce d'Orme.

Les Iroquois ne travaillent point les Canots d'Ecorce de Bouleau, mais ils en achetent des autres Nations, ou en font à leur place d'Ecorce

d'Orme. Ceux-ci ne ſervent gueres qu'une campagne, & parce qu'ils ſont moins ſolides que les autres, & parce qu'il eſt plus facile d'en réparer la perte. Ils ſont d'une ſeule piéce ; & travaillés avec toute la mal-propreté, & toute la groſſiereté poſſible. Ils coupent cette écorce aux quatre coins, où il eſt néceſſaire de la replier pour faire les pinces, & après l'avoir couſuë dans ces coins, & aux deux bouts qu'ils affermiſſent avec des bâtons fendus, pour la gêner, & l'empêcher de s'ouvrir, ils font les varangues, les barres & les précintes, de ſimples branches d'arbre. Ces branches ne ſont qu'écôtées, & ſi mal rangées, que la vûë ſeule en fait mal au cœur, & doit naturellement inſpirer de la défiance à ceux, qui ont à expoſer leur vie dans ces machines ſur des Rivieres auſſi dangereuſes que le ſont celles de Canada. Cependant ils s'y abandonnent avec une confiance merveilleuſe à la rapidité des eaux, dans les ſaults & dans les caſcades, lorſqu'ils deſcendent les Rivieres, ou qu'ils les refoulent avec des fatigues incroyables, en piquant de fonds avec la perche.

Des Saults & Caſcades.

Ces Saults & ces Caſcades ſont formés par la hauteur des terres, qui à proportion qu'on remonte vers la ſource des Fleuves & des Rivieres, vont toûjours en s'élevant. En certains endroits elles s'élevent d'une maniere ſurprenante, comme aux Cataractes du Nil, ou bien à la fameuſe chûte

de Niagara, qui eſt d'une prodigieuſe hauteur, & où le fleuve Saint-Laurent, lequel a une demi-lieuë de large en ce lieu-là, tombe à pic comme dans un goulphre avec un bruit effroyable; en d'autres elles s'élevent d'une maniere moins ſenſible comme par degrez, de cinq à ſix pieds ſeulement, de diſtance en diſtance. Le même fleuve Saint-Laurent peut auſſi en être un exemple. Car il court ainſi pendant plus de 40. lieuës de ſaults en ſaults peu éloignés les uns des autres, & dont quelques-uns ont près d'une lieuë de long, où il roule par differentes chûtes avec tant de précipitation, qu'une fléche décochée d'une main roide & habile ne part pas avec plus de vîteſſe, qu'en a l'eau dans l'impétuoſité de ces torrens: & comme dans ces endroits il a peu de profondeur, ſes vagues ſe briſant contre les Rochers répandus dans ſon lict, cauſent un mugiſſement perpétuel, & paroiſſent toutes changées en écume.

Portages. On fait portage à ces Cataractes que leur extrême hauteur rend impratiquables. Il faut même s'y prendre de loin, & ſortir du Canal de la Riviere beaucoup au-deſſus de la chûte, pour ne pas courir à une perte inevitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau dans les ſaults qui ont moins d'élevation; toute l'adreſſe conſiſte à ſçavoir le prendre, à bien choiſir certains paſſages étroits entre les chaînes de Rochers, & à éviter les pier-



res détachées dont le fleuve est semé, & dont il suffit d'en heurter une, pour que le Canot porté avec une extrême roideur, soit brisé en piéces, & fasse un naufrage auquel il n'y a plus de remede.

Ceux qui ne sont pas accoûtumés à ces sortes de navigations, fremissent à l'idée seule qu'on puisse se commettre dans des passages si dangereux à la merci d'une simple écorce. Cependant les Sauvages & les François Canadiens, sont si habiles à parer les Roches, que j'ai vû beaucoup de personnes, qui aimoient mieux saulter le Sault-Saint-Loüis, lequel est au-dessous de nôtre Mission, que de faire le voyage de Montreal à pied. Ce sault néanmoins, quoiqu'il n'ait que demi-lieuë de long, est un des plus périlleux: & il est assez souvent arrivé à d'excellens Canoteurs d'y venir faire naufrage, après avoir saulté tous les autres.

Deux hommes portent sur leurs épaules les Canots dans les lieux de portage avec beaucoup de facilité jusqu'au-dessus ou au-dessous des Cataractes. Le reste de l'équipage, soit dans les portages, soit dans les autres voyages de Terre, se range sur des Bretelles, qui sont une maniere de chassis de bois fort commode pour enlever une grosse charge, & pour la porter aisément: ou bien on fait des pacquets qu'on laisse pendre sur les épaules, attachés à des colliers, ou longes faites de leur fil de bois blanc, tressé en bande, Bretelles.

que les femmes appliquent sur leur front, & que les hommes font passer sur la poitrine & à la naissance des épaules, tout au contraire de ce que rapporte Herodote de l'usage des anciens Egyptiens.

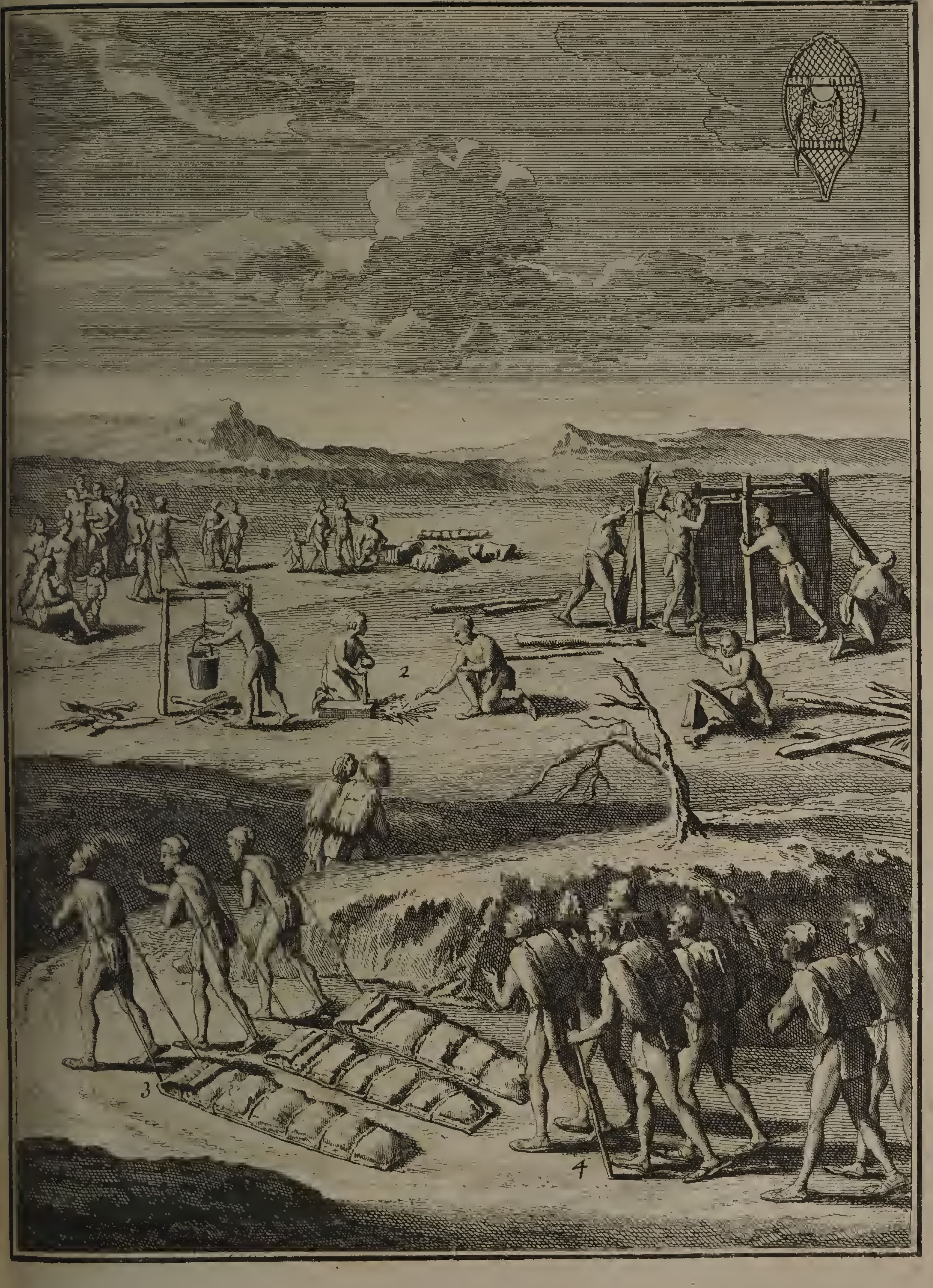
Herodot. Lib. 2. n. 64.

Traînes.

Pendant l'Hyver, & sur les neiges, ils se servent de petites traînes, qui sont faites d'une ou de deux petites planches extrêmement minces, qui toutes deux ensemble n'excedent pas de beaucoup la largeur d'un pied, & la longueur de six ou sept. Ces planches sont recourbées en dedans, & repliées sur le devant de la hauteur d'un demi pied, pour briser & pour écarter les neiges, qui les empêcheroient, en refoulant, de couler avec facilité. Deux bâtons un peu élevés regnent sur les deux côtés de la traîne dans toute sa longueur, & y sont attachés de distance en distance. Ils servent à passer, & à repasser les courroyes, qui assujettissent leur équipage sur la traîne. Un Sauvage avec son collier passé sur la poitrine, & enveloppé dans sa couverture, tire après soi sa traîne bien chargée sans beaucoup de difficulté.

Raquettes.

Dans les neiges où il n'y a point de chemin frayé, ils sont obligés de se servir de Raquettes, sans quoi toutes sortes de voyages, ou pour guerre ou pour chasse, &c. leur seroient absolument impossibles. La forme de ces Raquettes approche de l'Ellyptique, c'est-à-dire à


1
2
3
4

que l'Ellypſe n'eſt point parfaite, étant plus arrondies ſur le devant que par l'autre extrémité, laquelle ſe termine un peu en pointe. Les plus grandes ſont de deux pieds & demi de long, ſur un pied & demi de large. Le tour qui eſt d'un bois durci au feu, eſt percé dans ſa circonference comme les Raquettes de nos jeux de paulme, à qui elles reſſemblent, avec cette difference, que les mailles en ſont beaucoup plus ſerrées, & que les cordes n'en ſont point de boyaux, mais de peaux de Cerf cruës, & coupées fort minces. Pour tenir le corps de la Raquette plus ſtable, on y met deux barres de traverſe, qui la partagent en trois compartimens, dont celui du milieu eſt le plus large & le plus long. Dans celui-ci vers le côté, dont l'extrémité eſt arrondie, on pratique un vuide fait en arc, dont la barre de traverſe fait comme la corde. C'eſt-là que doit porter la pointe du pied ſans toucher à la barre de traverſe, qui le bleſſeroit. Aux deux bouts de l'arc ſont deux petits trous pour paſſer les courroyes, qui doivent attacher le pied ſur la Raquette. On paſſe ces courroyes l'une dans l'autre, comme qui commenceroit à faire un nœud ſur l'orteil, & après les avoir croiſées, on les repaſſe dans la Raquette à la circonference de l'arc; on les conduit enſuite par derriere au-deſſus du talon, d'où on les ramene ſur le coup du pied, où on les nouë en faiſant une roſe de ruban. Cela ſe fait de telle maniere, que quoique le pied ſoit

bien aſſujetti, il n'eſt pourtant gêné que ſur l'orteil, & qu'on peut quitter la Raquette ſans y porter la main.

C'eſt encore-là un uſage ſingulier des premiers temps, lequel a paſſé de l'Aſie dans l'Amerique avec les Nations qui s'y ſont tranſplantées. Strabon parlant des Peuples qui habitent cette longue chaîne de montagnes, laquelle s'étend depuis le pied du Mont-Taurus juſqu'à l'extrémité des Monts Riphées, & dont le Caucaſe eſt une des plus célébres chez les Auteurs anciens, en raconte ceci de particulier. » On ne peut, dit-il, » monter ſur la croupe de ces montagnes pendant » l'Hyver ; mais les habitans y vont pendant » l'Eſté, & attachent à leurs pieds des ſouliers » pointus faits de peaux de bœuf cruës, & larges » comme des Tambours, à cauſe des neiges & des » glaces. Ils ſe laiſſent couler enſuite du haut de » ces montagnes avec tout leur bagage, aſſis ſur » une peau. La même choſe ſe pratique dans » l'Atropatie, dans la Médie, & ſur le Mont » Maſius qui eſt en Armenie. Là ils attachent » auſſi à leurs pieds des rotules de bois, termi- » nées en pointe, ou garnies de pointes.

Strabo, Lib. 11. p. 348.

Suidas, ſur le rapport d'Arrien, dit pareillement que les ſoldats d'Alexandre le Grand, par le moyen de certains cercles garnis de jonc, paſſoient ſans incommodité ſur des neiges, qui en quelques endroits, avoient juſqu'à ſeize pieds de profondeur.

Suidas, κυγος.

Comme on se sert encore de Raquettes dans la Colchide ou Mingrelie, & dans ces païs dont parle Strabon, il est évident que dans sa description, il n'a voulu exprimer autre chose que des Raquettes par ces souliers de peaux de bœuf, larges comme des Tambours.

Les pointes qu'on met sous les talons & les rotules de bois, qui sont des patins, ou un équivalent que Strabon a voulu décrire, sont nécessaires dans les païs de glaces & de neiges, où l'on est obligé de mettre des pointes jusqu'aux fers des chevaux pour les ferrer à glace.

Quant à la maniere de se laisser couler du haut des montagnes, Strabon nous dépeint un usage, qui s'observe encore au Mont Cenis, & dans les Alpes. C'est ce qu'on appelle *la Ramasse*, qui est une maniere de traîneau, avec un petit siege sur le fonds, où l'on fait asseoir le Voyageur. Les habitans du païs stylés à conduire ces sortes de voitures, assis tout bas sur le devant, les dirigent avec les mains par le moyen des bras du traîneau même; & avec les pointes dont leurs talons sont armés, ils arrêtent leur course comme ils veulent, lorsqu'elle est trop impétueuse. Rien n'est plus rapide & plus agréable que cette maniere de descendre. Les Sauvages au lieu d'une peau, se servent d'une écorce dans le besoin. C'est un divertissement que les enfans ne manquent pas de se donner dans le temps des neiges, lorsqu'ils ont autour de leurs Villages

quelque éminence dont ils puissent profiter.

Les Guerriers dans leur route marchent à petites journées. Rien ne presse ordinairement les Sauvages, comme aussi aucun accident ne les déconcerte, à moins que leur superstition ne leur fasse tirer quelque mauvais augure du succès de leur entreprise. Ils ont comme les Argonautes leur Orphée & leur Mopse; c'est-à-dire, leurs Jongleurs, qui raisonnent sur-tout, tirent, selon leurs principes des consequences bonnes ou mauvaises de tout, & les font avancer ou reculer, comme il leur plaît. Il ne leur faut pour cela qu'une bagatelle, & ils se persuaderoient avoir entendu parler le mât de leur Canot, ainsi que les célébres Conquerans de la Toison d'Or, si le Jongleur disoit qu'il a parlé.

Idée de direction dans leur route.

Ils marchent avec peu de précaution sur leurs Terres, ou en païs non suspect. Tandis que quelques-uns conduisent les Canots, ou traînent les équipages, les autres s'enfoncent dans les bois pour chasser chemin faisant. Ces Chasseurs prennent diverses routes, & s'écartent les uns des autres en suivant divers rumbs de vent, pour ne pas se rencontrer sur la même proye. Le soir ils se rendent au lieu destiné pour la couchée, & pas un ne s'égare.

Rien n'est plus admirable que l'idée de ces Barbares. C'est une qualité qui semble née avec eux. Un enfant s'oriente naturellement, comme on

pourroit

pourroit le faire avec une Bouſſole par rapport aux endroits où il a été, ou dont il a entendu parler. Dans les forêts les plus épaiſſes, & dans les temps les plus ſombres, ils ne perdent point, comme on dit, leur Etoile. Ils vont droit où ils veulent aller, quoique dans des païs impratiqués, & où il n'y a point de route marquée. A leur retour ils ont tout obſervé, & ils tracent groſſierement ſur des écorces, ou ſur le ſable, des Cartes exactes, & auſquelles il ne manque que la diſtinction des degrés. Ils conſervent même de ces ſortes de Cartes Geographiques dans leur Tréſor public, pour les conſulter dans le beſoin.

Ils ont quelque connoiſſance de l'Aſtronomie, qui ſert à regler leur temps, & à diriger leurs courſes; & il leur reſte encore quelque teinture de cette ſcience, dont on rapporte les commencemens à Promethée, à Atlas, & à Lycaon, qui s'appliquerent les premiers à contempler le cours des Aſtres, l'un ſur le Mont Caucaſe, le ſecond dans la Mauritanie, & le troiſiéme dans l'Arcadie, ou ſur les montagnes de Thrace.

Connoiſſance de l'Aſtronomie.

Ils comptent ordinairement par les nuits à la façon des Numides, & de pluſieurs autres Peuples de l'Antiquité, plûtôt que par les jours: par les mois lunaires, plûtôt que par ceux du Soleil, ainſi que le pratiquoient preſque toutes les Nations dans les premiers temps, & particulierement les Juifs. Cependant cette maniere de com-

pter est subordonnée au cours du Soleil, qui sert à regler leurs années, lesquelles sont partagées en quatre saisons comme les nôtres, & sous-divisées en douze mois. La maniere de compter par les Lunes, n'est pas même si universelle, qu'ils ne comptent aussi par les années solaires. Je crois avoir remarqué que l'une & l'autre maniere de compter est affectée à certaines choses, & qu'en d'autres occasions elles s'employent indifferemment.

Les années heliaques ou solaires, sont destinées à marquer l'âge des hommes. Pour sçavoir, par exemple, combien il y a de temps qu'un homme est né, la phrase Huronne porte, combien de fois a-t'il r'attrappé le jour de sa naissance? Et c'est la même dont ils se servent par rapport au Soleil, de qui ils disent qu'il a r'atrappé tant de fois le point où il recommence son cours. Ils expriment aussi les années heliaques par le nom d'une des saisons, & sur-tout de l'Hyver; le nom d'une des saisons supposant dans cette occasion pour toutes les quatre ensemble & pour l'année solaire entiere. Ils diront, par exemple, il y a tant d'Hyvers que je suis au monde; pour dire il y a tant d'années; cette maniere de parler est encore usitée dans la poësie ancienne & moderne. Ils comptent de la même façon pour toutes les choses éloignées, qui renferment une période de temps assez longue, où le nombre & la supputation des mois lunaires les embarrasseroient. Ils comptent au-

contraire par les Lunes, & par les nuits, quand il s'agit d'un terme assez court, de prendre leurs mesures pour leurs voyages de guerre, de chasse, ou de pêche, pour leur rendez-vous, & pour le temps de leur retour, &c. Dans ces occasions-là même ils disent fort bien, *Skarakouat*, qui signifie un mois heliaque, comme *s'Ouennitat*, qui signifie un mois lunaire; mais le premier est moins ordinaire que le second.

Il est très-vraisemblable que tous les Peuples de l'Antiquité avoient ainsi subordonné les années lunaires au cours du Soleil. Cela paroît certain par l'Ecriture Sainte des Egyptiens & des Hébreux. Joseph parlant à Pharaon des sept années d'abondance, & des sept autres de stérilité, parle manifestement des années qui dépendent absolument du cours du Soleil, lequel sert à regler le temps des semences & des récoltes, en reglant celui des saisons. Les années Jubilaires des Juifs étoient aussi manifestement des années heliaques. Herodote raconte des Egyptiens, que les Prêtres de cette Nation se vantoient d'avoir été les premiers qui avoient divisé l'année en douze mois solaires de trente jours chacun, ajoûtant cinq jours à la fin de chaque année. Les Egyptiens se donnoient, peut-être par vanité, une gloire qui ne leur convenoit pas. Il est probable que cette division est aussi ancienne que la division des Etoiles en Constellations, dont il y en a douze dans l'éclyptique, qu'on appelle les

Gen. cap. 41. v. 29. 30.

Herodot. Lib. 2. n. 4.

douze Maisons du Soleil, parce qu'il séjourne un mois dans chacune; or, l'honneur d'avoir donné des noms aux Etoiles, appartient, je crois, aux autres Barbares, comme on pourra l'inferer de ce que je vais dire tout à l'heure.

Acosta, Hist. Moral. de las Indias, Lib. 6. cap. 2. 3.

Ce qui peut justifier ce que je viens de dire des années heliaques, c'est qu'outre les Barbares, les Peuples policés de l'Amerique regloient aussi leurs années par le cours du Soleil. Les habitans du Pérou comptoient autant de jours dans l'année que nous, & les partageoient en douze mois lunaires, qui avoient chacun leur nom, & sur lesquels ils repartissoient les onze jours solaires qui restent. L'année solaire des Mexiquains étoit de 360. jours distribués en dix-huit mois de vingt jours chacun. Néanmoins comme le cours du Soleil emporte cinq jours davantage, ils en tenoient compte de la même maniere que les Egyptiens; mais ils les regardoient comme des jours superflus, des jours vuides, ausquels leurs Prêtres ne faisoient point de sacrifices. Ces jours se passoient uniquement à se visiter, & à se divertir. Après cette intercalation ils commençoient leur nouvelle année avec le Printemps, & la naissance des feüilles; au lieu que les Peruviens la commençoient d'abord en Janvier, & ensuite au mois de Decembre, après que leur Calendrier eut été réformé par un de leurs Incas.

Les Mexiquains partageoient, outre cela, leur année, selon les saisons, en quatre parties éga-

les, qui avoient chacune differens noms, & differens ſymboles pour les déſigner. Leurs mois n'étant pas reglés comme les nôtres, leurs ſemaines ne l'étoient pas non plus; elles étoient de treize jours. Ils avoient auſſi des ſemaines d'années, dont quatre qui faiſoient le nombre de 52. ans, compoſoient leur ſiecle. La forme de ce Calendrier ſeculaire, étoit repréſentée par une roüe, ou par une croix à quatre branches égales. Le Soleil étoit peint au centre. Chaque branche avoit ſa couleur particuliere, & étoit diſtinguée en treize parties pour marquer le nombre des années. Sur les bords ils marquoient les principaux évenemens par des Hieroglyphes.

Je n'oublierai point de dire ici en paſſant, que comme ils avoient une tradition que le Monde devoit périr à la fin des ſiecles, ſemblable à celle qu'avoient les Peuples du Pérou, ainſi que nous l'avons déja remarqué; lorſque leur année ſeculaire finiſſoit, ils éteignoient les feux ſacrés de leurs Temples, celui de leurs maiſons particulieres, & briſoient tous les vaſes qui ſervoient pour leur nourriture, comme s'ils n'en euſſent plus eu beſoin, & que le Monde eut dû réellement tomber cette nuit-là même dans le chaos, ou rentrer dans le néant. Dans cette perſuaſion ils paſſoient toute cette nuit dans les ténébres entre la crainte & l'eſperance. Mais dès qu'ils voyoient l'Aurore revenir leur annoncer le retour du Soleil, on entendoit alors de toutes parts

retentir mille acclamations de joye, soûtenuës du bruit de divers instrumens de leur musique; on allumoit de tous côtés des feux nouveaux dans les Temples & dans les maisons, & on célébroit une Fête, ou par des sacrifices & des processions solemnelles, ils rendoient graces à leur Dieu, de ce que sa bonté leur avoit rendu sa lumiere, & leur accordoit encore un nouveau siecle.

Les noms des quatre saisons sont fixés chez les Barbares. Les mois prennent les noms des Lunes, ou des differens effets qui y répondent. Chez les Nations sedentaires de la Nouvelle France, ils les désignent par les semences, par les differens degrés de la hauteur des bleds, les récoltes, &c. Les Nations errantes ont d'autres circonstances particulieres à chaque Lune, qui déterminent le nom qu'elles lui donnent. Ils ne sçavent ce que c'est que la distinction des semaines, ni des jours en heures reglées ; ils n'ont gueres que quatre points fixes, le lever du Soleil, le Midi, le Coucher, & la Minuit ; mais ils suppléent au défaut des horloges par une attention, pratique si exacte, qu'à quelque heure que ce soit du jour, ils marquent à peu près du doigt le point où le Soleil doit être.

Les Iroquois & les Hurons ont une maniere de compter, laquelle est du style de Conseil, où les nuits supposent pour des années, ainsi que je l'ai dit du Trésor public. Il pourroit y avoir eu parmi les Egyptiens, les Chinois, & d'autres Peuples

anciens, des manieres de compter à peu près semblables, qui auront donné lieu à cette supputation d'un grand nombre de siecles qui se trouvent dans leur Chronologie, & qui n'ont d'existence que dans leur ignorance, ou dans leur vanité. C'est ainsi qu'il y a eu chez les Juifs des semaines d'années, énoncées comme si c'étoit des semaines de jours.

Le Baron de la Hontan dit, que l'année des Outaouacs, des Outagamis, des Hurons, des Saulteurs, des Ilinois, des Oumamis, & de quelques autres Sauvages, est composée de douze mois lunaires synodiques, avec cette difference, qu'au bout de trente Lunes, ils en laissent toûjours passer une surnumeraire qu'ils appellent la Lune perduë; ensuite ils continuënt leur compte à l'ordinaire. »Par exemple, dit cet Auteur, « nous sommes à présent dans la Lune de Mars « que je suppose être le trentiéme mois lunaire, « & par consequent le dernier de cette Epoque, « sur ce pied-là celle d'Avril devroit la suivre im- « médiatement; cependant ce sera la Lune per- « duë qui passera la premiere, parce qu'elle est la « trente-uniéme. Ensuite celle d'Avril entrera, « & on commencera en même temps la période « de ces trente mois lunaires synodiques, qui font « environ deux ans & demi. « Tout cela me paroît être de la pure invention de cet Auteur, ainsi que ses Dialogues, & beaucoup d'autres choses dont ses Memoires sont farcis; & qui sont tou-

La Hontan, Memoires de l'Amerique, tom. 2. pag. 109. 1.0.

tes fausses de notorieté publique.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'ont point une exactitude mathematique pour les intercalations, & pour accorder les années heliaques avec les années lunaires. Les Peuples policés de l'Amerique ne l'avoient pas eux-mêmes, à combien plus forte raison les Barbares. Acosta & l'Inca Garcilasso sont obligés d'avoüer, que la science des Mexiquains & des Peruviens étoit très-bornée sur ce point. L'un & l'autre rapportent, quoique d'une maniere un peu differente, comment les habitans du Pérou regloient les erreurs, qui pouvoient naître de la difference qui se trouve entre les années lunaires & les années heliaques, en se reglant eux-mêmes, non pas sur le cours de la Lune, mais sur le point fixe des Solstices & des Equinoxes. Ils avoient des Tours pour observer les uns, & des Colonnes pour les autres. Les Auteurs que je viens de citer, varient sur le nombre & la position de ces Tours; mais ils conviennent dans l'essentiel, qui est qu'elles étoient tellement disposées, qu'on pouvoit y faire des observations mathematiques, lesquelles n'étoient pas sans doute de la justesse qu'on exigeroit aujourd'hui, mais qui étoient suffisantes pour le besoin qu'ils en avoient. C'étoit un Prince de la race des Incas, qui étoit obligé de veiller à ces ennuyeuses observations.

Acosta, loc. cit.

Garcilasso, Comment. Real. Lib. 2. cap. 22.

Les Annales des Sauvages n'étant pas beaucoup chargées par le défaut des lettres alphabetiques

tiques, leur Chronologie ne ſe ſent pas des erreurs qui pourroient ſe trouver dans leurs ſupputations, & ſuivre de la révolution de pluſieurs ſiecles. Ce n'eſt pas qu'ils n'ayent des Epoques marquées, & une maniere de conſerver la memoire des évenemens hiſtoriques, & des choſes qui méritent le plus d'être remarquées. Car, outre ce que j'ai dit des Iroquois, des Hurons, & de ceux qui traitent les affaires par les colliers de porcelaine, outre l'Ecriture Hieroglyphique des Mexiquains, & les peintures dont nous avons parlé, tous les Sauvages ont encore une ſorte d'Annales marquées par certains nœuds; mais ces Chroniques ſont bien bornées, & bien imparfaites chez tous les Barbares. Les Peruviens les avoient un peu plus perfectionnées; car ſi nous nous en rapportons au Pere d'Acoſta, ils ſuppléoient au défaut de l'Alphabet par leurs *Quipos*, c'eſt ainſi qu'ils appelloient certains memoires ou Regiſtres faits de cordelettes, compoſées de divers nœuds & de differentes couleurs. C'eſt une choſe incroyable, dit-il, combien de choſes ils exprimoient de cette maniere; car avec cela, tout ce qu'on peut expliquer par l'Ecriture & par les Livres, d'Hiſtoire, de Loix, de Cérémonies, de comptes de marchandiſe, ils l'exprimoient par differens cordeaux, où les nœuds & les couleurs étoient ſi variées, qu'on pouvoit connoître juſqu'aux moindres circonſtances des choſes qui y étoient ſignifiées. Il y avoit des perſon-

Acoſta, Hiſt. Moral. Lib. 6. cap. 8.

nes publiques, comme parmi nous les Notaires Royaux, qui en tenoient Regiſtre, & des Maîtres prépoſés pour en enſeigner la méthode à la jeuneſſe. Les Mexiquains avoient encore plus perfectionné leurs Hieroglyphes Chronologiques. Ils en avoient des Hiſtoires écrites ſur des écorces reliées en Livres à peu près ſemblables à ceux qui nous viennent de la Chine, & nous aurions ſans doute une plus grande connoiſſance de leur Monarchie, ſi le peu de goût qu'on avoit pour la connoiſſance de l'Antiquité au temps de la conquête des Eſpagnols; & ſi le zele indiſcret joint au peu de Litterature de leurs premiers Miſſionnaires, n'eut porté ces zelés ignorans à faire brûler tous ces Recuëils hiſtoriques, comme s'ils euſſent été remplis de caracteres magiques, & n'euſſent eu d'autre but, que d'apprendre la maniere de faire des ſortileges.

Idem, cap. 7. Lib. 6.

J'ajoûterai ici au ſujet de leurs époques, & de leur maniere de compter, qu'on doit regarder auſſi comme une choſe digne d'admiration, que les Sauvages ayent la même maniere de compter, qui nous eſt venuë de l'Antiquité, & qui étant purement arbitraire, doit être dérivée de la même ſource. Car le nombre de dix eſt chez eux le nombre de perfection, comme il l'étoit chez les Egyptiens, comme il l'eſt aujourd'hui chez les Chinois, & comme on peut dire auſſi qu'il eſt chez toutes les Nations de l'Europe. Ils comptent d'abord les unités juſqu'au nombre de dix : les

dixaines par dix jusqu'à cent : les centaines par dix jusqu'à mille, ainsi du reste.

Maintenant, pour ce qui est des Etoiles & des Planetes, ils ont encore parmi eux les mêmes idées qu'on a euës dans les premiers temps. Les Iroquois appellent les Etoiles *Otsistok*, un feu dans l'eau, d'*Otsista* feu, & d'*O*, qui, dans la composition, signifie une chose dans l'eau ; ce qui semble faire allusion aux Eaux que l'Ecriture Sainte dit être au-dessus du Firmament. Ils disent *Otsistokouannion*, ajoûtant la finale multiplicative pour représenter le nombre des Etoiles. Quelquefois aussi ils les appellent *Otsistokouannentagon*, des feux attachés, pour marquer que, quoiqu'elles soient dans des Cieux fluides, elles y sont fixes néanmoins, & ont toûjours un même rapport entre elles. Ils les ont divisées en Constellations ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que quelques-unes de ces Constellations, & quelques-unes des Planetes, ont les mêmes noms que nous avons reçûs de l'Antiquité. Ils nomment Venus, ou l'Etoile du matin, *Te Ouentenhaouitha*, elle porte le jour ; ce qui a la même signification que le nom de *Lucifer*, que les Anciens nous ont transmis. Ils appellent les Pleïades * *Te Iennonniakoua*, les

Etoiles & Constellations.

* Varron attribuë à toutes les Etoiles, ce qu'Hygin ne dit que des Pleïades.

Quum Pictus aer fervidis latè ignibus
Cœli choreas astricas ostenderet.
Manilius, Lib. 2.
Signorumque choros ac mundi flammea tecta.

Danſeurs & les Danſeuſes. Ce qui paroît avoir quelque fondement dans l'Antiquité, ſelon ce que rapporte Hygin, qui dit qu'elles ſont ainſi nommées, parce qu'elles ſemblent mener une danſe ronde par la diſpoſition de leurs Etoiles. J'ai déja remarqué qu'ils appelloient la Galaxie, ou la voye Lactée, le chemin des Ames ; & j'ai fait voir le rapport que ce nom a avec la doctrine des Anciens ſur l'état des Ames, ſur leur origine céleſte, & leur retour dans le Ciel. Mais la plus caracteriſtique, & à laquelle je m'arrête, c'eſt la grande Ourſe que les Sauvages nomment auſſi l'Ours ou l'Ourſe. Le nom Iroquois c'eſt *Okouari.* Je m'arrête, dis-je, à celle-la, parce que cette Conſtellation eſt la plus conſidérable de toutes, & la plus digne d'attention par rapport aux premiers Navigateurs, qu'on prétend s'être reglez ſur elle dans leurs navigations, & qui par une ſuite naturelle doit avoir été plus univerſellement connuë que les autres, dont on n'avoit pas un beſoin ſi marqué.

Hygin. Lib. 2. art. Taurus.

Je n'examine point ici les fables des Poëtes * ſur les noms de la grande & de la petite Ourſe, & je laiſſe rechercher à d'autres, ſi ces noms ont été

* Aratus au commencement de ſon Poëme, parle des Ourſes, qui nourrirent Jupiter dans l'Iſle de Créte, d'où elles furent tranſportées dans le Ciel, & placées au nombre des Conſtellations, en reconnoiſſance de ce ſervice. Cette fable, auſſi-bien que celle d'Arcas & de Calliſto, ſemblent prouver que ce ſont les Crétois & les Barbares qui occupoient la Gréce, leſquels ont donné le nom aux Etoiles, & diſtingué le Ciel en Conſtellations.

donnés en consideration des Ourses qui nourrirent Jupiter en Créte, ou bien à cause de la Metamorphose d'Arcas & de Callisto. Je crois, pour ce qui concerne l'Histoire, que ces deux noms peuvent avoir été donnés à ces Constellations, qui sont très-semblables, successivement, en des temps differens, & peut-être assez éloignés l'un de l'autre; du moins il paroît que l'opinion des Auteurs anciens étoit, qu'on s'étoit reglé long-temps sur la grande Ourse avant que de se regler sur la petite.

Hygin dit que Thalés, qui s'étoit fort appliqué à l'Astronomie, fut celui qui donna le nom d'*Arctos* à la petite Ourse, & qu'on l'appella *Minor*, pour la distinguer de la grande: que Thalés étant Phénicien, en donna aussi à cette Constellation le nom de *Phénice*. Les Phéniciens profiterent de la découverte de leur Compatriote; & reglant leur course sur la petite Ourse, ils en naviguoient avec beaucoup plus de sureté. Tous les Peuples du Peloponnese, & de la Mer Egée, continuerent à observer la grande Ourse. Peut-être fut-ce un motif de jalousie, qui les obligea à s'en tenir à l'ancien usage; quoiqu'il en soit, les Phéniciens furent long-temps les seuls qui se gouvernerent sur la petite Ourse, selon le témoignage d'Ovide.

Hygin. Lib. 2. Art. Arctos Minor.

Ovidius Fast. 3.

Quis tunc aut Hyadas, aut Pleïadas Atlanteas
Senserat, aut geminos esse sub axe polos?
Esse duas Arctos; quarum Cynosura petatur
Sidoniis; Helicen graja carina notet?

Ce Thalés dont parle Hygin, étoit Milesien, & ne peut être appellé Phénicien, qu'à cause du séjour qu'il fit en Phénicie. Il est different de cet autre Thalés, qui travailla sur les Loix des Crétois, & qu'on peut mettre au nombre des Législateurs.

Ce qui est très-sûr, c'est que les Iroquois & la plûpart des Sauvages connoissent la grande Ourse sous le même nom que nous; & comme les noms des Constellations sont purement arbitraires, & donnés par le caprice, ils ne peuvent s'être rencontrés avec nous à imposer les mêmes noms sans une communication d'idées, laquelle suppose celle des personnes par qui ces connoissances sont dérivées des uns aux autres. Il ne faut pas croire au reste qu'ils lui ayent donné ce nom, depuis que les Européans ont abordé sur leurs Terres. C'est certainement un nom très-ancien parmi eux. Ils nous raillent même de ce que nous donnons une grande queuë à la figure d'un animal qui n'en a presque point; & ils disent que les trois Etoiles qui composent la queuë de la grande Ourse, sont trois Chasseurs qui la poursuivent. La seconde de ces Etoiles en a une fort petite, laquelle est fort près d'elle. Celle-la, disent-ils, est la chaudiere du second de ces Chasseurs, qui porte le bagage, & la provision des autres.

Relat. de la Gaspesie, ch. 7. p. 152.

Le Pere le Clerc, dans sa Relation de la Gaspesie, assure que les Sauvages Gaspesiens ont la

connoiſſance de la grande & de la petite Ourſe :* qu'ils appellent la premiere *Mouhinne*, & la ſeconde *Mouhinchiche*, ce qui revient aux noms d'*Arctos Major* & *Minor.* Il ajoûte, qu'ils diſent que les trois Gardes de l'Etoile du Nord ſont un canot, où trois Sauvages ſont embarqués pour pourſuivre l'Ourſe ; mais que par malheur ils n'ont pû encore la joindre. Il n'eſt gueres ordinaire de chaſſer aux Ours en canot, à moins qu'il ne fût queſtion des Ours blancs, leſquels allant pêcher ſur les glaces, en ſont quelquefois abandonnés dans les Mers du Nord ; mais cette chaſſe n'étant ni ſûre, ni pratiquée, ce canot me paroît être de la pure invention du Pere le Clerc.

Les Iroquois que j'ai conſultés, ne m'ont point paru connoître la petite Ourſe ſous ce nom-là. Ils appellent l'Etoile polaire, *ia'te ouattenties*, celle qui ne marche point, parce qu'elle a un mouvement inſenſible à l'œil, & qu'elle paroît toûjours fixe dans le même point. Cependant, quoiqu'ils ne connoiſſent des deux Ourſes que la grande, c'eſt l'Etoile polaire qui les dirige dans leurs voya-

* De tous les differens noms qu'on a donnés aux deux Conſtellations des Ourſes, celui d'Arctos ou d'Ourſe, paroît être le plus ancien, & le mieux fondé dans la fable & la Mythologie ; mais il n'eſt pas certain que les trois Etoiles qu'on appelle les queuës de l'Ourſe, ayent toûjours été conſiderées ſur ce pied dans l'Antiquité, ou du moins cela n'a pas été univerſel. Encore aujourd'hui ces trois Etoiles ſont nommées en Italie, *i tri Cavalli*, les trois Cavaliers, comme on le voit ſur le Globe Celeſte du Pere Caronelli. En France on les nomme auſſi les Gardes de l'Ourſe, ainſi que l'a fait le Pere le Clerc dans ſa Relation de la Gaſpeſie, en l'endroit que j'ai cité.

ges, & qui leur ſert à diſtinguer les differens Rhumbs de vent qu'ils ont à ſuivre. Les Sauvages Abenaquis ne connoiſſent pas non plus la petite Ourſe; & je crois, quoiqu'en diſe le Pere le Clerc, qu'il en eſt de même des Micmacs qui ſont leurs voiſins.

Les Sauvages ont plus beſoin de leur Bouſſole dans les bois & dans les vaſtes prairies du Continent de l'Amerique, que ſur les Rivieres dont le cours leur eſt connu & facile à tenir; mais quand la vûë du Soleil, ou la clarté des Etoiles leur manque, ils ont une Bouſſole toute naturelle dans les arbres des forêts, qui leur font connoître le Nord par des ſignes preſque infaillibles. Le premier eſt celui de leur cime, laquelle panche toûjours davantage vers le Midy, où le Soleil l'attire. Le ſecond eſt celui de leur écorce, qui eſt plus terne & plus obſcure du côté du Nord. S'ils veulent s'aſſurer davantage, ils n'ont qu'à lever quelques éclats avec leur hache; les couches diverſes, qui forment le corps de l'arbre, ſont toûjours plus épaiſſes du côté qui regarde le Septentrion, & plus minces vers le Midy. Quelques ſûrs cependant que ſoient ces ſignes, ils rompent de petites branches de diſtance en diſtance ſur leur route, lorſqu'ils doivent revenir ſur leurs pas, ou qu'il vient quelqu'un après eux, qui pourroit s'égarer, ſi le vent ou les neiges venoient à couvrir leurs piſtes.

C'étoit autrefois une ſuperſtition des Lacede-

moniens,

monìens, & peut-être de quelques autres Peuples de l'Antiquité, de ne point livrer bataille que dans le déclin de la Lune. Je n'aſſurerai point que les Sauvages ayent la même ſuperſtition. Mais il eſt certain que lorſque diverſes Nations doivent ſe réünir en Corps d'armée pour quelque entrepriſe, le ſignal de leur rendez-vous, c'eſt le plein d'une Lune marquée depuis longtemps entr'eux pour ce rendez-vous, auquel ils ne manquent point de ſe trouver à point nommé; de ſorte que c'eſt encore ici une obſervation, où les Aſtres ſervent à diriger leur route, & la conduite de leurs entrepriſes.

Le Campement des Sauvages, quand ils ſont arrivés au lieu de la couchée, eſt bien-tôt fait. Ils renverſent leurs canots ſur le côté pour ſe garantir du vent, ou bien ils plantent quelques branches de feüillages ſur la grêve, & en étendent d'autres ſous leurs nattes. Quelques-uns portent avec eux des écorces de bouleau roulées comme nos Cartes Geographiques, avec quoi ils ont bientôt fait & dreſſé une eſpece de Tente & de Cabanage. Les plus jeunes de la troupe, lorſqu'il n'y a point de femmes, allument le feu, & ſont chargés du ſoin de faire boüillir la chaudiere, & de faire tout le reſte du ménage. Les Guerriers ont toûjours coûtume de conduire avec eux quelques jeunes gens, dont l'occupation dans leurs premieres Campagnes, eſt de ſervir les

Campement

autres, comme Hylas servoit Hercule.

Maniere de faire du feu.

Ils ont dans ces sortes d'occasions une façon particuliere d'allumer du feu. Les Sauvages Montagnais & Algonquins battent deux pierres de Mine ensemble sur une cuisse d'Aigle, séchée avec son Duvet, lequel prend feu aisément, & tient lieu de mêche. En guise d'allumettes, ils ont un morceau de bois pourri & bien sec, qui brûle incessamment jusqu'à ce qu'il soit consumé. Dès qu'il a pris, ils le mettent dans l'écorce de Cedre pulverisée, & soufflent doucement jusqu'à ce qu'elle soit enflâmée.

Les Hurons, les Iroquois, & les autres Peuples de l'Amerique Meridionale, ne tirent point le feu des veines des cailloux; mais en frottant des bois l'un contre l'autre. Ils prennent deux morceaux de bois de Cédre, secs & légers, ils arrêtent l'un fortement avec le genou, & dans une cavité qu'ils ont faite avec une dent de Castor, ou avec la pointe d'un coûteau, sur le bord de l'un de ces deux bois, qui est plat, & un peu large, ils inserent l'autre morceau qui est rond & pointu, & le tournent en pressant avec tant de promptitude & de roideur, que la matiere de ce bois agitée avec véhémence, coule en pluye de feu par le moyen d'un cran ou d'un petit canal, qui sort de cette cavité sur une mêche, telle que je viens de la décrire, ou à peu près semblable. Cette mêche reçoit les étincelles qui tombent, &

les conſerve aſſez long-temps pour leur donner le loiſir de faire un grand feu, en approchant d'autres matieres ſéches, & propres à s'enflammer.

Cet uſage de faire du feu par la terebration, eſt d'autant plus ſingulier & plus remarquable, que c'eſt le même abſolument qu'avoient les Veſtales à Rome de faire leur feu nouveau, ou de rallumer celui qu'elles avoient laiſſé éteindre par leur négligence. Car n'étant pas permis d'y appliquer aucun feu prophane, c'étoit la coûtume, dit Feſtus, de percer une planche d'un bois fort combuſtible, juſqu'à ce qu'on en eut tiré du feu, qu'une Veſtale recevoit ſur un treillis d'airain qu'elle portoit enſuite dans le Temple. *Mos erat Tabulam felicis materiæ tamdiu terebrare quouſque exceptum ignem cribro æneo Virgo in ædem ferret.* Chez les Grecs, ſelon le témoignage de Plutarque, on rallumoit le feu ſacré par le moyen d'un miroir ardent, qui réüniſſant les rayons du Soleil, enflammoit des matieres combuſtibles, préparées dans un vaiſſeau deſtiné pour cet uſage.

Feſtus. Ignis Veſtæ.

Plutarch. in Numâ.

La maniere dont les Sauvages font la guerre, eſt redoutable à tous leurs Ennemis, parce que tout leur art ſe réduit à les ſurprendre, comme le chat fait la ſouris. Un petit parti viſe à tomber ſur quelques Cabanes de Chaſſeurs qu'ils enlevent pendant leur ſommeil. Lors même qu'ils marchent en Corps d'armée, ils tâchent de pren-

Précautions en Païs Ennemi.

dre si bien leurs mesures, qu'ils arrivent au moment où on les attend le moins; pendant que les hommes sont à la chasse, que les femmes sont occupées à travailler aux champs, & qu'on est hors d'état de leur faire tête.

Le succès de ces entreprises dépendant du secret, & du soin qu'ils prennent de couvrir leur marche, il n'est point de mesures qu'ils ne mettent en œuvre pour découvrir les divers partis qui sont en campagne, & pour n'être pas découverts eux-mêmes.

A chaque Campement qu'ils font, ils envoyent leurs Découvreurs pour battre l'Estrade, & connoître le terrain. Ceux-ci ont des signaux ausquels ils ne se trompent gueres.

Le premier, c'est l'odeur de la fumée. S'il y a quelques Sauvages cabanés dans le bois, & qui y vivent en securité, ceux qui les cherchent, s'en apperçoivent aussi-tôt, & de très-loin, à l'odeur de leur feu. On peut être assuré qu'ils ont le sentiment aussi fin, que l'est celui d'un chien de chasse, accoûtumé à se mettre sur les pistes de sa proye.

Le second signal est celui des vestiges des personnes, qui ont passé dans un endroit. Il est certain qu'ils apperçoivent ces vestiges, là, où nous n'en sçaurions voir la moindre trace. Du premier coup d'œil, ils diront sans se tromper, de quelle nation, de quel sexe, de quelle taille sont les personnes dont ils voyent les pistes, & combien à

peu près il y a de temps que ces pistes sont imprimées. Supposé que ces personnes soient de leur connoissance, ils ne tarderont pas à dire, ce sont les vestiges d'un tel, ou d'une telle. Ils ont même cette malice, que lorsqu'ils ont découvert par-là le lieu d'un rendez-vous suspect, ils enlevent toute l'herbe qui répond à l'un de ces vestiges : langage muet, mais expressif, de ce que la bouche ne peut dire avec bienséance, & il est rare qu'ils s'y trompent.

Bien qu'il y ait en cela quelque chose d'extraordinaire, ce n'est pas à dire qu'ils ayent la vûë meilleure, & plus perçante que nous ; mais je crois que c'est l'effet d'une attention particuliere, & d'un long usage à faire ces sortes de remarques. J'en ai moi-même fait l'expérience, non pas à la verité par rapport aux vestiges, à la consideration desquels je ne me suis point appliqué ; mais par rapport à deux autres choses qui se présentent assez souvent.

Dans les commencemens que j'étois à ma Mission, j'étois tout surpris de voir les Sauvages découvrir de très-loin les Canots qui montoient, ou qui descendoient la Riviere, dès le moment qu'ils se montroient. Je n'étois pas moins étonné de voir, qu'étant en Canot avec eux, ils faisoient souvent un mouvement, comme s'ils eussent voulu harponner un poisson qu'ils voyoient au fonds de l'eau. J'ouvrois les yeux aussi grands que je pouvois, & je ne voyois rien. Mais peu à

peu, à force d'attention ſur l'endroit qui m'étoit marqué, je parvins à découvrir quelque choſe. Enfin je m'y accoûtumai ſi bien, que j'étois ſouvent le premier à les faire appercevoir aux Sauvages; mais malgré mon expérience, je ne laiſſois pas d'être ſurpris, qu'on pût voir un poiſſon ſous l'eau à pluſieurs pieds de profondeur, & un canot à plus d'une lieuë loin, quoique les terres le mangent, & qu'il ne paroiſſe que comme une ligne ſur la ſurface de l'eau.

Les Anciens avoient cette ſcience des veſtiges, & s'en ſervoient avec avantage de la même maniere que nos Sauvages. Apollonius de Rhodes nous en donne l'exemple dans les Argonautes. Ceux-ci avoient abandonné Hercule, lorſqu'il s'étoit égaré pour courir après Hylas, que les Nymphes lui avoient ravi. Ayant appris enſuite qu'il avoit paru dans la Lybie depuis peu de jours, & qu'il ne devoit pas être éloigné, ils envoyerent pluſieurs de leur troupe en differens endroits pour demander de ſes nouvelles, parce que, ajoûte-t'il, ils n'étoient plus à temps de le ſuivre en courant ſur ſes piſtes, les vents qui avoient ſoufflé pendant quelques nuits, ayant troublé tous les veſtiges, & transporté les ſables de côté & d'autre, comme il arrive encore aujourd'hui dans ces païs-là, où les Caravanes entieres ſont quelquefois enſevelies ſous des montagnes de ces ſables mouvans des déſerts de l'Afrique.

Apol. Rhod. Lib. 4. v. 1419.

Ils n'ignorent pas que leurs ennemis ont les mêmes qualités qu'eux; & pour n'en être pas découverts, ils s'obſervent avec très-grand ſoin, & marchent avec une très-grande circonſpection. Ils ne ſe ſervent plus de fuſils pour chaſſer, & ils commencent à vivre des proviſions de farine qu'ils ont apportées. Ils la détrempent avec un peu d'eau froide, ou la mangent toute ſéche, & boivent un grand coup par-deſſus. Ils n'oſent pas même allumer du feu. Dans leur route, ils marchent à la file les uns des autres, & les derniers couvrent les piſtes avec des feüilles; s'ils trouvent quelque ruiſſeau, ils marchent quelque temps dans l'eau pour dépaïſer ceux qui pourroient les ſuivre. Enfin en approchant du terme, ils ne marchent plus que la nuit, & repoſent une grande partie du jour. Malgré toutes ces précautions néanmoins, ils ſont fort ſouvent ſurpris, parce qu'ils manquent à la plus eſſentielle, qui eſt de faire une ſentinelle exacte; car au lieu de ſe relever les uns les autres dans cette fonction, ils ſe repoſent ſur l'aſſurance que leur ont donnée les Découvreurs qu'ils ont envoyés, avant que de camper; ils dorment tous enſemble comme en païs de ſureté, & c'eſt lorſqu'ils ſont profondément endormis, qu'on leur donne l'aſſaut, qu'on les aſſomme, ou qu'on les fait eſclaves.

Cette Guerre de ſurpriſe que ſe font les Sauvages les uns aux autres, à la façon des Parthes, qui fatiguerent ſi long-temps les Romains,

ne vient point d'un principe de lâcheté; mais plûtôt de l'envie qu'ils ont de rendre leur victoire plus complette, & de leur attention à conserver leur monde. La perte d'une seule personne leur est extrêmement sensible, eu égard à leur petit nombre; & cette perte a de si grandes consequences pour le Chef d'un Parti, que de-là dépend sa réputation; les Sauvages voulant qu'un Chef non seulement soit habile, mais encore qu'il soit heureux. Leur bizarerie est telle sur ce point, que s'il ne ramene tout son monde, & que s'il en meurt quelqu'un même de mort naturelle, il est presque entierement décredité. Cela peut être néanmoins l'effet d'une bonne politique, pour tenir par-là ces Chefs en bride, & les engager à ne pas exposer leur monde avec témerité. Du reste ils font bien voir dans l'occasion, qu'ils ne manquent pas de cœur lorsqu'ils sont découverts, & qu'il faut payer de leur personne; soit que deux Partis Ennemis se rencontrent en campagne, soit qu'ils soient obligés d'attaquer une Place en état de faire résistance.

Combat de rencontre.

Le Sieur de Champlain, suivi de quelques autres François, ayant accompagné les Sauvages Algonquins & Montagnais, qui alloient en guerre contre les Iroquois, nous a laissé la description d'une de ces rencontres, laquelle peut faire sentir qu'ils ont de la valeur, & même une certaine noblesse de courage, dont on se feroit hon-

neur

neur en Europe. Voici ce que j'ai recueïlli de sa narration que j'ai un peu abregée.

Champlain & sa Troupe s'étant embarqués sur le Lac, qu'on a depuis appellé de son nom le Lac de Champlain, & continuant leur route en silence, & sans faire de bruit, ils virent sur les dix heures du soir, à la pointe d'un Cap, déborder les Iroquois, qui venoient aussi en guerre de leur côté. Dès que les deux Partis se furent apperçûs, on jetta de part & d'autre de grands cris, & chacun se prépara au combat. Les Iroquois mirent pied à terre, rangerent tous leurs canots sur le rivage, pour être en état de se rembarquer en cas de besoin; & ayant abbatu du bois avec leurs haches, ils se barricaderent fort bien. Les autres de leur côté se mirent à la portée d'un trait de flêche de la barricade de leurs Ennemis, serrerent leurs canots au large les uns contre les autres, les attacherent avec des piquets, & se mirent en état de se battre.

Voyages de Champlain, Liv. 3. ch. 9.

Dès que ceux-ci furent en ordre, ils détacherent deux canots avec des Héraults pour aller offrir le combat aux Iroquois, qui l'accepterent avec joye; mais pour le lendemain seulement, disant qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils pussent le commencer dans l'obscurité de la nuit, laquelle enseveliroit leurs belles actions; qu'il falloit attendre le jour pour se reconnoître, & qu'au moment que le Soleil se montreroit sur l'horison, ils iroient leur livrer la bataille. Après

cette réponse qui fut agréée, les deux canots rejoignirent le gros de leur petite armée, & de part & d'autre, la nuit se passa à chanter des chansons de mort : à vanter ses hauts-faits, & ceux de sa Nation, & à dire, selon la coûtume, bien des choses méprisantes pour ses Ennemis, dont chaque parti se promettoit une victoire aisée.

Le jour étant venu, les Iroquois sortirent de leur Fort au nombre de près de deux cens hommes, marchant au petit pas en ordre de bataille, avec une gravité & une contenance Lacedemonienne, dont le Sieur de Champlain fut fort content. Ils avoient trois Chefs à leur tête, qui avoient trois grands pennaches pour se distinguer dans l'action. Ceux du parti contraire qui avoient débarqué, se rangerent dans le même ordre. Champlain s'étant alors avancé, les Iroquois firent alte pour se remettre de leur surprise, & après l'avoir contemplé un moment, ils s'ébranlerent pour décocher leurs fléches, & l'action commença de bonne grace. Elle auroit continué de la même maniere; mais Champlain ayant tüé deux des Chefs Iroquois, & blessé à mort un troisiéme de leur troupe du premier coup d'arquebûse qu'il tira; un autre François ayant aussi tiré en même temps de dedans le bois, l'effet inopiné de ces armes à feu, qui étoient nouvelles pour ces Barbares, les déconcerta; ils ne disputerent pas la victoire, que sans cela ils auroient peut-être remportée. Ils abandonnerent le champ de ba-

taille, & leurs retranchemens ; ils se sauverent dans les bois, où leurs ennemis les poursuivirent, en tuerent plusieurs, firent quelques prisonniers, & le reste se sauva comme il pût.

Dans ces sortes d'occasions, leur petit nombre leur permet assez de s'attacher, pour ainsi parler, corps à corps, & de se battre comme en duel, ainsi que faisoient les Héros de l'Iliade & de l'Eneïde. Ils se connoissent assez souvent, & se parlent. Ils se demandent des nouvelles, se haranguent, & ne s'assomment point sans s'être fait auparavant quelque compliment, pareil à ceux que Virgile fait faire à son Enée.

Quoique les Sauvages soient faits à se battre dans les bois, & courant d'arbre en arbre, ils ne laissent pas de se comporter fort bien en plaine & à découvert. Ils ont même entr'eux une maniere d'exercice pour faire leurs évolutions militaires, qui fait voir qu'ils ne combattent point à la débandade, & qu'ils sçavent garder leurs rangs. Champlain nous en donne aussi cette description.

« Les Chefs, dit-il, prennent des bâtons de « la longueur d'un pied, autant en nombre qu'ils « sont, & signalent par d'autres un peu plus « grands leurs Chefs, puis vont dans les bois, & « esplanadent un espace de cinq ou six pieds en « quarré, où le Chef comme Sergent-Major, met « par ordre tous ces bâtons, comme bon lui sem- « ble, puis appelle tous ses compagnons qui vien- «

» nent tous armés, & leur montre le rang & or-
» dre qu'ils devront tenir lorſqu'ils ſe battront
» avec leurs Ennemis, ce que tous ces Sauvages
» regardent attentivement, remarquant la figure
» que leur Chef a faite avec ces bâtons, & après
» ſe retirent de-là, & commencent à ſe mettre
» en ordre, ainſi qu'ils ont vû leſdits bâtons ;
» puis ſe mêlent les uns parmi les autres, & re-
» tournent derechef en leur ordre, continuant
» deux ou trois fois ; & font ainſi à tous leurs
» logemens, ſans qu'il ſoit beſoin de Sergent-Ma-
» jor pour leur faire tenir leurs rangs, qu'ils ſça-
» vent fort bien garder ſans ſe mettre en con-
» fuſion. Voilà la regle qu'ils tiennent en leur
» guerre.

Siege des Places.

Le Siege des Places, où ils trouvent de la réſiſtance, eſt encore une preuve qu'ils ont des regles d'un art militaire, où la ruſe & l'induſtrie vont de pair avec la force & la valeur la plus intrépide. Si les Aſſiégeans font des efforts incroyables pour ſurprendre la vigilance des Aſſiégés, & pour vaincre tous les obſtacles qu'on leur oppoſe, ceux-ci n'omettent rien de ce qui peut ſervir à une belle défenſe. Les feintes, les fauſſes attaques, les ſorties vigoureuſes & imprévûës, les embûches, les ſurpriſes, tout eſt mis en uſage de part & d'autre tour à tour : mais il n'eſt gueres de ſiege qui dure. Les paliſſades n'étant que de bois, & les Cabanes n'étant que d'écorce, les



Assiégés ont beau garnir leurs remparts des pierres, de poutres, & d'eau ; ils ont beau être attentifs à repousser les Assaillans par une grêle de traits ; ceux-ci portent chez eux la désolation par des fléches enflammées, dont un petit nombre suffit, si le vent les favorise, pour réduire tout le Village en cendres. Ils font leurs approches sans crainte avec des mantelets faits de planches qu'ils portent devant eux, & à la faveur desquelles ils vont jusqu'au pied de la palissade, qu'ils sapent avec la hache, ou avec le feu : ou bien ils font une contre-palissade, laquelle leur servant de bouclier & d'échelles, leur donne le moyen de franchir les retranchemens ennemis, & de s'en rendre les maîtres. C'est ainsi que j'ai vû dans une de nos Relations, que sept cens Iroquois avoient forcé un Village de la Nation appellée *du Chat*, où il y avoit près de deux mille hommes pour la défendre, nonobstant une grêle continuelle de coups de fusil, qui pleuvoient sur eux de tous les côtés.

Il est impossible de bien dépeindre la triste scéne qui se passe dans un Village surpris ou forcé. Le Vainqueur barboüillé de noir & de rouge d'une maniere propre à inspirer la terreur, & insolent de sa victoire, court par-tout enforcené, chantant son triomphe, & insultant aux vaincus par d'horribles cris. Tout ce qui tombe sous sa main, est immolé à sa cruauté barbare. Il met

Sac & prise d'une Place.

tout à feu & à sang dans la premiere châleur du carnage. Sa fureur ne s'arrête que par la lassitude, & alors elle devient industrieuse pour être plus cruelle à l'égard des malheureux, qui ayant échappé aux premiers coups, ont le triste sort de tomber vifs entre leurs mains. Les Vaincus de leur côté n'ignorant pas ce qu'ils ont à attendre de la cruelle ferocité des victorieux ; aimant mieux périr, & s'ensevelir dans les cendres de leur patrie, que de survivre quelques momens à sa ruine, pour être exposés ensuite aux tourmens de la cruauté la plus rafinée, font des prodiges de valeur ; & animés également par l'esprit de vengeance, & par le désespoir, se font des armes de tout ce qui leur vient à la main ; cherchent la mort dans leur courage, & dans celui de leurs Ennemis, & ne cedent enfin, que lorsqu'accablés par le nombre, ou par l'excès de la fatigue, ils se trouvent dans l'impossibilité de continuer à faire résistance.

Comme les Vainqueurs ne sçauroient conserver le grand nombre de prisonniers qu'ils font dans un Village dont ils se sont rendus les maîtres, leur politique, qui vise à empêcher les Vaincus de pouvoir se relever, & se remettre en état de défense, leur fait discerner ceux qu'ils veulent sacrifier à la fureur militaire, & ceux qu'ils veulent réserver pour les incorporer parmi eux. Ainsi les Viellards qui auroient de la peine à apprendre leur Langue, ou que leur âge rendroit

inutiles : les Chefs & les Considerables parmi les Guerriers, dont ils pourroient avoir quelque chose à craindre s'ils leur échappoient : les enfans d'un âge trop tendre, & les infirmes qui seroient trop à charge dans leur route, sont les victimes infortunées qu'ils immolent à leur rage & à leur fausse prudence. Ils en brûlent plusieurs avant que de sortir du Village qu'ils ont pris, & comme sur le champ de bataille. Ils en brûlent ensuite tous les soirs quelque autre les premiers jours de leur marche, lorsqu'ils peuvent se retirer sans crainte d'être poursuivis.

Les petits Partis n'étant pas en état de faire des coups d'éclat, n'osent presque pas s'avancer jusqu'aux portes des Villages. Il y en a cependant qui le font ; mais ce sont des coups rares, & pleins de témerité, tel que fut celui d'un Iroquois, qui approchant sécrettement de la palissade d'un Village où l'on chantoit actuellement la Guerre ; & ayant apperçû deux Sauvages sur une guerite, y monta adroitement, déchargea un coup de massuë sur la tête de l'un ; & ayant jetté l'autre par terre, se donna le temps de l'égorger, & d'enlever la chevelure à tous les deux, après quoi il se sauva. Ils font leurs coups d'ordinaire dans les lieux de chasse & de pêche, & quelquefois à l'entrée des champs & des bois, où après s'être tenus tapis dans les broussailles pendant quelques jours, le malheur de quelques passans, qui ne pensent à rien moins, leur donne

l'avantage de la surprise & de la victoire. Harcelés ensuite par la crainte d'être poursuivis, ils fuyent plûtôt, qu'ils ne battent en retraite; cassent la tête aux blessés, & à ceux qui ne peuvent les suivre, & ne menent de prisonniers avec eux qu'à proportion de leur petit nombre; s'ils ont envie d'en brûler quelqu'un, qui leur paroisse surnumeraire, & qu'ils ne croyent pas avoir le temps de le faire à leur aise, ils l'attachent à un arbre, & mettent le feu à un autre arbre voisin, qui soit dans un juste éloignement, pour le faire souffrir long-temps, & ne le brûler qu'à la longue. Ces miserables ainsi abandonnés, meurent comme des forcenés, ou du feu lent qui les consume, ou d'une faim cruelle, si le feu n'a pû s'allumer assez bien pour leur faire sentir son activité.

Des Chevelures enlevées.

Tous les Guerriers, lorsqu'ils sont assemblés en Corps d'armée, avant de donner un combat, ou d'attaquer une Place, coupent la tête de ceux qu'ils ont tués, & surpris à l'écart, & la portent dans leur camp, où ils l'exposent au bout d'une espece de pique ou d'un long bâton, à la vûë des Ennemis sur qui ils ont fait cette conquête. Mais en se retirant, ou dans les autres occasions, ils ne font qu'enlever la chevelure de tous ceux qui sont morts dans l'action, ou qu'ils ont laissé pour morts. Ils cernent pout cet effet la peau qui couvre le crâne, coupant au-dessus du front & des oreilles jusqu'au derriere de la

tête.

tête. Après l'avoir arrachée, ils la préparent, & la ramollissent, comme ils ont coûtume de faire à celles des bêtes qu'ils ont prises à la chasse. Ils étendent ensuite cette peau sur un cercle où ils l'attachent; ils la peignent des deux côtés de diverses couleurs, quelquefois ils tracent du côté opposé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hieroglyphique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la suspendent au bout d'une perche, & la portent ainsi en triomphe. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que tous ceux à qui l'on fait cette cruelle operation de leur enlever la chevelure, n'en meurent point, non plus que du coup de casse-tête, dont on a crû les avoir assommés à n'en plus revenir. Plusieurs en sont réchappés, & j'ai vû une femme dans nôtre Mission, à qui après un semblable accident, les François avoient donné le nom de *la Tête pelée*, & qui se portoit fort bien. Elle étoit mariée à un François iroquisé, dont elle avoit des enfans.

Les Scythes & d'autres peuples Barbares de l'Asie & de l'Europe, s'étoient rendus autrefois célebres par ces terribles marques de leur ferocité, que les Auteurs anciens n'ont point ignorées. Voici comme Herodote s'explique au sujet des Scythes. « Un Scythe boit du sang du premier « prisonnier qu'il fait, & il présente au Roy les « têtes de tous ceux qu'il a tués dans le combat; « car en portant une tête, il a part au butin, au- « quel il n'a nul droit sans cette condition. Il « Herodo. Lib. 4. n. 64.

» coupe cette tête de cette maniere. Il la cerne au-
» tour des oreilles, & ayant ſeparé le teſt d'avec
» le reſte, il en arrache la peau, qu'il a ſoin de
» ramollir avec ſes mains, & d'apprêter comme
» on apprête une peau de bœuf. Il en fait enſuite
» un ornement, & l'attache au harnois de ſon
» cheval en guiſe de trophée. Plus un particu-
» lier a de ces ſortes de dépoüilles, plus il eſt
» conſideré & eſtimé. Il s'en trouve qui couſent
» pluſieurs de ces peaux enſemble, comme ſi
» c'étoient des peaux de bêtes, & s'en font des
» vêtemens. Pluſieurs écorchent les mains droi-
» tes de leurs ennemis; ils enlevent habilement
» cette peau avec les ongles qui y reſtent atta-
» chés, & ils s'en ſervent pour orner leur Car-
» quois, parce que la peau de l'homme eſt épaiſſe,
» & plus éclatante par ſa blancheur, que celle de
» tous les autres animaux. Il y en a encore un
» grand nombre qui écorchent les hommes entiers;
» ils en font ſécher la peau ſur des chevalets, &
» s'en ſervent enſuite de houſſe qu'ils mettent ſur
» leurs chevaux.

Ce ſont-là, dit cet Auteur, des coûtumes re-
çûës chez ces Peuples. Il explique enſuite de
quelle maniere ils font des taſſes du crane de
leurs ennemis les plus conſiderables, & de leurs
amis même les plus familiers qu'ils ont vaincus
en combat ſingulier en préſence du Prince, quand
les differends ſurvenus entr'eux, les ont con-
traints de les appeller en duel.

Les Gaulois n'étoient pas moins barbares que les Scythes, & Diodore de Sicile en écrit à peu près dans les mêmes termes. « Si quelqu'un, dit-il, s'avance pour les combattre, ils chantent « les belles actions de leurs Ancêtres, & les leurs « propres. Ils affectent au contraire de témoigner « un souverain mépris pour leurs ennemis, n'ou- « bliant rien de ce qui peut servir à leur faire per- « dre courage, & les intimider. Ils pendent au « cou de leurs chevaux les têtes qu'ils ont coupées. « Ils font porter par leurs esclaves les dépoüilles « ensanglantées de ceux qu'ils ont vaincus, pen- « dant que par leurs chants ils célebrent eux-mê- « mes leur victoire. Ils attachent ces trophées aux « vestibules de leurs maisons. Pour ce qui est des « têtes de leurs ennemis les plus considerables, ils « les conservent dans des caisses embaumées avec « de la gomme de cédre, & en les montrant aux « Etrangers qui passent chez eux, ils se font un « mérite de ce que leurs Ancêtres, ou bien eux- « mêmes, ils ont refusé de recevoir de grosses « sommes d'argent pour ces têtes, dont ils n'ont « pas voulu se défaire. »

Diodor. Sicil. Lib. 5. p. 212. & 213.

Les anciens Germains, qui étoient descendus des mêmes Scythes dont parle Herodote, ainsi que le prétend Elie Skeed dans son Livre de la Religion ancienne des Germains, des Gaulois, des Peuples de la Grande-Bretagne & des Vandales, en usoient de la même maniere à l'égard des têtes de leurs ennemis; ce qui est confirmé

Elias Skeed, p. 381.

Strab. Lib. 4. par Strabon, lequel assure que la plûpart des Peuples du Nord n'étoient point differens en cela des Gaulois.

Elie Skeed prétend aussi que cet usage barbare étoit pratiqué de presque tous les Orientaux ; & c'est peut-être à cet usage que Dieu fait allusion dans ce passage du Deuteronome : » J'enyvrerai « mes fléches de leur sang, & mon épée se soulera de leur chair. » Quel est ce sang dont il veut enyvrer ses fléches ? » Le sang des morts qui » seront tués sur le champ de bataille, & le sang » des captifs dont on dépoüille la tête. *Inebriabo sagittas meas sanguine, & gladius meus devorabit carnes, de cruore occisorum, & de captivitate nudati inimicorum capitis.* Le sens du passage est bien plus complet en interpretant ce dépoüillement de cette operation sanglante, qui enleve la peau des captifs jusqu'au crane, qu'en l'expliquant avec les Interpretes de la coûtume d'ôter le casque aux prisonniers de guerre, & de les faire marcher tête nuë.

Deuter. cap. 32. v. 42. 43.

Les Iroquois se contentent d'enlever ces chevelures de la maniere dont je l'ai décrit. Il y a quelques Nations de l'Amerique qui écorchent leurs ennemis morts, qui font parade de ces dépoüilles, & qui se servent sur-tout des mains pour en faire des poches à mettre leur Tabac, & qu'on appelle en Canada *sacs à petun.*

Retour des

Les Prisonniers qui ont été enlevés par de pe-

tits partis, ſont bien moins malheureux dans leur marche, que ceux qui ont été pris par un Corps d'armée, parce que les Vainqueurs n'étant point animés par le nombre de leurs gens, ou de leurs eſclaves, ne penſent qu'à ſe ſauver, & à mener ſûrement leur conquête à leur Village. Pour cet effet ils leur lient ſeulement les bras au-deſſus des coudes, aſſujettiſſant leurs liens derriere le dos, de maniere qu'ils ont les mains libres, ſans que néanmoins ils puiſſent ſe détacher, & qu'ils ayent même aſſez de liberté pour courir & ſe ſauver, laquelle dépend d'un certain balancement du corps que cette façon de les lier leur ôte abſolument, à moins qu'ils ne ſoient exercés à courir ainſi de jeuneſſe. Un Miſſionnaire m'a aſſuré qu'il avoit vû un Sauvage qui s'y étoit tellement fait, qu'il ne pouvoit pas courir autrement, & devançoit cependant tous les autres à la courſe.

Guerriers & des Priſonniers.

Le temps le plus fâcheux pour eux, eſt celui de la nuit; car tous les ſoirs on les étend ſur le dos preſque tout-nuds, ſans autre lit que la terre, dans laquelle on plante quatre piquets pour chaque priſonnier, afin d'y lier leurs bras, & leurs pieds ouverts & étendus en forme de Croix de ſaint André. On enfonce de plus un cinquiéme piquet auquel on attache un collier, qui prend le priſonnier par le col, & le ſerre de trois ou quatre tours. Enfin on le ceint par le milieu du

Maniere de garder les Priſonniers.

corps avec un autre collier ou ſangle, dont celui qui a ſoin du captif, prend les deux bouts qu'il met ſous ſa tête pendant qu'il dort, afin d'être éveillé, ſi ſon priſonnier faiſoit quelque mouvement pour ſe ſauver.

Cette poſture ſi contrainte durant une nuit entiere, eſt ſans doute un ſupplice. Mais c'eſt un martyre des plus rigoureux dans la ſaiſon des Mouſquites ; & des Maringoins ou Couſins ; car il n'eſt pas poſſible d'exprimer juſqu'où va l'importunité de ces animaux, qui volant par millions, & ne faiſant que bourdonner, ne ceſſent d'enfoncer leurs aigüillons juſqu'au vif, & de ſuccer le ſang, laiſſant un venin dans chaque piqueure, qui cauſe en même temps, & une inflammation, & une forte demangeaiſon.

Du reſte ils font toûjours eſperer à ces pauvres malheureux, qu'à leur arrivée on leur donnera la vie. Lors même qu'ils ſont éloignés des lieux où ils les ont pris, on ne garde plus tant de meſures pour les veiller, & on leur donne une liberté ſi grande, qu'elle devient quelquefois funeſte à leurs Vainqueurs. Car il eſt ſouvent arrivé que les eſclaves mal gardés ſe ſont détachés, ont aſſommé une partie de leurs ennemis enſevelis dans le ſommeil, & ſe ſont rendus maîtres des autres, les ont fait priſonniers à leur tour, leur laiſſant tout lieu de ſe plaindre de leur trop grande confiance, & d'une ſecurité imprudente, qui devenoit la cauſe de leur perte.

Pl. 13. tom. - pag. 62



Les Guerriers approchant de leur Village, ou d'un Village de leurs Alliés, détachent quelqu'un de leur troupe pour aller porter la nouvelle de leur retour, & cependant ils font alte en attendant qu'on vienne au-devant d'eux. Celui qui a cette commission, d'aussi loin qu'il apperçoit le Village, où dès qu'il peut présumer qu'il sera entendu, commence à faire le *cri de mort*, en criant *kôhe*; parole qu'il traîne autant qu'il peut, & qu'il répete un nombre de fois, égal à celui des personnes de leur troupe, qui sont mortes dans le combat, ou pendant le voyage. Ce cri est fort perçant, & fort lugubre. Il s'entend de fort loin, sur-tout sur la Riviere, & pendant la nuit. Aussi-tôt on sort de toutes les Cabanes du Village, & on court du côté d'où vient le cri. Cependant l'Envoyé continuë sa route, redoublant de temps en temps son cri de mort. Il ne s'arrête qu'au milieu du Village, où il se forme un cercle autour de lui. Alors ayant repris un peu ses esprits, il dit à voix basse à l'un des anciens, commis pour l'écouter, le précis de leur voyage, le nom de ceux qu'ils ont perdu, & le genre de leur mort sans omettre aucune circonstance de ce qui les concerne. Cet ancien ayant oüi son rapport, répéte à haute voix, en style de Conseil, tout ce que celui-ci a raconté. Après ce récit, chacun se retire chez soi. Les interessés dont les parens sont morts, vont les pleurer dans leurs Cabanes, où ils reçoivent les complimens ordinaires de condoléance.

Cri de mort.

L'Envoyé de son côté se retire dans la sienne, ou bien s'il est étranger, il entre dans quelque autre, où il ait quelque alliance de parenté ou d'hospitalité. On lui donne là à manger, après quoi il raconte en détail tout ce qui s'est passé dans leur expédition, & reçoit les complimens de félicitation sur son heureux retour.

Ils ont ce respect les uns pour les autres, que quelque complette que soit leur victoire, & quelque avantage qu'ils ayent remporté, le premier sentiment qu'ils font paroître, c'est celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdu parmi les leurs. Tout le Village doit y participer; la bonne nouvelle du succès ne se dit qu'après qu'on a donné aux morts les premiers regrets qui leur sont dûs. Cela étant fait, on avertit de nouveau tout le monde par un second cri, on lui donne part de l'avantage qu'on a remporté, & on se livre à la joye qu'a merité la victoire.

Les femmes font la même chose à l'égard des hommes qui sont allés à la chasse ou à la guerre. Car au moment de leur retour, elles vont les attendre sur le rivage; & au lieu de leur témoigner d'abord la joye qu'elles doivent sentir de les voir arriver en bonne santé, elles commencent par pleurer ceux de leur parenté, qui sont morts dans le Village pendant leur absence, & leur annoncent la perte qu'ils ont faite par leurs nénies, & leurs chansons threniques dont nous parlerons dans la suite.

S'il

S'il n'y avoit eu personne de tué ou de mort du côté des Vainqueurs, comme il arrive souvent dans les petits partis, qui vont plûtôt à la picorée qu'à la guerre, alors l'Envoyé, au lieu d'un cri de mort, fait un cri de triomphe en criant *kôhe*; mais prononçant ce mot d'une maniere plus briéve & plus coupée. Il la réïtere autant de fois qu'il a de prisonniers ou de chevelures, & tout le Village s'abandonnant au plaisir que cause un tel cri, court avec avidité pour apprendre la bonne nouvelle. Cri de victoire.

Il est surprenant qu'une coûtume aussi singuliere ne nous ait point été détaillée par les Auteurs anciens. Elle est cependant passée d'Asie en Amerique, & se pratique encore aujourd'hui dans la Colchide. L'*ohi* qui est le cri de mort des Mingreliens, est aussi celui des Hurons. Lamberti, Relat. de la Colchide, cap. XI. p. 67.

Les Anciens & les parens des Guerriers sçachant leur arrivée, députent au-devant d'eux pour les féliciter sur leur heureux retour, pour leur porter des rafraîchissemens, & pour se charger de conduire les esclaves.

Le jour destiné à cette entrée, les Guerriers abandonnent leurs prisonniers, comme s'ils n'y prenoient plus aucun interêt; ils se rendent au Village seuls, marchant à la file les uns des autres à peu près comme quand ils sont partis, mais sans chanter, sans être peints, & même en habits déchirés, comme gens qui viennent de loin. Entrée des Prisonniers.

Cependant ceux qui ſont chargés des Priſonniers, les préparent pour cette cérémonie, laquelle eſt une eſpece de triomphe, qui a pour eux quelque choſe d'honorable & de triſte en même temps. Car ſoit qu'on veuille leur faire honneur, où qu'on ne leur en faſſe que pour relever la gloire des Vainqueurs, on peint leur viſage de noir & de rouge comme dans un jour de ſolemnité. On orne leur tête d'une couronne rehauſſée de plumes; on met dans leur main gauche un bâton blanc revêtu de peau de cigne, qui eſt une eſpece de bâton de commandement, ou de ſceptre, comme s'ils repréſentoient le Chef de la Nation, ou la Nation elle-même qui a été vaincuë. Dans leur main droite on leur met la Tortuë, & on attache au col du plus apparent des eſclaves, le collier de porcelaine que le Chef de Guerre a reçû ou donné, lorſqu'il a levé le Parti, & ſur lequel les autres Guerriers ont pris leur engagement. Mais ſi d'un côté on leur fait honneur, de l'autre, pour leur faire ſentir leur miſere, on les dépoüille de tout le reſte; de ſorte qu'ils ſont preſque entierement nuds, & on les fait marcher les bras liés derriere le dos au-deſſus du coude, ainſi que je l'ai déja dit.

Je me ſuis informé des Canadiens les plus habiles, & qui ont eu plus de communication avec les Sauvages, pour ſçavoir quelle pouvoit être la ſignification de ce bâton blanc revêtu de plumes de cigne. Quelques-uns m'ont dit que c'étoit

un ſymbole, qui repréſentoit à ces pauvres eſclaves le triſte ſort de leur condition, & qu'ils avoient abſolument perdu tout droit ſur eux-mêmes, & ſur leur propre vie. Cependant un Officier m'a raconté un fait dont il avoit été témoin, & d'où l'on pourroit inferer que ce bâton eſt une marque d'honneur; car un petit Parti de Guerriers ayant fait deux priſonniers dans une rencontre où il ſe trouva, l'un des deux ſupportant avec peine ſa nouvelle deſtinée, & ne prenant ce bâton qu'avec une nonchalance, qui témoignoit l'excès de ſa douleur; l'autre compagnon de ſon malheur le lui arracha de force, lui diſant avec indignation, que la lâcheté qu'il faiſoit paroître, marquoit bien qu'il n'étoit pas digne de le porter. Il ſe mit enſuite à marcher fierement portant les deux bâtons, celui qu'on lui avoit mis en main, & celui qu'il avoit arraché.

La marche des Priſonniers commence par ceux du Village, qui portent les chevelures des morts attachées au bout de longues baguettes comme des demi piques. Ils ſe ſuivent tous à la file de diſtance en diſtance; enſuite viennent les eſclaves, qui chantent tout le long du chemin, faiſant accorder le ſon de la Tortuë avec leur chanſon de mort. Ceux du Village étant avertis à peu près du temps de l'arrivée des Priſonniers, leur vont à la rencontre à un quart de lieuë, ou à une demi-lieuë loin, & preſque tous ſe préparent à ſe donner un cruel divertiſſement à leurs

dépens. Dès qu'on les a joints, on les arrête; & tandis qu'ils chantent leur chanſon de mort, tout le reſte du Village danſe autour d'eux, en ſuivant la cadence de leur chanſon par leurs *hé*, *hé* redoublés qu'ils tirent du fonds de leurs poitrines. Après les avoir ainſi arrêtés, on les fait courir; & c'eſt alors que chacun s'efforce à leur faire le plus de mal qu'il peut. Les coups de pierre, les coups de poing & de bâton leur pleuvent ſur le corps comme la grêle. On ne trouve pas mauvais qu'ils ſe défendent, & on en rit. Mais liés comme ils ſont, & accablés par le nombre, leur défenſe leur devient fort inutile. Chacun a droit de les arrêter, & juſqu'au Village on leur fait faire diverſes pauſes ou ſtations. Avant qu'ils y entrent, quelque ancien les arrête auſſi pour leur faire arracher quelques ongles à belles dents, ou pour leur faire couper quelque doigt, ainſi qu'il aura été auparavant reglé dans le Conſeil, ou que quelque particulier l'aura demandé.

Il y a cependant ſur cela quelques loix établies entr'eux, mais qu'ils obſervoient autrefois plus ſcrupuleuſement qu'aujourd'hui. Les Guerriers ont droit ſur leurs priſonniers juſqu'à ce qu'ils les ayent donnés; ils ſe dépoüillent en quelque ſorte de ce droit à l'entrée des Villages, pour laiſſer à leurs compatriotes ou à leurs alliés la ſatisfaction de s'en divertir; ce que chacun fait avec plus ou moins de fureur, ſelon qu'il eſt plus ou moins animé par les pertes que la guerre lui cauſe.

C'eſt-là une eſpece de triomphe dont les Guerriers ont tout l'honneur, quoiqu'ils n'y paroiſſent pas, & dont le peuple a tout le plaiſir. Néanmoins, comme les Guerriers ne ſe dépoüillent pas tellement de ce droit ſur leurs priſonniers, qu'ils ne doivent leur revenir ; il eſt de leur interêt qu'ils leur reviennent le plus ſains, & le moins diſgraciés qu'il ſe peut, afin que le préſent qu'ils en doivent faire dans la Cabane de leurs peres, où ils doivent remplacer les morts, ſoit reçû plus agréablement. C'eſt pour cela qu'il a été établi, que ceux qui veulent les mutiler, ſoient obligés de donner un préſent proportionné à la mutilation, afin de dédommager celui à qui il appartient.

La paſſion ſe mêle ſouvent dans ces rencontres, & il n'eſt pas toûjours aiſé de ſauver ceux à qui l'on voudroit faire donner la vie, à cauſe de ces mutilations, qui les rendant inutiles, les font jetter au feu. Pour cette raiſon on cache avec ſoin la deſtination qu'on en veut faire ; mais ſi le ſecret en eſt éventé, & que les perſonnes à qui ils ſont deſtinés, ſoient de quelque conſideration, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de ſauver, & les conduiſent elles-mêmes par la main. Le reſpect qu'on a pour elles, ſauve à ces pauvres malheureux le mal qu'on leur feroit ſans cette précaution. Autrement ils ſont ſi maltraités, qu'en entrant au Village, le ſang leur coule de toutes parts ; & ils ſont quelquefois dans un

état ſi pitoyable, que c'eſt une merveille qu'ils n'ayent pas ſuccombé ſous les coups.

Ce droit d'entrée eſt dû dans tous les Villages de la Nation ou de leurs alliés, qui ſe trouvent ſur leur route, juſqu'à celui où ils doivent être définitivement jugés; par-tout c'eſt la même aubeine, & la même cérémonie. On a cependant plus d'égard & de moderation dans les Villages qui ne ſont que de paſſage.

La grêle des coups ceſſe au moment qu'ils entrent dans le Village. On les introduit dans une Cabane de Conſeil, où ſe retrouvent avec les Anciens & toute la jeuneſſe, les Guerriers qui les ont amenés, leſquels reprennent alors le premier droit qu'ils avoient ſur eux. On donne à manger à ces pauvres malheureux; après quoi le Chef des Guerriers leur ordonne de chanter leur chanſon de mort, & de divertir la compagnie à leurs dépens. On ne leur fait pas néanmoins d'autre mal, que celui de joüir de l'état miſerable où ils ſont. Tout le plaiſir conſiſte à les voir danſer, & à les entendre chanter des chanſons de leur païs, ou bien celles que leurs Vainqueurs leur ont appriſes chemin faiſant. D'une Cabane on les conduit dans une autre, & on les promene ainſi pendant quelques jours dans les Cabanes, juſqu'à ce que les Guerriers ſe remettent en route; ou ſi c'eſt le Village de leur ſéjour, juſqu'à ce qu'on ait déterminé & déclaré à qui on doit les donner.

La destination s'en fait dans un Conseil, après lequel on fait le cri dans le Village, où tout le monde s'assemble dans la place publique pour y apprendre le sort des esclaves. Un ancien déclare le partage qu'on en a fait, les Nations alliées, ou les personnes à qui ils sont donnés, & le nom de ceux ou de celles qu'ils doivent remplacer. On distribuë aussi en même temps les chevelures, lesquelles tiennent lieu d'un esclave, & remplacent aussi une personne. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conservent avec soin, les suspendent pendant quelque temps aux portes de leurs Cabanes; elles s'en font un ornement dans les solemnités publiques, sur-tout lorsqu'on chante la Guerre; & enfin elles les suspendent de nouveau aux portes de leurs Cabanes, où le temps acheve de les consumer.

Destination des Esclaves.

Après cette distribution on conduit les esclaves dans les Cabanes où ils sont donnés, & on les y introduit; ou bien on les laisse à la porte dans le vestibule; ce qui se pratique sur-tout lorsqu'on n'est pas déterminé à leur donner la vie. Là on leur fait donner sur le champ à manger. Cependant ceux de cette Cabane, leurs parens & leurs amis pleurent les morts que ces esclaves remplacent, comme si on ne faisoit que de les perdre; & on verse dans cette cérémonie des larmes véritables pour honorer la memoire des personnes, dont la vûë de ces esclaves rappelle un souvenir amer, & renouvelle la douleur qu'on a euë de les avoir perdus.

Les Guerriers qui donnent un esclave, le donnent avec le collier qui a servi d'engagement à leur entreprise, ou qui leur sert de parole, pour dire qu'ils ont rempli leur obligation. Ils dépoüillent l'esclave de tout le reste, excepté de la seule piéce qu'ils ne peuvent lui ôter avec bienséance. La Cabane à qui l'esclave est donné, doit répondre à ce présent par un autre si elle lui donne la vie; mais si elle le jette au feu, le présent se prend sur le Village, étant juste qu'il paye le plaisir barbare qu'il a de le faire mourir.

On brûle toûjours deux ou trois esclaves, lorsqu'ils sont donnés pour remplacer des personnes de grande consideration, quand bien même ceux qu'on remplace, seroient morts sur leur natte, & de leur mort naturelle. On n'est point surpris, que ceux à qui on les donne, les jettent au feu, selon leur expression; mais après cela il faut que les personnes interessées se contentent; car l'obligation de remplacer les morts, subsistant toûjours dans les enfans par rapport à la Cabane de leurs peres & de leurs tantes, jusqu'à ce qu'on ait donné la vie à une personne, qui représente celle qu'on veut ressusciter; ceux qui ont cette obligation, auroient droit de se plaindre qu'on les ménage peu; puisque pour faire un esclave, ils sont obligés de courir les risques d'être faits esclaves eux-mêmes, d'être tués ou brûlés, de la même maniere dont ils les brûlent chez eux.

Souvent les Anciens appliquent quelques pri-

ſonniers au fisk, comme un bien qui appartient au public, & qui peut ſervir dans la ſuite pour quelque affaire d'Etat. On ne laiſſe pas alors de les déterminer à quelque Cabane, & de leur faire relever quelque nom, pour mieux déguiſer les intentions ſecretes que le Conſeil peut avoir priſes, ou prendre dans la ſuite à leur ſujet. D'autrefois les Anciens & les Guerriers eux-mêmes, en les donnant dans une Cabane, font preſſentir l'inclination qu'ils ont ſur la déciſion de leur vie ou de leur mort; & cette inclination eſt communément ſuivie par la déference qu'on a pour eux; mais elle ne fait pas loy. Celles à qui on les donne, en ſont tellement maîtreſſes, que l'inclination de tout le Village ne ſçauroit les ſauver, ſi elles ont envie de les jetter au feu, ni les faire mourir, ſi elles ont la volonté de leur donner la vie.

Les circonſtances critiques où ſe trouvent ces malheureux, décident aſſez ſouvent de leur deſtinée. Leur perte eſt comme aſſurée, s'ils tombent dans une Cabane où l'on ait perdu beaucoup de Guerriers, ou quelque autre perſonne que ce puiſſe être, ne fut-ce qu'un enfant à la mammelle, dont le deüil eſt encore récent. Ils ne courent pas un moindre riſque, ſi leur âge, leur air, leur phyſionomie & leur caractere, ne plaiſent pas, & font craindre qu'on n'en retirera pas de grands ſervices: ſi on les donne à certaines Mégeres, leſquelles ſe font un plaiſir de leur

inhumanité : ou bien ſi on les applique à des Cabanes pauvres, qui ne ſoient pas en état de reconnoître le préſent, de nourrir & d'habiller l'eſclave. Les Jeſuites ont ſauvé pluſieurs de ces malheureuſes victimes qu'ils ont retiré des feux de ces Barbares, en fourniſſant les préſens néceſſaires pour leur conſervation.

Leur ſort eſt bien-tôt décidé, ſi les perſonnes à qui ils ſont donnés, ſe trouvent dans le Village. Mais ſi elles ſont abſentes, ces infortunés vivent juſqu'à leur retour dans une cruelle incertitude entre la vie & la mort. On leur donne néanmoins une liberté raiſonnable; ils ne ſont ni liés, ni enchaînés, on les entretient dans l'eſperance de la vie, & on ſe contente de veiller à ce qu'ils ne puiſſent pas s'enfuïr. Souvent pour les tranquilliſer, & pour les tromper mieux, on leur laiſſe ignorer dans ces occaſions à qui ils ont été donnés.

Supplice des Eſclaves dans l'Amerique Septentrionale.

Le ſupplice des Eſclaves chez les Nations de l'Amerique Septentrionale, que nous connoiſſons, eſt de les brûler à petit feu. Mais cette ſcéne ſe paſſe avec tant de circonſtances d'une barbarie énorme, que la ſeule idée en fait frémir. Il eſt auſſi déſagréable que difficile, d'en donner une deſcription exacte; cependant, comme il faut en parler, voici à peu près ce qu'on en peut dire, & cela ſuffira pour en avoir quelque connoiſſance.

Le temps de l'exécution étant arrivé, on peint d'abord l'Esclave de diverses couleurs ; ce qui doit produire sur lui la même impression que fait à un criminel la lecture de sa sentence. C'est néanmoins un honneur qu'on leur fait, & une déference qu'on a pour eux. Cependant on fait le cri dans le Village pour inviter le monde à assister à ce spectacle, dont la scéne doit se passer dans une Cabane de Conseil, ou dans une place publique. Là on attache un poteau, ou bien on dresse un cadre de bois en quarré, élevé sur un petit échafaut, & on allume des brasiers, dans lesquels on fait rougir des barres de fer, des poinçons, de méchantes haches, & des bouts de canon de fusil, qui sont bien-tôt pénétrés de feu.

A voir tout le monde assemblé au-tour d'un miserable, qui va finir ses jours dans les tourmens les plus horribles, on diroit qu'il ne s'agit de rien moins que de la sanglante tragédie qui va se passer sous leurs yeux. Tous sont-là du plus grand sang froid du monde. On est assis ou couché sur les nattes comme dans les Conseils, chacun s'entretient froidement avec son voisin, allume sa pipe, & fume avec une tranquillité merveilleuse. Ceux même qui plaignent le sort de cet infortuné, sont obligés d'étouffer par respect humain les sentimens de compassion qui pourroient naître dans leurs cœurs, de peur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de quelque pitié pour un homme ennemi de leur Nation.

Les personnes de la Cabane où il a été donné, ne le touchent point ; il ne seroit pas de la bienséance qu'ils devinssent les bourreaux de celui qui a été offert pour représenter quelqu'un de leur famille. Mais chaque Cabane en a une autre, qui est obligée de lui rendre ces sortes d'offices, & de fournir des executeurs de ceux qu'elle a rejettés. Ce sont ceux-là d'ordinaire qui commencent: d'autres viennent ensuite sur les rangs avec des présens, pour avoir le plaisir de brûler quelque partie du corps à discrétion. Sur la fin tout le monde s'en mêle indifferemment. La jeunesse surtout s'y distingue, & paroît ingenieuse à le faire souffrir.

Les Anciens offroient des sacrifices d'hommes pris en guerre à leur Dieu Mars, ils en immoloient souvent sur les tombeaux de leurs parens & de leurs amis tués dans les combats, & ils croyoient appaiser leurs Manes par ces sortes de sacrifices. C'est ainsi qu'Achille fit égorger douze Troyens au bucher de Patrocle ; & que Polixene fut sacrifiée sur le tombeau d'Achille. Il est d'autant plus vraisemblable que c'est ici un reste de cette pratique barbare, que la matiere la plus ordinaire des sacrifices d'hommes qu'offroient les Mexiquains, étoit les prisonniers qu'ils avoient faits dans les batailles. Et bien qu'aujourd'hui il ne paroisse rien chez ces Barbares, qui sente le sacrifice dans ces occasions, je croirois pourtant que c'en étoit un originairement ; & je me sou-

Iliad. 23. v. 175. Euripides. in Hecubâ.

viens d'avoir lû dans une ancienne Relation, qu'un jour que l'on brûloit ainſi un Eſclave, quelque François qui y étoit préſent, fit attention qu'il y avoit un Ancien, qui offroit à *Areskoui* tous les morceaux qu'il coupoit du corps de ce malheureux.

Si l'Eſclave ſe promene dans la Cabane, ou dans la Place, on l'arrête, ou l'on va à lui pour le tourmenter s'il eſt déja attaché au poteau. Mais afin que ce plaiſir cruel dure plus long-temps, on ne le touche que de loin à loin, ſans émotion, ni précipitation. On commence par les extrémités des pieds & des mains, en montant peu à peu vers le tronc : l'un lui arrache un ongle, l'autre décharne un doigt avec les dents, ou avec un méchant couteau ; un troiſiéme prend ce doigt décharné, le met dans le foyer de ſa pipe bien allumée, le fume en guiſe de tabac, ou le fait fumer à l'Eſclave lui-même. Ainſi ſucceſſivement on ne lui laiſſe plus aucun ongle ; on briſe les os de ſes doigts entre deux pierres : on les lui coupe à toutes les jointures ; on lui paſſe & repaſſe pluſieurs fois ſur un même endroit des fers embrazés, ou des tiſons ardens, juſqu'à ce qu'ils ſoient amortis dans le ſang, ou dans la graiſſe, qui coulent de ſes playes : on coupe morceau par morceau les chairs rôties ; quelques-uns de ces furieux les dévorent, tandis que d'autres ſe peignent le viſage de ſon ſang. Lorſque les nerfs ſont découverts, on y inſere des fers pour les tordre &

les rompre ; ou bien on lui ſcie les bras & les jambes avec des cordes, qu'on tire par les deux bouts avec une extrême violence.

Ce n'eſt-là cependant que comme un prélude, & quelquefois après avoir paſſé des cinq & ſix heures de temps à ce cruel exercice, on délie l'Eſclave pour le laiſſer en repos, & on differe le reſte de l'execution à une autre ſcéance. Mais ce qui paroîtra étonnant, c'eſt que la plûpart de ces malheureux, fatigués & épuiſés, dorment ſi profondément, pendant cet intervalle, qu'il faut enſuite leur appliquer le feu pour les réveiller. Il eſt néanmoins plus ordinaire de ne point donner un ſi grand relâche à leurs douleurs, & de ne les point abandonner qu'on ne les ait achevés.

Lorſqu'on commence à brûler au-deſſus des cuiſſes, les douleurs ſe font ſentir bien plus vivement, & la cruauté de ces Barbares prend de nouvelles forces, quand l'état pitoyable où eſt réduit le patient, devroit davantage la rallentir. Souvent ils lui font une eſpece de chemiſe avec de l'écorce de bouleau à laquelle ils mettent le feu, qui s'y conſerve long-temps, & fait une flamme qui a peu d'activité. Souvent ils ſe contentent de faire des torches de cette écorce, dont ils lui brûlent les flancs & la poitrine : d'autrefois ils paſſent dans un cercle pluſieurs haches qu'ils font rougir dans leurs braſiers, & leur attachent ce cercle au-tour du col en forme de collier. Ces haches & ces torches font élever des

pustules d'où il découle une graisse, où ces bourreaux trempent leur pain, qu'ils dévorent ensuite avec fureur.

Enfin après avoir brûlé lentement toutes les parties du corps, en sorte qu'il n'y a pas un espace qui ne soit une playe : après avoir mutilé le visage de maniere à le rendre méconnoissable : après avoir cerné la peau de la tête, arraché cette peau de dessus le crane, versé sur ce crane découvert une pluye de feu, de cendres rouges, ou d'eau boüillante; ils délient ce malheureux; ils le font encore courir s'il en a la force, & l'assomment à coups de bâton & à coups de pierre; ou bien ils le roulent dans les brasiers jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier souffle de vie, qui lui reste, à moins que quelqu'un par pitié ne lui ait arraché le cœur, ou ne l'ait percé à coups de poignard, tandis qu'il étoit attaché au poteau.

La cruauté de ces inhumains s'acharne sur ces malheureux encore après leur mort; & tandis que quelques-uns frappent sur les écorces des Cabanes, pour obliger l'ame du défunt à abandonner le Village, afin que ses manes errans ne les épouvantent point, en se montrant à eux sous la forme des furies; Anthropophages, comme les anciens Scythes, & la plûpart des autres Nations barbares des premiers temps, il s'en trouve qui dépécent le cadavre, le mettent dans la chaudiere, & ne lui donnent point d'autre sepulture que leur ventre.

Ainſi finit cette ſanglante tragédie, pendant laquelle je ne ſçais ce qu'on doit admirer davantage, où l'excès de la brutale ferocité de ces inhumains, qui traitent avec tant de cruauté de pauvres Eſclaves amenés quelquefois de ſi loin, qu'ils ne ſçauroient être coupables en rien envers leurs meurtriers ; ou bien la conſtance de ces mêmes Eſclaves, leſquels, au milieu des tourmens les plus affreux, conſervent une grandeur d'ame & un Heroïſme, qui a quelque choſe d'inimaginable.

Ce Heroïſme eſt réel, & il eſt l'effet d'un courage grand & noble. Ce que nous avons admiré dans les Martyrs de la primitive Egliſe, & qui étoit en eux l'effet de la grace & d'un miracle, eſt nature en ceux-ci, & l'effet de la force de leur eſprit. Les Sauvages, ainſi que je l'ai déja fait voir, ſemblent ſe préparer à cet évenement dès l'âge le plus tendre. On a vû des enfans accoller leurs bras nuds l'un contre l'autre, mettre entre deux des charbons ardents, ſe défiant à qui ſoûtiendroit la gageure avec plus de fermeté, & la ſoûtenir avec conſtance. J'ai vû moi-même un enfant de 5. à 6. ans, dont le corps avoit été brûlé par un accident funeſte d'eau boüillante répanduë ſur lui, qui toutes les fois qu'on le pançoit, chantoit ſa chanſon de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il ſouffrit alors de très-cuiſantes douleurs. Scivola mettant ſa main dans un brazier ardent pour la punir d'avoir manqué

ſon

ſon coup, n'eſt pas plus digne d'admiration que ces peuples, qui s'éprouvent ainſi à mépriſer la vie, à l'expoſer ſans crainte, & à la perdre dans les tourmens les plus affreux, ſans donner le moindre ſigne de foibleſſe.

Je ne ſçais ſi l'on doit appeller Barbares des courages auſſi mâles ; mais je ſçais qu'on trouvera plus d'exemples de ces courages intrépides chez ceux qu'on traite de Barbares, que chez les Nations policées, à qui les arts, & tout ce qui ſert à les polir & à les humaniſer, procure une abondance, & une douceur de la vie, laquelle ne ſert qu'à les amollir, & à les rendre lâches.

Parmi les anciens Peuples de l'Inde, à un certain âge ou l'on croyoit avoir aſſez vêcu, il étoit ordinaire de ſe faire brûler vif ſoi-même de ſang froid, & de mourir comme Hercule, qui dreſſa lui-même ſon bucher ſur le Mont Oeta. Alexandre le Grand en vit quelques exemples durant le ſéjour qu'il fit dans ces païs-là ; & quelques-uns de ceux qui voulurent ſuivre la fortune des Macedoniens, en donnerent le ſpectacle à la Gréce. Zenon inſtruit de leurs maximes, & qui avoit peut-être été le témoin d'une pareille ſcéne, les admiroit, & diſoit qu'il aimoit mieux voir un Indien lorſqu'il ſe brûle lui-même, que d'entendre toutes les leçons que fait la Philoſophie ſur la conſtance.

Strabo, Lib. 15. p. 493.

Zeno apud Clem. Alex. Strom. Lib. 2.

Encore aujourd'hui chez quelques Peuples des Indes, où une déteſtable politique a introduit

Strabo, loc. cit.

Pomponius Mela, Lib. 2, cap. 2.

l'uſage qu'avoient auſſi autrefois les femmes de certains Peuples de Thrace, leſquelles ſe brûloient ſur le corps de leurs maris morts, on voit dans ces femmes les maximes d'un Heroïſme que les Dames d'Europe ne leur diſputeroient certainement pas. Car, comme entre ces Epouſes, dont la multitude eſt autoriſée par la coûtume, il n'y a que la plus chérie à qui l'honneur appartienne d'accompagner le défunt dans l'autre monde, en ſe conſumant avec lui ſur ſon bucher; on les voit ſe diſputer entre elles l'avantage de la préference, triompher d'avoir été choiſies, ſe préparer pour aller au bucher comme pour aller au bal, gémir au contraire, & quelques-unes même ne pouvoir pas ſurvivre à l'affront d'avoir été rebutées. On voyoit la même émulation en Amerique chez les Peuples, où des perſonnes dévoüées aux Chefs, étoient obligées de ſe faire mourir avec eux, pour aller les ſervir dans le païs des Ames, comme je le dirai dans la ſuite.

Quint-Curt. Lib. 7.

Quint-Curce rapporte qu'entre les priſonniers Sogdiens, on amena à Alexandre trente jeunes hommes des plus grands Seigneurs du païs, tous bien-faits, & de bonne mine, leſquels ayant ſçû qu'on les conduiſoit au ſupplice par le commandement de ce Prince, ſe mirent à chanter des chants d'allégreſſe, à ſaulter & à danſer, en témoignant une grande joye. Le Roy, ſurpris de les voir aller à la mort ſi gayement, les fit ramener, & leur demanda d'où leur venoit un tranſ-

port de joye ſi peu ordinaire à des gens qui voyent la mort devant leurs yeux ; ils répondirent, que ſi tout autre que lui les faiſoit mourir, ils s'affligeroient ; mais qu'étant rendus à leurs Ancêtres par l'ordre d'un ſi grand Roy Vainqueur de toutes les Nations, ils beniſſoient une mort ſi glorieuſe, & dont les plus grands hommes ſe feroient honneur. Alexandre charmé de ce courage, leur fit grace, & en admit quatre au nombre de ſes Gardes, leſquels lui furent toûjours fideles.

Les Cantabres & les premiers peuples d'Eſpagne, chantoient lorſqu'on les faiſoit mourir, & pendant qu'ils étoient attachés en croix. Je ne ſçais ſi Strabon, qui rapporte d'eux cette coûtume, a eu raiſon de la traiter de folie, & de la donner comme une marque de leur ferocité & de leur bêtiſe. Je croirois au contraire qu'on devroit l'admirer, autant que nous admirons les plus beaux exemples que l'Hiſtoire nous fournit de la vertu Romaine. Strabo, Lib. 3. p. 114.

Mais qu'étoit-ce que ces Hymnes & ces Chanſons, ſi ce n'eſt les Chanſons de mort de nos Sauvages, les chants de leurs feſtins, de leurs danſes guerrieres, lorſqu'ils levent la hache, & qu'ils ſont prêts de donner ſur l'Ennemi ? Ils reprennent ces mêmes chants lorſqu'ils ſont faits eſclaves ; ils les continuënt durant le temps de leur captivité, & ils les chantent encore avec plus de Chanſon de mort.

force dans les tourmens, comme s'ils n'avoient jamais eu que ce terme en vûë.

Ces chanſons n'étant gênées que par la cadence, & les eſclaves ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts-faits d'armes, & ceux de leur Nation ; ils vomiſſent mille imprécations contre leurs tyrans ; ils tâchent de les intimider par leurs menaces ; ils appellent leurs amis à leur ſecours pour les venger ; ils inſultent à ceux qui les tourmentent, comme s'ils ne ſçavoient pas leur métier ; ils leur apprennent comment il faut brûler pour rendre la douleur plus ſenſible ; ils racontent ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'égard des priſonniers, qui ont paſſé par leurs mains ; & ſi par hazard il s'eſt trouvé entre ces priſonniers quelqu'un de ceux de la Nation qui les fait mourir, ils entrent dans le détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait ſouffrir, ſans craindre les ſuites d'un diſcours, lequel ne peut qu'aigrir extrêmement ceux qui l'écoutent.

Oſerois-je dire que le Pſeaume 136. qui commence par ces paroles, *ſuper flumina Babylonis*, eſt une maniere de chanſon de mort, laquelle nous repréſente la coûtume qu'avoient autrefois les Orientaux, & qui porte avec ſoi la même idée, & le même caractere des chanſons des eſclaves Ameriquains ? Ce ſont des Hébreux captifs qui parlent, & qui gémiſſent ſur leur captivité. Leurs Vainqueurs les exhortoient à leur chanter des

Cantiques de Sion, c'eſt-à-dire, les chanſons qui étoient en uſage dans leur païs; il ſemble que les Hebreux ſe refuſent à cette demande, néanmoins tout le Pſeaume eſt un Cantique, & un Cantique dans le goût des Sauvages; car ils commencent par témoigner un mépris ſouverain pour le païs, & pour les Peuples chez qui ils ont été tranſplantés: ils ne ſont touchés que de Jeruſalem, laquelle ſeule a tous leurs vœux, & tous leurs ſoûpirs; & pour faire ſentir davantage le contraſte de leur amour & de leur averſion, ils prient le Seigneur de ne point oublier les maux que les enfans d'Edom, c'eſt-à-dire, les Aſſyriens au pouvoir de qui ils étoient, ont fait aux Juifs au jour de la ruine de Jeruſalem; & ils finiſſent par les plus terribles imprécations. « Malheur à toi, *diſent-ils*, Fille de Babylone; heureux celui qui te rendra tous les maux que tu nous a faits! Heureux celui qui prendra tes petits enfans, & les écraſera contre la pierre! «

Pour revenir à nos Eſclaves: dans les intervalles où on les laiſſe en repos, ils s'entretiennent, ou ſans Interpréte s'ils ſçavent la Langue, ou par le ſecours d'un Interpréte, s'il s'en trouve quelqu'un qui entende la leur; ils parlent froidement de choſes indifferentes, de nouvelles, & de ce qui ſe paſſe dans leur païs, où ils s'informent tranquillement des coûtumes de ceux qui ſont occupés à les brûler.

Dans le fort des tourmens, lors même que

l'excès de la douleur les fait écumer, & paroître comme des forcenés, il ne leur échappe pas une parole de lâcheté. Les femmes ont ce Héroïſme auſſi-bien que les hommes. J'en ai vû une à qui on arracha deux ongles en ma préſence, mais ſi promptement, que je ne m'en apperçûs pas aſſez tôt pour l'empêcher, (c'étoit à une entrée de priſonniers) elle ne jetta pas un cri, ni un ſoûpir, & je ne remarquai ſur ſon viſage qu'une légere marque d'ennui. Il s'en trouve qui ne font que rire pendant leur ſupplice; qui s'y prêtent agréablement, & qui remercient de bonne grace ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Tous à la verité n'ont pas cette conſtance dans le même degré : l'impatience & les cris échappent à quelques-uns malgré eux. Il s'eſt trouvé auſſi des François & des Françoiſes, qui dans les tourmens ont fait paroître autant de force d'eſprit que les Sauvages, juſqu'à faire dire à ceux-ci, qu'ils croyoient qu'ils n'avoient point de ſentiment. Mais ces exemples de fermeté héroïque ſont rares parmi les Européans, & ils ſont communs parmi les Ameriquains. Sans doute qu'étant élevés moins délicatement, ils ſont auſſi moins ſenſibles : & peut-être que ne craignant point un Enfer dont leurs feux ne ſont que l'ombre, ils ſont auſſi moins attachés à la vie, & moins effraïés à l'approche d'un avenir, lequel fait toûjours plus d'impreſſion ſur un eſprit éclairé des lumieres de la Foy, que tous les tourmens de la vie préſente.

J'avouë que ſur la deſcription que je viens de faire du ſupplice des Eſclaves, on ne peut regarder ces Peuples qu'avec horreur, & qu'on en doit concevoir d'abord l'idée qu'ils ſont ſi barbares, qu'ils n'ont pas plus d'humanité que les bêtes les plus feroces. Les Iroquois ſi redoutables aux François par le grand nombre de ceux qu'ils ont fait périr dans ces tourmens affreux, ſe ſont faits une réputation parmi nous encore plus mauvaiſe que toutes les autres Nations. Ils ont auſſi cette réputation parmi les autres Sauvages, & les Abenaquis ne leur donnent point d'autre nom que celui de *Magoüe*, qui veut dire *les Cruels*. Mais pour leur rendre bien la juſtice qu'ils méritent preſque tous, ils n'ont rien à ſe reprocher ſur cet article. Cependant à entendre les Iroquois, ils prétendent être moins cruels que les autres, & ils n'en uſent ainſi que par repréſailles.

Après cela que font-ils de plus que ce que faiſoient autrefois les Grecs & les Romains? Quoi de plus inhumain que les Héros de l'Iliade? Quoi de plus barbare que les combats de Gladiateurs, & des Eſclaves entr'eux: ou de ces mêmes Eſclaves contre les bêtes feroces, qui ont fait couler tant de ſang dans les Arénes de Rome? Ce Peuple néanmoins, lequel avoit porté la perfection de tous les arts, & de toutes les ſciences capables d'adoucir, & de cultiver les mœurs auſſi loin que les bornes de ſon Empire, faiſoit ſes plus cheres délices de l'inhumanité de ces ſortes

de combats : il faisoit consister l'agrément des grands repas dans la vûë de ces spectacles sanglans, & il prenoit un plaisir singulier dans le Cirque, à donner le signal décisif de la vie ou de la mort du malheureux, qui avoit du désavantage, quoiqu'il demandât grace.

J'ai déja touché quelque chose de la cruauté des Juifs ; mais je n'ai pas tout dit. Comment traitoient-ils leurs Ennemis ? Du temps de Trajan, ces Juifs anéantis, pour ainsi parler, par la ruine de Jerusalem, & la désolation de leur païs encore toute récente, se révolterent en plusieurs Provinces contre les Romains, & se porterent à de si grands excès en Egypte & en Chypre, qu'ils firent périr plus de quarante mille ames, prenant plaisir à se nourrir de la chair de leurs Ennemis, à se frotter le visage de leur sang, & à les écorcher tous vivans, allant ensuite vêtus de leur peau pour en faire un trophée à leur rage. Leur Histoire peut fournir plusieurs exemples semblables. On leur rendoit bien la revanche. Il

Psalm. 77. v. 69. semble que ces paroles du Pseaume 77. *Juvenes eorum comedit ignis, & Virgines eorum non sunt lamentatæ.* Le feu dévora leurs jeunes gens, & on ne fit point de lamentations sur leurs jeunes filles, pourroient s'expliquer aussi naturellement du supplice du feu qu'on faisoit souffrir aux Juifs esclaves, que du glaive & de la guerre, ainsi que le disent les Interprétes. Les supplices qu'Antiochus fait souffrir aux Macchabées & à leur mere, ne

sont

ſont point l'effet d'une cruauté particuliere à ce Barbare, quand il les fait couper en piéces, qu'il leur fait arracher la peau de deſſus le crane, & qu'il ordonne qu'on les rôtiſſe dans des poëlles à frire; il en uſe probablement ſelon la maniere uſitée parmi les Orientaux.

Le feu eſt le ſupplice ordinaire dans preſque toute l'Amerique Septentrionale depuis un temps immemorial. Par-là ils ſe rendent redoutables les uns aux autres, & croyent ſe tenir en reſpect. S'ils ne rendoient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en ſeroient les dupes, & leur modération ne ſerviroit qu'à enhardir leurs Ennemis. Les Peuples les plus doux ſont forcés de ſortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voyent qu'elle ſert de prétexte à des Voiſins barbares d'en devenir plus fiers & plus intraitables. Les François en ſont un exemple. Lorſque pour ſe venger des Iroquois, on leur a permis de traiter leurs priſonniers, comme ils traitoient les nôtres; ils l'ont fait avec tant de fureur & d'acharnement, qu'ils n'ont cédé en rien à ces Barbares, ſi même ils ne les ont ſurpaſſés. La vérité eſt, qu'il falloit en uſer ainſi; car cette rigueur qu'on jugeoit néceſſaire, les rendit moins entreprenans, & fut un motif pour eux d'en conclure plûtôt la paix avec nous. J'ajoûterai, que lorſque les François & les Anglois ſont naturaliſés parmi les Sauvages, ils prennent ſi bien tout ce qu'il y a de mauvais dans leurs

mœurs & dans leurs coûtumes, ſans en prendre le bon, qu'ils ſont encore plus méchans qu'eux. Les Sauvages ſçavent fort bien nous le reprocher, & la choſe eſt ſi averée, que nous ne ſçavons que leur répondre.

Lorſqu'on brûle un Eſclave parmi les Iroquois, il y en a peu qui ne le plaignent, & qui ne diſent qu'il eſt digne de compaſſion. Pluſieurs, ſur-tout les femmes, ſi on en excepte quelques furies, comme il s'en trouve par-tout de plus outrées que les hommes, n'ont pas le courage d'aſſiſter à ſon execution : parmi ceux & celles qui y aſſiſtent, pluſieurs ne lui font rien : ceux qui le tourmentent, le font ſouvent par reſpect humain, & parce qu'ils y ſont obligés : quelques-uns paſſant pardeſſus ce reſpect humain, le ſoulagent lorſqu'il demande quelque choſe. Le Conſeil a ſouvent permis aux Miſſionnaires de leur conſacrer ces derniers momens pour les faire entrer dans le chemin du Ciel ; & il s'eſt trouvé des Iroquois, qui entendant la Langue de ces Eſclaves, leur ſervoient d'Interpretes pour leur faire goûter les verités éternelles avec une bonté, dont les Miſſionnaires eux-mêmes étoient étonnés ; & que Dieu par ſa grace a voulu rendre fructueuſe pour le ſalut dans les uns & dans les autres. Enfin après un certain temps, quelqu'un de ceux, que l'âge & le crédit autoriſent, lui fait donner le coup de grace, & le dérobe aux ſupplices qu'il auroit encore à ſouffrir.

Mais quelque barbarie qu'il y ait à reprocher aux Sauvages, par rapport aux Ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'entr'eux ils se ménagent davantage que ne font les Européans. Ils regardent avec raison, comme quelque chose de plus barbare & de plus féroce, la brutalité des Duels, & la facilité de s'entre-détruire qu'a introduit un point d'honneur mal entendu, lequel expose tous les jours pour un rien, pour une parole mal digerée, ou mal expliquée, la vie des parens, & des amis les plus étroitement unis. Ils ne sont pas moins étonnés de cette indifference que les Européans ont pour ceux de leur Nation, du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs Compatriotes tués par leurs Ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre d'une Nation differente de la leur, commet les deux Nations, & cause une guerre. Parmi les Européans, la mort de plusieurs des leurs ne paroît interesser personne. Ils ont vû sur cela des exemples d'une insensibilité qui les a surpris, & qui leur a inspiré pour nous de l'indignation & du mépris. Ils se sont offerts eux-mêmes à venger les François, qui ne paroissoient pas touchés du massacre de leurs freres & de leurs Concitoyens assassinés par d'autres Nations Sauvages. On n'a eu rien à répondre à leurs propositions, & ils en ont été scandalisés.

La Guerre que se font les Ameriquains Meridionaux, à quelques circonstances près, est as-

ſez ſemblable à celle que je viens de décrire : je dis, à quelques circonſtances près ; car c'eſt par-tout la même choſe quant à l'eſſentiel. Ce ſont par-tout les mêmes motifs pour la faire ; la même maniere de la chanter ; les mêmes meſures pour s'y préparer ; les mêmes obſervations pour leurs voyages, & pour le temps de leur rendés-vous ; le même uſage d'attaquer & de ſe défendre ; les mêmes armes pour combattre, ſi l'on en excepte la cuiraſſe : en un mot, c'eſt par-tout le même caractere de bravoure ou de férocité : le même eſprit de haine, de rage & de fureur contre leurs Ennemis.

Supplice des Eſclaves dans l'Amerique Meridionale.

Le ſupplice de leurs Eſclaves a quelque choſe de ſingulier, qui mérite d'être remarqué. Il n'eſt pas, à la verité, accompagné de tant de circonſtances d'une cruauté ſi raffinée, & d'une inhumanité ſi marquée, que l'eſt celui des Ameriquains Septentrionaux, dont je viens de donner le détail. Mais il a dans un ſens quelque choſe de plus affreux encore, en ce que, dès que ces malheureux ſont faits priſonniers, ils doivent ſe regarder comme des victimes ſûrement deſtinées à la mort, & qui ont ſouvent à vivre long-temps dans l'attente incertaine de ce moment fatal, lequel dépend du caprice de ceux qui en ſont les maîtres : car, comme entre Ennemis, ils ne ſçavent ce que c'eſt que de faire Paix ou Tréve, & que par cette raiſon leurs haines ſont immor-


1
2

telles; ils ne ſçavent auſſi ce que c'eſt que faire grace, & leur vengeance ne s'aſſouvit que dans le ſang des miſerables, que le ſort des armes a fait tomber dans leurs fers.

Quelques Relations diſent, que l'Eſclave a d'abord un droit d'Entrée à payer en arrivant dans le Village de ſes Vainqueurs, comme ceux de la Nouvelle France. Les Guerriers l'abandonnent à la diſcrétion des femmes & des enfans, qui danſant au-tour de lui, & l'obligeant à danſer lui-même, ſe font un plaiſir barbare d'inſulter à ſa miſere, & paſſent ſur lui leur premiere rage, & leur haine inveterée contre ceux de ſa Nation, en lui faiſant eſſuyer divers mauvais traitemens.

Hieron. Staad. Hiſt. Breſil. Lib. 2. cap. 29.

Jean de Leri, Hiſt. du Breſil, ch. 15.

Thevet dit au contraire qu'ils font toutes ſortes de careſſes aux priſonniers, & qu'ils les parent ſi bien de divers ornemens faits de plumes, qu'on diroit à les voir qu'ils ſont les Chefs de ceux-là même dont ils ne ſont que les Eſclaves. La premiere choſe qu'on fait à leur égard, c'eſt de les conduire au Tombeau de ceux pour qui ils ſont donnés, de le leur faire renouveller, pour prendre acte qu'ils doivent ſe regarder comme des victimes deſtinées à être immolées pour appaiſer leurs Manes. On les conduit enſuite dans le Village, où loin de les maltraiter, & de les mettre en priſon, on les établit comme les maîtres dans les Cabanes de ceux dont ils ont orné les ſepulchres. On leur apporte tout ce qui a ſervi

Thevet, Coſmog. Univ. Liv. 21. ch. 15. F. 944.

aux défunts, leur Hamac, leur Arc, leurs fléches, & leurs ornemens de plume qu'ils sont obligés de laver, & de nétoyer avant que de s'en servir. Si les défunts ont laissé des Veuves, on les leur donne pour Epouses, autrement on leur donne les sœurs de ceux qui les ont fait prisonniers, ou de ceux à qui ils doivent être sacrifiés, ou bien même de celui qui doit les immoler. Ils ont sur cela des regles établies que les Auteurs ne laissent qu'entrevoir; mais personne de ceux qui ont cette obligation, ne se fait une difficulté de donner sa sœur pour Epouse à ces malheureux, on se fait même honneur de cette alliance.

Celui qui est le maître de l'Esclave, choisit en même temps une personne à qui il destine l'honneur de lui porter le coup mortel: & celui-ci que cette action doit rendre considerable, invite la Nation & ses Alliés pour déterminer le jour de l'execution. Il fait pour cela un grand festin, où tous les Invités se rendent, & où l'Esclave qui y fait un principal personnage, voit de sang froid & sans s'émouvoir, le choix que chacun fait de quelqu'un de ses membres, & les présens qu'on lui apporte pour payer celui qu'il a retenu. On lui met cependant au col un collier, où sont enfilés dans un fil de coton, certains noyaux, ou bien des ossemens de poisson, dont le nombre marque celui des Lunes ou des Mois qu'on lui laisse encore pour vivre. A chaque Lune on ôte un de ces

noyaux, ou de ces ossements; & quand il n'en reste plus qu'un, il peut être assuré qu'à la fin de cette Lune il sera offert en sacrifice.

Je dis qu'il sera offert en sacrifice; car cette terrible fête se célebre avec tant d'appareil & de cérémonie, qu'elle a tout l'air d'un acte de Religion. On s'y prépare de longue main, en disposant toutes choses pour cette action, laquelle ne se fait jamais sans un *grand vin*, c'est-à-dire, sans un festin solemnel, où l'on invite tous les amis, tous les voisins, & les alliés de la Nation, qui fait les frais de la solemnité.

Les femmes chargées du soin des préparatifs, sont long-temps occupées à faire avec de la terre grasse de grands vaisseaux propres à contenir, & à faire fermenter leurs boissons enyvrantes, connuës sous les noms de *Caouin*, d'*Ouicou*, & de *Chica*, dont nous avons déja parlé. Elles en font aussi d'autres plus petits, qui doivent servir pour mettre les couleurs avec lesquelles on doit peindre l'Esclave, & l'instrument de son supplice. Elles font cuire tous ces vaisseaux à un feu lent, de la maniere dont je l'ai déja expliqué. Après cela elles filent une longue corde de coton, ou d'écorce d'arbre, dont on doit lier l'Esclave; & elles travaillent avec beaucoup de propreté, plusieurs nœuds pendans avec des plumes de diverses couleurs, dont elles ornent le *Boutou*, ou la massuë avec laquelle il doit être assommé. L'Esclave, à qui on ne laisse point ignorer que tous

ces préparatifs le regardent, voit tout cela d'un œil tranquille, & n'en est pas plus ému, que s'il s'agissoit d'une chose indifferente, & qui interessât tout autre que lui.

Cependant, pour l'accoûtumer à une solemnité, dont réellement il doit être le principal Acteur, on le produit pendant quelques jours dans la place publique où il doit être sacrifié, & là on se divertit à ses dépens en l'obligeant de chanter & de danser, & en chantant & dansant autour de lui, suivant la cadence de sa chanson, après quoi on le ramene tranquillement chez lui.

Ceux qu'on a invités à la Fête, se rendent de toutes parts au temps marqué, & le Chef du Carbet ou du Village, leur faisant compliment sur leur arrivée, les exhorte à prendre part à leur joye, & les felicite par avance du plaisir qu'ils auront à se nourrir de la chair d'un de leurs ennemis.

Tous les apprêts du festin étant faits, on en détermine le jour au temps précis, où le *Caouin* doit être dans sa boite. La veille de ce grand jour les femmes vont prendre l'Esclave chez lui; elles lui attachent au col cette corde, nommée en leur Langue *Mussurana*, qu'elles ont tissuë pour cet effet. Après quoi l'une d'entr'elles, lui peint tout le corps de diverses couleurs, sur lesquelles elle répand une poudre de couleur cendrée faite de coques concassées de certains œufs d'oiseau.

Elle

Elle ajoûte à cet ornement divers tours de plumasserie, de sorte qu'il est paré comme pour un jour de triomphe. Pendant qu'on orne ainsi l'Esclave, toutes les autres femmes l'environnent, & font retentir l'air du bruit de leurs chansons, & trembler la terre du trépignement de leurs pieds. On peint de la même maniere, & au son de la même harmonie, le *Boutou* ou la massuë fatale dont il doit être frappé. On porte ensuite avec pompe cette massuë dans une Cabane vuide, que Hierôme Staad nous représente presque comme un Temple, où ils conservent avec respect leurs *Maracas*, qu'il croit être leur Divinité. On la suspend au milieu de cette Cabane, & les femmes y passent la nuit en chantant, & en dansant de toutes leurs forces.

Le lendemain, à peine le Soleil a-t'il paru sur l'horison, que les Sauvages s'étant purifiés, selon la coûtume qu'ils ont de se baigner tous les matins, & s'étant faits peindre & orner de leurs plus beaux atours, s'assemblent dans le lieu où doit se faire le festin, & y conduisent l'Esclave qu'ils placent au milieu d'eux. Les femmes, d'un autre côté, allument des petits feux autour des vaisseaux, qui renferment leurs boissons, & les échauffent jusqu'à ce qu'elles soient tiédes. Ce n'est ici qu'un festin à boire, & non point à manger. Mais les Sauvages Meridionaux boivent si bien, à la façon des anciens Scythes, & sont d'une yvrognerie si demesurée, qu'il n'y a pas

actuellement de Nation au monde qui puiſſe leur être comparée en ce point. C'eſt ce que le Miniſtre de Lery nous exprime bien par cette exclamation magnifique. » Arriere Allemans, Flamans, Lanſquenets, Suiſſes, & tous qui faites carhous, & profeſſion de boire par-deçà ! Car tout ainſi que vous même après avoir entendu comme nos Ameriquains s'en acquitent, confeſſerez que vous n'y entendez rien au prix d'eux, auſſi faut-il que vous leur cédiez en cet endroit !

Leri, loc. cit.

Les femmes donc ayant ouvert les vaiſſeaux, en rempliſſent de grandes coupes faites de calebaſſes coupées par la moitié, dont quelques-unes tiennent plus de trois chopines de Paris, & les portent au milieu du Carbet, où les hommes danſant autour d'elles, les reçoivent de leurs mains, & les avallent d'un ſeul trait. Ce ne ſont qu'allées & venuës de ces femmes, qui vont chercher de la boiſſon, & qui ne s'oublient pas elles-mêmes, bûvant autant dans leur particulier, que leurs maris le font en public. » Mais ſçavez-vous combien de fois ? (continuë l'Auteur que j'ai cité) jusqu'à tant que les vaiſſeaux, y en eut-il une centaine, ſeront tous vuides, & qu'il n'y reſtera pas une ſeule goute de caoüin dedans. Et de fait je les ai vûs, dit-il, non ſeulement trois jours & trois nuits ſans ceſſer de boire ; mais auſſi après qu'ils étoient ſi ſaouls & ſi yvres, qu'ils n'en pouvoient plus, (d'autant que quit-

ter le jeu eut été pour être réputé effeminé, & plus que Schelm entre les Allemans) quand ils avoient rendu leur gorge, c'étoit à recommencer plus belle que devant. «

« Tant que ce caouinage dure, ajoûte-t'il plus bas, nos friponniers & gallebontemps de Brésiliens, pour s'échauffer tant plus la cervelle, chantans, sifflans, s'encourageans, & exhortans l'un l'autre de se porter vaillamment, & de prendre force prisonniers quand ils iront en guerre, étant arrangés comme gruës, ne cessent en cette sorte de danser, & aller & venir par la maison, où ils sont assemblés jusqu'à ce que cela soit fait : c'est-à-dire, ainsi que j'ai ja touché, qu'ils ne sortiront jamais delà, tant qu'ils sentiront qu'il y aura quelque chose és vaisseaux. Et certainement pour mieux vérifier ce que j'ai dit, qu'ils sont les premiers, & superlatifs en matiere d'yvrognerie; je crois qu'il y en a tel, qui, à sa part en une seule assemblée, avale plus de vingt pots de caouin ; mais sur-tout, quant à la maniere que je les ai dépeints au Chapitre precédent, ils sont emplumassés, & qu'en cet équipage ils tuënt & mangent un prisonnier de guerre, faisant ainsi les Bacchanales à la façon des anciens payens, &c. «

L'Esclave à qui l'on sert à boire comme aux autres, ne laisse passer aucun des coups qu'on lui porte sans l'avaler de grand cœur ; il s'efforce de paroître gay, & plus content qu'aucun de ceux

qui composent l'assemblée : il chante, il danse de son mieux ; & tandis que chacun de ceux qui l'entourent, vante ses exploits ou ceux de ses Ancêtres, & qu'il se fait une gloire d'avilir ceux des Nations ennemies de la leur, l'Esclave fait aussi trophée de ses belles actions, & n'épargne point à ceux qui le tiennent prisonnier, & qui se réjoüissent de son malheur, les injures les plus outrageantes, & les imprécations les plus terribles.

On prend un jour de repos après le festin solemnel, & pendant ce temps-là l'Esclave, privé alors de sa liberté, est mis en prison dans une petite Case qu'on lui dresse exprès au milieu de la place publique, dans l'endroit même où il doit être immolé, & on l'y garde très-étroitement la nuit qui précede l'execution, les femmes vont encore danser dans la Cabane où le Boutou est suspendu, & continuënt leurs chants jusqu'au lever de l'aurore.

Enfin on commence le dernier acte de cette Tragédie par retirer l'Esclave de sa prison, qu'on démolit, & l'on prépare la place pour la cérémonie. Cela étant fait, les Guerriers bien empannachés, & couverts de leurs Rondaches faites d'un cuir fort & épais, viennent prendre l'Esclave. Ils lui délient la corde qu'il a autour du col, ils la lui passent par le milieu du corps, & le font courir en cet état, plusieurs Guerriers tenant les deux bouts de cette longue corde des deux côtés, de sorte qu'ils peuvent l'arrêter tout court

quand ils le jugent à propos. On le conduit en cet équipage au milieu de la place, où tout le peuple le ſuit en foule, hommes, femmes & enfans, chacun lui faiſant une fête du plaiſir qu'ils auront de le faire boucanner, & de le manger. On l'exhorte cependant à venger ſa mort prochaine, & on lui laiſſe la liberté de ramaſſer des pierres, & des têts de pots caſſés, dont la place eſt toute parſemée à ce deſſein. Il les lance en effet avec roideur ſur tout le monde indifferemment; les Guerriers ſe couvrent de leurs rondaches; mais malheur aux femmes, qui n'ayant pas de quoi ſe garantir, tombent ſous ſes coups; car à ce jeu, il y en a toûjours pluſieurs de bleſſées.

Cet exercice d'une récréation aſſez mal plaiſante étant fini, on arrête l'Eſclave immobile au milieu de la place: on allume un feu devant lui à deux pas de diſtance, qui me paroît être comme la Divinité à laquelle il doit être ſacrifié. En même temps une femme, à qui on a donné la commiſſion d'aller chercher la maſſuë, la porte triomphemment, pouſſant de grands cris de joye, & la dépoſe entre les mains d'un Guerrier, lequel ſe plaçant immédiatement devant l'Eſclave, la tient élevée ſous ſes yeux, & lui préſente continuellement le fatal inſtrument, qui doit mettre fin à ſa vie.

Celui à qui l'honneur eſt deſtiné de porter le coup mortel, & qui s'eſt tenu caché juſqu'à ce

moment pour se disposer par le jeûne & par la retraite à cette grande action, se présente alors dans la place accompagné de quinze ou vingt Guerriers, qui lui servent comme de parrains, ornés comme lui, & peints de diverses couleurs, sur lesquelles est répanduë, depuis les pieds jusqu'à la tête, cette poudre cendrée, dont on a déja peint l'Esclave & la massuë. Le Chef du Carbet ou du Village prenant la Massuë entre les mains de celui qui la tenoit, va au-devant de lui, la lui présente, & la passe ensuite entre ses jambes comme par respect. Celui-ci saisissant la Massuë des deux mains, & se mettant en posture de frapper, adresse ces paroles à l'Esclave : » N'és-tu » pas de telle Nation ennemie de la nôtre, qui a » tué plusieurs de nos peres, de nos freres, de » nos femmes, de nos enfans, & de nos alliés? » Oüi vrayement, dit l'Esclave, j'en suis, & j'en » fais gloire; je ne me suis pas épargné moi-même » à vous faire du mal : j'ai tué tant & tant de per- » sonnes; je me suis nourri de leur chair. Puis entrant dans le dernier détail de tout ce qu'il a fait, exaggerant ses proüesses, il n'oublie rien de ce qu'il croit plus propre à aigrir ceux qui l'écoutent. » Oh bien, reprend le Guerrier, c'est pour » ce sujet-là même, que, puisque nous sommes au- » jourd'hui maîtres de ta personne, & que nous te » tenons entre nos mains, tu nous ne nous échap- » peras pas, que je vais te donner le coup de la mort, » que nous ferons rôtir tous tes membres piéce à

piéce, & que nous les mangerons jusqu'aux os. « A la bonne heure, reprend l'Esclave, j'y con- « sens, & vous faites bien; mais soyez assurés que « ceux de ma Nation me vengeront, & que ma « mort vous coûtera cher. « A peine a-t'il prononcé ces dernieres paroles, que l'Executeur ou le Sacrificateur, lui décharge sur la tête à côté de l'oreille, un coup de massuë d'une telle roideur, que d'ordinaire il le renverse mort à ses pieds, où il donne à peine après ce coup quelques signes d'un foible reste de vie.

L'Epouse de ce malheureux s'approchant alors du cadavre, on lui laisse quelques momens de temps pour répandre sur lui quelques larmes, & pour honorer son trépas de quelques lamentations. Mais ce deüil est bien court, & bien peu sincere sans doute, puisqu'elle ne renonce pas au droit qu'elle a d'en manger comme les autres, & qu'elle est souvent des plus ardentes à marquer le désir qu'elle a de s'en nourrir.

Après ces pleurs de pure cérémonie, les femmes prennent le cadavre, le font griller sur un petit feu pour le nétoyer, & le lavent bien avec de l'eau boüillante jusqu'à ce que la peau soit extrêmement blanche. Celui à qui l'Esclave appartenoit, vient ensuite avec quelques aides pour dépeçer le corps. Il en coupe d'abord les bras à la jointure des épaules, & les cuisses au-dessous du genou, que quatre femmes portent avec de grands cris de joye par tout le Village comme

en triomphe. Il divise ensuite le tronc; & après en avoir retiré les visceres, il en fait plusieurs autres partages, comme de la chair qu'on étale à la boucherie. Les peres & les meres, qui assistent à ce spectacle, ramassent avec soin le sang qui découle de ce corps, & en frottent le visage, les bras, les cuisses & les jambes de leurs enfans, pour les animer & pour exciter dans leurs jeunes cœurs cette haine immortelle qu'ils couvent contre les Ennemis de leur Nation.

Le corps étant ainsi dépeçé, les hommes retiennent pour eux les chairs solides, selon la distribution qui en avoit anciennement été faite, & ils les font cuire, selon l'usage qu'ils ont de faire boucanner les viandes. La tête & les visceres sont le partage des femmes & des enfans, de maniere cependant qu'il n'y a que ces derniers qui mangent la cervelle & la langue; ce qui sans doute se fait par un esprit de quelque superstition. Les femmes font boüillir cette tête & ces visceres dans la chaudiere, & y mêlent de leur farine, dont elles font une espece de sagamité.

Soit appétit pour la chair humaine, soit rage & fureur contre leurs Ennemis, il n'est personne qui n'en mange, & qui ne témoigne qu'il y trouve un goût très-fin & très-délicat. Lorsque tout est dévoré, on choisit parmi les os ceux qui sont propres à faire des flûtes, dans lesquelles ils bravent encore la memoire de ceux qui ont eu le malheur de périr par leurs mains. Le crane & le

reste

reste des ossements est porté dans une espece de charnier qu'on conserve dans le Village, qui leur sert comme de trophée & de monument de leur victoire, qu'ils montrent par curiosité aux Etrangers, dont ils sont visités comme des témoignages authentiques de leur bravoure.

Le Sacrificateur qui a immolé cette victime infortunée, acquiert par cette belle action une gloire, laquelle doit l'immortaliser parmi les siens; & il doit porter dans la suite des marques d'honneur qui dureront autant que sa vie. On lui impose d'abord avec solemnité un nouveau nom, qui est pour lui comme un nouveau titre de noblesse, & qui sert beaucoup à l'accrediter. Le Chef du Carbet le lui donne lui-même, & prenant une dent d'Acouti, ou de quelque autre animal, bien tranchante, il lui fait de longues incisions sur les épaules, sur la poitrine, sur les bras, sur les cuisses, & sur les jambes, d'où il découle beaucoup de sang, qu'on a soin d'arrêter avec du charbon pilé. Ces incisions lui laissent sur le corps des vestiges inéfaçables, semblables à ceux dont j'ai déja parlé, en traitant de leurs peintures caustiques; ils sont autant de preuves éternelles de sa valeur, & ils sont en même temps comme une espece de consecration, dont le Poëte Prudence nous donne la preuve dans ce qu'il fait dire à saint Romain au sujet des Prêtres de Cybéle. Prudent. in Roman. Martyr.

Quid cum Sacerdos accipit sphragitidas,

Acus minutas ingerunt fornacibus :
His membra pergunt urere, utque igniverint,
Quamcumque corporis partem fervens nota
Stigmarit, hâc sic consecratum prædicant.

Il semble aussi que ce soit une expiation funeraire, & un reste de ce qui étoit en usage autrefois en Orient parmi les Gentils, & même parmi les Hébreux, lesquels adoptoient toutes les superstitions qu'ils voyoient faire à leurs Voisins. C'est ce que nous devons inferer de la défense que Dieu fait à son Peuple, quand il lui dit : » Vous ne fe- » rez point d'incisions sur vôtre chair à l'occasion » des morts, & vous n'y tracerez point de figures » ou de caracteres inéfaçables. C'est moi qui suis » le Seigneur. *Et super mortuo non incidetis carnem vestram, neque figuras aliquas, aut stigmata facietis vobis. Ego Dominus.*

Levit. cap. 19. v. 28.

Il doit après cette operation se retirer, & passer plusieurs jours dans la retraite & dans le jeûne, assis ou couché dans son Hamac ; mais, afin que ses bras ne s'engourdissent pas, & que l'horreur du meurtre qu'il vient de commettre, ne les lui rende pas tremblans & inhabiles à tirer de l'arc, il s'exerce pendant ce temps-là à décocher des flêches contre un but préparé pour cet effet.

Ce qu'il y a de plus barbare & de plus horrible dans la haine qu'ils conservent contre leurs Ennemis, c'est que si l'Esclave a eu quelque enfant de l'Epouse qu'on lui avoit donnée, quoique

ſouvent elle ſoit des plus conſiderables du Village, on ne regarde en lui que le ſang de ſon malheureux pere, & qu'il eſt infaillible que tôt ou tard il ſera immolé comme lui, & mangé de la même maniere ; barbarie que j'avouë être ſans égale, au-deſſus de laquelle rien ne peut aller, & qui met le comble à la brutalité de ces Anthropophages.

On pratique toutes les mêmes cérémonies pour faire mourir les femmes que le ſort de la guerre a fait tomber entre leurs mains. Les Bréſiliens néanmoins ne leur donnent point de Maris, comme ils donnent des Epouſes aux hommes. Les Caraïbes en uſent un peu differemment ; car quelquefois ils donnent la vie à ces femmes, & les prennent pour Epouſes, mais elles ne portent point de brodequins ; elles ont les cheveux courts comme une marque de leur eſclavage, & ſont ſouvent les victimes de leur caprice, comme je l'ai déja dit. *

Preſque toutes les Nations Barbares de l'Amerique ſont Anthropophages ; mais les Ameriquains Meridionaux ſont plus tachés de cette inhumanité que les autres. Je ne ſçache gueres que les Abenaquis qui en ayent horreur, & à qui on ne puiſſe pas reprocher la cruauté des autres Nations.

* Ariſtote au Liv. I. de ſa Rhetorique, & Lucien dans ſes Dialogues, diſent que les cheveux portés dans leur longueur, ſont des ſignes certains de liberté & d'ingenuité.

Adoption.

La condition d'un Eſclave à qui l'on donne la vie, eſt toûjours aſſez dure chez les Nations Algonquines ; mais parmi les Iroquois & les Hurons, elle eſt auſſi douce, à proportion que celle de ceux qu'on jette au feu, eſt cruelle. Dès qu'il eſt entré dans la Cabane où il eſt donné, & où l'on a réſolu de le conſerver, on détache ſes liens ; on lui ôte cet appareil lugubre, qui le faiſoit paroître comme une victime deſtinée au ſacrifice ; on le lave avec de l'eau tiéde pour effacer les couleurs dont ſon viſage étoit peint, & on l'habille proprement. Il reçoit enſuite les viſites des parens & des amis de la famille où il entre. Peu de temps après on fait feſtin à tout le Village pour lui donner le nom de la perſonne qu'il releve : les amis & les alliés du défunt font auſſi feſtin en ſon nom pour lui faire honneur : & dès ce moment il entre dans tous ſes droits. Si l'Eſclave eſt une fille donnée dans une Cabane, où il n'y ait point de perſonne du ſexe en état de la ſoûtenir, c'eſt une fortune pour cette Cabane-là, & pour elle. Toute l'eſperance de la famille eſt fondée ſur cette Eſclave, qui devient la maîtreſſe de cette famille, & des branches qui en dépendent. Si c'eſt un homme qui reſſuſcite un Ancien, un Conſiderable ; il devient conſiderable lui-même, & il a de l'autorité dans le Village, s'il ſçait ſoûtenir par ſon merite perſonnel le nom qu'il prend.

A la verité les Eſclaves, s'ils ſont ſages, doi-

vent se souvenir de l'état où ils ont été, & de la grace qu'on leur a faite. Ils doivent se rendre agréables par leur complaisance, autrement leur fortune pourroit changer, même après plusieurs années d'adoption, sur-tout si les familles où ils sont entés, sont nombreuses, & peuvent aisément se passer d'eux. Mais leurs maîtres, quoiqu'ils sentent bien leur superiorité, ne la leur font point sentir, ils s'appliquent au contraire à leur persuader qu'étant incorporés dans leurs familles, ils sont les maîtres comme s'ils étoient dans la leur propre, & qu'ils sont entierement semblables à eux. Quelquefois même ils leur disent, qu'il leur est libre de rester, ou de retourner dans leur païs: ce parti seroit néanmoins dangereux à prendre si on pouvoit le pressentir, & leur coûteroit infailliblement la vie, s'ils avoient le malheur d'être pris une seconde fois.

Une conduite si douce des Iroquois envers leurs Esclaves, est l'effet d'une excellente politique; car ces Esclaves ne voyant presque point de difference entre les Iroquois naturels & eux-mêmes, ne s'apperçoivent aussi presque point de leur servitude, & ne sont point tentés de s'enfüir. Les Nations elles-mêmes à qui l'Iroquois fait la guerre, ou qui sont pressées d'ailleurs par des Voisins inquiets, ne se sentant pas en état de résister aux uns & aux autres, écoutent plus volontiers les propositions que les Iroquois leur font faire de se donner à eux pour ne faire ensemble qu'un

même Peuple; & c'est ainsi que ceux-ci obtiennent plus facilement les deux points qui leur sont les plus essentiels, qui sont, de soûtenir leurs familles chancellantes, & de grossir leur nombre; ce qui leur donne la superiorité qu'ils ont depuis si long-temps sur les autres Nations.



DES AMBASSADES, ET DU COMMERCE.

PENDANT le temps de la Guerre, celui des deux Partis à qui elle devient funeste, n'omet rien pour conjurer la tempête, & pour ramener le calme. Il profite de toutes les ouvertures qui se présentent pour lier une négociation; & quand il croit que tout est disposé à la faire réüssir, il envoye ses Ambassadeurs faire des propositions de Paix. Le Vainqueur de son côté reçoit presque toûjours ces propositions avec avidité, pour peu que la Guerre, toûjours onereuse à ceux qui la font, lui pése, & qu'il puisse se flatter de retirer de la Paix des avantages considerables: dans ce cas-là même, il est assez souvent le premier à la solliciter sous main.

Néanmoins comme les eſprits ſont aigris de part & d'autre, & qu'il ſeroit dangereux de ſe mettre à la diſcrétion de gens irrités, pour éviter tout inconvénient, on prend, avant d'envoyer des Ambaſſadeurs, les plus ſages précautions qu'il ſe peut : on ſe ſert des Nations Neutres pour faire ſonder le Gué : ſi l'on a des priſonniers de la Nation qu'on veut fléchir, on en renvoye honorablement & avec des préſens, quelques-uns de ceux qui ſont appliqués au Fisk. Il y a auſſi preſque toûjours des particuliers qui ſe riſquent, & qui vont avec des branches de porcelaine, frayer le chemin, en ôter les ronces & les épines, comme ils parlent, & l'applanir aux Ambaſſadeurs, leſquels ſe mettent en devoir de partir, lorſqu'ils ſe croyent aſſurés qu'on eſt dans de favorables diſpoſitions de les bien recevoir.

Le Conſeil choiſit toûjours pour remplir ce caractere quelques Anciens, dont on connoiſſe les talens & la capacité ; & après avoir long-temps déliberé ſur les propoſitions publiques & ſecretes qu'ils doivent faire, on a ſoin de les bien recorder ſur ce qu'ils ont à dire : on leur fait la leçon comme par écrit ſur leurs colliers, ou bien avec de petites buchettes de differente figure, & qui ont divers ſens, afin que d'une part, ils n'oublient rien, & que de l'autre ils ne paſſent pas leurs ordres.

Les Ambaſſadeurs ayant reçû leurs inſtructions, ſe mettent en marche avec les préſens qu'ils

doivent faire, lesquels sont toûjours pris sur le Trésor public; & ils se font accompagner d'un certain nombre de jeunesse pour faire honneur au caractere dont ils sont revêtus. Cela seul leur tient lieu de la dépense que font ailleurs les Ministres des Princes, qui sont envoyés dans les Cours Etrangeres.

Avant que d'arriver, le Chef de l'Ambassade fait préceder de quelques journées quelqu'un de sa troupe pour donner avis de sa marche, afin qu'on se dispose à le recevoir. A une demie lieuë du Village il fait alte, & envoye derechef avertir de son arrivée. Alors le Conseil du lieu où il va, députe quelques Anciens vers les Ambassadeurs pour leur faire compliment, & quelques jeunes gens pour se charger de leurs pacquets. Celui des Anciens qui porte la parole, s'étant assis un moment auprès d'eux, ayant allumé sa pipe, toussé & craché, leur dit fort éloquemment, qu'ils sont les très-bien venus: qu'on leur est bien obligé d'avoir entrepris un voyage si pénible: qu'ils doivent avoir sans doute bien souffert de la longueur du chemin par le chaud ou par le froid, &c. Enfin il les avertit qu'on leur a préparé une Cabane pour y loger avec tout leur monde. Après cette courte harangue, les Anciens se retirent, & les Ambassadeurs font leur entrée dans le Village sans magnificence.

En arrivant ils trouvent leur Cabane préparée, & la chaudiere haute. Ce sont les jeunes gens du Village,

Village, lesquels sont toûjours à la main des Chefs de famille, qui dressent le festin, & non pas les femmes. La dépense en est prise sur le Fisk, & personne n'y touche que les nouveaux venus, qui, pendant leur séjour, sont défraïés par le Public, selon la coûtume qu'ils ont parmi eux, que celui qui fait le festin, le consacre tout entier à ceux qui sont invités, sans qu'il y ait, ou qu'il s'en réserve la moindre partie.

Après un ou deux jours de repos, les Ambassadeurs font leurs propositions, & présentent leurs colliers dans un Conseil public, qui n'est que pour chanter, danser, & écouter ce qu'ils ont à dire. Ils ne s'endorment pas cependant sur leurs interêts, & profitent bien du temps qu'ils ont en particulier pour leurs négociations secretes, d'où dépend tout le succès de leur habileté. Les Anciens de leur côté déliberent sur les propositions, & supposé qu'ils se déterminent à faire la Paix, après quelques jours de déliberations secretes, & de festins publics, ils renvoyent les Ambassadeurs avec la réponse à leurs paroles, ou bien ils les font suivre quelquefois, peu de temps après, par d'autres Ambassadeurs de leur part, qui vont répondre sur leur natte par un nombre de colliers, à peu près égal à toutes les propositions qu'ils ont faites.

Si le sentiment de continuer la Guerre prévaut dans le Conseil, alors malheur aux Ambassadeurs; le droit des Gens ne les garantit point:

on n'a de reſpect pour leur caractere, que tandis que la choſe eſt indéciſe : mais, dès qu'on a pris les dernieres réſolutions, on leur caſſe la tête, & cela ſouvent ſur la natte même, quoique cependant il eſt plus ordinaire, pour éviter ce qu'il y a d'odieux dans une action qui viole les droits de l'hoſpitalité & de la confiance, de les congédier honorablement, & de les envoyer aſſaſſiner ſur le chemin à quelques journées du Village. Ce n'eſt point la coûtume de faire brûler les Ambaſſadeurs, & de les traiter en Eſclaves. Cependant les Iroquois brûlerent quelques-uns de ceux qui avoient accompagné M. le Chevalier d'O, que M. le Comte de Frontenac avoit envoyé chez eux en Ambaſſade, & ils l'auroient peut-être brûlé lui-même s'il ne s'étoit ſauvé chez les Anglois ; mais les Iroquois prétendirent que c'étoit une repréſaille.

Le Droit des Gens eſt beaucoup plus reſpecté parmi les Nations d'enhaut, qui habitent vers la Louiſiane le long des bords du Miſſiſippi, leſquelles ont l'uſage du Calumet de Paix que n'ont pas les Iroquois, non plus que les autres Sauvages des environs de Quebec, & du bas du fleuve Saint-Laurent.

Calumet de paix.

Le Pere Marquette Jeſuite Miſſionnaire du Canada, s'étant embarqué avec le Sieur Joliet François Canadien, dans le deſſein d'aller à la découverte de la Mer de l'Oueſt, & de tenter une



route par le Canada juſqu'à la Chine, fut le premier des François, qui pénétra juſqu'au grand fleuve Miſſiſippi, & qui eut connoiſſance des Nations de la Louiſiane, qui ſont répanduës dans les terres que ce grand Fleuve arroſe. Ce fut le 17. Juin de l'an 1673. (c'eſt-à-dire, ſept ou huit ans avant que le Sieur Cavelier de la Salle allât ſur ſes traces prendre poſſeſſion de ce païs-là au nom du Roy) qu'après avoir remonté le fleuve Saint-Laurent, fait quarante lieuës dans le fleuve *Ouiſconſin*, ou *Miſconſin*, comme il l'appelle, ils tomberent dans une autre beaucoup plus conſiderable vers le quarante-deuxiéme degré & demi de latitude Nord. La beauté de ce grand Fleuve leur ayant perſuadé, qu'il avoit quelque part ſon debouquement dans la Mer, ils ſe laiſſerent aller à ſon courant, & le parcoururent en effet juſqu'au trente-quatriéme degré, à deux ou trois journées du golphe du Mexique, ſelon leur eſtime. Mais ayant remarqué que ſon cours les éloignoit de leur premiere route, & la crainte des Eſpagnols les ayant empêchés d'aller juſqu'à ſon embouchure, ils prirent le parti de le remonter, & retournerent par les Ilinois à Miſſilimakinak, & delà à Quebec, où ils firent le rapport des particularités de leur découverte.

C'eſt dans la Relation de ſon Voyage qu'on fit imprimer alors, que le Pere Marquette nous donne connoiſſance du Calumet de Paix; & comme il eſt le premier qui en ait parlé, qu'il eſt

auſſi celui qui en a parlé le mieux, c'eſt de lui que je prendrai ce que je dois en dire ici.

Le vingt-cinq du mois de Juin de la même année le Sieur Joliet & le Pere Marquette ayant apperçû ſur le bord du fleuve Miſſiſippi quelques veſtiges d'hommes, & un ſentier battu, ils réſolurent de le ſuivre, & de tenter une avanture aſſez hazardeuſe pour deux hommes ſeuls, qui s'expoſoient à la merci d'un Peuple barbare & inconnu. Ils ne furent pas long-temps ſans découvrir trois Villages. Ils ſe recommanderent à Dieu, & continuant à marcher en ſilence, ils arriverent ſi près de l'un de ces Villages ſans être découverts, qu'ils entendoient les Sauvages parler. Jugeant donc qu'il étoit temps de ſe manifeſter, ils pouſſerent un cri de toutes leurs forces, & s'arrêterent pour en attendre l'évenement. A ce cri, les Sauvages ſortent en foule de leurs Cabanes, & les ayant reconnus pour Européans, ils députent vers eux quatre Vieillards pour aller leur parler. D'eux d'entr'eux portoient des pipes à fumer du Tabac, bien ornées & bien empannachées de divers plumages. Ils marchoient à pas graves, & élevant leurs pipes vers le Soleil, ils ſembloient lui préſenter à fumer ſans néanmoins dire aucun mot. Ils furent aſſez long-temps à faire le peu de chemin qu'il y avoit depuis leur Village juſqu'à eux. Enfin les ayant abordés, ils s'arrêterent pour les conſiderer avec attention. Le Pere raſſuré par cette cérémonie, & par leurs couver-

tures d'étoffe, leur parla le premier, leur demanda qui ils étoient ; à quoi ils répondirent qu'ils étoient Ilinois, & pour marque de Paix ils leur présenterent leurs pipes pour fumer, ensuite ils les inviterent d'entrer dans leur Village, où tout le monde les attendoit avec impatience.

A la porte de la Cabane, où ils devoient être reçûs, se trouva un Ancien, qui les attendoit dans une posture assez surprenante ; mais qui est usitée chez eux à la réception de tous les Etrangers. Cet homme étoit debout & tout nud, tenant ses mains étenduës & élevées vers le Soleil, comme s'il eut voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passoient sur son visage entre ses doigts. Lorsqu'ils furent près de lui, il leur fit ce compliment. « Que le Soleil est beau, « François, quand tu viens nous visiter ! Tout nô- « tre Village t'attend ; tu entreras en paix dans « toutes nos Cabanes. » Il les introduisit dans la sienne, où il y avoit une foule de monde qui les dévoroit des yeux, & qui cependant gardoit un profond silence. On entendoit seulement ces paroles qu'on leur adressoit de temps en temps & à voix basse. « Que voilà qui est bien, mes fre- « res, que vous nous visités ! «

Après qu'ils eurent pris place, on leur fit la civilité accoûtumée de leur présenter des Calumets. On ne doit pas les refuser si on ne veut passer pour ennemi ; mais il suffit de faire semblant de fumer.

Pendant que tous les Anciens fumoient successivement après eux pour leur faire honneur, on vint les inviter de la part du Chef General des Ilinois, de se transporter dans sa Bourgade, où il vouloit tenir Conseil avec eux. Ils y allerent en bonne compagnie; car ces Peuples qui n'avoient jamais vû de François chez eux, & qui ne les connoissoient que de réputation, & par le commerce qu'ils ont avec les Nations situées vers Missilimakinak, ne se lassoient point de les regarder : ils se couchoient sur l'herbe le long des chemins, ils les devançoient, puis ils retournoient sur leurs pas pour les revoir : tout cela se faisoit néanmoins sans bruit, & avec des marques du respect qu'ils avoient pour eux.

Le grand Chef les attendoit à l'entrée de sa Cabane au milieu de deux Anciens : ils étoient tous trois debout & nuds, tenant le Calumet tourné vers le Soleil. Il les harangua en peu de mots, les félicita de leur arrivée; il leur présenta son Calumet, & les fit fumer en même temps qu'ils entroient dans sa Cabane, où ils reçûrent toutes les caresses qu'on a accoûtumé de faire en ces sortes d'occasions.

Tout le monde étant assemblé, & gardant un profond silence, le Pere leur parla par quatre présens, à quoi le Chef des Ilinois lui répondit par trois autres. Le Conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistoit en quatre mets qu'il fallut prendre en se soûmettant à toute l'Etiquette de

leur cérémonial. Le premier fut un grand plat de sagamité assaisonnée de graisse. Le Maître des Cérémonies tenant une cuillere pleine, la présenta trois fois à la bouche du Pere, & fit la même chose au Sieur Joliet. Ensuite parut un second plat où il y avoit trois poissons; le Maître des Cérémonies en prit quelques morceaux pour en ôter les arêtes; & ayant soufflé dessus pour les rafraîchir, il les leur mit à la bouche, comme qui donne la bechée aux oiseaux. On apporta pour troisiéme service un grand chien qu'on venoit de tuer; mais ayant appris qu'ils n'en mangeoient point, on le retira de devant eux. Enfin le quatriéme fut une piéce de *Pisikiou* ou de Bœuf sauvage, dont on leur mit dans la bouche les morceaux les plus gras.

Après le festin il leur fallut aller visiter les Cabanes du Village. Pendant qu'ils marchoient dans les ruës, un Orateur haranguoit continuellement pour exhorter le monde à les voir sans leur être importuns, on leur présentoit par-tout des ceintures, des jarretieres, & d'autres ouvrages faits de poils d'Ours & de Bœuf sauvage, qui sont les seules raretés qu'ils ont. Ils coucherent dans la Cabane du grand Chef, & le lendemain ils prirent congé de lui. Il les accompagna avec plus de six cens personnes, qui s'efforçoient de leur témoigner par toutes sortes de démonstrations d'amitié, la joye qu'ils avoient de leur visite.

Le Pere Marquette, après avoir donné en abbregé une idée des Ilinois & de leurs mœurs, parle ensuite du Calumet en cette maniere.

» Il n'est rien parmi eux de plus mysterieux, » ni de plus recommandable. On ne rend pas tant » d'honneur au sceptre des Rois qu'ils lui en ren- » dent. Il semble être le Dieu de la Paix & de la » Guerre, l'arbitre de la vie & de la mort. C'est » assez de le porter sur soi, & de le faire voir, » pour marcher en assurance au milieu des Enne- » mis, qui dans le fort du combat mettent bas les » armes quand ils le montrent. C'est pour cela que » les Ilinois m'en donnerent un pour me servir de » sauve-garde auprès des Nations, par lesquelles » je devois passer dans mon voyage. Il y a un Ca- » lumet pour la Paix, & un pour la Guerre. Ils » s'en servent encore pour terminer leurs diffe- » rends, & pour affermir leurs alliances, ou pour » parler aux Etrangers.

» Il est composé d'une pierre rouge polie com- » me du marbre, & percée d'une telle façon, » qu'un bout sert à recevoir le Tabac, & l'autre » s'enclave dans le manche, qui est un bâton de » deux pieds de long, gros comme une canne or- » dinaire, & percé par le milieu. Il est embelli » de la tête & du col de divers oiseaux dont le » plumage est très-beau; ils y ajoûtent aussi de » grandes plumes rouges, vertes, & d'autres cou- » leurs, dont il est tout empannaché. Ils en font » état, particulierement parce qu'ils le regardent

comme

comme le Calumet du Soleil ; & de fait ils le lui préſentent pour fumer, quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluye, ou du beau temps : ils font ſcrupule de ſe baigner au commencement de l'Eté, ou de manger des fruits nouveaux qu'après l'avoir danſé. En voici la façon.

La danſe du Calumet, qui eſt fort célebre parmi ces Peuples, ne ſe fait que pour des ſujets conſiderables ; c'eſt quelquefois pour affermir la Paix, ou ſe réünir pour quelque grande Guerre ; c'eſt d'autrefois pour une réjoüiſſance publique : tantôt on en fait honneur à une Nation qu'on invite d'y aſſiſter : tantôt ils s'en ſervent à la réception de quelque perſonne conſiderable, comme s'ils vouloient lui donner le divertiſſement du Bal ou de la Comédie. L'Hyver, la Cérémonie ſe fait dans une Cabane. L'Eſté, c'eſt en raſe campagne. La Place étant choiſie, on l'environne d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feüillages, pour ſe défendre des chaleurs du Soleil. On étend une grande natte de jonc, peinte de diverſes couleurs, au milieu de la place, elle ſert comme de tapis pour mettre deſſus avec honneur le Dieu de celui qui fait la danſe. Car chacun a le ſien qu'ils appellent leur *Manitou*. C'eſt un ſerpent ou un oiſeau, ou une pierre, ou choſe ſemblable qu'ils ont rêvé en dormant, & en qui ils mettent toute leur confiance pour le ſuccès de leur Guerre, de leur Chaſſe, & de leur

» Pêche. Près de ce *Manitou*, & à sa droite, on » met le Calumet en l'honneur de qui se fait la » fête. On fait comme un trophée, & on étend » les armes dont se servent les Guerriers de ces » Nations, sçavoir la massuë, la hache d'armes, » l'arc, le carquois, & les flêches.

» Les choses étant ainsi disposées, & l'heure » de la danse approchant, ceux qui sont nommés » pour chanter, prennent la place la plus hono» rable sous les feüillages: Ce sont les hommes & » les femmes qui ont les plus belles voix, & qui » s'accordent parfaitement bien ensemble. Tout le » monde vient ensuite se placer en rond sous les » branches; mais chacun en arrivant, doit salüer » le *Manitou*, ce qu'il fait en petunant, & jettant » de sa bouche la fumée sur lui, comme s'il lui » présentoit de l'encens. Après cela, celui qui » doit commencer la danse, paroît au milieu de » l'Assemblée, & va d'abord avec respect prendre » le Calumet, & le soûtenant des deux mains, il » le fait danser en cadence, s'accordant bien avec » l'air des chansons: Il lui fait faire des figures » bien differentes; tantôt il le fait voir à l'assem» blée, le tournant de côté & d'autre; & tantôt » il le présente au Soleil, comme s'il le vouloit » faire fumer; tantôt il l'incline vers la terre, & » tantôt il lui étend les aîles comme pour voler; » d'autrefois il l'approche de la bouche des As» sistans afin qu'ils fument; le tout en cadence, » & c'est comme la premiere scéne du Ballet.

La seconde consiste en un combat, qui se fait « au son d'une espece de Tambour, qui succede « aux chansons, ou même qui s'y joignant, s'ac- « cordent fort bien ensemble. Le Danseur fait si- « gne à quelque Guerrier de venir prendre les ar- « mes, qui sont sur la natte, & l'invite à se bat- « tre au son des Tambours; celui-ci s'approche, « prend l'arc & la flêche avec la hache d'armes, « & commence le Duel contre l'autre, qui n'a « point d'autre défense que le Calumet: ce spec- « tacle est fort agréable, sur-tout se faisant toû- « jours en cadence; car l'un attaque, l'autre se « défend; l'un porte des coups, l'autre les pare; « l'un füit; l'autre le poursuit; & puis celui qui « fuyoit, tourne visage, & fait füir son ennemi: « ce qui se fait si bien par mesure & à pas com- « ptés, & au son reglé des voix & des Tambours, « que cela pourroit passer pour une assez belle en- « trée de Ballet en France. «

La troisiéme scéne consiste en un grand dis- « cours que fait celui qui tient le Calumet. Car « le combat étant fini sans qu'il y ait de sang ré- « pandu, il raconte les Batailles où il s'est trouvé, « les victoires qu'il a remportées; il nomme les « Nations, les lieux, & les captifs qu'il a faits; « & pour récompenser celui qui préside à la danse, « il lui fait présent d'une belle robbe de castor, ou « de quelqu'autre chose: & l'ayant reçû, il va « présenter le Calumet à un autre; celui-ci a un « troisiéme, & ainsi de tous les autres, jusqu'à ce «

» que tous ayant fait leur devoir; le Président de
» l'assemblée fait présent du même Calumet à la
» Nation qui a été invitée à cette cérémonie,
» pour marque de la Paix éternelle qui sera entre
» les deux Peuples.

Le Pere Marquette rapporte ensuite une des chansons qu'on chante sur le Calumet, ausquelles, dit-il, ils donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grace. J'ai remarqué en effet que les chants des Nations d'enhaut sont plus harmonieux que ceux des Iroquois & des autres Sauvages, qui sont au voisinage de Quebec.

Après la Guerre qu'on fit ces dernieres années aux Outagamis, nommés autrement les Renards, on fit présent d'un Esclave de cette Nation aux Sauvages de la Mission où j'étois, qui lui donnerent la vie selon la coûtume des Sauvages Chrétiens. Cet Esclave leur inspira du goût pour la danse du Calumet, & nos gens mouroient d'envie de l'apprendre. Ils s'assembloient souvent pour ce sujet dans la Cabane où il avoit été adopté, afin de le voir danser, & de l'entendre chanter. Je m'y suis arrêté quelquefois moi-même, ne voyant encore rien de mauvais dans cette cérémonie du Calumet que je ne connoissois pas, & j'y prenois assez de plaisir. Mais ce qui me surprenoit davantage, c'est qu'en chantant, il ne disoit autre chose que cette seule parole *Alleluia*, prononçant l'*u* comme les Italiens, & séparant

ſe mot en deux parties égales en cette maniere *Alle-luia.* Il répétoit ſouvent la premiere, & puis la ſeconde, revenant tantôt ſur l'une, tantôt ſur l'autre, & les roulant ſucceſſivement ſur differens tons d'une muſique qui étoit aſſez agréable. Leſcarbot écrit, qu'il avoit entendu ce même mot dans les chanſons des Souriquois. Je ne ſçais quelle ſignification ce terme peut avoir dans leur Langue.

Leſcarbot, Hiſt. de la Nouvelle France, Liv. 3. ch. 6.

Rien ne repréſente mieux le Caducée de Mercure que le Calumet de Paix. Mercure étoit une Divinité étrangere par rapport aux Grecs, qui l'avoient priſe des Egyptiens & des autres Peuples barbares. C'eſt pour cela qu'il n'eſt pas étonnant que les Grecs ayent traveſti par des fables, & qu'ils ayent même ignoré pluſieurs choſes, leſquelles pouvoient concerner ce Dieu. Dans la Religion Hieroglyphique des Anciens, le rapport de Jupiter & de Mercure aux hommes, n'étoit dans ſon origine, ſelon toutes les apparences, qu'un myſtere qui leur repréſentoit l'Eſtre ſuprême, lequel leur impoſoit l'obligation de ſe reſpecter les uns les autres, quoique Etrangers, dans les devoirs de la ſocieté civile; de regarder le droit des Gens comme ſacré; de l'honorer dans les perſonnes, qui, dans un eſprit de paix, venoient ſe mettre à leur diſcrétion; de ne point leur faire de tort, & ſur-tout de leur garder la foy jurée. C'étoit dans cet eſprit, que ceux qui

Comparaiſon du Calumet de Paix avec le Caducée.

passoient d'une Nation à l'autre, étoient regardés, dans un sens, comme les Ambassadeurs de Jupiter même, c'est-à-dire, comme des personnes envoyées immédiatement de la part du Seigneur. Le Caducée qu'on leur mettoit en main, étoit leur sauve-garde, & la marque de leur Mission, comme l'est encore de nos jours le Bâton des Heraults. Sa figure étoit symbolique; les aîles & les serpens sont des marques de Religion. Peut-être vouloient-ils signifier par les aîles, la diligence qu'ils devoient faire, & que les serpens dont il étoit entortillé, désignoient la prudence avec laquelle ils devoient traiter dans leurs négociations. Les Argonautes dans leur voyage avoient leur Herault & leur Ambassadeur qu'ils députoient à toutes les Nations qui étoient sur leur route. » C'étoit Ethalides Ambassadeur » prompt & diligent, à qui ils avoient confié le » soin des négociations, & à qui ils mettoient » en main le Bâton de Mercure.

Apoll. Rhod. Lib. I. v. 640.

Le Calumet ressemble en quelque chose au Caducée pour sa figure: c'est un Bâton à peu près de la même longueur; il est toûjours orné de grandes plumes, ou quelquefois d'aîles entieres comme le Caducée, ainsi qu'il est représenté dans une des planches de la nouvelle Histoire de la Virginie. Il ne manque, ce semble, au Calumet pour la ressemblance parfaite du Hieroglyphe, que les serpens entortillés, qui ont toûjours été conservés au Caducée, par les Grecs & par les

N. Hist. de la Virginie Planche 6.

Romains, dans les ſtatuës & dans les emblêmes de Mercure. Mais ſi les Sauvages n'ont pas ce point de reſſemblance, qui peut paroître indifferent, n'étant peut-être qu'un de ces ornemens ſur leſquels on a pû varier, ſelon le goût & l'humeur bizarre de chaque Nation, les Grecs & les Romains n'ont point conſervé de leur côté au Caducée ce qui eſt le plus eſſentiel au Calumet de Paix. C'eſt cette pipe, laquelle, ſelon l'opinion que j'en ai, eſt un véritable Autel, où les Sauvages offrent au Soleil un ſacrifice dans toutes les formes : Sacrifice qui concilie au Calumet ce reſpect, auquel ſont attachés par un eſprit de Religion ancienne la ſainteté des ſermens, & le droit inviolable des Nations, de la même maniere que ces choſes étoient annexées autrefois au Caducée.

Quand je dis que les Grecs & les Romains n'ont point conſervé au Caducée cette pipe du Calumet, qui eſt un véritable Autel, où les Sauvages offrent encore aujourd'hui un ſacrifice au Soleil, je ne parle ainſi que ſur l'idée que j'ai, que le Caducée & le Calumet n'étoient qu'une même choſe dans la premiere origine. Mon idée paroîtra bien fondée à ceux qui voudront approfondir le nom de *πυρφόροι*, ou de *Porte-feux*, qu'on donnoit aux Caduceateurs, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, pour ſignifier ceux qui étoient revêtus du caractere d'Ambaſſadeurs, dans le temps que le Caducée étoit le ſymbole

ſacré de leur Miſſion. On trouve le terme πυρ-φόρος dans Herodote, dans Xenophon, dans Philon Juif, dans Pollux, & dans Suidas. On peut recueïllir de ce qu'on dit ces Auteurs anciens, & après eux Alexander ab Alexandro, & Cœlius Rhôdiginus : 1°. Que c'étoient des Prêtres & des Devins, qui faiſoient en même temps l'Office d'Ambaſſadeurs & de Heraults, dont la perſonne étoit ſi ſacrée, qu'on regardoit comme un des plus grands crimes d'uſer du droit de la Guerre contre eux, & de leur faire la moindre inſulte. 2°. Qu'ils portoient entre leurs mains un Autel nommé *Pyranon* & un feu ſacré, qui leur fit donner le nom de *Pyrophores*, & que c'étoit ce feu qui leur concilioit ce reſpect de la part même de leurs Ennemis. 3°. Que c'étoit par eux qu'on décidoit en dernier lieu de la Paix ou de la Guerre. 4°. Qu'avant le combat ils s'avançoient au-devant des premiers Etendards pour faire des propoſitions, en conſequence deſquelles, ou l'on mettoit bas les armes, ou l'on commençoit la bataille. 5°. Que le reſpect qu'on avoit pour eux, obligeoit le Vainqueur à faire ceſſer toute hoſtilité, dès qu'ils ſe préſentoient pour faire de nouvelles propoſitions, ou pour témoigner qu'on ſe ſoûmettoit; de ſorte que pour marquer une victoire complette, & une défaite bien entiere, il avoit paſſé en proverbe, qu'il n'étoit pas même reſté un Pyrophore pour faire tomber les armes des mains aux Vainqueurs. 6°. Que c'étoit une coûtume generale

Herodot. Lib. 8. n. 6.
Xenoph. de Rep. Laced. p. 400.
Philo, de vitâ Moſis, Lib. 1.
Pollux Onom. Lib. 1. cap. 1. Segm. 14.
Suidas, πυρφόρος.
Alex. ab Alex. Lib. 5. cap. 8.
Cœl. Rhodig. Lib. 8. cap. 2.

generale chez les Grecs, en particulier chez les Lacédemoniens, de se servir de Pyrophores, & & de les faire marcher à la tête des armées. Enfin que c'étoit une coûtume si ancienne, qu'elle étoit en usage même avant qu'on eut inventé les Trompettes, dont on s'est servi depuis pour sonner la Charge. Les Peuples du Pont & de la Cappadoce avoient quantité de ces Devins qu'on appelloit *Pyrethes*, nom dont la signification revient à celle de Pyrophores. Les Auteurs à la verité ne nous instruisent pas assez, pour nous faire connoître comment étoit fait cet Autel portatif; mais il nous suffit de trouver dans le Calumet un veritable Autel, un feu sacré, & une victime, qui sont les herbes, dont nous avons déja dit que les Anciens faisoient des sacrifices aux Dieux.

Rhodigin. Lib. 7. cap. 29.

J'ai lû aussi dans quelque Auteur, qu'on ornoit le Caducée avec des cheveux qu'on nattoit proprement, de la même maniere qu'on en use pour le Calumet; mais quelque soin que je me sois donné, je n'ai pû retrouver mon Auteur. On n'aura cependant point de peine à se le persuader, si l'on fait réflexion, que les Epithétes, que les Auteurs donnent au Bâton de Mercure, marquent qu'il étoit doré, & fort orné: que dans l'usage des Anciens on consacroit les cheveux aux Dieux: & que les Romains, lesquels au lieu de Caducée, se servoient de branches d'olive, de verveine, & d'autres herbes qu'on nommoit *Sagmina* les ornoient avec de la laine & des bandelettes.

Dans tout le reste le Caducée & le Calumet sont absolument semblables ; car les Sauvages sont persuadés, comme on l'étoit dans l'Antiquité, que c'est un symbole de Paix à ceux qui l'offrent, & le reçoivent, & de Guerre à ceux qui le méconnoissent & le rejettent : qu'il porte droit de vie & de mort : qu'il retire des Enfers, & qu'il y précipite : qu'ils irriteroient la colere des Dieux, & qu'ils attireroient de grands malheurs sur eux, s'ils en avoient violé la foy. En effet il n'y a point de plus sûr garand, que ce Calumet, qui, comme dit le Pere Marquette, fait tomber les armes des mains, quand on le montre au plus fort du combat. Enfin les Sauvages disent, que c'est le Soleil qui leur a donné le Calumet, de la même maniere que les Anciens disoient, que Mercure avoit reçû le Caducée des mains d'Apollon.

Comme il y a des Calumets de Paix, & des Calumets de Guerre, il faut sçavoir les discerner, sans quoi on court risque d'être la dupe de son ignorance ou de son inadvertance; car les Sauvages n'osant pas violer directement la foy du Calumet, tâchent d'user de surprise envers ceux contre qui ils méditent quelque trahison pour les en rendre en quelque sorte responsables, & afin qu'ils ne puissent imputer leur perte qu'à eux-mêmes. Un Officier François qui connoît parfaitement bien les mœurs des Sauvages, pensa néanmoins donner dans un piége semblable. Les Sioux,

chez qui il étoit, avoient envie de ſe défaire de quelques Sauvages, qui étoient venus vers ce Commandant, & ils l'auroient enveloppé avec tous les François qu'il avoit ſous ſes ordres, dans le maſſacre qu'ils en vouloient faire. Ils firent donc ſemblant de venir lui parler d'affaires, & lui préſenterent douze Calumets. L'Officier, à qui ce nombre de Calumets parut ſuſpect, ne ſe hâta point de donner ſa réponſe; & étant de retour dans ſon Fort, il conſulta ſur cette avanture un Sauvage des ſiens qui étoit habile. Celui-ci lui fit remarquer, que parmi ces Calumets, il y en avoit un, qui n'étoit point natté de cheveux comme les autres, & ſur le bâton duquel étoit gravée la figure d'un ſerpent, dont il étoit entortillé; il lui fit enſuite comprendre que c'étoit-là le ſigne d'une trahiſon couverte. L'Officier prit ſur cela ſes meſures, il éluda la demande des Sioux, & ſe tint ſur ſes gardes dans ſon Fort avec tout ſon monde. C'eſt un ſigne de guerre encore plus ordinaire, à ce qu'on m'a dit, quand ils peignent le bâton du Calumet avec du vermillon dans l'entre-deux des cheveux.

Le Calumet eſt non ſeulement un ſymbole de Paix ou de Guerre; mais il l'eſt encore du Commerce, aînſi que le Caducée de Mercure, qui pour cette raiſon, devoit procurer la ſureté des chemins, leſquels lui étoient ſpécialement conſacrés; & à qui on met pour la même raiſon une

Du Commerce.

bource à la main, pour montrer qu'il étoit le Dieu des Marchands, & le garand de leur bonne foy. On a fait injure à Mercure en le faisant le Dieu des Larrons. Rien n'est plus opposé à l'obligation qu'il avoit de procurer la sureté des voyageurs, que d'en faire une Divinité qui favorisât le larcin. Il y a apparence que cette attribution a été un effet de la malignité des Anciens, lesquels ont voulu taxer la fidelité des Commerçans, en faisant de leur Dieu un Dieu des Voleurs.

Les Nations Sauvages commercent les unes avec les autres de tout temps. Leur Commerce a cela de commun avec celui des Anciens, qu'il est un pur troc de denrées contre denrées. Elles ont toutes quelque chose de particulier que les autres n'ont pas, & le trafic fait circuler toutes ces choses des unes aux autres. Ce sont des grains, de la porcelaine, des fourrures, des robbes, du Tabac, des nattes, des canots, des ouvrages en poil d'Orignal, de porc-épic, de Bœuf sauvage, des licts de cotton, des ustanciles de ménage, des Calumets, en un mot tout ce qui est là en usage pour le secours de la vie humaine.

Les festins & les danses que font les Sauvages en allant en traitte chez les autres Nations, font de leur Commerce un divertissement agréable. Ils passent de l'une à l'autre, comme quand ils y vont en Ambassade. Tel étoit autrefois le Commerce des Peuples de la Thrace & du Pont, lorsqu'ils alloient en Gréce porter leurs marchandi-

ſes, leſquelles conſiſtoient en des bleds, des pelleteries, du caſtoreum, & des ſaumures de poiſſon, qui étoient très-renommées; car ils y alloient en danſant, & en faiſant de continuels feſtins, à l'imitation des Peuples qui accompagnoient Bacchus. C'eſt ainſi que Dalechamp explique un mot d'un vers de Nicoſtrate ou de Philétere, rapporté par Athenée.

Dalechamp. in not. apud Athen. Lib. 3. p. 118.

Leur maniere de commercer ſe fait par voye de préſent. Il y en a qui ſe font au Chef, & en gros au Corps de la Nation, avec qui on commerce, & qui répond par un équivalent, lequel s'accepte toûjours ſans y regarder de trop près; parce que cette eſpece de préſent peut être regardé comme une ſorte de Droit levé ſur les marchandiſes. Ils trafiquent enſuite de particulier à particulier, & d'une Cabane à l'autre. On envoye à l'une de ces Cabanes la choſe qui eſt en vente, de-là on renvoye quelque autre choſe qui en eſt le prix; mais ſi l'on n'eſt pas content, on la fait rapporter d'où elle eſt venuë, & on retire ſa marchandiſe, à moins qu'on n'offre quelque choſe de mieux, ou qui agrée davantage. L'eſtimation & l'envie d'avoir quelque choſe, en reglent ſeules le prix. Il faut avoir bon œil avec les Sauvages; ils jouënt d'adreſſe, comme par-tout ailleurs, & ils ſont un peu fripons envers les Etrangers.

M. Frezier rapporte une choſe ſinguliere de la maniere de commercer de quelques Indiens du

Chili, qui habitent ſur les montagnes des Andes, laquelle eſt aſſez dans le goût, & dans le génie des Sauvages. Il dit, que dès que les Commerçans Eſpagnols arrivent dans un endroit, ils vont directement chez le Chef de la Bourgade à qui ils font un préſent, auſſi-bien qu'à chaque perſonne en particulier de celles qui compoſent ſa famille; après quoi le Chef fait avertir à ſon de trompe ſes Sujets diſperſés de l'arrivée des Marchands avec qui ils peuvent traiter. Ceux-ci étant venus, voyent les marchandiſes, qui ſont des miroirs, des coûteaux, des haches, des peignes, des éguilles, &c. Dès qu'ils ont tout vû, & ſont convenus de troc, chacun emporte chez ſoi ce qui lui convient, & ſe retire ſans payer, de ſorte que le Marchand a tout livré ſans ſçavoir à qui, ni voir aucun de ſes débiteurs. Enfin quand le Marchand veut ſe retirer, le Chef par un autre ſon de trompe donne ordre de payer, & chacun revient apporter fidellement ce dont il eſt convenu.

Relation du Voyage de la Mer du Sud, p. 68.

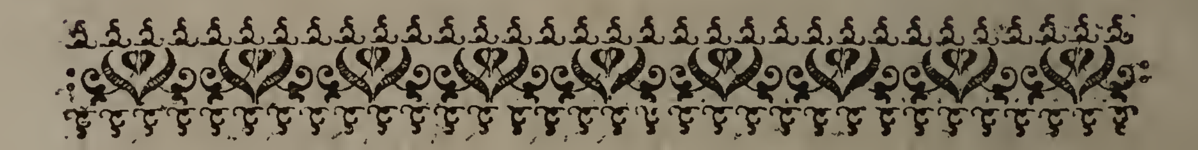
Enfin il y a chez les Sauvages certains Droits à payer dans les lieux de paſſage, quand ils font voyage pour aller en traitte, & qu'ils paſſent ſur les terres d'une Nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, & qu'ils ont intention de paſſer outre; car la moindre perſonne de cette Nation arrêtera vingt & trente canots, en diſant qu'elle *barre la Riviere*, ou parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel Capitaine, ou pour tel autre pré-

texte qu'il lui plaira d'alléguer. On ne ſçait pas ce que c'eſt que de réſiſter dans ces ſortes de rencontres; mais avec un préſent on en eſt quitte.

Quelque déſintereſſé que paroiſſe le Sauvage, il ne l'eſt point, & eſt même aſſez entendu dans ſes affaires; mais comme les Etrangers ne ſont pas toûjours à couvert de ſes mains qui ſont fort légeres, il n'eſt pas auſſi à couvert de ceux qui veulent le tromper, ou qui ſe flattent de l'avoir trompé, quand ils ont uſé à ſon égard d'une violence, à laquelle il voit bien qu'il lui eſt inutile de s'oppoſer.

Je dirai ici en finiſſant cet Article, que juſqu'à préſent les Européans qui ont commercé avec les Illinois, & avec les autres Peuples de la Louiſiane, ſe ſont ſervis du Calumet de Paix à l'imitation de ces Peuples, & qu'ils ont participé à toutes les cérémonies qu'ils ont coûtume de pratiquer, pour recevoir les Etrangers, pour obtenir la liberté du paſſage, pour aſſurer la tranquillité du Commerce, pour pleurer les morts, & pour ſerrer les nœuds des alliances qu'ils contractent. Je ne ſçais pas ce que les Miſſionnaires des differens Ordres penſent ſur ce point, s'ils ont penétré les motifs de Religion renfermés dans cet uſage, & s'ils en font un ſujet de ſcrupule à ceux qui l'obſervent, ou bien s'ils croyent devoir le permettre, en ſuppoſant que les Sauvages n'ont point du tout de Religion, ou que ce qui auroit été anciennement pratique de Religion, ne fait

plus d'impression sur eux, & ne doit plus être regardé que sur le pied d'une coûtume purement civile. Pour moi qui sçais que les Sauvages sont très-superstitieux, qui crois appercevoir chez eux de grands restes du Paganisme, & qui vois dans celui-ci une Idolatrie très-marquée, je crois aussi devoir faire connoître l'obligation où l'on est d'abolir entierement cet usage, de l'interdire absolument aux Européans, & de le faire quitter aux Nations, qui ont embrassé, ou qu'on dispose à embrasser nôtre sainte Foy.



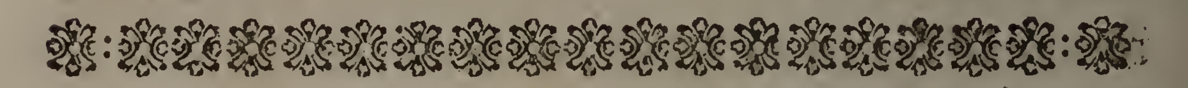
DE LA CHASSE
ET DE
LA PESCHE.

SI la Guerre est de tous les exercices le plus noble, & celui dont le Sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les Nations qui en font dépendre leur gloire; ceux de la Chasse & de la Pêche sont pour lui les plus ordinaires, parce qu'ils lui sont les plus nécessaires à la vie, & qu'il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien: les viandes dont il se nourrit, les habits

bits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, & les pelleteries dont il fait commerce. Les Peuples errans ne vivent presque que de chair & de poisson; une partie de l'année ils sont Ichtyophages, rodant sans cesse sur les bords de la Mer, des Lacs & des Rivieres, & ils passent l'autre dans les bois à courir après les bêtes fauves.

Je n'entrerai point ici dans le détail de leurs differentes Chasses, & de leurs differentes Pêches: de leur maniere de boucanner les viandes, de les faire sécher au feu ou au Soleil, & de les réduire en farine, ce sont des choses trop connuës & trop usées pour en grossir cet Ouvrage. Il suffira, selon mon dessein, de dire que la Chasse & la Pêche ayant été, pour ainsi parler, les premieres occupations des premiers hommes, que la nécessité obligeoit de vivre dans les forêts dont la Terre étoit alors hérissée, ou sur le bord des Rivieres & de la Mer, c'est ce qui a donné lieu aux Generations posterieures de les consacrer sous les noms de Faunes de Tityres, de Sylvains, de Dryades & de Monticoles; persuadées ensuite de cette extravagante imagination, elles allerent se faire un point de Religion de croire que chaque arbre avoit son génie qui y faisoit son séjour: & que de la même maniere chaque Lac, chaque Riviere, chaque Fontaine, avoit ses Dieux, ses Déesses, ses Napées, ses Nayades, comme la Mer avoit entre ses grands Dieux ses Nereïdes & ses Tritons. La superstition croissant ensuite avec le temps, on

introduisit une multiplicité prodigieuse de petites Divinités d'un ordre inferieur, lesquelles ne devoient, comme nous l'avons dit dans l'Article de la Religion, leur existence qu'à l'ignorance des temps, à l'imagination égayée des Poëtes, à qui il ne coûtoit rien de faire des Apothéoses, & de metamorphoser après leur mort, les hommes en quelque chose de different de ce qu'ils étoient de leur vivant.



DES JEUX.

OUTRE les occupations nécessaires, les Sauvages en ont encore d'autres, qui sont ou de pur divertissement, tels que les jeux de hazard, ou de divertissement mêlé d'un exercice, qui est du ressort de la Gymnastique, lequel sert à dénoüer le corps, & à le former. Ces Jeux sont aussi de la premiere institution des hommes, & les premiers dont les anciens Auteurs nous ayent donné connoissance. Ils sont anterieurs à ceux que Palamede inventa durant le siége de Troye, & peut-être le sont-ils à ceux qu'inventerent les Lydiens, qu'on fait les premiers Auteurs de toutes sortes de jeux, sur une histoire qu'en rapporte Herodote, ou bien sur la ressemblance des termes *Lydii* & *Ludi* : ce qui paroît une conjecture assez foible.

Herodot. Lib. I. n. 94.

Le Jeu de hazard le plus célebre des Sauvages, est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derriere de l'élan, & des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu près gros deux fois comme des noyaux de cerise, & faits presque de même en forme ovale ou elliptyque. Quoiqu'on puisse y distinguer six faces, ils n'en ont proprement que deux plus larges que les autres, qui s'applatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur, & sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir, & l'autre d'un blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé; on en peut mettre plus ou moins, au gré des Joüeurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit, & est plus communément de six. Ils jettent ces noyaux dans un plat de bois fort uni, évasé par ses bords, & fort arrondi sur ses deux faces concave & convexe. Ce plat a presque la figure d'une gamelle dont on se sert dans les vaisseaux. Ils agitent long-temps ces noyaux dans ce plat; & après les avoir ainsi agités, ils posent le plat sur le tapis, en frappant contre terre avec le plat même pour faire sauter les noyaux. Ils lui donnent aussi en même temps une impulsion, qui le fait tourner long-temps sur lui-même, & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans le plat ainsi agité, par un petit vent qu'ils font de la main, pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Jeu des Osselets.

Quelquefois, sans se servir de plat, ils ne font que jetter les noyaux en l'air, & les laissent retomber sur une peau bien étenduë à terre, ou bien sur une natte fine. Il n'y a gueres néanmoins que les femmes qui joüent ainsi, & les noyaux dont elles se servent, sont un peu plus gros que les autres. Ce jeu n'est gueres different d'un autre qui est en usage chez les Négres d'Afrique, & dont le P. Labat parle ainsi. » Le jeu qu'ils » joüent (les Négres) & qu'ils ont aussi apporté » aux Isles, est une espece de Jeu de dez. Il est » composé de quatre bouges ou coquilles qui leur » servent de monnoye. Elles ont un trou fait ex» près dans la partie convexe, assez grand pour » qu'elles puissent tenir sur ce côté-là aussi aisé» ment que sur l'autre. Ils les remuënt dans la » main, comme on remuë les dez, & les jettent » sur une table. Si tous les côtés troüés se trou» vent dessus, où les côtés opposés, ou deux d'une » façon & deux d'une autre; le Joüeur gagne; » mais si le nombre des trous ou des dessous, est » impair, il a perdu.

Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amerique, tom. 4. p. 153.

Quoique sur les noyaux, il n'y ait que deux côtés marqués, l'un de blanc & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaisons, qui peuvent rendre la partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joüeurs les plus acharnés peuvent avoir. On les voit joüer une moitié de Village contre l'autre, & quelquefois les Villa-


1
2

ges voiſins ſe raſſemblent pour faire une partie. On étale auparavant les pelleteries, la porcelaine, & tout ce qui doit être le prix du Vainqueur. Il n'eſt pas rare d'en voir dans ces occaſions pour la valeur de plus de deux mille écus. J'ai lû quelque part, qu'il y a des particuliers qui y perdent non ſeulement tout ce qu'ils ont vaillant, & qui ſe retirent nuds dans les plus grandes rigueurs de l'hyver; mais qui engagent encore leur liberté pour quelque temps: auſſi ne négligent-ils rien pour avoir des ſorts qui les rendent heureux, & quelques-uns ſe préparent au jeu par des jeûnes auſteres de pluſieurs jours.

C'eſt un des plus grands plaiſirs du monde de les voir joüer, tant ils paroiſſent ardents & animés: Bien qu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat pour les deux partis oppoſés, on peut dire néanmoins que tous joüent enſemble; ceux-là ne font que donner le branſle; & tous les autres ſuivent les mouvemens qu'ils determinent comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre. Tandis que l'un des Joüeurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une voix, en répétant ſans ceſſe le ſouhait qu'il fait pour la couleur & pour l'aſſiette des noyaux; tous les autres de la partie adverſe crient auſſi de leur côté en demandant tout le contraire. Ils prononcent leurs mots avec une vivacité & une volubilité ſurprenante, & ſouvent ils ne font que les tronquer; cependant les uns & les autres frappent ſur eux-mêmes; ſe

donnent des coups terribles, & entrent dans une action si vehemente, que quoiqu'ils soient à demi-nuds, ils sont d'abord tous en sueur, comme s'ils avoient joüé une forte partie de paulme, ou fait quelqu'autre exercice plus violent.

Les Dissertations qu'ont fait les Sçavans sur ces termes, *Tali*, *Tesseræ*, *Calculi*, qu'on a pris quelquefois indifferemment les uns pour les autres, nous ont fait connoître & discerner trois jeux distingués; de sorte que nous croyons sçavoir aujourd'hui, que le jeu appellé *Talorum*, étoit un jeu d'osselets ou de noyaux, lequel ne paroît plus être en usage dans l'Europe depuis longtemps. Que celui qu'on nommoit *Tesserarum*, est le jeu des dez: & les Sçavans paroissent persuadés qu'on doit entendre le trictrac par celui qu'on appelloit *Calculorum*.

Le jeu des Sauvages que je viens de décrire, est manifestement ce jeu d'osselets des Anciens, appellé *Talorum*, ce que je crois pouvoir prouver suffisamment par les remarques qu'ont fait sur cette matiere les Sçavans qui en ont écrit, & en particulier Cœlio Calcagnini, Jules-Cesar Boulanger, & Adrien Junius, qui en ont le mieux traité. Ce qu'ils en ont dit, servira à fonder mes conjectures, & la description que j'en ai faite, contribuëra peut-être à éclaircir les leurs.

Ce jeu avoit pris son nom d'un petit os*, qui

* *Calcagnini de Talorum ludo, p. 288.* Est autem Talus propriè bisulcorum in suffragine pedum posteriorum officulum non rotun-

se trouve dans la courbure des pieds de derriere de presque tous les animaux qui ont le pied fourchu, & qui est nommé *Talus* par les Latins, & ἀστράγαλος par les Grecs. Cet os fut apparemment la premiere matiere dont on se servit pour faire ces osselets dont on joüoit, & le nom leur en resta; quoiqu'on y employât depuis non seulement toutes sortes d'os arrondis; mais encore d'autres matieres differentes (*a*), comme les métaux, l'yvoire, & même les noyaux des fruits, tels que les Dactyles des Palmes, &c.

Le *Talus* ou l'*Astragale* étoit fort differend du dé ou du cube; car celui-ci a six côtés quarrés parfaitement égaux; de sorte qu'il peut être assis également sur chacune de ses faces. L'Astragale (*b*) au contraire étant ovale, avoit à la verité six côtés distingués, mais inégaux, & plus ou moins arrondis, selon le sens des faces qui se répondent.

dum planè, sed rotunditatis tamen parte magnâ particeps, &c.

Talum eum esse apud Latinos quem Græci vocant Astragalum, ita certum est ut vix probatione indigeat . . . . . Plinius Lib. 34. Ubi de Polycleto verba facit. Fecit, inquit, & distringentem se & nudum telo incessentem duosque pueros item nudos talis ludentes, qui vocantur Astragalizontes.

(*a*) Tali aurei apud Apoll. Rhodium, Lib. 3. ex cornu, vel osse, vel talo Hinnuli apud Callimachum. Ex dactylo Palmæ, Athen. Lib. 5. Eburnei Propert. Lib. 2.

(*b*) Sex verò sunt tali latera, etsi quatuor in usu ludentium sint. Nam duo sunt ita incurva, ut illis Talus vix possit consistere: has κοραίας, id est, *Antennas*, videtur Aristoteles appellasse.

Gellius Lib. 1. Talus quatuor tantum partes habet quibus insistat cum ab utroque longitudinis extremo rotundetur.

Les deux extrémités de l'Ellipse, qu'on appelloit les *Antennes*, & qui sont les deux faces extrêmes les plus éloignées & les plus arrondies, étoient si courbes, que l'Astragale ne pouvoit pas plus s'y tenir qu'un œuf sur sa pointe. Ainsi il étoit très-rare qu'on vit les osselets dans cette assiette, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un gêné dans cette situation, qui n'est pas naturelle, par les autres osselets voisins.

Gellius & Calcagnini disent que les autres quatre faces servoient aux Joüeurs, & que l'Astragale pouvoit être assis sur ses deux faces laterales, qui étoient les plus étroites. Boulanger dit aussi qu'il pouvoit s'y arrêter; mais qu'il y étoit beaucoup moins stable, que sur ses deux autres faces plus larges; cependant il ajoûte ensuite, que l'Astragale ne pouvoit gueres tomber, & prendre une assiette fixe, que sur l'une de ces deux dernieres.

Cet Auteur croit que de ces deux faces plus larges, l'une étoit cave, & l'autre convexe, ce qui faisoit la difference du *Suppus* & du *Planus* *, qui sont deux termes, lesquels semblent dénoter l'assiette du noyau; mais peût-être Boulanger se trompe

* *Bullingerus de ludis veterum.* In latera minus lata si cadat, stat; sed minus stabilis est quam si in latiores duas superficies caderet, suppusque aut planus fieret..... Talus igitur non ferè cadit nisi duobus modis, vel in eam faciem è duabus quas habet latiores, quæ cava est, vel in oppositam quæ eminet & protuberat.

Calcagnini, p. 293. Astragalos planè rotundos negavimus, perfectâ scilicet, & absolutâ rotunditate, sed parte sui leviter pressâ.

Bullinger loco citato. Ei (Talo) nulla facies plana perfectè.

trompe-t'il en ce point. Car les faces des noyaux ſe répondoient parfaitement, & étoient toutes convexes, avec quelque difference néanmoins les unes des autres, les deux plus larges étant beaucoup plus applaties que les autres quatre, & ſurtout que les deux extrêmes, qui étoient beaucoup plus éminentes. Calcagnini l'a fort bien remarqué, quand il dit, qu'il a déja fait voir que l'Aſtragale n'étoit pas rond d'une rondeur parfaite & abſoluë ; mais qu'il s'applatiſſoit inſenſiblement perdant un peu de ſa rotondité. Boulanger devroit l'avoir compris lui-même de ce qu'il dit ailleurs, qu'il n'y avoit aucun côté qui fut abſolument plané & uni, d'où il lui eut été facile de conjecturer, que chaque côté ſe rapportoit à celui qui lui étoit oppoſé, s'arrondiſſant en dehors ; d'autant mieux que cette cavité paroît abſolument inutile, les couleurs dont ils ſont peints, ſuffiſant à les differencier. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que dans l'Architecture l'Aſtragale eſt une piéce arrondie : & que les Latins nommoient *Talus*, * la partie convexe de leurs Temples faits en rotonde.

Voilà, ce me ſemble, les noyaux de nos Sauvages, bien conformes aux Aſtragales des Anciens, quant à leur configuration.

Les Auteurs ont un peu plus de peine à dé-

* Cornel. *in Perſii Satyram 5.* Talum, eminentem rotunditatem eſſe dicit eamque ob cauſam faſtigium Templi rotundi talum quoque dici affirmat.

mêler ce qui étoit marqué ſur les faces de ces oſſelets, qu'ils n'en ont eu à attrapper leur forme. Ils conviennent néanmoins de deux choſes. La premiere, c'eſt que l'Aſtragale n'avoit pas de points marqués : * La ſeconde, c'eſt que l'aſſiete ſeule, ou la poſition de l'Aſtragale, tenoit lieu de points, & avoit le même effet.

Mais ils ſuppoſent qu'avec cela ils avoient des figures differentes, & ils ſe tourmentent beaucoup pour ſçavoir ce que c'étoit que l'*Unio* & le *Senió*, le *Chius* & *Coüs*, *Canis* & *Venus*, & autres termes ſemblables. Cependant, à bien examiner ces prétenduës figures, cela devoit ſe réduire à deux couleurs, ou à deux côtés marqués ; car, ſelon eux-mêmes, rien ne répondoit aux points, qui dans les dez, marquent le double deux, le ternes, le carmes, & le quines. Il n'y avoit que l'équivalent de l'as & du ſix. Je crois qu'il faut en effet conclure, qu'il n'y avoit que deux couleurs comme ſur les noyaux de nos Sauvages ; ſçavoir le blanc & le noir, ou bien deux autres couleurs differentes qui revinſſent au même, & qui étoient abſolument néceſſaires, pour qu'on y connut quelque varieté.

Euſtathius, ſur le ſixiéme Livre de l'Iliade, fait mention d'une eſpéce de Jeu, dans lequel on joüoit avec ſoixante calculs blancs & noirs. Ce

* *Bullinger. loc. cit.* Talis, ipſe caſus fuit pro punctis numerorum, quia ipſis ſua figura fuit.

Adrian. Junius Anim. Lib. 2. In Talis, poſitus ipſe, ſive ratio lapſus, vicem obtinebat numeri teſtante Polluce.

jeu ne pouvoit être ni le trictrac, ni les dames, ni les échets. Ne seroit-ce point celui dont nous parlons, où le nombre des noyaux est plus arbitraire ? Quoiqu'on puisse aussi s'être fort bien trompé, en mettant dans le rang des nombres un dixain de plus, & comptant soixante calculs au lieu de dix.

Boulanger suppose encore, que l'un des deux côtés marqués étoit l'heureux, & l'autre le malheureux. Cela peut être, & cela devoit être, quand on ne joüoit qu'à un seul dé; & dans ce cas, c'étoit l'*unio* qui perdoit, & le *senio* qui gagnoit. Le même Auteur dit aussi, après Ciceron, * que le coup de Venus étoit celui, où les noyaux se trouvoient tous sous differentes faces; & celui de *canis*, quands ils se présentoient tous sous la même. La chance la meilleure étoit le coup Royal *Basiliscus* ou de Venus. La plus mauvaise au contraire portoit le nom de *Damnosi Canes*. Le coup de Venus chez les Sauvages, c'est tout blanc ou tout noir, selon la couleur dont on est convenu.

Ces diverses combinaisons étoient au nombre de trente-cinq chez les Anciens, disent des Auteurs; cela est cependant difficile à concévoir, s'ils

* *Bullinger. ibid.* In Talis, Binio, Ternio seu trio, quaternio non fuere, soli senio, id est Venus, & unio, id est canis, fuere. Venus si diverso omnes vultu, canis si uno omnes tali vultu caderent. Si unico Talo luderent, senio felix fuit, unio damnosus.

Ciceron dit bien, que le coup de Venus consistoit en ce que les Astragales se présentoient chacun sous differentes faces; mais il ne dit pas que chacune de ces faces eut sa figure, & il faut l'accorder avec ce que dit Pollux.

ne joüoient communément qu'à quatre noyaux. Les noms qui les signifioient, étoient pris de ceux de leurs Dieux, de leurs Heros, ou bien des évenemens ou des monumens les plus célebres ; tel étoit le coup, appellé *Stesichorius*, du Tombeau de cet homme, qui étoit un Tombeau de figure Octogone. L'*Euripidius* pris du nom de l'un des quarante Préfets, qui furent établis à Athenes après qu'on en eut chassé les trente Tyrans. Mais toutes les differentes combinaisons étant arbitraires, & ayant pû varier selon les temps, & selon les lieux ; il faut précisément s'en tenir à ce que dit Pollux de la differente position des noyaux, dont la combinaison diverse, prise de leur situation & de leur couleur, aura fondé en differens endroits, differens noms, & des coups diversement heureux ou malheureux.

Calcagnini, de ludo Talor. p. 290.

Apollonius de Rhodes faisant joüer Cupidon avec Ganymede, leur fait mettre sur le jeu, pour prix de leur victoire, les Astragales même avec quoi ils joüoient. Il représente Ganymede triste, n'en ayant plus que deux de reste, tandis que Cupidon vainqueur en avoit plein ses mains & les replis de sa robbe. Les enfans parient encore ainsi tous les jours pour les dez même avec quoi ils joüent.

Apoll. Rhod. Lib. 3. v. 117.

Pausanias, dans ses Achaïques, dit, que ceux qui venoient consulter les Dieux à un Temple d'Hercule, qui étoit dans le territoire des Buriens, tiroient leurs augures, en guise de réponse,

Pausanias in Achai. p. 233.

du ſort des Aſtragales. Ils en jettoient quatre ſur une Table, & l'explication de ce qu'ils cherchoient, ſe trouvoit écrite ſur la table même ſous les Aſtragales. C'étoit apparemment une rouë de fortune. Les ſorts de Lycie ſi célebres dans l'Antiquité, * ſe tiroient peut-être avec un jeu d'oſſelets tout ſemblables; ce qui ſe trouve encore fondé ſur l'uſage des Sauvages, qui conjecturent ſur leurs maladies, & ſur-tout le reſte, par un jeu de plat que leurs Jongleurs ordonnent très-frequemment.

Le plat dans lequel on jette les noyaux, avoit été inventé par les Anciens pour empêcher les tromperies des Pipeurs, auſſi-bien que le cornet dont on ſe ſert pour les dez. Les noms d'*Orca*, dont le Goulet étoit fort étroit, & de *Pyrgus* ou de *Turricula*, dont la figure parle d'elle-même, ne pouvoient convenir qu'au cornet. Celui d'*Alveolus* repréſente aſſez bien le plat de l'Aſtragale. Le mot *Abacus* pourroit peut-être ſignifier la même choſe, quoiqu'il ſignifie mieux le Damier où l'on joüe aux Echets, au Trictrac & aux Dames. Le terme *Fritillus* peut avoir été commun au plat & au cornet, à cauſe qu'on agitoit les noyaux ou les dez dans l'un & dans l'autre avec grand bruit.

Enfin pour finir cet Article, les Anciens en joüant leurs jeux de hazard, ſe donnoient autant

* Stace Liv. 3. de la Thebaïde. Virgile au Liv. 4. de l'Eneide, parlent des ſorts de Lycie, mais ils ne diſent point en quoi conſiſtoient ces ſorts.

de mouvement, que les Sauvages s'en donnent aujourd'hui, & faisoient paroître la même vivacité. A chaque coup qu'ils jettoient, ils invoquoient les noms de leurs Dieux, les Cliens, ceux de leurs Patrons, & les Amans, ceux de leurs maîtresses. Ils demandoient à haute voix le sort qu'ils souhaitoient ; ils crioient, & s'agitoient avec tant d'action, qu'ils en suoient à grosses goutes ; ce qui fit dire à Auguste, écrivant à Tibere, ainsi qu'il est rapporté dans Suétone, *forum Aleatorium calefecimus.* C'est aussi ce qui a fondé la conjecture, que le mot latin *Alea*, vient du Grec Ἀλέα, qui signifie une châleur moite, parce que le désir de gagner, animoit si fort les Joüeurs, qu'ils en suoient, & qu'ils échauffoient par la véhemence de leur action les Académies où l'on donnoit à joüer.

Jeu des Pailles.

Un autre jeu de hazard des Sauvages, & qui est en même temps un jeu d'adresse, c'est le Jeu des Pailles, ou, pour mieux dire, des Joncs. Car ce sont de petits joncs blancs de la grosseur des tiges de froment, & de la longueur de dix pouces. Je ne l'ai jamais vû joüer, & je n'en trouve aucun vestige dans l'Antiquité. M. Boucher, que j'ai vû mourir à l'âge de 95. ans, & qui ayant vêcu comme les Patriarches, a laissé une posterité aussi nombreuse, laquelle fait aujourd'hui honneur à la Colonie, pour le service de laquelle il s'est consumé, parle de ce jeu en ces termes.

dans son petit Ouvrage, intitulé *Histoire du Canada.*

Ce Jeu de Pailles se fait en effet avec de petites pailles qui sont faites exprès, & qui se partagent en trois, comme au hazard fort inégalement. Nos François ne l'ont encore pû apprendre. Il est plein d'esprit, & ces pailles sont parmi eux, ce que les cartes sont parmi nous.

Le Baron de la Hontan en fait aussi un jeu purement d'esprit & de nombres, où celui qui sçait compter, diviser, soustraire, & multiplier le mieux par ces pailles, est assuré de gagner. Il faut qu'il y ait à cela de l'usage & de la pratique; car les Sauvages ne sont rien moins que bons Computistes. On peut du moins assurer que leur Arithmetique n'est pas fort chargée, & ne s'étend pas loin.

Le Sieur Perrot, qui étoit un Voyageur célebre, & l'un des Européans que les Sauvages de la Nouvelle France ayent le plus honoré, a laissé une description de ce jeu dans ses Memoires manuscripts. Je l'aurois inserée ici volontiers; mais elle est si obscure, qu'elle est presque inintelligible. Personne des autres François Canadiens que j'ai vû, n'a sçû m'en rendre raison; tout ce que j'ai pû en apprendre, c'est qu'après avoir divisé ces pailles, ils les font passer dans leurs mains avec une dexterité inconcevable: que le nombre impair est toûjours heureux, & le nombre de neuf superieur à tous les autres: que la

division des pailles fait hausser, ou baisser le jeu, & redoubler les paris, selon les differens nombres, jusqu'au gain de la partie, laquelle est quelquefois si animée, lorsque les Villages jouënt les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours. Quoique tout s'y passe tranquillement, & avec une bonne foy apparente, il y a cependant bien de la friponnerie & des tours d'adresse. Les Sauvages ont une légereté surprenante dans la main; & bien qu'il soit très-difficile de tromper dans leur jeu de noyaux, qui n'ont que deux couleurs très-sensibles; & qui sont exposés à la vûë dans un plat fort évasé; ils sçavent y piper à merveille. Au reste je ne sçache pas que ces deux jeux dont je viens de parler, soient en usage autre part que dans l'Amerique Septentrionale.

De la Sphéristique.

Apoll. Rhod. Lib. 3. v. 133.

Le Jeu de Paulme, qui est du ressort de la Gymnastique, n'est pas moins ancien que celui de l'Astragale. Apollonius de Rhodes, après avoir fait joüer Cupidon avec Ganymede à celui-ci, ainsi que nous venons de le rapporter, le lui fait quitter, bien qu'il eut tout l'avantage, sur l'esperance que lui donne Venus sa mere, de lui faire présent d'une belle balle; la même que Jupiter avoit reçû de sa nourrice Adrastée, & dont ce Dieu avoit fait les plus doux amusemens de son enfance dans l'Isle de Créte; pourvû que de son côté il veüille bien lui accorder la grace qu'elle vient lui demander en faveur de Junon & de Minerve.

Homere,

Homere, dans le ſixiéme & dans le huitiéme Livre de l'Odyſſée, y fait joüer les Phéaciens. Dans le premier endroit, c'eſt Nauſicaa fille du Roy, qui s'en donne le divertiſſement ſur le bord de la Mer avec ſes ſuivantes. Dans le ſecond, ce ſont deux jeunes hommes, leſquels excelloient dans cet art, & à qui perſonne n'oſoit ſe comparer. Par ordre d'Alcinoüs, ils danſent ſeuls en joüant, & ils le font avec tant de juſteſſe & d'agrément, qu'ils attirent les applaudiſſemens de tous ceux qui aſſiſtent à ce ſpectacle. Les Anciens s'étudioient à donner de la bonne grace à tous leurs mouvemens, ce qui a fait regarder la Sphériſtique comme une partie de l'Orcheſtique, dont on donnoit des leçons dans les Gymnaſes publics. Il eſt pourtant difficile de comprendre qu'on puiſſe joüer à la paulme, & danſer une danſe reglée.

Entre les eſpeces de Sphériſtique, outre le Coryque & le Ballon, les Grecs & les Latins avoient encore differens jeux de Balle qu'on peut démêler dans Boulanger, dans Mercurialis qui en a traité fort au long, & dans le diſcours de M. Burette, inſeré dans les recueïls des Memoires de Litterature de l'Académie Royale des inſcriptions. Je n'en dirai rien ici que ce qui a rapport aux jeux de nos Sauvages, leſquels en ont auſſi de quatre ou cinq eſpeces.

La premiere ſe joüe de cette ſorte. Après avoir marqué deux termes aſſez éloignés, comme ſe-

roit de cinq cens pas, les Joüeurs se rassemblent dans l'espace du milieu entre les termes. Celui qui doit commencer le jeu, tient en main une balle plus grosse, mais moins serrée que celles de nos jeux de paulme. Il doit la jetter en l'air le plus perpendiculairement qu'il lui est possible, afin de la ratrapper lorsquelle retombera; tous les autres forment un cercle autour de lui, tenant leurs mains élevées au-dessus de leurs têtes pour la recevoir aussi dans sa chûte. Celui, qui a pû s'en rendre le maitre, tâche de gagner l'un des buts éloignés; l'attention des autres se porte au contraire à lui couper chemin, à le tenir écarté de ces buts en le repoussant toûjours vers le milieu, enfin à le saisir, & à lui arracher la balle. Mais celui-ci observant toutes leurs démarches, esquive tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tenant toûjours la balle bien saisie, cherchant toûjours à se dépetrer de ceux qui le poursuivent, poussant & culbutant tous ceux qui se rencontrent en son chemin, jusqu'à ce qu'il se voye en danger d'être pris sans ressource. Alors il doit la jetter à un des plus lestes de la troupe, qui soit en état de la défendre. Mais pour allonger la partie, son adresse consiste à la rejetter à ceux qui sont derriere lui les plus éloignés du but vers lequel il couroit, de tromper ceux-là même, en faisant semblant de viser d'un côté, & la lançant de l'autre; après quoi de poursuivi, il devient poursuivant à son tour, & ne perd

Pl. 17. tom. 2. pag. 354



point l'eſperance de ratrapper ſa balle, laquelle paſſe ainſi de main en main, ce qui fait un divertiſſement fort vif, fort agréable, & qui ne manque point d'art, juſqu'à ce qu'enfin quelqu'un plus heureux puiſſe gagner l'un des buts. C'eſt en cela que conſiſte le gain de la partie, qu'on recommence toûjours de la même maniere.

Le commencement de ce jeu eſt ſemblable à celui que les Anciens nommoient Οὐρανία, lequel conſiſtoit, ſelon la deſcription qu'en donne Pollux, en ce que l'un des Joüeurs jettoit en l'air la balle, que les autres tâchoient de ratrapper en ſautant avant qu'elle retombât à terre. Mais, ou cette deſcription eſt bien imparfaite, ou ce jeu étoit bien froid s'il n'y avoit que cela. Cet Auteur croit que c'étoit celui auquel Homere fait joüer les Pheaciens; mais celui que je viens de décrire, ne peut être joüé à deux, ainſi que le faiſoient Halius & Laodamas chez Alcinoüs : c'eſt pourquoi je penſe que c'eſt plûtôt le jeu appellé *Phaininda*, *Pheninda*, ou *Phennida*, que Pollux diſtingue de l'Epyſcyre dont je parlerai tout à l'heure. Selon le ſentiment du même Auteur, il fut appellé ainſi, ou de *Phenindus* ſon Inventeur, ou du mot grec φενακίζειν, parce que dans ce jeu on cherchoit à tromper en jettant la balle d'un côté, après avoir fait ſemblant de la jetter de l'autre.

Pollux, Lib. 9, cap. 7. Segm. 105.

Le Poëte Antiphane ſemble auſſi le déſigner dans quelques vers cités par Athenée, & dont voici le ſens. « L'un prenant la balle, la jettoit «

Antiph. apud Athen. Lib. 1. p. 15.

» gayement à un autre, esquivoit en même temps » le coup de celui-ci, poussoit celui-là hors de sa » place, & crioit à cet autre de toute sa force de » se relever.

On joüe encore aujourd'hui en Basse-Bretagne un jeu qui en approche fort, & qui est très-connu dans le païs sous le nom de *la Soulè.*

La seconde espece de Sphéristique des Sauvages, est le jeu de Crosse. Les regles en sont absolument les mêmes que celles de l'Episcyre, dont Pollux fait cette description. » Les Joüeurs se partagent selon leur nombre, & se distribuënt en » deux bandes autant égales qu'il se peut. Ils ti» rent ensuite au milieu du terrain une ligne qu'on » appelle σκῦρος, sur laquelle on met la balle. Ils » tirent de la même maniere derriere chacune des » deux bandes, deux autres lignes éloignées pour » servir de terme. Ceux que le sort a choisi, pous» sent les premiers la balle vers le parti opposé, » qui fait de son côté tous ses efforts pour la ren» voyer d'où elle vient. La partie dure ainsi, jus» qu'à ce que les uns ou les autres ayent conduit » leurs adversaires au terme, ou à la ligne qu'ils » devoient défendre.

Pollux, Lib. XII. cap. 7. Seg. 104.

La seule difference qu'il peut y avoir entre le jeu de Crosse & l'Episcyre, ou l'*Harpastum*, c'est qu'au premier pour pousser la balle, on se sert de bâtons recourbés, au bout desquels plusieurs Sauvages ont des manieres de raquettes, au lieu qu'il ne paroit pas qu'on se servit des uns ou des au-

tres dans le ſecond ; car, à l'exception des braſſards dont on uſoit pour joüer au ballon, nous ne trouvons nulle trace d'aucun inſtrument que les Anciens ayent employé dans leur Sphériſtique. Il ſemble néanmoins qu'on peut l'inferer, non ſeulement de l'antiquité du jeu de Croſſe, qu'il n'eſt pas poſſible que les Anciens n'ayent connu, puiſqu'il eſt aujourd'hui auſſi répandu dans l'Europe juſqu'aux extrémités de la Lapponie, qu'il l'eſt dans toute l'Amerique depuis le Nord juſqu'au Chili ; mais on peut encore le conclure de la deſcription qu'en fait Pollux, puiſqu'elle porte qu'on y mettoit la balle à terre ſur le Scyros, ou la ligne du milieu, & de l'épithéte de *Poudreux*, que Martial (*a*) donne à l'*Harpaſtum* toutes les fois qu'il en parle, auſſi-bien que de celle d'*Arenaria*, qui ſe trouve dans S. Iſidore de Seville, (*b*) ce qui nous ſignifie que cette balle rouloit toûjours dans la pouſſiere. Les Mingreliens joüent ce jeu-là à cheval, & la deſcription qu'en fait l'Auteur Italien de la Relation de la Colchide, eſt très-jolie.

Martial, Lib. 4. Epig. 19. Lib. 7. Epigr. 31. Lib. 14. Epigr. 48.

Iſidor. Lib. 18. c. 65.

Hiſtoria della Colchide, cap. 18. p. 107.

La troiſiéme eſpece de Sphériſtique des Sauvages, eſt une exercice de petite balle, qui n'eſt

(*a*) Martialis, Lib. 14. Ep. 48.
Hæc rapit Antæi velox in pulvere draucus
Grandia qui vano colla labore facit.
Idem, Lib. 4. Epig. 19.
Sive Harpaſta vagus pulverulenta rapis.

(a) *Iſidor. Lib. 18. cap. 65.* Pila propriè dicitur quod ſit pilis plenâ.
Nec tu parce pilos vivacis condere cervi
Unica donec erit geminam ſuperaddita libram.

guéres joüé que par les filles. Les loix n'en sont pas differentes, à ce que je crois, de la Trigonale des Romains. On peut la joüer à deux, à trois, ou à quatre. La balle y doit être toûjours en l'air, aller de main en main, & celle qui la laisse tomber, perd la partie.

Une quatriéme espece se trouve chez les Abenaquis. Leur balle n'est qu'une vescie enflée, qu'on doit aussi toûjours soûtenir en l'air, & qui en effet est soûtenuë long-temps par la multitude des mains, qui la renvoyent sans cesse; ce qui forme un spectacle assez agréable.

Les Floridiens en ont une cinquiéme espece. Ils dressent un mât haut de plusieurs coudées, audessus duquel ils mettent une cage d'osier, laquelle tourne sur son pivot. L'adresse consiste à toucher cette cage avec la balle, & à lui faire faire plusieurs tours.

Leurs balles n'ont point de force Elastique, & ne peuvent être prises au bond. Celle du jeu de Crosse est faite de cuir, pleine de poil de Cerf ou d'Elan, ainsi que celle des Anciens, d'où est venu le mot *Pila* à *Pilis*, selon la remarque de S. Isidore; * elle est un peu applatie, afin qu'elle roule moins bien. Les autres peuvent être aussi de même matiere, mais communément ils les font avec la balle, ou les feüilles du bled d'Inde,

* *Isidor. loco cit.* Arenaria quâ in grege dum ex circulo astantium spectantiumque emissâ, ultra justum spatium pilam excipere, ludumque inire consueverunt.

Ib. ibid. Trigonaria est quâ inter tres luditur.

ſans y employer autre choſe ; de ſorte qu'elles ſont extrêmement légeres, avec cette ſeule difference que la Trigonale eſt beaucoup plus petite.

Des autres exercices de la Gymnaſtique, ils n'ont, outre cela, que celui de l'Arc, de la courſe, & une eſpece de combat de Gladiateurs, dont je parlerai dans la ſuite. Ils ne connoiſſent point, que je ſçache, & ne paroiſſent pas même avoir connu celui du Diſque, ſi ancien & ſi célebre par la mort d'Hyacinthe qu'Apollon tua par mégarde ; ni le Ceſte, ni le Pancrace, & quelques autres ; qui ont fait ſi long-temps le divertiſſement des Grecs & des Romains.



MALADIES ET MEDECINE.

LEs exercices violens que font les Sauvages, leurs Voyages, & la ſimplicité des viandes dont ils ſe nourriſſent ; les exemptent de beaucoup de maladies, qui ſont les ſuites néceſſaires d'une vie molle, oiſive, & peu agiſſante ; de la délicateſſe des tables ; de l'excès, & de la variété des vins ; de l'aſſaiſonnement des ſels & des épi-

ces; des ragoûts, & enfin de tous ces raffinemens de délicatesse que la gourmandise a fait inventer, & qui servent plûtôt à contenter le goût, à irriter l'appétit, qu'à entretenir la santé, & à former un bon tempéramment.

Mal nourris, & endurcis par les fatigues de leurs voyages, par le peu de précaution qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excès du chaud & du froid rendent très-rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte & robuste, d'une bonne charnure & d'un sang plus doux, moins salin, & plus balsamique que le nôtre. On voit parmi eux peu de gens contrefaits de naissance; ils ne sont sujets ni aux goutes, ni aux graveles, ni aux apoplexies, ni aux morts subites, & ils ne connoîtroient peut-être pas les petites veroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole, & la plupart des autres maladies épidemiques, sans le commerce des Européans.

Maladies.

Hommes cependant comme les autres, & par consequent sujets aux infirmités, ils en ont quelques unes, qui leur sont plus particulieres. Telles sont les maladies scrophuleuses causées par la crudité des eaux; par les eaux de neige, qu'ils sont obligés de faire fondre dans les païs de chasse, pour boire, & pour faire cuire leur sagamité. C'est peut-être du même principe, & de ce qu'ils ont toûjours l'estomach & la poitrine découverte, qu'ils contractent une espece de phtisie, qui

les

les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au Tombeau, & à laquelle ils n'ont pû encore trouver de remede.

S'ils peuvent éviter ces ſortes d'infirmités, qui les prennent d'ordinaire à la fleur de l'âge, & les accidens qu'on ne peut pas toûjours parer, ils parviennent à une vieilleſſe extrême dans laquelle il faut les aſſommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la nature; ſemblables à une lumiere qui s'éteint, faute de matiere propre à l'entretenir. J'ai vû, dans la Miſſion où j'étois, une Sauvageſſe, qui avoit devant ſes yeux les enfans de ſes enfans juſqu'à la cinquiéme génération. Celle-là n'étoit cependant qu'un enfant par comparaiſon à deux ou trois autres; mais ſur-tout à une en particulier, dont l'âge étoit ſi avancé, qu'on n'en avoit point d'Epoque, ſi ce n'eſt que les plus anciens ne ſe ſouvenoient pas de l'avoir vûë autrement que vieille. Elle avoit été d'une taille aſſez raiſonnable; mais quelques mois avant que de mourir, ſon corps ſembla rentrer en lui-même, il ſe rapetiſſa, & ſe recoquilla tellement, que je fus de la derniere ſurpriſe lorſque je fis ſes obſeques, en voyant ſon cercüeil, qui avoit à peine deux pieds & demi de long.

La Médecine, dans les premiers temps, étoit ſimple, unie, à la portée de tout le monde, & chacun pouvoit la profeſſer ſans avoir pris le

Deux ſortes de Medecine.

Bonnet de Docteur, & ſans avoir acheté la réputation d'habile, & le droit d'agir ſur la vie des hommes, comme ſi l'on avoit de la capacité & de la ſcience. Les Rois & les Héros s'en mêloient comme le ſimple peuple. Quelques plantes dont on connoiſſoit la vertu, plûtôt par un long uſage, que par de ſubtils raiſonnemens, étoient des panacées naturelles dont les hommes ſe trouvoient bien. On s'en trouveroit bien encore, ſi on n'en avoit pas perdu le ſecret pour avoir voulu trop raffiner; & ſi on n'avoit pas embarraſſé la Médecine d'une infinité de termes barbares, qui l'obſcurciſſent, & font comme une énigme impénetrable d'une ſcience, laquelle devroit être à la portée de tout le monde, parce que tout le monde y eſt intereſſé; & qu'il importe extrêmement à chacun, que ce qui ſert à entretenir l'harmonie de la vie & de la ſanté, ne fut pas en dépôt entre les mains de peu de perſonnes, que leur profeſſion autoriſe à acquerir de la réputation par de funeſtes expériences, & par l'impunité des homicides. Ceci ſoit dit néanmoins ſans prétendre faire injure aux Médecins de nos jours qui ſont véritablement habiles, qui ont infiniment perfectionné leur art, & beaucoup renchéri ſur leurs prédeceſſeurs.

Outre cette Médecine aiſée & commune, il y en avoit une autre, qui étoit toute du reſſort de la Religion. On en étoit redevable à Apollon, lequel pour cette raiſon étoit Dieu de la Méde-

cine, comme il l'étoit de la Guerre, de la Danse & de la Musique » C'étoit lui, selon le témoignage de Diodore de Sicile, » qui étoit l'Inven- « teur de cette Science médicale, laquelle s'exer- « çoit par l'art de la Divination, & en vertu de « laquelle les malades étoient autrefois guéris. « On avoit sans doute perdu toute confiance dans cette Science fatidique du temps de cet Auteur, ainsi que le marque expressément le terme d'*autrefois*, &, où elle n'étoit plus en usage, où les malades n'en recevoient plus les mêmes secours. Elle n'est pourtant pas tellement abolie en ce sens, qu'il ne soit encore vrai de dire, que les Médecins connoissent moins qu'ils ne devinent dans la plûpart de nos maladies, sans parler de celles où ils ne connoissent, & ne devinent rien; mais ce n'est pas leur faute, & cela ne peut pas être autrement.

Diodi Sicil. Lib. 5. p. 235.

C'est par un reste de connoissance confuse de cette Science fatidique, qu'Hippocrate a cru pouvoir dire de la Médecine en general, » quelle étoit un don des Dieux, & qu'elle approchoit « de la Divination. « Hippocrate semble ainsi confondre cette Médecine, où il entroit un peu de diablerie ou de jonglerie, avec celle qui est naturelle & aisée. Il ne faut pourtant pas les confondre, car elles sont très-distinctes; & nos Sauvages, curieux & fidelles observateurs des usages des premiers temps, sçavent les discerner parfaitement, & les pratiquent encore telles à peu

Hippocrates in Epistolis, Epist. ad Philopæm, quæ habetur in 4. Classe, p. 67. apud Mercurial.

près, qu'ils les ont reçûës de la premiere institution.

Dans toutes les maladies dont ils croyent connoître la cause naturelle, & où ils ne soupçonnent point de mystere, ils n'en font pas non plus pour leur guérison, & à la réserve de quelques superstitions vulgaires qu'ils observent en cueïllant les plantes, & en les préparant, ils se servent sans façon de celles dont ils connoissent la vertu, & employent certains remedes naturels qui sont chez eux en usage. Ils ne sortent point de leurs Cabanes pour trouver des Médecins; hommes & femmes tous le sont, ce qui n'empêche pas qu'on ne s'adresse à ceux qui ont le plus de réputation, sur-tout s'ils ont réüssi dans la cure d'une maladie semblable à celle qu'on veut guérir.

Mais dès qu'il y a quelque soupçon que la maladie est causée par les inquiétudes de l'ame, qui soûpire après quelque chose qu'elle souhaite, & qu'elle ne peut obtenir, soit qu'elle se soit manifestée par les songes ou non : si le malade, ou ses parens se sont mis dans la tête, que la maladie est l'effet d'un sortilege, ou de quelque autre malefice, c'est alors qu'ils ont recours à leur médecine surnaturelle, & qu'on met en œuvre les Devins, lesquels ne manquent pas à se faire valoir dans ces occasions, & employent toutes les forfanteries de leur art pour découvrir, ou pour lever le charme, qui donne la mort à celui sur qui il a été jetté.

Ce seroit une matiere assez curieuse & assez belle à traiter que celle de la Médecine naturelle des Sauvages. L'une & l'autre Amerique dans leur vaste étenduë, sont remplies de plantes admirables, dont il y en a plusieurs de specifiques pour certaines maladies, & avec quoi ils font des cures surprenantes. Mais outre qu'un Missionnaire n'a guéres le temps de s'appliquer à cette recherche; & qu'il craint même de le faire, de peur de paroître approuver les superstitions, & les sottes imaginations des Sauvages sur leurs remedes les plus simples, ils en sont eux-mêmes assez jaloux, & chacun fait mystere de ceux qu'il a découverts, ou dont la connoissance est hereditaire dans sa famille. Cependant si j'avois resté dans ma Mission, je n'aurois pas désesperé d'y faire quelques découvertes utiles, ausquelles les occupations que j'ai euës pendant le séjour que j'y ai fait, ne m'ont pas permis de vacquer. Medecine naturelle.

La guérison des blessures est le Chef-d'œuvre de leurs operations, & ils font sur ce point des choses si extraordinaires, qu'elles pourroient paroître presque incroyables. Je pourrois en citer plusieurs exemples; mais je me contenterai d'en rapporter deux qui ont eu bien des témoins. Le premier est d'un Sauvage Abenaqui, qui ayant été blessé dans l'yvrognerie, & ayant eu les boyaux entamés & percés, fut guéri par ceux de sa Nation, qui le traiterent à Montreal, & le sauverent contre l'opinion des Médecins & des

Chirurgiens. Le second est d'un de nos Guerriers, qui étoit allé en guerre contre la Nation des Outagamis ou Renards. Il fut blessé d'un coup de feu à l'attaque d'un Village de Kikapous, & eut l'épaule fracassée. Celui qui le pançoit, ayant été tué peu de temps après, pour s'être écarté trop imprudemment en allant chercher des plantes, il fut ensuite mal soigné, & eut beaucoup à souffrir de la faim & des autres incommodités d'un voyage de plus de sept cens lieuës, après lequel il se rendit avec une playe, qui, depuis plus de six mois qu'il l'avoit reçûë, pouvoit passer pour invéterée. On l'entreprit néanmoins; & quoiqu'il fût si mal, que je fus obligé de lui administrer les derniers Sacremens, & qu'il n'y eut rien, ce semble, à esperer d'une playe si vieille, il ne laissa pas de se tirer d'affaire, & de recouvrer la santé, où un Européan auroit peut-être perdu mille vies.

Ils composent une eau theriacale pour les playes, qui produit ces effets merveilleux. Cette composition est de differentes sortes. L'une est de quelques plantes vulneraires, parmi lesquelles ils établissent aussi differentes classes selon les divers degrés de leurs vertus. L'autre est des arbres vulneraires, du tronc ou de la racine desquels ils enlevent quelques éclats dont ils composent leur remede. La troisiéme enfin est tirée du corps de divers animaux, & sur-tout du cœur qu'ils font sécher, & dont ils font une poudre, ou une espece de mastic.

Cette eau theriacale de l'une de ces compositions, est peu chargée, parce qu'ils y mettent peu de matiere. Elle ne paroît guéres differente de l'eau commune, si ce n'est qu'elle est un peu plus jaunâtre. Son effet est de pousser au dehors non seulement les humeurs vicieuses qui ont coûtume de se former dans la playe, mais encore les esquilles des os brisés, & les fers des flêches qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame.

Le malade commence par boire de cette eau, qui lui tient lieu de toute nourriture pendant qu'il est en danger. Le Médecin après avoir visité la playe, en boit aussi lui-même, afin que sa salive en soit empreignée, avant que de la suçer, ou de la seringuer avec la bouche.

La playe ayant été bien seringuée, le Médecin la couvre de telle maniere, que rien ne touche aux chairs entamées; tout au plus il met autour un cercle d'herbes médicinales, dont il aura fait une décoction. Ils sont persuadés que tout corps étranger qui toucheroit la playe, ne feroit que l'irriter, & changer les humeurs en pus, lequel se conservant autour de l'appareil, corroderoit les chairs, les carieroit, les envenimeroit, & ne pourroit que retarder la guérison, au lieu de l'avancer.

On leve l'appareil de temps en temps regulierement, & on recommence la même operation, laquelle est si efficace, qu'on ne voit point à la playe de chairs baveuses & fongueuses qu'il

faille consumer par des caustiques ; les lêvres en sont toûjours vermeilles, les chairs toûjours fraîches ; & pourvû que le malade observe un bon régime, qu'il ne fasse pas d'indiscretion, il est bien-tôt guéri.

Quelques-uns se persuadent que les Sauvages n'usant point de sel, ont une charnure plus douce & meilleure que la nôtre. Cela peut contribuer à leur guérison, je l'avouë ; mais je suis persuadé qu'elle vient principalement de l'efficace de leurs vulneraires, & peut-être encore plus de la maniere de les appliquer, & du soin qu'ils prennent pour que la playe ne prenne point d'air.

Ils ne réüssissent pas moins bien dans les ruptures & les descentes, les dislocations, luxations & fractures. L'on a vû des os rompus, repris & consolidés, de maniere qu'en huit jours de temps on en avoit entierement l'usage.

En general, leurs remedes topiques sont très-bons. Il n'en est pas de même de leurs vomitifs & de leurs purgatifs. Ils sont obligés de les doser fortement pour qu'ils puissent produire quelque effet. Ce sont comme des décoctions de lavemens très-dégoûtantes, & qui noyent un estomach. D'ailleurs ils ne se croyent pas purgés suffisamment, s'ils ne prennent des médecines très-fortes, qui les vuident avec excès, & qui pourroient tuer un cheval.

Ils ont des secrets sans fin pour des maladies, où autrefois nous ne voyions presque pas de remede.

mede. Un Sauvage à Missilimakinak, guérit en huit jours de temps un de nos Missionnaires d'une paralysie universelle, qui le rendoit perclus de tous ses membres, & l'obligeoit de se faire porter à Quebec pour s'y faire traiter; on a sçû son secret, mais on l'a perdu. Tout ce que j'ai pû en apprendre, est qu'il alloit au fonds des marais chercher une racine qu'il mêloit ensuite avec de la ciguë. J'ai vû une Sauvagesse dans ma Mission, qu'on m'assuroit s'être guérie d'une hydropisie formée; j'ai négligé d'apprendre d'elle, comment & par quel remede. Ils se préservent, & se guérissent des maladies veneriennes que les Européans ont porté d'Amerique en Europe, par les rapures du bois de gayac & de sassafras. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont coûtume de faire une Cabane dans les bois à ceux qui sont attaqués de ce mal infâme, & de les séparer du milieu du peuple, comme les Juifs en usoient à l'égard de ceux qui étoient tachés de la lépre. Dans les pleuresies, & dans toutes les maladies où il y a quelque pointe de douleur, ils tâchent de rompre la pointe par la repercussion, & ils médicamentent le côté opposé. Dans les fiévres ils temperent l'ardeur, & préviennent les transports par des lotions froides d'herbes medicinales, qui font un contraste avec le chaud.

La Diette est chez eux un grand remede comme par-tout ailleurs; mais elle n'est pas toûjours outrée, universelle, & ne consiste souvent que

dans l'abſtinence de certaines viandes, qu'ils croyent contraires à la maladie dont on eſt attaqué.

Ils ne connoiſſoient point la ſaignée avant l'arrivée des Européans, & ils ne ſçavent pas même encore s'en ſervir entr'eux; mais ils y ſuppléent par des ſcarifications qu'ils font avec des pierres tranchantes, indifferemment dans toutes les parties du corps où ils ont du mal. Ils y appliquent enſuite des courgées vuidées, qu'on peut appeller *Cucurbites*, plus proprement que celles de verre, & ils les rempliſſent de matieres combuſtibles où ils mettent le feu. C'étoit autrefois, & c'eſt encore un remede fort univerſel dans l'Egypte & chez les Orientaux.

Ils employent aſſez volontiers les cauſtiques, les uſtulations & boutons de feu, qui ſont ſi fort en uſage dans toutes les Indes Orientales; mais au lieu de pierre infernale, ils ſe ſervent de bois pourri, dont l'ardeur eſt beaucoup moins vive que celle du bois verd.

Ils ignorent l'uſage des lavements, & je n'en ſçache qu'un ſeul exemple que le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, des Païs d'enhaut vers les Outaouacs, qui faiſoit de ces ſortes de compoſitions. Il les mettoit dans une veſſie à laquelle il attachoit une canule, & il faiſoit entrer le remede, en comprimant la veſſie fortement avec les mains.

La Süerie eſt leur remede le plus univerſel, & dont ils font un plus grand uſage. Elle eſt également pour les malades & pour les ſains, qui ſe purgent par-là des humeurs abondantes, leſquelles peuvent avoir alteré leur ſanté, ou qui pourroient dans la ſuite leur cauſer des infirmités. La Süerie.

La Süerie eſt une petite Cabane en rotonde de ſix ou ſept pieds de haut, où ils peuvent ranger au nombre de ſept ou huit perſonnes. Cette Cabane eſt couverte de nattes & de fourrures pour la défendre de l'air exterieur. On y met à terre dans le milieu un certain nombre de cailloux, qu'on a laiſſés long-temps dans le feu juſqu'à ce qu'ils en ayent été pénétrés, & on ſuſpend au-deſſus une chaudiere pleine d'eau fraîche. Ceux qui doivent ſe faire ſüer, entrent dans cette Cabane nuds, autant que la bienſéance peut le permettre, & ayant pris leur place, ſuppoſé qu'ils ne doivent pas y traiter d'affaires ſecretes, ſelon l'uſage dont nous parlerons bien-tôt, ils commencent à s'agiter extraordinairement, & à chanter chacun ſa chanſon. Et comme ſouvent elles ſont toutes differentes pour l'air & pour les paroles, cela fait la muſique la plus déſagréable & la plus diſcordante qu'on puiſſe entendre.

De temps en temps, lorſque les cailloux commencent à perdre de leur activité, ils la réveillent en les arroſant avec un peu de cette eau froide, qui eſt dans la chaudiere. Cette eau n'a pas

plûtôt touché à ces pierres, qu'elle s'éleve en une vapeur qui remplit la Cabane, & en augmente beaucoup la chaleur. Ils se jettent aussi mutuellement de cette eau fraîche au visage les uns des autres, pour s'empêcher de se trouver mal. En un instant leur corps ruisselle de toutes parts ; & quand leurs pores sont bien ouverts, & que la sueur est la plus abondante, ils sortent tous en chantant, & courent se plonger dans la Riviere, où ils nagent & se débattent avec beaucoup de véhemence. Quelques-uns, les malades en particulier, se contentent de se faire arroser d'eau fraîche. Il semble que le contraste d'un chaud extrême avec le froid de l'eau, devroit les saisir, & les faire mourir ; peut-être même qu'un honnête homme en mourroit ; mais ils ont pour eux l'expérience que cela leur fait du bien, ce qui vaut mieux que tous les raisonnemens qu'on pourroit faire.

Herodot. Lib. 4. n. 73. & seq.

Il est aisé de conjecturer de ce que Herodote raconte des Purifications des Scythes, qu'ils se faisoient suer de la même maniere. Voici ce qu'il en dit. » Quand les Scythes ont enterré les morts, » ils se purifient, comme nous dirons. Premiere- » ment ils se purgent la tête, & ensuite voici ce » qu'ils font au corps. Ils dressent trois morceaux » de bois, qui panchent les uns sur les autres ; ils » arrangent à l'entour des couvertures de feutre, » & jettent des pierres ardentes dans une cuvette, » laquelle est au milieu de ces morceaux de bois,

& de ces couvertures de feutre. Or il croît parmi « eux une espece de chanvre, lequel est fort sem- « blable au lin . . . . . Ils prennent la semence de « ce chanvre, & la mettent sous cette machine « & sous ces couvertures ; & en même temps il « en sort une odeur si excellente, qu'il ne se trouve « point chez les Grecs de si agréables cassolettes. « Les Scythes ravis de cette odeur, s'écrient aussi- « tôt comme saisis d'étonnement, & cela leur sert « de bain ; car ils ne se lavent jamais le corps ; « il n'y a que leurs femmes qui se baignent. «

On ne peut méconnoître dans cette description la Cabane préparée pour la Süerie ; & la maniere de süer avec les cailloux ; mais Herodote a décrit cela à sa façon ; & il ne paroît guéres vraisemblable que chez les Scythes, les hommes ne se baignassent jamais.

Les Lacédemoniens & les Lusitaniens se faisoient süer de la même maniere, ainsi que Strabon nous l'apprend. » Les Peuples de Lusitanie, « dit-il, qui habitent sur les bords du Duero, ont, « à ce qu'on assure, absolument les mêmes coû- « tumes & les mêmes usages qu'on observe à La- « cedemone. Ils se frottent d'huile deux fois le « jour ; ils se font süer avec des pierres ardentes ; « ils se baignent dans l'eau froide, & n'ont qu'une « sorte de nourriture, vivant avec beaucoup de « frugalité. «

Strabo, Lib. 3. p. 106.

L'usage des bains chauds étoit très-frequent anciennement ; les Grecs & les Romains avoient

beaucoup perfectionné la maniere de se faire süer, & d'aider la transpiration.

La Süerie est non seulement un remede chez les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, mais elle est encore un usage de civilité, & peut-être de Religion pour recevoir les Etrangers. Car, dès que l'Etranger est arrivé, & qu'il a un peu mangé de ce qu'on trouve d'abord à la main, tandis qu'on prépare une nouvelle chaudiere pour le régaler, & que d'autre part on dresse la Süerie, & qu'on fait rougir les pierres, on le fait asseoir sur une natte propre; on lui deschausse ses souliers & ses bas, & on graisse ses pieds & ses jambes; on le fait ensuite entrer dans la Süerie, & le maître de la Cabane qui l'a reçû, y entre avec lui. Là, comme dans un sanctuaire de verité, ils traitent des affaires les plus secretes, il expose tous les motifs de son voyage, & il répond ordinairement avec assez de sincerité à toutes les questions qu'on lui fait. Si l'on s'apperçoit qu'il mente, & qu'il déguise ses sentimens, ou la verité des faits sur quoi on l'interroge, on ne fait point semblant de s'en appercevoir; la coûtûme porte, qu'il n'en soit pas moins bien traité, moins caressé, & cela n'empêche point qu'à son départ on ne le charge de présens & de biens, comme si l'on avoit lieu d'être content de lui.

Les Sauvages font aussi süer leurs malades avec le bois d'épinette, & d'autres branches de sapinage qu'ils font boüillir dans une grande chau-

diere, dont ils reçoivent la vapeur de dessus une estrade, sur laquelle ils s'étendent.

En Amerique, tout comme ici, on fait plus de cas des remedes venus de loin, que de ceux qu'on a à la main, & qui paroissent trop vils, parce qu'ils sont trop communs. C'est la même chose du Médecin, que du remede; l'Etranger a toûjours la préference; on le croit plus habile sans sçavoir pourquoi; la prévention est pour lui, & cela suffit : c'est sur ce principe que les Sauvages préferent un remede qui ait la grace de la nouveauté, à un remede usité; & qu'ils employent préferablement les Médecins d'une autre Nation, que ceux de la leur. Ils se mettent volontiers entre les mains des Européans : ils se font saigner même sans besoin, & par compagnie : ils prennent par estime nos vomitifs & nos purgatifs; mais ils évanoüissent presque, en voyant ce terrible appareil de ferrements dont on se sert en Europe pour nous déchiqueter, & ils ne sçauroient soûtenir l'idée de ces grandes incisions que fait le bistouri, dont ils n'aiment du tout point les operations.

Les Jongleurs & les Devins n'étant appellés que pour connoître les désirs innés de l'Ame, pour juger des sorts, & pour les ôter, doivent aussi être regardés comme des Médecins d'un ordre superieur aux Loix communes de la nature; aussi n'est-ce point par elle qu'ils se gouvernent

Medecine par la Divination.

dans le genre des remedes qu'ils prefcrivent pour la guérifon de ces maladies extraordinaires. C'eft l'efprit avec qui ils prétendent avoir des communications, c'eft leur caprice, leur imagination échauffée par l'enthoufiafme qui les faifit, ou qu'ils affectent, qu'ils confultent plûtôt, que la proportion d'aucun remede convenable à l'état préfent du malade.

J'ai déja parlé fort au long, dans l'Article de la Religion, de ces Devins ou de ces Charlatans; lefquels, héritiers de ces malheureux reftes d'un art infâme, qui a foûtenu long-temps le Paganifme, & qui a féduit pendant tant de fiecles la multitude des Nations, continuënt encore à tromper les hommes, en abufant ou de leur confiance impie dans les opérations réelles des efprits de ténebres, ou de leur fotte crédulité dans leurs Miniftres, qui les joüent par des preftiges, & des tours de paffe-paffe. Laiffant donc à chacun la liberté de porter fur nos Jongleurs tel jugement qu'il lui plaira, je ne ferai que décrire la maniere dont ils s'y prennent pour guérir les malades, lefquels font affez malheureux pour paffer par leurs mains.

Le Jongleur, avant que de commencer fes operations, fe prépare une Süerie telle que je l'ai décrite, ou une Cabane femblable de fix ou fept pieds de haut, laquelle répond à ce qu'on appelloit dans le Paganifme *Adyta* ou *Penetralia*, qui étoient des lieux obfcurs & ténebreux, où l'on

rendoit

rendoit les Oracles. Il y a cette difference néanmoins entre la Süerie & cette Cabane, que celle-ci reçoit du jour par en haut, comme pour donner lieu à l'eſprit d'y entrer, au lieu que la premiere eſt entierement fermée. Le Jongleur ſe cache dans ce ſanctuaire avec ſon ſac, dans lequel, outre ſon tabac & ſa pipe, il porte toûjours ce que j'ai appellé ſon *Oïaron* & ſon *Manitou*, qu'on peut regarder comme ſes Taliſmans où réſide toute ſa vertu. Avec cela il compoſe ſouvent une eſpece de breuvage préparatoire pour ſe diſpoſer à recevoir l'impreſſion de l'eſprit, de la même maniere que la Pythie mâchoit le laurier avant que de conſulter Apollon, & de monter ſur le Trepied *

* Athenée, Liv. 2. dit, qu'on diſtinguoit deux ſortes de Trepieds; l'un étoit une coupe, & l'autre un chaudron, ou pour mieux dire, une eſpece de marmitte, dont la partie inferieure portoit ſur trois pieds. Ils ſervoient à mettre du vin. Ils étoient le prix des Vainqueurs dans les jeux dédiés à Bacchus, & ils convenoient à Apollon & à Bacchus: à Apollon, à cauſe de la certitude de certains de ſes Oracles: à Bacchus, parce que le vin fait dire la verité, & qu'on dit communément de ceux qui diſent vrai, qu'ils parlent *e Tripode.* Mais ce n'étoit pas-là le trepied Pythique; c'eſt ce que dit expreſſément Semus de Delos qu'Athenée cite en cet endroit.

Le même Auteur, Liv. 14. p. 937. parle d'une autre ſorte de Trepied qui étoit un inſtrument de Muſique, ainſi nommé, parce qu'il étoit fait ſur le modele du Trepied Delphique; il étoit de l'invention de Pythagore de Zacynthe. Mais, outre qu'il cite un Auteur, lequel dit, que cet inſtrument étoit un de ceux qu'on ne ſçavoit s'ils avoient jamais exiſté, ou qu'il avoit été ſi peu en vogue, qu'il étoit preſque entierement inconnu; la deſcription qu'en donne enſuite Athenée, eſt telle, qu'on n'en peut guéres tirer aucune connoiſſance de la forme du Trepied Pythien.

On voit des Trepieds dans les médailles & dans les monumens antiques. Ces Trepieds ſoûtien-

sacré, ou plûtôt d'y entrer, & de s'y cacher. Car, quoique communément on regarde le Trepied Delphique comme une table ou un siége à trois ou même quatre pieds, ainsi que le dit Jamblique, je crois, selon les conjectures que j'en puis faire, que le Trepied sacré étoit un Tabernacle, tel à peu près qu'Herodote a décrit la Süerie des Scythes, composé de trois piéces qui se réünissent

nent d'ordinaire une espece de labrum ou de cuvette, destinée aux Eaux Lustrales, ou bien à recevoir les Libations; car on voit souvent un Sacrificateur ou un Empereur, tenant la Patere inclinée sur le Labrum. Ce n'étoit pas non plus le Trepied Pythique; & quoiqu'il pût servir à la Divination & aux Augures, il est évident que ce n'étoit pas celui qui servoit à la Pythie.

Le Trepied de la Pythie étoit un petit siége à trois pieds, ou même à quatre, selon Jamblique. Quelques-uns croyent que c'étoit une table à trois pieds sur laquelle elle montoit. Quelques autres distinguent deux choses dans le Trepied. La premiere, c'est le Trepied même, c'est-à-dire, ce qui soûtenoit quelque autre chose, destiné à la couvrir. La seconde, c'est ce qu'on appelloit *Cortina*. Or ils disent que *Cortina* étoit une table, sur laquelle la Pythie montoit ou s'asseioit, ce qui ne convient guéres à l'état d'une personne qui entroit dans l'enthousiasme. Cette Table, ajoûtent-ils, étoit ronde. Pour prouver cette forme circulaire, ils citent Ennius, qui appelle la voûte du Ciel *Cortinam Cœli*, & Severe qui appelle *Cortinam Theatri*, le sommet du Théatre fait en rotonde, convexe en dehors, & concave en dedans. Or si cela est, on doit conclure de cela même, que ce qu'on appelloit *Cortina*, n'étoit point une Table sur laquelle on pût s'asseoir; mais un couvercle, & quelque chose fait en forme de voûte. Or tout cela revient à ce que j'ai dit de la Cabane de nos Jongleurs; ainsi le Trepied ne sera autre chose que les bois que l'on dresse, qui font le corps de l'édifice, & qui ne sont destinés qu'à soûtenir les peaux dont on doit les couvrir, *ipsum sustentaculum cui imponebatur Cortina*, comme le dit Fabri: & on expliquera ce terme *Cortina* par le terme *Operculum*, dont Pline s'est servi pour l'expliquer; & par celui d'*Aulæa* des Tapisseries, mais des Tapisseries faites de cuir, selon l'explication qu'en donne S. Isidore. *Cortinæ sunt Aulæa, id est vela de pellibus, dictæ à coriis.*

ſoient par le haut, & s'écartoient par en bas, qu'on couvroit enſuite de peaux, de voîles, ou de tapiſſeries, ce qui lui fit donner par les Latins le nom de *Cortyna* une Courtine.

Le Jongleur ainſi préparé, commence à agiter la Tortuë qu'il tient à la main, & à chanter pour invoquer l'eſprit, qui lui fait ſentir ſa préſence, comme il le faiſoit autrefois par un vent impétueux, un mugiſſement de la terre, & une agitation violente du Tabernacle où il eſt enfermé. Le Pere le Jeune ayant ſuivi les Sauvages Micmacs à la chaſſe, fut préſent à une de ces actions. Il dit, qu'il ſe perſuada d'abord que c'étoit le Jongleur qui ébranloit cette Cabane; que néanmoins cela ne laiſſoit pas de lui cauſer une extrême ſurpriſe, ayant vû de jeunes gens ſüer, en la dreſſant, de la fatigue & de la peïne qu'ils prenoient pour l'affermir; & que d'ailleurs il ne pouvoit pas comprendre comment un homme ſeul pouvoit l'agiter ſi violemment & ſi longtemps, & qu'il pût avoir aſſez de force pour réſiſter à ce travail. Mais il ajoûte, que des Sauvages lui parlant à cœur ouvert, l'avoient aſſuré que le Jongleur n'y avoit aucune part: que l'édifice étoit quelquefois ſi ſolide, qu'à peine un homme pouvoit-il l'ébranler, & que lorſqu'il paroiſſoit le plus puiſſamment ſecoüé, que le ſommet du Tabernacle plioit juſqu'à terre, on en voyoit ſortir par en bas les bras & les jambes du Jongleur, de ſorte qu'il étoit évident qu'il n'y touchoit pas.

Relation de la Nouvelle France pour l'an 1634.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt alors que le Jongleur entre dans cet enthouſiaſme, & dans ces ſymptomes de fureur divine, que les Payens voyoient dans leurs Pythies, dans leurs Sibylles & dans leurs Devins; c'eſt alors qu'il fait tous les prodiges, ou tous les preſtiges, dont il éblouït les yeux des Spectateurs, qui les attribuënt à la puiſſance de l'eſprit étranger, lequel anime tous ſes reſſorts, & qui agit par ſon organe. C'eſt auſſi au plus fort de ces agitations qu'il prononce ſur l'état du malade, & ſur les remedes qui lui conviennent.

Ces remedes ſouverains pour rendre la ſanté, ſont des feſtins à chanter & à manger, des danſes de pluſieurs ſortes; une ſur-tout où ils s'entrejettent des ſorts comme pour ſe faire mourir, & où l'on en voit pluſieurs qu'on croiroit verſer quantité de ſang par le nez & par la bouche: ce ſont des jeux de plat, de croſſe & des pailles: la fête de l'Onnonhouaròri ou de la folie, & d'autres choſes ſemblables, qui, tout extravagantes qu'elles ſont, dès que le Jongleur a prononcé, ſont ſur le champ executées avec tant d'exactitude & de ponctualité, que quelque extraordinaire que ſoit la choſe qu'il demande, tout eſt en mouvement pour la trouver, & que la ſeule déciſion du Jongleur fait agir quelquefois pluſieurs Villages enſemble.

Le malade, qui ordinairement a plus beſoin de repos que de tout le reſte, eſt expoſé pendant

cette cruelle cérémonie; quelque longue qu'elle puiſſe être, a tout le bruit de ces Bacchanales, dont le ſeul étourdiſſement qu'elles lui cauſent, ſeroit capable de le faire mourir. C'eſt peu de choſe encore que le bruit, ces pauvres malheureux ſont à la diſcrétion de ces Empyriques, qui les ſoufflent, qui les ſuçent, qui les preſſent avec une violence frenetique dans les parties du corps où ils ſouffrent le plus de mal, de ſorte qu'ils ont plus l'air & l'action de Bourreaux, que de Médecins. Quelquefois ils les font entrer dans la Süerie avec eux : d'autrefois ils les font danſer & joüer : ſouvent ils les promenent à pas lents au milieu des braſiers des Cabanes, ſans que le feu les endommage en aucune maniere : enfin ils les fatiguent de telle ſorte, qu'ils ſont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même.

On attend du Jongleur, qu'il déclare celui qui a donné le maléfice, qu'il découvre en quoi il conſiſte : qu'il pronôſtique ſur l'état de la maladie, & s'il ſe peut qu'il la guériſſe.

Il eſt aſſez facile à ceux de la Nation de prononcer ſur l'Auteur du mal. Ils n'ont qu'à nommer quelque perſonne de celles qui ont mauvaiſe réputation, & qui ſont odieuſes ou ſuſpectes. Qui que ce ſoit qu'ils déſignent, parmi ceux ou celles de ce caractere, ils ſont aſſurés d'être crûs, & de faire plaiſir au public. Un Jongleur étranger devroit être un peu plus embarraſſé ; mais il

a ſoin de s'informer auparavant en ſecret. Sans prendre même tant de précautions, il eſt toûjours bien inſtruit par un aſſez bon nombre de gens, qui lui communiquent leurs ſoupçons, & qui ſont enſuite aſſez ſots pour croire qu'il a deviné, ou aſſez habiles pour en faire ſemblant.

Il eſt encore plus aiſé au Jongleur de découvrir le ſort, & de le montrer. Il n'a qu'à le préparer d'avance lui-même, & à le cacher où bon lui ſemble. Le plus ſouvent néanmoins il le tire du corps du malade. Ce ſeront tels ſignes qu'il lui plaira, de petits oſſemens, des cheveux, des morceaux de fer ou de cuivre qu'il inſere dans ſa bouche, & qu'il en retire habilement, après avoir mordu le malade juſqu'à lui faire perdre connoiſſance; enſuite dequoi il feint de l'avoir fait ſortir de la playe, & eſt aſſez heureux pour perſuader à ce miſerable qu'il lui a fait un grand bien. S'il lui a donné quelque vomitif propre à lui faire rendre juſqu'aux entrailles; qu'il en ſorte quelques grumaux de ſang, quelques matieres noires ou purulantes : c'eſt-là qu'eſt l'Otkon, l'eſprit ou le ſort qui le tuoit. Il le montre avec joye, & s'applaudit d'avoir vaincu un ſi cruel ennemi.

Le Pronoſtic eſt plûtôt heureux que malheureux, & laiſſe toûjours entrevoir de grandes eſperances. Le malade, après cela, n'a qu'à crever, c'eſt pour ſon compte. Le Jongleur à mille raiſons pour ſortir d'intrigue. Il n'en perd point ſon

crédit, & il n'en est pas moins bien payé. C'est, ou le charme, qui étoit au-dessus des remedes, ou quelque chose d'essentiel que le Jongleur avoit prescrit à quoi l'on a manqué. Enfin c'est toûjours le mort qui a tort, & la malheureuse destinée de ces pauvres infortunés, qui expirent quelquefois dans le temps même qu'on pronostique leur guérison, ne peut point détromper ces Peuples aveuglés, que le Démon tient dans son esclavage. Ils ont toûjours leur confiance dans leurs faux Prophetes, quoique mille expériences deussent leur avoir appris qu'on ne guérit point entre leurs mains; qu'il n'y a rien de moins solide pour l'ordinaire que leurs prédictions; & que souvent même elles se combattent & se contredisent, lorsqu'il y a plusieurs Jongleurs ensemble, ou du moins qu'elles sont aussi enveloppées, que l'étoient les Oracles que les faux Dieux rendoient par la bouche de leurs Devins & de leurs Pythonisses.

Lorsque les Caraïbes ont recours à leurs Devins, ils accompagnent toûjours cette cérémonie du sacrifice fait au Démon, dont j'ai déja parlé dans l'Article de la Religion. » Il faut, avant « toutes choses, dit le Ministre Rochefort, que la « Case, en laquelle le Boyé doit entrer, soit bien « nettement préparée : que la petite table, qu'ils « nomment *Matoutou*, soit chargée de l'*Anakri* « pour *Maboya*, c'est-à-dire, d'une offrande de « Cassave & d'Ouicou pour l'Esprit malin, & «

Rochefort, Hist. Morale des Antilles, Liv. 2. c. 24.

» même des prémices de leurs jardins, si c'est la » saison des fruits. Il faut aussi qu'il y ait à l'un » des bouts de la Case, autant de petits siéges, » qu'il doit se trouver de personnes à cette détes- » table action.

» Après ces préparatifs, le Boyé, qui ne fait » jamais cette œuvre de ténébres que pendant la » nuit, ayant soigneusement fait éteindre tout le » feu de la Case & des environs, entre dans cette » obscurité, & ayant trouvé sa place à l'aide de » la foible lueur d'un bout de tabac allumé qu'il » tient en sa main, il prononce d'abord quelques » paroles barbares : il frappe ensuite de son pied » gauche la terre à plusieurs reprises, & ayant mis » en sa bouche le bout de tabac qu'il porte en sa » main, il souffle cinq ou six fois la fumée qui » en sort, puis froissant entre ses mains le bout » de tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le Dia- » ble évoqué par ces singeries, ébranlant d'une » furieuse secousse le faiste de la Case, où exci- » tant quelque autre bruit épouventable, compa- » roît aussi-tôt, & répond distinctement à toutes » les demandes qui lui sont faites par le Boyé.

» Si le Diable assure, que la maladie de celui » pour lequel il est consulté, n'est pas mortelle, » pour lors le Boyé, & le fantôme qui l'accom- » pagne, s'approchent du malade pour l'assurer » qu'il sera bien-tôt guéri : & pour l'entretenir » dans cette esperance, ils touchent doucement les » parties les plus douloureuses de son corps, & les

ayant

ayant un peu pressées, ils feignent d'en faire sortir des épines, des os brisés, des éclats de bois & de pierre, qui étoient, à ce que disent ces malheureux Médecins, la cause de son mal. Ils humectent aussi quelquefois de leur haleine la partie débile, & l'ayant suçée à plusieurs reprises, il persuadent au patient, qu'ils ont par ce moyen attiré tout le venin qui étoit en son corps, & qui le tenoit en langueur. Enfin pour la clôture de tout cet abominable mystere, ils frottent tout le corps du malade avec le suc du fruit de *Junipa*, qui le teint d'un brun fort obscur, & qui est comme la marque, & le sceau de sa guérison.

Celui qui croit avoir été guéri par un si damnable moyen, a coûtume de faire en reconnoissance un grand festin, auquel le Boyé tient le premier rang entre les Conviés. Il ne doit pas oublier l'*Anakri* pour le Diable, qui ne manque pas de s'y trouver; mais si le Boyé a recueïlli de la communication qu'il a euë avec son Démon, que la maladie est à la mort, il se contente de consoler le malade, en lui disant, que son Dieu, ou pour mieux dire, son Diable familier, ayant pitié de lui, le veut emmener en sa compagnie, pour être délivré de toutes ses infirmités «

La maniere de guérir par la Divination, est absolument répanduë chez toutes les Nations de l'Amerique, qui, comme nous l'avons dit, ont

toutes leurs Devins ou leurs Charlatans. La méthode peut être differente chez les divers Peuples quant aux circonstances ; mais elle est la même quant à la substance, & quant au fonds.

Les malades sont assez soignés pendant qu'on espere, & qu'on a interêt de les guérir ; mais ils sont abandonnés avec trop de facilité dès qu'on commence à perdre esperance. J'en ai sauvé un deux fois dans le danger où il étoit de mourir, la premiere fois de froid, & la seconde de faim, si par bonheur pour lui je n'eusse été appellé, & si je n'eusse pourvû à ces deux besoins, de la maniere que je jugeai lui être plus convenable.



MORT,

SEPULTURE ET DEÜIL.

A L'approche de ces derniers momens consacrés par la pieté de tous les siecles, & par les vœux que chacun formoit de mourir entre les mains des personnes qui leur étoient les plus cheres ; qui recueillissent leurs derniers soûpirs, & qui leur fermassent les yeux, la pieté des Sauvages se signale aussi ; mais la sotte crainte qu'ils ont de ne pouvoir pas bien fermer les yeux & la

Pl. 18. tom. 2. pag. 386.



bouche à leurs malades, & qu'ils n'en restent défigurés après leur mort, rend leur pieté cruelle pendant qu'ils sont à l'agonie. L'attention qu'ils ont à leur rendre ces devoirs, hâte la mort à plusieurs, sans que leur tendresse en soit allarmée, parce qu'ils n'en esperent plus rien, ou même parce qu'ils croyent abreger leurs douleurs. J'ai eu quelquefois de la peine à arrêter des meres, qui se rendoient ainsi les homicides de leurs enfans, que je ne pouvois pas croire qu'elles n'aimassent extrêmement.

A tout ce que j'ai déja dit du sentiment des Ameriquains sur l'immortalité de l'Ame, je crois devoir ajoûter comme une nouvelle preuve tout ce qu'ils ont coûtume de pratiquer envers leurs morts. Le détail que j'en vais faire, sera une espece de démonstration plus que suffisante d'une opinion, qui ayant été reçûë de tous les Peuples les plus barbares, ne devroit point trouver de contradicteurs. Mais la corruption du cœur est venuë à un tel excès, qu'elle fait regarder aux hommes vicieux comme vrai, ce que leur dépravation leur fait souhaiter pour joüir plus en paix de leurs vices : rien n'autorisant plus la licence, que la persuasion où ils veulent être que tout périt avec le corps ; car alors ils croyent pouvoir satisfaire leurs passions sans remords, & ils se flattent qu'ils n'ont point à craindre d'être punis dans l'Eternité, selon la juste mesure de leurs crimes.

Non ſeulement les Ameriquains conviennent avec tous les autres Peuples plus connus dans les honneurs qu'ils rendent aux morts, & dans les motifs qui les leur font rendre; mais ils ſont encore ſi conformes en ce point aux uſages des Anciens, que je me trouve ici très-embarraſſé de l'ordre que je dois donner à ma Relation par la multitude des autorités qui font ſentir cette convenance, & qui doivent naturellement produire de la confuſion.

C'eſt pour tâcher d'éviter cette confuſion, que je vais raconter ſimplement ce qu'ils ont coûtume de pratiquer en ces occaſions, me contentant de m'étendre un peu plus ſur quelques points principaux qui méritent le plus d'attention.

Premiers ſoins rendus au Cadavre.

Après que le malade a rendu le dernier ſoûpir, on donne les premiers ſoins au Cadavre pour le préparer à la ſepulture. Chaque Cabane en a une autre, où ſont ſes Libitinaires & ſes Pollincteurs, * c'eſt-à-dire, ceux qui prennent ſoin de leurs morts; & ce ſont d'ordinaire, à ce que je crois, les Cabanes qui ont des alliances avec celles du défunt. Ceux donc qui doivent être employés à un ſi triſte miniſtere, étant avertis au moment de la mort, ou étant même déja rendus & diſpoſés avant qu'il ait expiré, lavent le corps, le graiſſent de leurs huiles, lui peignent le vi-

* Servius 9. Æneid. Pollinctores dictos ſcribit, quod mortuis os Polline oblinirent, ne livor appareret extincti.

ſage & la tête, ce qui leur fit autrefois donner le nom de Pollincteurs à *Poliendo*, ou bien à *Polline*, d'une ſorte de pâte ou de fard qu'on employoit, pour empêcher qu'on ne vit ſur leur viſage les horreurs de la mort. Ce fard n'étoit autre choſe que les couleurs dont les Sauvages ſe peignent encore, ainſi que je l'ai vû moi-même ſur les Urnes cineraires, que Monſeigneur le Cardinal Gualterio conſerve dans ſon riche Cabinet. Ils habillent enſuite le Cadavre de pied en cap, l'ornent de ſes colliers & de ſes differens atours; & après l'avoir mis dans la ſituation où il doit être dans le Tombeau, & l'avoir enveloppé d'une belle robbe de fourrure toute neuve, on l'éleve ſur une Eſtrade, où il eſt expoſé juſqu'au jour deſtiné à la ſepulture.

Maniere ſinguliere d'embaumer les corps.

Quelques Peuples de l'Amerique Septentrionale ont trouvé le moyen de préſerver de la corruption les corps de leurs Chefs, & des perſonnes les plus conſiderables de leur Nation, ſans y employer les baumes & les aromates qui étoient en uſage chez les Orientaux, & qui ont rendu les Mumies d'Egypte ſi célebres. Ils écorchent habilement le Cadavre, après en avoir fendu la peau tout le long du dos; ils décharnent les os proprement ſans toucher aux jointures qui en font les liaiſons, pour laiſſer le ſquelette dans ſon entier. Ces os ayant été ſéchés pendant quelque temps, on les renferme de nouveau dans leur

propre peau qu'on a eu soin d'adoucir & de préparer, & on la recout en y inserant du sable fin, qui en remplit tous les vuides, de maniere qu'il ne paroît pas qu'on y ait touché. On porte ensuite ces corps sur une Estrade, élevée au fonds de la Cabane, qui leur sert de Temple. On met aux pieds du corps, dans des corbeilles bien fermées, les chairs qu'on a fait sécher & boucanner à la fumée ou à l'air : & la Garde qui veille à la conservation du feu sacré, veille aussi à la conservation de ces corps.

Gomara, Lib. 3. cap. 18.

Pietr. Martyre, Sommario dell India F. 12. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.

Gonzales d'Oviedo, Sommario del Hist. del India, cap. x. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.

Dans les Indes Espagnoles les Sauvages faisoient boucanner les corps de leurs Caciques. Ils les étendoient sur des treillis de bois, & les faisoient sécher à un feu lent. Les chairs & les graisses s'évaporoient à ce feu par la transpiration ; & quand il ne restoit plus que la peau sur les os, ils les portoient dans leurs Temples, où ils les conservoient avec beaucoup de soin & de respect. C'est sans doute de cette maniere qu'on conservoit aussi les corps des Incas du Pérou, & des personnes dévoüées, qui se faisoient mourir avec lui.

Plusieurs Peuples de l'Antiquité, outre les Egyptiens & les Ethiopiens, avoient leurs manieres de dessécher les corps, & de les embaumer, que les Auteurs ne nous détaillent pas assez. Celle que je viens de décrire, se pratiquoit dans la Virginie, dans la Floride, chez les Natchez, chez les Oumas, chez quelques autres Peu-

ples de la Louiſiane , & des Indes Eſpagnoles, qui ont un Etat Monarchique, & des Chefs abſolus. Pour ce qui eſt des Hurons & des Iroquois, qui ſont plus Républiquains, je n'ai pas lû, ni oüi dire, qu'ils ayent jamais mis cette diſtinction entre leurs Chefs & le commun Peuple.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les plaintes qu'on avoit été obligé de contraindre jusqu'à ce moment, commencent alors avec ordre & en cadence. Une Matrone qui tient lieu en cette occaſion, de ce que les Romains appelloient *Præfica*, ou la Pleureuſe, * entonne la premiere le branſle, que toutes les autres femmes ſuivent, en gardant la même meſure, mais y appliquant differentes paroles qui conviennent à chaque perſonne, ſelon les differens rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette muſique dure ainſi pendant quelque temps; après quoi l'un des anciens impoſe ſilence, & tout ceſſe dans l'inſtant, en ſorte qu'on n'entend plus aucune plainte.

Nénies & maniere de pleurer les Morts.

Cette maniere de pleurer avec art & avec méthode, mérite une conſideration particuliere, parce qu'elle peut ſervir à nous faire entendre ce que c'étoit que les Nénies des Anciens, & ce

* *Calepinus. Præfica.* Præfica mulier in funere conducta ad lamentabilem cantum; quæ cæteris modum plangendi oſtendit, & fortia defuncti facta laudat; Ita dicta, quaſi in hoc ipſum præfecta.

que les Auteurs ont voulu nous ſignifier par ces mots, *facere leſſum*.

Gruther, de funerib. Lib. 1. cap. 14.

Gruther dit, que les plus ſçavans hommes de l'Antiquité ayant douté de la ſignification de ces termes, ce ne doit point être un ſujet de honte pour lui de l'ignorer. Il cite en effet un paſſage de Ciceron, lequel à l'occaſion de ces paroles des Loix de Solon, qui avoient été tranſportées dans les douze Tables, *mulieres genas ne radunto, neve leſſum funeris ergo habento*, dit, » que les anciens Interpretes Sextus Ælius & L. Acilius » avoient avoüé qu'ils ne les entendoient pas; » mais qu'ils imaginoient que ce pouvoit être une » maniere d'habit de deüil. Lélius, continuë ce » grand Orateur, a cru que le Leſſus étoit une » ſorte de lamentation, ainſi que le mot le porte, » ce que je crois, ajoûte-t'il, d'autant plus vrai» ſemblable, que c'eſt cela même que Solon dé» fend.

Cicero 2. de Legib.

Gruther, ibid.

Plautus in Trucul.

Gruther embraſſant enſuite le ſentiment de Ciceron, le confirme par un paſſage de Plaute, où il eſt dit, que Thetis fit le Leſſus à ſon fils Achille par ſes lamentations : *Thetis quoque etiam lamentando Leſſum fecit filio*. Enfin il ajoûte, & finit, en diſant, que de ſon temps, encore en vieux langage Champenois, on appelloit *une Leſſe* du mot *Leſſus*, le triſte ſon des cloches qui annoncent le trépas, & ſemblent pleurer les morts. On appelle auſſi *un Lay* dans nôtre vieux Gaulois, le ton plaintif, & les chants funeraires.

L'Escarbot nous fournit des exemples modernes de ces lamentations musicales usitées en quelques Provinces de France. Car après avoir rapporté ce que l'Histoire nous apprend de l'usage des Egyptiens & des Pleureuses Romaines, il continuë ainsi : » Chacun sçait que les femmes « de Picardie lamentent leurs morts avec de gran- « des clameurs...... Les femmes de Bearn sont « encore plus plaisantes; car elles racontent par « un jour tout entier toute la vie de leurs maris. « La mi amou la mi amou, cara rident œil de « splendou, cama leugé, bet dansadou, lomé ba- « lem balem, lomé sourbat, mati de pes fort « tard cougat, & choses semblables : C'est-à-dire, « mon amour, mon amour, visage riant, œil de « splendeur, jambe légere & beau danseur, le « mien vaillant, le mien éveillé, matin debout, « fort tard au lict, &c. « Il cite encore Jean de Lery, qui raconte la même chose des femmes de Gascogne, & qui en rapporte ces paroles. « Yere yere, o le bet Renegadou, o le bet Jou- « gadou quére ! C'est-à-dire, helas ! helas ! ô le « beau Renieur, ô le beau Joüeur qu'il étoit. « Les femmes de Bearn & de Gascogne doivent avoir retenu cet usage des anciens Celtes Iberiens, dont il est probable que les Peuples de ce païs-là tirent leur origine.

Hist. de la Nouv. France, 3. part. ch. 26.

Hist. de l'Ameriq. ch. 19.

Ces lamentations cadencées étoient quelquefois appellées simplement Chansons, de l'espece de celles qu'on nommoit *Threni*, parce qu'elles

étoient telles que sont les lamentations de Jeremie. Quelquefois elles étoient nommées Ejulations ou Hurlements, parce que le ton en étoit si douloureux, qu'il approchoit fort des hurlemens des Loups. C'est ainsi qu'Homere dans son Odyssée, a expliqué les regrets de Penelope sur l'absence de son fils Telemaque, par le terme Ὀλόλυξε, *ejulavit*. Le Poëte dit, que Penelope ayant fait un sacrifice, & s'étant retirée dans son appartement, se prit à hurler en pleurant son fils. C'est aussi à quoi les Prophetes font allusion, quand, prévoyant les malheurs à venir, ils exhortent les Filles de Sion à hurler. Le terme *ululare* vient très-frequemment dans les saintes Ecritures. Enfin on les appelloit simplement des Pleurs, à cause de leur usage & de leur fin. Ezechiel parlant de ces femmes qu'il avoit vû idolatrer dans le Temple, & chanter des airs lugubres à l'honneur d'Adonis, dit qu'elles pleuroient Adonis, *plangentes Adonidem*. On doit expliquer ainsi les pleurs des femmes Egyptiennes sur leur Dieu Apis, aussi-bien que ceux des femmes de Lybie, à qui Herodote dit, qu'on attribuoit l'origine de ces sortes de Nénies dans les Temples, parcequ'elles s'en acquitoient excellemment bien.

Homer. Odyss. Lib. 4. v. 767.

Ezech. cap. 8. v. 14.

Herodot. Lib. 4. n. 189.

Il est à remarquer, qu'il n'y a que les femmes à qui ces Nénies soient attribuées. Les hommes les regardent comme indignes d'eux, & contraignent leur douleur au-dedans de leur cœur, tenant leur tête baissée & enveloppée de leur

robe, ſans dire mot, & ſans faire le moindre éclat. Il ſemble que cela a été ainſi dans tous les temps. La Loy de Solon, qui interdit les Ejulations, ne regarde que les femmes. Jaſon, pour exprimer la douleur qu'on doit avoir de l'abſence des Argonautes dans leurs familles, ne parle que de leurs Meres & de leurs Epouſes. » Nos Meres, dit-il, & nos Epouſes ſont à préſent aſſiſes ſur « le rivage, & font pour nous le Leſſus, comme « ſi nous étions morts. « C'eſt Thetis, c'eſt Penelope, qui pleurent ainſi leurs enfans. On ne lit pas la même choſe des hommes.

Apoll. Rhod. Lib. 5. v. 993.

Les hommes pleurent cependant leurs morts, mais d'une maniere noble, & qui n'a rien de foible, comme ils ont coûtume de faire dans leurs feſtins, lorſqu'ils chantent leur chanſon de mort, & qu'ils danſent l'*Athonront*, ce qu'ils appellent auſſi pleurer. Il eſt vrai que, quand ils chantent dans les feſtins pour pleurer leurs morts, leurs chants & leur cadence ont quelque choſe de plus lugubre, que leurs feſtins à chanter ordinaires.

Macrobe * rend raiſon de l'Inſtitution de ces chants funeraires; & il dit, que le motif qu'ont eu les Nations de les mettre en uſage, a été la perſuaſion intime où elles étoient, que les ames

Macrob. in ſomnium Scip. Lib. 2. cap. 3.

* *Macrob. in ſomnium Scip. Lib. 2. cap. 3.* Mortuos quoque ad ſepulturam proſequi opportere cum cantu plurimarum gentium vel Religionum inſtituta ſanxerunt, perſuaſione hâc, quia poſt corpus, animæ ad originem dulcedinis muſicæ (id eſt ad Cœlum) redire credantur.

en se séparant de leurs corps, remontoient au Ciel, où est l'origine de la musique, & de cette harmonie charmante qui fait leur félicité, & dans laquelle consiste la beauté de cet Univers, ainsi que nous avons déja remarqué, que c'étoit l'idée commune des Payens.

Comme la danse fait partie de cette harmonie, & qu'ils supposoient que les Corps célestes, que les esprits qui les font mouvoir, & que les ames des hommes qui remontent à leurs Spheres, sont toûjours dans le mouvement d'un bal perpetuel, il ne faut pas être surpris que les Anciens, ainsi que les Sauvages de nos jours, ayent eu aussi des danses théniques, & qu'ils ayent honoré leurs morts en dansant, comme ils le faisoient en chantant. Je me contenterai de citer, pour prouver cet usage des Anciens, & sur-tout des Orientaux, ce qu'Ammian Marcellin * rapporte des devoirs funebres qu'on rendit à Grumbates Roy des Chioniens, & Prince Royal de Perse, fils de Sapores. » Pendant l'espace de sept jours, dit-il, tous les » hommes sans exception, distribués par diverses » troupes, passerent le temps à des festins fune- » raires, faisant des lamentations sur ce jeune

Ammian. Marcell. Lib. 19. cap. I.

* *Ammianus Marcellin. Lib. XIX. cap. I.* Per dierum spatium septem, viri quidem omnes per contubernia & manipulos Epulis indulgebant saltando, & cantando tristia quædam genera Næniarum, regium juvenem lamentantes. Feminæ verò miserabili planctû, in primævo flore succisam spem gentis solitis fletibus conclamabant; ut lachrymare cultrices Veneris sæpè spectantur in solemnibus Adonidis sacris; quod simulachrum aliquod esse frugum adultarum Religiones mysticæ docent.

Prince, en dansant & en chantant une sorte de «
Nénies, dont le ton étoit fort lugubre. Les fem- «
mes de leur côté, pénetrées de douleur de voir «
leur esperance tomber comme une fleur coupée, «
lorsqu'elle commence à s'épanoüir, faisoient «
retentir l'air de pitoyables cris, semblables à ces «
femmes dédiées aux mysteres de Venus, lors- «
qu'elles pleurent la mort d'Adonis, &c. «

Les premieres lamentations n'ont pas plûtôt cessé, qu'un de ceux de la Cabane se détache pour donner avis au Chef de la Tribu, de la perte qu'ils viennent de faire. Celui-ci prend soin de faire publier la mort dans tout le Village. Il députe en même temps dans les Villages voisins où le défunt avoit des alliances; & si c'est un Chef, on fait, autant qu'on peut, avertir tous ceux de la Nation, afin qu'on vienne de toutes parts lui rendre les derniers devoirs.

Cependant on frappe sur les écorces, & l'on fait beaucoup de bruit, afin d'obliger l'ame du défunt de s'éloigner de son corps, & de se rejoindre à ses Ancêtres. J'ai déja remarqué dans l'Article de la Religion, que c'étoit un usage de l'Antiquité, en particulier à Lacédemone à la mort des Rois, de faire retentir de toutes parts leurs Cymbales d'airain, ausquelles ils attribuoient la vertu d'éloigner les Spectres, les Manes, & les mauvais génies.

Les parens & les amis du défunt étant avertis de son décès, se rendent à sa Cabane, où cha-

cun se place sans rien dire. L'Assemblée étant formée, cette Matrone, que j'ai appellée du nom de *Præfica*, ou la Pleureuse, entame alors un discours pour raconter, dans le dernier détail, tout ce qui s'est passé à l'égard du mort, depuis les premiers symptomes de sa maladie jusqu'au moment de son trépas. Ce discours fini, les pleurs recommencent, & toutes les femmes, tant celles de la Cabane, que celles qui se trouvent présentes, accompagnent leur musique de véritables larmes que les femmes ont toûjours de commande. Ces pleurs sont interrompus par quelqu'un des Chefs, ou des Considerables, lequel impose silence pour faire un autre discours, qui sert d'Oraison funebre, & qui roule sur les fables de leur Religion, sur les faits héroïques de leurs Ancêtres, sur les éloges du mort, & sur les motifs que doivent avoir les parens pour se consoler de sa perte. Ces discours, quoique sans art, ne manquent point d'une certaine éloquence naturelle & pathétique, qui met dans tout son jour les belles qualités du défunt, & où l'on n'omet aucune des considerations propres à temperer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus grand interêt.

Cette Assemblée, laquelle est comme generale, étant congédiée, on invite ensuite successivement les familles particulieres pour venir pleurer à leur tour, & on assigne à chacune son jour & son temps pour la cérémonie. La Pleureuse recom-

mence son discours en faveur des nouveaux venus : le Lessus se fait sur nouveaux frais, & il se trouve toûjours un Panegyriste ; de sorte que pendant que le mort est exposé, il est toûjours gardé, & presque continuellement loüé & pleuré.

Festin pour les Morts.

Les regrets que cause la présence du mort dans sa Cabane, y font oublier le soin d'y préparer à manger. Il n'y a gueres que les enfans qui font rôtir quelques grains de bled d'inde, pour appaiser la grosse faim qu'ils ne sont pas en état de soûtenir comme les personnes formées, & à qui il coûte peu de passer plusieurs jours de suite sans manger. Mais le jour de l'Enterrement, le Chef fait faire le cri dans le Village dès le matin, afin que dans chaque Cabane on fasse chaudiere pour le défunt. C'est un vrai festin funeraire, pratiqué par les Anciens, & connu sous le nom de *Silicernium*; * parce que ceux qui le préparoient, y gardoient le silence, & n'y touchoient pas. Les Sauvages ne prennent, & ne réservent rien de la chaudiere qu'ils ont dressée. Ils la distribuënt toute entiere en divers plats qu'ils envoyent dans des Cabanes differentes, d'où on a le soin de leur ré-

* Silicernium variè exponi solet. Scribit Nonius esse funebre convivium quod senibus exhibetur. *Varro.* Funus executi, lautè ad sepulchrum antiquo more Silicernium confecimus. Festus docet esse farciminis genus quo familia in luctu purgatur, quia cujus nomine instituebatur ea res, is jam silentium cerneret. Donatus ait esse cœnam quæ infertur Diis Manibus, vel quod eam silentes cernant umbræ, id est umbræ possideant, vel quod qui hæc inferunt cernant neque degustent.

pondre par le même devoir de civilité. C'eſt ainſi qu'ils ſe conſolent mutuellement dans le deüil commun. On peut appeller cela une Fête; car pour une chaudiere qu'ils ont préparée, il leur vient de divers endroits une abondance de mets dont ils peuvent ſe régaler. Cette mode eſt encore en vigueur en pluſieurs païs, où l'Enterrement eſt ſuivi d'un repas magnifique pour les Conviés, dans lequel on acheve de pleurer les morts, en mangeant bien, & en bûvant de même.

Le premier ou le troiſiéme jour après le trépas, ſont deſtinés pour la ſepulture, à moins que des conſiderations particulieres n'obligent à differer plus long-temps, comme il arrive, quand le mort eſt d'un rang, à exiger que les Chefs des Villages éloignés ſe rendent à ſes obſeques; ce qui ne ſe peut faire dans un eſpace auſſi court que celui de trois jours. Alors on differe la cérémonie au ſeptiéme, ou même au neuviéme jour. Ces jours étoient conſacrés dans le Paganiſme pour ce triſte devoir, & l'Egliſe même a encore retenu quelque choſe de cet uſage.

Tout étant prêt pour les obſeques, on fait le cri dans le Village, & de toutes parts on ſe rend à la Cabane du mort, où les Nénies recommencent encore comme ci-devant; après quoi les Pollincteurs placent le cadavre ſur une eſpece de brancard, ſemblable à nos bieres ouvertes, le portent à quatre ſur leurs épaules juſqu'au lieu de

la

la ſepulture, où tout le monde l'accompagne dans un profond ſilence.

Quelques-uns ſe ſont perſuadés, que les Anciens ne faiſoient point ſortir leurs morts par la porte du logis, parce que la porte avoit quelque choſe de ſacré, & qu'elle eût été prophanée par ſon paſſage, de la même maniere que ceux qui touchoient un cadavre, devenoient immondes, & avoient beſoin d'être purifiés. Cela n'eſt pas cependant exactement vrai dans tous les cas. Les Anciens expoſoient leurs morts à la porte de leurs maiſons, comme on fait encore aujourd'hui à Paris, & en quelques autres endroits. Ils ne les mettoient ainſi à la porte, que parce que, ſelon toutes les apparences, on devoit les faire ſortir par-là. Perſe nous fournit une preuve de ceci dans l'exemple d'un libertin, qui ſe tuë par ſes débauches, & qu'il nous repréſente les pieds étendus dans ſa biere vers la porte de ſa maiſon.

In portam rigidos calces extendit. Perſius, Satyr. 3.

Il y avoit néanmoins des occaſions que la ſuperſtition avoit marquées, où cette coûtume s'obſervoit.

Le Pere le Comte nous rapporte un uſage ſemblable des Chinois; & il dit, que la Reine mere de l'Empereur, à préſent regnant, étant morte, les Bonzes repréſenterent à ce Prince, que ſelon l'ancienne coûtume, il falloit abbattre une partie des murailles de ſon Palais pour y faire paſſer le

Nouv. Memoires de la Chine, tom. 2. p. 187.

corps, parce que la famille Royale seroit exposée à beaucoup de malheurs s'il passoit par les portes ordinaires. Ce Prince, qui ne donne point dans ces sortes de superstitions, s'y opposa, & se moqua de la folie de leurs vaines observations.

Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. ch. 4. p. 85.

Le Pere le Jeune en fait une loy generale pour les Sauvages. Voici comment il parle : » Mon » hôte, & le vieillard dont j'ai souvent fait men» tion, m'ont confirmé ce que j'ai déja écrit une » autrefois, que le corps mort du défunt ne sort » point par la porte ordinaire de la Cabane; ains » on leve l'écorce de l'endroit où l'homme est » mort, pour faire passer son cadavre. Le Pere le Jeune doit avoir mal compris, en nous donnant pour une regle generale, ce qui ne peut être entendu que de quelques cas particuliers.

Differens usages de la déposition des Corps.

L'Inhumation par laquelle on rend à la terre un corps formé de terre, a été la maniere de la déposition des corps après leur mort, que les Anciens ayent mis la premiere en usage. C'est celle qu'avoient les Patriarches du Vieux Testament, les Egyptiens & les Perses même; ainsi que le témoigne Ciceron en parlant du Tombeau de Cyrus : *Mihi quidem antiquissimum sepulturæ genus fuisse videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur.*

Cicero, Lib. de Legib.

La superstition, le caprice, la crainte de la prophanation, & d'autres passions, introduisirent ensuite diverses autres pratiques, sur lesquelles l'on a vû de la variation, non seulement chez

les Nations differentes, mais encore chez les mêmes. Les Grecs, les Indiens & divers autres Peuples, faisoient consumer les leurs par le feu, & recueïlloient leurs cendres dans des Urnes. Les Romains adopterent cette maniere après l'exemple que leur en donna Sylla, lequel craignit pour son Tombeau les mêmes outrages qu'il avoit fait à celui de Marius. Les Romains l'avoient euë aussi dès les commencemens, & Numa défendit qu'on fit brûler le sien. Les Perses au contraire, regardant le feu comme un symbole de la Divinité, auroient cru commettre une impieté, s'ils lui avoient fait consumer une chose aussi impure, que l'étoit un cadavre dans l'idée des Anciens. Cependant quelques Auteurs assurent, qu'ils avoient changé sur cela d'idée, & qu'ils les faisoient brûler dans les derniers temps. Agathias & divers autres, racontent d'eux, qu'il ne leur étoit pas permis d'ensevelir leurs morts avant que de les avoir exposés aux chiens & aux vautours: & que de la maniere dont ces animaux s'y prenoient pour les dévorer, ils tiroient des consequences de l'état heureux ou malheureux de leur Eternité. Cela se pratique encore par les Gaures, qu'on croit en être descendus, aussi-bien que dans l'Hyrcanie, où l'on nourrit des chiens exprès, que les Anciens nommoient *les Chiens sepulchraux*.

Valer. Max. Lib. 1. c. 1.
Plinius, Lib. 13. cap. 13.
Nicol. Damasc. apud Stobæum, Serm. 120.
Strab. Lib. 15.
Amm. Marcell. Lib. 19.
Procop. de Bello Persico, Lib. 1.
Agathias, Lib. 2.

Pour ce qui est des autres Nations plus barbares, elles avoient differens usages de sepulture encore plus extraordinaires. Nous lisons dans les

Herodot. Lib. 1. 3. & 4. Strab. Lib. 14. Diod. Sic. Lib. 4.

Auteurs, que plusieurs Peuples de Scythie & de l'Inde engraissoient leurs parens lorsqu'ils étoient parvenus à un certain âge, après quoi ils les égorgeoient pour en faire un festin à leurs amis; d'autres exposoient leurs malades dans les forêts, les laissant à la mercy des bêtes, qui ne manquoient pas de les dévorer, & de prévenir la faim, & les autres disgraces d'un si cruel abandon. Les Troglodytes insultoient aux cadavres des leurs; ils les exposoient sur le haut d'une montagne, ils leur attachoient une pierre aux pieds, & leur mettoient une corne de chévre sur la tête; en cet état ils déchargeoient sur eux une grêle de cailloux, jusqu'à ce qu'ils les eussent fait tomber dans le précipice; après quoi ils se retiroient, riant & se divertissant du plaisir qu'ils s'étoient donnés à cette cérémonie. Les Ichtyophages jettoient dans la Mer tous leurs corps morts, comme pour payer une espece de tribut à la Mer & aux poissons qui leur servoient de nourriture. Les Peuples de la Colchide ensevelissoient les femmes, & suspendoient à des arbres les corps des hommes, enfermés & cousus dans des peaux de bœufs; ceux de Thrace, qui pleuroient à la naissance de leurs enfans, leur rendoient les derniers devoirs par toutes sortes de marques de réjoüissance.

Diod. Sic. Lib. 3. Nic. Damasc. κολχοὶ.

Quoique les Auteurs, qui ont parlé de ces coûtumes, ayent peut-être dit vrai quant au fonds & à la substance des choses, je suis persuadé néanmoins que la plûpart sont fausses, eu égard à cer-

taines circonſtances, qui nous repréſentent ces Nations comme beaucoup plus barbares, qu'elles ne l'étoient en effet. En Amerique où nous voyons encore la plûpart de ces uſages, ou bien des uſages preſque ſemblables, nous découvrons des motifs qui adouciſſent en quelque ſorte, & qui corrigent ce que ces uſages, regardés en eux-mêmes, préſentent d'abord de trop barbare. Il eſt vrai qu'il ſe trouve quelques Nations qui font mourir leurs vieillards, ainſi que je l'ai déja dit; mais elles croyent leur rendre ſervice, & les délivrer des incommodités d'une vieilleſſe que les circonſtances rendent plus deſagréables que la mort: Il eſt vrai qu'il y en a qui font feſtin des cadavres de leurs parens; mais il eſt faux qu'elles les mettent à mort dans leur vieilleſſe, pour avoir le plaiſir de ſe nourrir de leur chair, & d'en faire un bon repas. Quelques Nations de l'Amerique Meridionale, qui ont encore cette coûtume de manger les corps morts de leurs parens, n'en uſent ainſi que par pieté; pieté mal entenduë à la verité, mais pieté colorée néanmoins par quelque ombre de raiſon; car ils croyent leur donner une ſepulture bien plus honorable, que s'ils les abandonnoient en proye aux vers & à la pourriture. Il ſe peut faire auſſi que les anciens Auteurs ayent été trompés, en ce qu'ils rapportent des Peuples de Thrace, qu'ils pleuroient à la naiſſance des hommes, & qu'ils ſe réjoüiſſoient à leur mort; ils auront été trompés,

dis-je, en ce qu'ils n'auront pas compris, que ces pleurs des parens, à la naissance des enfans, étoient une pénitence & un exercice de Religion, institué originairement pour le peché, semblable à ce que pratiquoient les Tibareniens, & que pratiquent encore aujourd'hui les Ameriquains Meridionaux aux couches de leurs femmes. Ils auront été pareillement induits en erreur par rapport aux devoirs funeraires, voyant les Peuples de Thrace faire festin, danser & chanter; ne sçachant pas que danser & chanter, c'est & dans leur idée & dans leur langue, la même chose que pleurer. On peut dire aussi en general, qu'il est faux vraisemblablement qu'il y ait eu aucune Nation, qui se soit fait un sujet de plaisir de la mort des siens; nous n'en connoissons aujourd'hui aucune, qui ne soit très-sensible à la perte de leurs parens, de leurs amis, de leurs Concitoyens, & de toutes les personnes qui doivent leur être cheres, sur-tout lorsqu'elles meurent d'une mort prématurée.

Dans l'Amerique Meridionale quelques Peuples décharnent les corps de leurs Guerriers, & les parens mangent leurs chairs, ainsi que je viens de le dire; & après les avoir consumées, ils conservent pendant quelque temps leurs cadavres avec respect dans leurs Cabanes, & ils portent ces squeletes dans les combats en guise d'Etendard, pour ranimer leur courage par cette vûë, & inspirer de la terreur à leurs ennemis;

d'autres les laiſſent pourrir en terre juſqu'à l'Anniverſaire, auquel ils leur rendent de nouveaux devoirs, comme je le dirai ci-après.

Dans l'Amerique Septentrionale les Ilinois gardent encore l'ancien uſage des Peuples de la Colchide, enſeveliſſant les femmes, & ſuſpendant à des arbres les corps des hommes, couſus dans des peaux cruës de Bœufs ſauvages, ou des autres animaux qu'ils ont pris à la chaſſe. Les Hurons & quelques autres Peuples de ce voiſinage, élevent leurs corps morts dans des châſſes, qui ſont exhauſſées ſur quatre poteaux de dix ou de quinze pieds d'élevation ; de la même maniere que Nicolas de Damas dit, que les Phrygiens en uſoient pour les cadavres de leurs Prêtres ou de leurs Corybantes. Les Iroquois, les Caraïbes, les Bréſiliens, & le plus grand nombre des autres, ſuivent la méthode de mettre les corps dans la terre, & ils la pratiquent, au moins pour les Guerriers, de la même façon que le dit cet Auteur, dont les dernieres paroles du paſſage que j'ai cité, ſont très-remarquables ; car non ſeulement ils rendent le corps à la terre la mere commune des hommes ; mais ils l'y placent dans la même ſituation, où eſt un embrion dans le ſein maternel : *Redditur enim terræ corpus, & ita locatum ac ſitum quaſi operimento matris obducitur.* Ils obſervent même quelquefois ce qu'Herodote raconte des Naſamons, qui ayant la même coûtume d'enſevelir les corps, les mettoient dans cette poſ-

Nicol. Dam. apud Stobæum, Serm. 120.

Cicer. loco citato.

Herodot. Lib. 4. n. 190.

ture, avant qu'ils eussent rendu le dernier soûpir.

Comme ils envisagent la mort d'un air plus tranquille que nous, ils n'ont pas aussi ces ménagemens d'une fausse compassion, & cette délicatesse honteuse à des Chrétiens, qui fait qu'on n'ose annoncer à un mourant le danger où il est, quoiqu'il s'agisse de son Eternité, qu'on aime mieux risquer, que de l'effrayer. Il arrive assez fréquemment parmi ces Barbares, qu'on dise à un malade que ç'en est fait, qu'il ne peut plus vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on a pour lui, les robes précieuses, & les ornemens qu'il doit emporter dans le Tombeau; robes & ornemens préparés souvent depuis long-temps avec le même zéle & le même principe de tendresse, qui faisoit travailler Penelope avec tant de soin à la robe sepulchrale de son Beau-pere Laërte. Le malade est souvent aussi le premier à se condamner. Il annonce le premier sa mort prochaine à ses parens; il fait assembler ses amis, & leur fait festin pour leur dire adieu: il leur fournit lui-même des motifs de consolation dans la perte qu'ils vont faire, & avec le même sang froid, qu'auroit un homme qui se dispose à un petit voyage, il se fait laver, graisser, peindre, & empaqueter tout vivant dans la même situation qu'il doit avoir dans le sepulchre. Combien d'Européans à cet instant fatal mourroient d'horreur d'un semblable appareil?

Un

Un moment avant que de mettre le cadavre dans la fosse, le Maître des Cérémonies lui coupe au sommet de la tête un toupet de cheveux qu'il donne à son plus proche parent, ainsi que l'écrit le Pere le Jeune. Cette action n'est pas sans mystere; elle étoit sacrée chez les Payens, qui regardoient les cheveux comme dévoüés aux Dieux Infernaux, & qui croyoient que les mourants ou les morts ne pouvoient descendre aux Enfers s'ils n'y avoient été initiés par l'offrande de ces prémices. C'est ce qui a donné lieu à Euripide d'introduire Orcus ou Charon, qui dit, en parlant d'Alceste. » Cette femme descend dans la maison de Pluton. Je vas vers elle pour l'initier avec ce glaive. Car tout homme, quel qu'il puisse être, dont ce glaive a coupé les cheveux, est une victime destinée aux Dieux Infernaux. « Virgile après Euripide, a feint aussi que Junon envoya Isis à Didon mourante, pour lui couper le cheveu fatal consacré à Proserpine, sans quoi son ame ne pouvoit se détacher de son corps, & se présenter sur les bords du Stix. Il n'y avoit pas jusqu'aux animaux destinés aux sacrifices, sur le front, ou entre les cornes desquels on n'enlevât quelques poils, qu'on offroit aux Divinités Infernales avant que de les immoler. Il semble que l'Eglise a voulu sanctifier dans ses Enfans cet usage qu'avoient les Payens, ayant établi que ceux qui se destinent au service des Autels, commencent à s'y faire initier par la Tonsure, la-

Relation de la Nouvelle France pour l'an 1634. ch. 4. p. 86.

Euripid. in Alcest.

Virgil. Lib. 4. Æneid.

quelle est pour eux le ſymbole d'une mort myſtique, & d'un renoncement entier & abſolu au monde prophane, & à toutes les pompes du ſiécle.

Cela a été une folie de preſque toutes les Nations d'enſevelir avec les morts dans leurs tombeaux, ſur-tout ſi c'étoit des Princes ou d'autres perſonnes de marque, ou bien de conſumer avec eux ſur leurs buchers, des meubles précieux, de grandes richeſſes, des offrandes, des mets en abondance, en un mot, ce qu'ils avoient de plus cher juſqu'aux eſclaves, & à leurs épouſes mêmes, ainſi que cela ſe pratique encore dans les grandes Indes; comme ſi toutes ces choſes devoient leur ſervir après leur mort, & accompagner leurs ames juſqu'au lieu de leur repos. Les Juifs, & les Chrétiens eux-mêmes ont rendu des honneurs civils aux leurs, qui, à la barbarie près, approchoient fort de ces coûtumes payennes.

Ceſar, de bello Gallico, Lib. 3.

Ceſar fait mention dans ſes Commentaires, de certains braves Gaulois qui ſe dévoüoient à la perſonne d'un Grand, & couroient avec lui les riſques de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe fortune; de ſorte que s'il arrivoit qu'il périt, ils ſe faiſoient tous mourir avec lui, ou ſe tuoient après ſa défaite, ſans que de memoire d'homme il s'en fût trouvé un ſeul qui eut manqué à ce point d'honneur. Chez les Natchez, à la Louiſiane, le Chef, & la femme Chef (c'eſt-à-dire la mere du Chef, ou bien celle de ſes tantes, ou de ſes ſœurs



du côté maternel, laquelle, ſelon les regles de la Ginécocratie, eſt à la tête de la Nation, & à qui on rend les mêmes honneurs qu'au Chef même) ont auſſi l'un & l'autre un certain nombre de perſonnes, qui leur ſont attachées avec un pareil dévouëment, & à qui ils donnent dans leur langue un nom qui répond à celui de *Dévoüez*. Ces perſonnes accompagnent toûjours le Chef, ou la femme Chef, elles ſont entretenuës à leurs frais, veillent ſans ceſſe à leur conſervation, & prennent part à tous leurs avantages & à toutes leurs diſgraces. La plus grande de toutes ces diſgraces, c'eſt la mort de celui ou de celle à qui leur vie eſt entierement engagée. Car, dès que ceux-ci ont payé le tribut à la nature, elles ſont auſſi dans l'obligation de mourir. Le choix de la mort ne leur eſt pas libre; il faut ſuivre l'uſage établi, & mourir en cérémonie. Tandis que le corps du défunt ou de la défunte eſt encore expoſé ſur la pierre qui eſt à l'entrée du Temple, & qu'on eſt ſur le point de mettre fin aux obſeques, on paſſe au col de ces malheureuſes victimes une longue corde qui les tient toutes, & qui eſt fortement arrêtée aux deux extrémités par ceux qui doivent les étrangler. En cet état elles commencent une eſpece de chant & de danſe qui dure quelque temps; après quoi on ſerre par les deux bouts, & l'on voit ces miſerables mourir, en tâchant de garder encore la cadence & la meſure des pas juſqu'au dernier ſoûpir. C'étoit

là, (du moins à ce qu'on m'a assuré, car je ne parle ici que sur la foy d'un Voyageur) la Loy qui étoit établie parmi eux. Depuis que les François sont établis en ces païs-là, on les empêche d'en venir à l'execution d'un sacrifice si inhumain. On peut bien se persuader que cela ne fait pas de peine à ceux qui sont engagés à une si rude solde.

Gonzales Oviedo, Hist. de las Indias, Lib. 5. cap. 3.

Il y avoit un usage semblable dans l'Isle Espagnole. Oviedo dit, qu'à la mort des Chefs, qu'il nomme *Caciques*, on enterroit avec eux plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, & en particulier plusieurs de leurs femmes, vivantes lesquelles se faisoient honneur de cette mort, & se persuadoient qu'elles l'accompagnoient dans le Ciel ou dans le Soleil. Lopez de Gomara assure la même chose, qui est encore confirmée par Pierre Martyr, lequel dit, que le Cacique Behucio ayant payé le tribut à la nature, sa sœur Anacaona voulut faire enterrer avec lui plusieurs de ses femmes toutes vives; mais que quelques Religieux de saint François s'étant trouvés là, firent tant par leurs prieres, qu'elle se contenta d'en faire ensevelir une seule, laquelle voulut avoir la préference sur les autres; celle-là étoit très-belle, elle se para de tous ses ornemens les plus beaux, & ne fit mettre dans le sepulchre, avant que d'y être enfermée, qu'un vase d'eau, un pain de maïs, & un autre de cassave.

Gomara, Hist. gener. des Indes, Liv. 1. c. 28. Pet. Martyr. decad. 3. Lib. 9.

Pour ce qui est des autres Sauvages, quoiqu'ils

ſoient dans les mêmes principes qu'ont eu les anciens Payens ſur ce point, je n'ai point oüi dire qu'ils ayent pouſſé les choſes juſqu'à cet excès de cruauté, que d'immoler des perſonnes, pour qui toute la Nation devroit s'intereſſer, plûtôt que d'augmenter le deüil par la multitude des victimes. Il eſt vrai qu'ils font feſtin des chiens du défunt, & que lorſqu'ils brûlent, ou qu'ils tuënt un Eſclave, qui a été donné pour un de leurs morts, & en ſon nom, ils croyent appaiſer ſes Manes en le faiſant mourir, comme nous avons dit ; mais au jour de leur ſépulture on ne voit rien de ſanguinaire & de révoltant ; ils mettent même aſſez peu de choſe dans la tombe ou dans la biere. Les habits dont il eſt revêtu, quelques petits pains, un peu de ſagamité, ſa chaudiere, ſon ſac à petun, ſon calumet, une courge pleine d'huile, quelque peu de porcelaine, un peigne, des armes, des couleurs pour ſe peindre, & quelques autres bagatelles ſemblables ſont toutes les proviſions qu'il emporte dans l'autre monde.

Ils croyent peut-être faire quelque choſe de plus agréable pour le mort, en diſtribuant à ſes amis vivans, & à toutes les perſonnes pour qui il a eu quelque conſideration, tout ce qui lui appartenoit, & toutes les choſes dont ils l'euſſent voulu voir joüir lui-même.

On diroit que tous les travaux, toutes les ſüeurs, tout le commerce des Sauvages, ſe rapportent preſque uniquement à faire honneur aux

morts. Ils n'ont rien d'aſſez précieux pour cet effet. Ils proſtituënt alors les robes de caſtor, leur bled, leurs haches, leur porcelaine en telle quantité qu'on croiroit qu'ils n'en font aucun cas, quoique ce ſoit toutes les richeſſes du païs. On les voit ſouvent preſque nuds pendant les rigueurs de l'hyver, tandis qu'ils ont dans leurs caiſſes de bonnes robes de fourrure ou d'étoffe qu'ils deſtinent aux devoirs funeraires, chacun ſe faiſant un point d'honneur ou de religion, de paroître dans ces occaſions libéral juſqu'à la magnificence & à la prodigalité; de maniere qu'on peut dire, que rien n'eſt mieux marqué chez tous les Sauvages en general, eu égard à leurs anciennes coûtumes, que le reſpect pour les morts, & le ſouvenir de leurs Ancêtres.

Pour fournir à cette dépenſe, les parens, & les amis viennent couvrir le mort pendant que ſon cadavre eſt encore expoſé dans la Cabane; c'eſt-à-dire, qu'ils viennent apporter des préſens pour honorer ſes obſeques. Ces préſens ſont comme partie du teſtament du défunt, dont ceux de ſa Cabane fourniſſent le plus gros lot, ne ſe réſervant rien, non ſeulement des choſes qui lui appartenoient, & dont la vûë pourroit aigrir leur affliction : mais y ajoûtant encore du leur avec une profuſion qui les épuiſe preſque entierement.

De ces préſens, les uns ſont étalés ſur des perches, & les autres expoſés à terre ſur des eſtra-

des, premierement dans la Cabane, & ensuite dans le Cimetiere. Tandis qu'on accommode le cadavre dans son sepulchre, un des Considerables, élevé de deux ou trois pieds au-dessus de l'Assemblée, fait à haute voix la distribution de ces legs pies dont la valeur monte fort haut, selon la distinction & le rang de consideration où étoit le défunt.

Ces distributions étoient communes chez les Romains, & consistoient en argent, ou en d'autres choses d'usage, comme le bled, le vin, l'huile, les viandes, le sel, ainsi que cela se voit encore dans les Médailles, les Inscriptions, les Epitaphes, & les autres monumens qui nous restent des débris de l'Antiquité.

Outre cette profusion de présens, qui devient utile à ceux à qui on les donne, il s'en fait encore une autre chez les Iroquois & chez les Hurons, laquelle ne paroît avoir d'autre fin que l'ostentation. Elle consiste dans une grande quantité de bled qu'on jette devant la porte de la Cabane, & qu'on a soin de fouler aux pieds, afin qu'il ne prenne envie à personne de le ramasser. Le moins qu'il y en ait pour un particulier, c'est sa provision, & ce qu'il en pourroit consumer pendant une année. J'ai crû devoir ne pas omettre cette circonstance, parce qu'elle peut nous donner lieu de conjecturer qu'on a eu autrefois cette même coûtume en quelques-unes de nos Provinces de France, où l'on jette encore devant la

porte des personnes qui viennent de mourir, lorsqu'elles ont été mariées & établies en famille, quantité, non pas de bled à la verité, mais de paille & de bâle de bled, comme un signal de la mort. Cela peut être en effet un reste de pratique ancienne, dont la Religion & le temps auront réformé l'abus, en substituant à une chose utile qu'on sacrifioit par superstition & par vanité, le superflu de cette même chose; d'autant mieux, qu'on en peut tirer une moralité, toute chair étant comme la paille & le foin, ainsi que parle l'Ecriture : *Omnis caro fœnum.*

Isaï. cap. 40. v. 5.

Leurs fosses sont de petites loges creusées en rond comme des puits; ce qui leur fit donner autrefois chez les Anciens le nom de *Puticuli.* On les natte en dedans de tous côtés avec des écorces; & après y avoir logé le cadavre, on y fait une voûte presque au niveau du sol avec des écorces semblables, & des pieux qu'on charge de terre, & de pierres à une certaine hauteur, qui fit aussi donner à ces Tombeaux les noms d'*Agger* & de *Tumulus.* On enferme après cela tout cet espace, en bâtissant au-dessus une loge avec des écorces ou des planches, ou bien on l'entoure avec des perches qu'on assujettit par le haut, ou elles se réünissent en forme conique ou pyramidale; modéle fort simple de ce qu'étoient ces monumens dans leur premiere origine; mais que la vanité des Nations changea depuis en Mausolées superbes, que le temps qui dévore tout, con-

Rhodigin. Lib. 10. cap. 17.



consume aussi-bien, que les corps qu'ils renferment.

On joint au Tombeau le *Cippus*. C'est un poteau comme une espece de trophée, auquel, si c'est un Guerrier, on voit son portrait & ses belles actions peintes, de la maniere dont j'ai expliqué ailleurs que se font ces sortes de monumens; on y ajoûte aussi quelques-unes de ses armes ou un aviron : & si c'est une femme, on y attache des colliers à porter le bagage, ou bien d'autres choses qui soient de leur compétence.

Enfin, pour finir la cérémonie de l'Enterrement par une ressemblance plus entiere avec les coûtumes des Anciens, de la même maniere qu'on donnoit autrefois auprès du Tombeau le spectacle d'un combat de Gladiateurs, lesquels devoient leur Institution à cette cérémonie lugubre, & qu'on nommoit *Bustuarii*,* du nom du Tombeau même; les Sauvages mettent fin aussi à cette lugubre fête par un jeu, qui n'a rien de barbare & de sanguinaire, comme les combats des Gladiateurs Romains. Un des Chefs qui préside à la cérémonie, jette de dessus la Tombe au milieu de la troupe des jeunes gens, ou met lui-même entre les mains d'un des plus vigoureux, un bâton de la longueur d'un pied, que tous les autres s'effor-

* *Calepin. Bustarii.* Gladiatores dicti sunt, qui ante sepulchra in honorem defuncti digladiabantur. *Cicer. in Pison.* Si mihi cum illo Bustuario gladiatore & tecum & cum Collega tuo decertandum fuisset.

cent de lui arracher, & que celui, qui en est le maître, tâche de défendre le mieux qu'il peut. Il en jette un semblable parmi la troupe des jeunes femmes & des jeunes filles, lesquelles ne font pas de moindres efforts pour le ravir, ou pour le conserver. Après ce combat qui dure assez long-temps, & qui fait un spectacle agréable, mais serieux, on donne le prix qu'on a destiné pour ce sujet à celui & à celle, qui ont remporté la victoire; ensuite de quoi chacun se retire chez soi. On doit avoir fait attention dans ce que j'ai déja dit, que les jeux entroient dans les exercices de Religion; j'ai remarqué déja, comment les Devins en ordonnent quelques-uns pour la guérison des malades: en voici de funeraires, & à l'honneur des Morts. C'est ainsi que les jeux solemnels de la Gréce étoient institués à l'honneur de leurs demi-Dieux, & se célébroient au Tombeau de leurs Héros: cela pourroit être une preuve, que c'est à la Religion que les jeux doivent leur premiere origine.

Quoique ceux qui ont traité de la Gymnastique ancienne, n'ayent point parlé, & n'ayent peut-être pas connu cet exercice du Levier, il étoit pourtant familier aux Romains. Saluste nous le fait connoître, en disant du grand Pompée, qu'il se forma à devenir un aussi grand homme qu'il le fut depuis, en s'exerçant à saulter avec les plus agiles, à courir avec les plus lestes, & à arracher le Levier avec les plus vigoureux: *Cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis vecte certabat.*

Saluft. apud Vegetium, de re militari, Lib. 1. cap. 9. p. 5.

L'Inhumation eſt commune à preſque tous les Peuples de l'Amerique Meridionale, ainſi que je viens de le dire. Leurs foſſes ſont auſſi creuſées en rond ; & après avoir bien graiſſé le corps du défunt, on le met dans cette foſſe enveloppé de ſon hamach. Il eſt dans la poſture d'un homme aſſis, ayant les jambes pliées contre les cuiſſes, les coudes entre les jambes, & le viſage courbé ſur ſes mains. Avant que de couvrir le corps, les femmes environnent immédiatement la foſſe aſſiſes ſur leurs talons, les hommes ſe placent derriere elles ſitués dans la même poſture. Alors les femmes commencent leurs Nénies, verſent des larmes en abondance, & pouſſent des cris lamentables, capables de toucher les cœurs les plus inſenſibles. Leurs maris fondent en larmes à leur imitation, mais ſans éclat ; ils les embraſſent d'une main, & paſſent l'autre ſouvent ſur leurs bras, comme pour les conſoler, ou les exhorter de continuer à pleurer. Les Nénies ayant ceſſé, un homme met ſur la foſſe une planche, & les femmes la couvrent de terre. Elles brûlent enſuite ſur la Tombe des offrandes, & tous les meubles du défunt. Si c'eſt un pere de famille, la foſſe eſt faite dans ſa propre Cabane ; les autres ſont enſevelis ou à côté de leurs Cabanes, ou bien dans leurs jardins, & ils ont coûtume de dreſſer une petite Caſe ſur le Tombeau.

Rochefort, Hiſt. Morale des Antilles, Liv. 2. c. 24.

Du Tertre, Hiſt. nat. des Antilles, Traité 7. ch. 1. §. 12.

Chez tous les Peuples, les devoirs funebres n'étoient pas les mêmes pour tout le monde. On

en faisoit plus ou moins, selon le different degré de consideration des personnes. La Religion & la Police avoient aussi leurs Loix affectées. La Justice humaine privoit des droits de la sepulture les criminels, & elle étoit obligée de sévir contre eux au-delà du terme de la vie, pour inspirer de l'horreur du crime. Par une Loy de Numa, il étoit défendu de rendre les honneurs funébres à ceux qui avoient été frappés du foudre. On sévissoit pareillement contre ceux qui s'étoient défaits eux-mêmes. On se comportoit aussi differemment à l'égard de ceux qui étoient morts en guerre, sur Mer, & dans des païs éloignés.

La privation de la sepulture est chez les Ameriquains, & une tache infamante, & une cruelle punition. Il y avoit des Loix, disent nos Relations, pour les enfans décedés peu après leur naissance; & il paroît certain qu'ils en avoient aussi d'autres pour les cas differens, dont voici un exemple, par rapport à ceux qui étoient morts de froid dans les neiges, & par rapport à ceux qui avoient eu le malheur de se noyer.

Ils croyoient alors que tout le païs étoit menacé de quelque désolation, & que le Ciel étoit en colere. C'est pourquoi ils n'oublioient rien pour l'appaiser. Ils cherchoient le corps avec grand soin, & s'ils étoient assez heureux pour le trouver, il se faisoit un concours nombreux de de tous les Villages, comme pour une chose qui interessoit toute la Nation. On augmentoit



le nombre des préſens, & on doubloit celui des feſtins. Le corps étoit enſuite porté dans le Cimetiere, & étoit exposé ſur une natte élevée, à l'un des côtés de laquelle on faiſoit une foſſe, & de l'autre un grand feu, comme pour une ſorte de ſacrifice, dont les chairs du mort devoient être la victime. Cependant les Pollincteurs, ou de jeunes gens deſtinés à cet office, environnoient le cadavre, & avec des coûteaux ils en découpoient toutes les parties les plus charnuës, leſquelles avoient été crayonnées auparavant par un Maître des Cérémonies, ou peut-être par un Devin. On jettoit ces morceaux de chair dans le feu, à meſure qu'on les enlevoit. Ils ouvroient enſuite le cadavre, & en retiroient tous les viſceres, qui étoient auſſi la proye des flâmes, après quoi ils mettoient le cadavre ainſi décharné dans la foſſe, qui lui avoit été préparée.

Pendant ce temps-là les jeunes femmes, parmi leſquelles ſe mêloient les parentes du défunt, faiſoient comme une proceſſion, & tournoient autour de ces jeunes gens, qu'elles exhortoient à bien s'acquiter de ce triſte miniſtere, & elles leur mettoient dans la bouche des grains de porcelaine, comme pour leur ſervir de récompenſe de leur pieuſe cruauté. Si l'on manquoit à cette cérémonie, ils regardoient, comme une punition du Ciel, tous les ſiniſtres accidens qui pouvoient leur arriver dans la ſuite.

Thomas Fuller prétend ainſi accorder deux

Thom. Fuller in Pisgah-Sigt of. Palestin. Lib. 2. cap. 2. p. 32. edit. Lond.

passages de l'Ecriture Sainte au sujet des corps de Saül & de ses enfans. L'un est au Chapitre 31. du premier Livre des Rois, auquel il est dit, que les braves de Jabés Galaad les enleverent du mur de Bethsan, où ils avoient été suspendus, & les porterent à Jabés où ils les brûlerent, & ensevelirent leurs os dans le bois. L'autre est au Chapitre dixiéme du premier des Paralipomenes, qui porte seulement qu'ils ensevelirent leurs ossemens sous un chêne, qui étoit à Jabés Galaad. » Les » Guerriers de Jabés Galaad, dit cet Auteur, sor- » tirent la nuit, & passerent le Jourdain, enleve- » rent les corps de Saül & de ses enfans, les em- » porterent chez eux, brûlerent leurs chairs, & » ensevelirent leurs ossemens au pied d'un chêne, » qui étoit auprès de la Ville. Je ne sçais sur quelle autorité il s'appuye pour donner une telle interprétation. Peut-être pourroit-on dire qu'ils avoient l'usage de dessécher les corps en les faisant boucaner, ainsi que nous avons dit, qu'on en usoit pour les Caciques dans l'Isle Espagnole.

Les Iroquois, les Hurons, & la plûpart des Nations sedentaires, ont des Cimetieres communs auprès de leurs Villages. Parmi les Nations qui sont à la hauteur des Terres dans la Nouvelle France, il se trouve des personnes, qui ayant fait sécher les corps de leurs parens, & des personnes qui leur sont cheres, les retirent ensuite, & les conservent précieusement dans leurs Cabanes, imitant encore ce qui est dit des Egy-

Diodor. Sic. Lib. 1. p. 59.

ptiens, qui les mettoient en dépôt entre les mains de leurs créanciers, lesquels étoient plus assurés avec ces gages, qu'ils ne l'eussent été avec les meilleurs contracts. Les Algonquins & les Nations errantes ensevelissent les leurs dans les bois au pied de quelque gros arbre.

Thomas Fuller conjecture que c'étoit un point de la Religion des Hébreux de choisir leur sépulture au pied des chênes; parce que ces arbres paroissant morts pendant l'hyver, semblent ressusciter au printemps; ce qu'il prétend être un symbole de la Résurrection future des corps au jour du Jugement. Nous avons assez d'exemples que les Payens en faisoient autant dans les premiers temps. Je me contenterai de citer ici celui que rapporte Virgile du Tombeau de Dercenne Roy des Laurentins.

Thom. Fuller. loc. cit.

Virgil. Æneid. Lib. XI. sub. fin.

Fuit ingens, monte sub alto,
Regis Dercenni terreno ex aggere bustum
Antiqui Laurentis, opacâque ilice tectum.

Il est peut-être plus probable que c'étoient de ces chênes toûjours verds, qui pouvoient être plus naturellement un symbole de l'Immortalité.

Les honneurs funeraires qu'on a rendus aux morts dans tous les temps, & les précautions qu'on prenoit pour ne manquer en rien aux usages établis, n'ont eu pour fondement que l'opinion commune de toutes les Nations, que les

Ames en souffroient, si l'on manquoit à la moindre chose de celles qu'on croyoit être dûës à leurs obseques.

Sentiment des Payens au sujet des Manes.

Il est assez difficile de démêler au juste ce que les Anciens pensoient au sujet des Ames, après leur séparation d'avec le corps. Ils semblent en avoir distingué deux dans la même personne; l'une qui erroit sur les bords du Stix, jusqu'à ce ce que l'on eut rendu les derniers devoirs au cadavre, après quoi elle passoit ce fleuve; elle étoit jugée par les trois Juges redoutables Minos, Eaque, & Rhadamante; elle souffroit le châtiment dû à ses crimes dans les differens étages du Tartare, ou recevoit la récompense proportionnée à ses mérites dans les champs Elysiens, ou bien même dans les Cieux, lorsque ses actions heroïques l'avoient élevée au rang des Héros & des demi-Dieux. L'autre Ame étoit moins réelle; elle n'étoit que comme l'ombre, l'image, & le simulachre de la premiere; elle restoit dans son Tombeau, ou rodoit souvent autour; on pouvoit facilement l'évoquer par la voye des enchantemens; elle se montroit d'elle-même à differentes personnes, sur-tout aux parens & aux amis; elle épouvantoit ses ennemis en faisant l'office des furies, & elle s'évanoüissoit comme une vapeur, lorsqu'on croyoit la tenir.

D'autres au contraire ne placent dans les Enfers que l'ombre & le simulachre. C'est ainsi qu'Ho-

qu'Homere fait dire à Ulysse, qu'il a vû l'ombre d'Hercule dans les champs Elysiens; mais que pour lui il étoit dans le Ciel, où il assistoit au festin des Dieux. Lucrece s'explique sur cela très-clairement, quand il dit, qu'Ennius a imaginé dans les Palus Acherusiennes des Temples, où nos corps & nos ames ne parviennent jamais, mais seulement certains simulachres, qui sont d'une extrême pâleur. Homer. Odyss. Lib. XI. v. 601. Lucret. Lib. I. p. 4.

Esse Acherusia Templa
Ennius æternis exponit versibus Edens,
Quò neque perveniunt animæ, neque corpora nostra
Sed quædam simulachra modis pallentia miris.

Ovide, dans quelques vers qu'on lui attribuë, distingue quatre choses dans l'homme, lesquelles, après la mort, se séparent. Les Manes, la Chair, l'Ombre, & l'Esprit. La Tombe renferme la chair ou le corps; l'Ombre vole autour du sepulchre; les Manes descendent aux Enfers, & passent le Stix; l'Esprit monte jusqu'aux astres.

Bis duo sunt homini. Manes, caro, spiritus, umbra.
Quatuor ista, loci bis duo suscipiunt.
Terra tegit carnem, Tumulum circumvolat umbra,
Orcus habet Manes, spiritus astra petit.

Cependant les Poëtes, selon leur usage, employent indifferemment les termes de Manes,

d'Ombres, d'Images, de Simulachres, comme s'ils étoient synonimes, & ne signifioient qu'une même chose.

Quoiqu'il en soit de leurs opinions, qui n'étoient peut-être pas trop claires, il est constant qu'ils imaginoient encore quelque chose dans le Tombeau, même après y avoir enfermé le corps avec toutes les cérémonies usitées pour mettre l'ame dans son repos; soit que ce fussent les Génies qui avoient présidé à la vie, & qui se tenoient encore auprès du cadavre, tel qu'étoit le serpent que Virgile fait sortir du sepulchre d'Anchise, & qu'il y fait rentrer après avoir goûté à toutes les offrandes qu'y fit Enée au jour de l'Anniversaire de la mort de son pere; soit enfin que ce fussent des especes de Divinités, connuës sous le nom de *Dieux Manes*, ainsi qu'on le voit encore par les Inscriptions, *Dis Manibus*, qu'on mettoit sur toutes les Urnes cineraires.

Virg. Æneid. Lib. 5. v. 84.

En consequence de cette opinion, la pieté industrieuse des hommes leur avoit fait inventer beaucoup de manieres differentes de procurer aux Manes un parfait repos, & de les mettre à couvert de l'insulte des vivans. Non seulement ils n'omettoient rien de ce qui étoit prescrit pour les funerailles, & pour enfermer les ames dans le Tombeau, comme ils s'expliquoient; mais ils continuoient encore pendant long-temps à y rendre certains honneurs funeraires.

Il y en avoit de deux sortes. Les uns étoient

rendus par le public, ou par toute la parenté en commun, & on les nommoit *Parentalia.* (a) Les autres étoient rendus par les particuliers, & on les appelloit *Inferiæ.* Dans les unes & dans les autres de ces cérémonies, on purgeoit le Tombeau, dont on arrachoit les épines & les ronces, on y mettoit des couronnes de fleurs; & après avoir invoqué les Manes, on répandoit dans des fosses faites exprès, des coupes de vin, de laict, & du sang des victimes; on y jettoit des féves & des légumes, dont on s'imaginoit que les ames venoient prendre leur part. Il y avoit aussi des jours destinés à ces devoirs de pieté, sçavoir le trentiéme, & l'Anniversaire, sans préjudice de ceux, qui étoient du choix de l'affection, & de la tendresse.

Le lieu de la sepulture étoit pour cette raison un lieu sacré qu'on ne pouvoit violer sans crime; & que les ennemis même respectoient; (b) à moins que ce ne fussent des Barbares, tels qu'étoient les Grecs eux-mêmes dans les premiers temps. Homere, Dyctis de Créte, & Darés Phrygien, nous fournissent plusieurs exemples de la brutale ferocité de leurs Héros, qui portant leur haine au-delà des termes de la vie, s'acharnoient sur les corps de leurs ennemis morts, & leur faisoient

(a) *Cicero 2. de Legibus.* Inferiæ, privatæ sunt feriæ : parentalia, publicæ, atque omnis parentatio à civibus aut incolis festo colebatur.

(b) *Cicero 3. de Legibus.* Pœna fuit Solonis lege constituta, si quis bustum aut violasset aut dejecisset.

Iliad. 22. v. 390. toutes ſortes d'inſultes. C'eſt ainſi qu'Achille traîne indignement le corps d'Hector autour des murailles de Troye, & qu'il ſe fait un combat des plus furieux entre les Troyens & les Lyciens d'une part, & les Grecs de l'autre, dont les uns vouloient avoir le corps de Sarpedon pour l'outrager, & les autres faiſoient des prodiges de valeur pour le mettre à couvert de ces outrages.

Les motifs de la Religion ne ſuffiſant pas toûjours pour arrêter ceux qui n'en ont gueres, ou pour raſſurer ceux qui avoient lieu d'appréhender la prophanation des ſepultures, les Anciens pour y obvier, avoient été obligés de mettre des Gardes qui les défendiſſent, beaucoup moins contre les hoſtilités des ennemis de guerre, que contre les créanciers, les ſorcieres, & les voleurs. Apulée a ſur cela un fort bel endroit au ſecond Livre de ſes Metamorphoſes qu'on peut conſulter.

Apuleï. Metamorph. 2.

Telle eſt encore aujourd'hui l'opinion des Peuples de l'Amerique; ils penſent que les ames des morts ſe hâtent de ſe rendre au païs de leurs Ancêtres, d'où elles ne ſe hazardent point de revenir, parce qu'il y a trop à ſouffrir ſur le chemin qu'il faut tenir pour aller & pour venir. Cependant ils imaginent encore quelque choſe qui les remplace dans leurs Tombeaux, ils croyent les voir dans les feux follets de leurs Cimetieres & des marécages, & ils en racontent autant d'apparitions, que les bonnes vieilles femmes ont coûtume d'en débiter au coin de leur feu.

Dès que l'ame est séparée du corps, ils cessent de lui donner les noms qu'ils lui donnoient pendant le temps de son union. Les Hurons & les Iroquois l'appellent *Eskenn*; nom, qui a toutes les significations de Manes, Ombre, Simulachre, Image, que les Anciens lui avoient affecté.

Le Pere de Brebeuf rapporte, qu'ayant consulté un ancien Huron, & lui ayant demandé pourquoi ils donnoient à des cadavres secs & arides depuis long-temps, les noms d'*Eskenn* ou *Hatiskenn*, qui ne peuvent signifier que les Ames, il conclud ensuite de sa réponse, qu'ils imaginoient que nous avions deux ames, toutes deux divisibles & materielles, & cependant toutes deux raisonnables : que l'une se sépare du corps à la mort, & demeure néanmoins dans le Cimetiere jusqu'à la fête des Morts, après laquelle elle se change en Tourterelle, ou, selon la plus commune opinion, elle va droit au païs des Ames : l'autre est comme attachée au corps, & informe, pour ainsi parler, le cadavre, demeure dans la fosse des Morts après la fête, & n'en sort jamais, si ce n'est que quelqu'un l'enfante derechef, & que la preuve de cette Metempsycose étoit la parfaite ressemblance qu'ont quelques personnes vivantes avec d'autres qui sont mortes avant elles.

Relat. de la Nouv. France pour l'an 1636. 2. part. chap. 9. p. 146.

Les idées de la Théologie ancienne se sont si fort broüillées, avant que d'arriver jusqu'aux Sauvages de nos jours, qu'il est presque impossible de rien conclure de certain de ce qu'ils disent.

Chacun débite ſur cela ſes propres imaginations, & raconte les choſes d'une maniere differente des autres. Dans ce changement de l'Ame en Tourterelle ou Pigeon ramier (car ils ne connoiſſent point d'autres Tourterelles) je découvre encore un reſte de la Théologie hieroglyphique, dans laquelle la Colombe étoit le ſymbole de l'ame ou de l'eſprit chez les Orientaux, & déſignoit tellement l'Ame, qu'ils avoient coûtume d'en mettre une figure au Cippus de tous les Tombeaux ; ou bien un papillon, qui étoit auſſi le ſymbole de Pſiché, c'eſt-à-dire, de l'Ame. Quelquefois on mettoit les deux enſemble, tels qu'on les voit encore ſur quelques Urnes cineraires. Pour ce qui eſt de cette eſpece de palingeneſie ou de renaiſſance, dont parle le Pere de Brebeuf, ils ne l'admettent guéres que pour les enfans, à qui la mort n'a preſque laiſſé aucun uſage de la vie. C'eſt pour cette raiſon qu'ils ont coûtume de les enſevelir ſur le bord des chemins, dans la perſuaſion que leur ame errante pourroit rentrer dans le ſein de quelque femme à ſon paſſage.

En conſequence de l'opinion generale qu'il reſte quelque choſe dans les Tombeaux, le corps de la Nation fait ſouvent feſtin pour pleurer les Morts. Ceux d'un Village ſe tranſportent dans un autre pour y rendre ces honneurs funebres. Les Voiſins & les Alliés ne manquent pas auſſi de garder ces devoirs de civilité & de bienſéance. Les particuliers vont pareillement très-ſouvent au Tombeau

pour y renouveller leurs pleurs, que les Romains prenoient soin autrefois de faire couler jusques sur les cendres par des ouvertures pratiquées à leurs Urnes. Ils arrachent les herbes qui y naissent. Ils y portent souvent du bled & de la sagamité, qu'ils y jettent par une petite fenêtre qu'on fait exprès à la Cabane de planches ou d'écorces qui y sert de Mausolée. Après quelques mois ils ouvrent de nouveau le sepulchre pour voir si le corps est en bon état, & pour substituer de nouvelles robes à celles que la pourriture auroit déja consumées; enfin, comme l'Ame n'est pas tellement attachée à son Tombeau, qu'elle n'en sorte aussi quelquefois pour errer aux environs, & revenir aux endroits qu'elle a frequentés, ils jettent souvent des offrandes dans le feu de leurs foyers. Les meres sur-tout à qui la mort a enlevé leurs enfans dès l'âge le plus tendre, ne manquent point de temps en temps à tirer du laict de leur sein, & à le jetter dans le feu, ou sur la tombe, pour leurs enfans morts à la mammelle.

Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. ch. 2.

Les Peuples de la Floride faisoient garder leurs Cimetieres; & lorsque Fernand de Soto y arriva, il trouva un Espagnol qui avoit été fait esclave par les Sauvages, & qui ravi de voir des gens de sa Nation, leur racontoit parmi ses avantures, qu'une de ses plus grandes peines étoit d'avoir été destiné à la garde des corps morts dans le Cimetiere contre les bêtes feroces, qui venoient les dé-

Garcilasso, Hist. de la Florid. Lib. 2. cap. 3.

terrer pendant la nuit, & dont il avoit pensé être dévoré lui-même. Cette précaution peut être bonne contre les bêtes, & contre ceux ou celles, qui pourroient y venir, comme Canidie, pour leurs malefices; mais elle n'est pas suffisante contre les ennemis de guerre, qui sévissent quelquefois dans ces païs-là contre les cadavres de leurs ennemis, ce qui est regardé comme l'hostilité la plus brutale, & comme la plus cruelle marque de l'inimitié. Il n'y a que peu d'années, que des Nations ennemies des Tionnontatés, qui sont les Hurons établis au détroit, prophanerent leurs Cimetieres, en disperserent les ossements, & les pendirent à des arbres.

Je ne sçache pas que les Iroquois ayent jamais eu le soin de commettre la garde de leurs Tombeaux à leurs Esclaves. Mais ils ont toûjours été fort religieux à l'égard de leurs morts & de leurs sepultures. Néanmoins depuis l'arrivée des Européans, & le grand commerce qu'ils font par le mêlange des Nations, outre qu'ils se sont beaucoup retranchés sur la porcelaine qu'ils enfermoient dans les sepulchres; la disette qu'ils en ont eu dans la suite, a obligé quelques particuliers peu scrupuleux à foüiller dans les cendres de leurs Ancêtres, pour en retirer cette porcelaine ternie & à demi-rongée, qu'on reconnoît, & qu'on distingue encore; de sorte que la même avarice, qui a fait prophaner en Europe & en Asie les Mausolées des Rois, où l'on esperoit

trouver

trouver de grands tréſors, a fait violer à ces Peuples miſerables les aſyles de leurs morts pour en retirer ces bagatelles mépriſables à nos yeux, mais qui ne l'étant pas aux leurs, excitent leur cupidité, comme l'or enflâme la nôtre.

L'avidité inſatiable des Conquerans du Pérou & du Mexique, leur fit ainſi prophaner toutes les anciennes ſepultures des Indiens, dans l'eſperance d'y trouver les richeſſes immenſes qu'on avoit coûtume d'y enſevelir avec les corps. Dès qu'ils les avoient ouvertes, ils fouloient aux pieds les cadavres avec ignominie, & ils les jettoient à la voyrie, comme ceux des bêtes. Les Indiens en étoient au déſeſpoir; & malgré la douleur extrême dont ils étoient accablés en voyant ces prophanations, ils ne pouvoient s'empêcher, diſent les Auteurs de ces temps-là, de prier humblement ces impies prophanateurs de diſcerner les richeſſes dont ils étoient ſi avides, d'avec les cendres de leurs Ancêtres, qui ne pouvoient leur être utiles à rien: qu'à la bonne heure ils emportaſſent l'or & les bijoux dont leurs ſepulchres étoient pleins, mais qu'ils laiſſaſſent les corps morts dans le lieu de leur repos, afin de ne pas rendre leur réünion avec leur ame au temps de la Reſurrection future, trop difficile & trop pénible, en diſperſant çà & là leurs oſſements ſans aucun reſpect pour leurs Manes.

Gomara, Hiſt. Gener. de las Indias, Lib. 5. cap. 17.

Soit religion, ſoit reſpect pour les défunts, ſoit conſideration pour leurs parens, il n'eſt plus

permis de nommer une perſonne morte par aucun des noms qu'elle portoit durant ſa vie ; & tous ceux ou celles, qui avoient des noms ſemblables, ſont obligés de les quitter, & d'en prendre d'autres, ce qui ſe fait au premier feſtin. Ces noms reſtent comme enſevelis avec le cadavre, juſqu'à ce que les regrets étant diſſipés & amortis, il plaiſe aux parens de relever l'arbre, & de reſſuſciter le défunt.

A mon arrivée au ſault S. Loüis, les Miſſionnaires jugerent, que pour me donner du crédit, je devois relever le nom ſauvage du feu Pere Brüyas Miſſionnaire célebre, & extrêmement conſideré des Iroquois ; parmi leſquels il avoit paſſé un grand nombre d'années. Il n'étoit mort que quatre mois auparavant, & c'étoit relever l'arbre trop tôt ſelon leurs uſages ; auſſi, quand ils n'étoient pas contens, pluſieurs me reprochoient que je leur avois fait injure en prenant le nom de leur Pere ; cependant ils ne laiſſoient pas de me regarder comme un autre lui-même, parce que j'étois entré dans tous ſes droits.

C'eſt un des affronts des plus ſenſibles qu'on puiſſe faire à un Sauvage que de lui parler de ſes parens morts ; on ne leur en rappelle l'idée que dans les cas de néceſſité, & dans ces cas-là même il faut uſer de précaution. Car, outre qu'on n'oſe prononcer le nom du défunt, ainſi que je l'ai déja remarqué ; on n'oſe pas même dire cruëment qu'il eſt mort ; & de la même façon que

chez les Romains, au lieu de dire *mortuus est*, il falloit dire, *vixit*, *abiit*, *fuit*, ainsi qu'on l'écrivoit sur les Urnes sepulchrales; il faut pareillement se servir de circonlocution parmi eux, & dire, par exemple: Le grand Capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons, &c. L'idée du mort ne s'évanoüit pourtant pas avec lui; & comme pendant long-temps on rend certains honneurs à son Tombeau, le deüil & les regrets durent aussi pendant un temps assez long.

Le Deüil étant une marque de la tendresse réciproque, qui se trouve entre les personnes unies par le sang, par l'amitié, ou par d'autres liens, doit être regardé comme un devoir fondé sur la nature. Toutes les Nations l'ont trouvé si raisonnable, qu'elles ont été contraintes de l'établir dans leurs Loix. Mais comme en cela, ainsi que dans tout le reste, il y avoit souvent de l'excès ou de l'ostentation, il a fallu que les mêmes Loix en marquassent les regles, & y prescrivissent des bornes. Du Deüil.

La Loy la plus essentielle, & le témoignage le plus éclatant du Deüil, étoit de faire couper ses cheveux; car comme on initioit à la sepulture les morts, ou les mourans, en leur coupant les cheveux consacrés aux Divinités Infernales; c'étoit aussi une espece d'initiation & de mort mystique pour les personnes qui appartenoient de plus près au défunt, & qui ayant de justes motifs de le

regretter, témoignoient qu'il ne tenoit pas à elles qu'elles ne le suivissent, & qu'elles mouroient autant qu'il étoit en leur pouvoir.

Les Juifs n'avoient point quitté cet usage de la Gentilité, malgré les défenses de la Loy, expliquées au Chapitre 14. du Deuteronome. C'est pourquoi, lorsque Dieu les fait menacer par ses Prophetes d'une entiere désolation, la marque la plus effrayante qu'il puisse leur donner de leur opprobre, c'est de dire qu'il étendra le cilice sur leur dos, & qu'il répandra la calvitie sur leur tête : comme aussi, qu'il les fera périr, & qu'il ménagera tellement ses coups, qu'ils ne seront point ensevelis, qu'on ne les pleurera point, & qu'il n'y aura personne qui se coupe les cheveux en signe du deüil que devroit naturellement causer leur perte.

Deut. cap. 14. v. 1.

Ezech. cap 7. v. 18.

L'Ecriture Sainte marque que les Gentils se coupoient les cheveux, en signe de deüil pour les morts, entre les yeux, c'est-à-dire, au sommet du front; peut-être y en avoit-il qui se rasoient entierement; mais il paroît plus probable qu'on n'en coupoit que peu, & qu'on laissoit pendre le reste négligemment, sans les tresser, & sans les noüer, ainsi que le dit Virgile des femmes Troyennes.

Deut. cap. 14. v. 1.

Virgil. Æneid. 3. v. 65.

Et circum Iliades crinem de more solutæ.

Il y en avoit qui dévoüoient leurs chevelures à leurs amis, & qui la leur mettoient entre les mains lorsqu'on les ensevelissoit, ou qu'on les élevoit sur

les buchers où on devoit les consumer. C'est ainsi qu'Achille met entre les mains de Patrocle sa chevelure, que son pere Pelée avoit voüée au fleuve Sperchius, supposant qu'il retourneroit dans sa patrie.

Homer. Iliad. 23. v. 152.

On couvroit aussi sa tête de cendres, & sa chair du sac & du cilice : c'est-à-dire, d'un vêtement usé, déchiré, & d'une couleur lugubre, pour exprimer par ce désordre de toute sa personne, une douleur extrêmement vive, laquelle ne s'entretient que d'elle-même. Dans cet état on se tenoit assis à terre sur des peaux de bêtes, on mêloit la cendre avec ce que l'on mangeoit ; & dans les accès de la douleur, on se répandoit le visage contre terre, on se faisoit des incisions sur le corps, on se meurtrissoit la poitrine à force de coups. Les femmes sur-tout se distinguoient par ces sortes d'éclats, elles se déchiroient le visage, elles étourdissoient tout le monde par leurs hurlements, & faisoient cent autres extravagances, que l'on fut obligé de moderer pour la consolation de celles qui ne pleuroient que par grimace & par bienséance, plûtôt que par un vrai regret pour des personnes, qui ne leur étant pas aussi cheres qu'elles devroient l'être, meurent pour l'ordinaire beaucoup trop long-temps après les premiers souhaits qu'elles ont formés pour les voir mourir. Toutes ces marques de deüil sont marquées si souvent, & dans l'Ecriture Sainte, & dans les Auteurs Prophanes, qu'il n'est pas nécessaire de

s'arrêter ſur chaque choſe en particulier, pour l'appuyer par des autorités.

Le Deüil chez les Sauvages, a auſſi ſes Loix conſacrées par un uſage de temps immemorial, qui porte le caractere de la plus venerable antiquité. Après les premiers jours où le cadavre a été expoſé dans la Cabane, & qui ſont un temps de pleurs continuels, il y a dix jours encore de grand Deüil, & une année enſuite ou deux, où le Deüil eſt plus moderé.

Les Loix du grand Deüil ſont très-auſteres; car pendant ces dix jours, après s'être fait couper les cheveux, s'être barboüillé le viſage de terre ou de charbon, & s'être mis dans le plus affreux négligé, ils ſe tiennent au fonds de leur natte la face contre terre, ou tournée vers le fond de l'eſtrade, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui eſt le haillon le plus ſale & le plus mal propre qu'ils ayent. Ils ne regardent, ni ne parlent à perſonne, ſi ce n'eſt par néceſſité & à voix baſſe; ils ſe croyent diſpenſés de tout devoir de civilité & de bienſéance à l'égard de ceux qui viennent viſiter chez eux; ils ne mangent rien que de froid; ils n'approchent point du feu, même en hyver, pour ſe chauffer, & ne ſortent que la nuit pour leurs beſoins.

Dans le petit Deüil, ils ſe contentent de ſortir rarement : de ne point aſſiſter aux feſtins & aux aſſemblées publiques : de ſe diſpenſer de quelques devoirs de la civilité ordinaire : de ne

point s'orner, & de ne pas même graisser leurs cheveux.

Les devoirs funeraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes, les Loix du Deüil ne sont pas égales aussi pour tout le monde. Ceux qui y sont plus étroitement obligés, ce sont l'Epoux & l'Epouse. Dès que l'un des deux a payé le tribut à la nature, la Cabane du défunt acquiert un droit sur celui qui reste, qu'elle n'avoit pas du vivant de tous les deux. Car le Mariage n'obligeant pas les contractans à passer dans la Cabane l'un de l'autre, & chacun restant chez soy, dès que la mort a rompu leurs liens, celui qui survit, soit l'Epoux, soit l'Epouse, est obligé de quitter sa Cabane, & de se transporter pour quelque temps dans la Cabane du défunt pour le représenter, & pour le pleurer en compagnie de ses parens; & ceux-ci sont tellement les maîtres de son Deüil, qu'ils peuvent l'obliger à l'observer rigoureusement selon les usages, ou bien le dispenser du tout, ou en diverses choses, comme il leur plaît.

Lorsque les Epoux se sont tendrement aimés, & qu'ils ont bien vêcu ensemble, ils cherchent dans leur veuvage à faire leur Deüil dans la rigueur, & les parens, qui ont lieu d'être contens, en ont du plaisir. Alors le Deüil allant son train, se modere peu à peu en vertu de certaines dispenses que les parens accordent, & qui sont déclarées en public dans les festins par des présens,

qui témoignent leur volonté jusqu'à ce que le temps du Deüil étant expiré, on les déclare par une derniere parole, c'est-à-dire, par un dernier présent, entierement libres de se pourvoir ailleurs. Cela se fait en cérémonie en plein Conseil, où l'on habille la veuve, & l'on tresse ses cheveux que le Deüil l'obligeoit de porter épars. Mais si les parens ont eu lieu de se plaindre du peu de complaisance d'un Epoux ou d'une Epouse, dont les mauvaises manieres étoient un indice qu'ils estimoient peu leur alliance, ils ne leur permettent pas de remplir le temps de leur Deüil, & ils ne tardent pas à leur faire signifier par un présent, qui est le seul qu'ils doivent attendre; qu'ils les tiennent dégagés de tout ce qu'ils peuvent leur devoir en ce point, & qu'ils les laissent dans leur pleine liberté. Avec cela néanmoins il seroit honteux à un homme veuf, encore plus à une femme veuve, de se remarier avant le temps préscrit au Deüil ordinaire; & si ils le faisoient l'un ou l'autre avant que les parens du mort leur en eussent donné la liberté par leur derniere parole, ils s'exposeroient eux & les Epoux ou Epouses qu'ils prendroient, à toutes sortes d'outrages qu'on seroit en droit, & qu'on ne manqueroit pas de leur faire.

Les femmes Iroquoises qui se font couper leurs cheveux, ne se font point raser entierement. Elles ne devroient proprement que retrancher cette tresse, qui leur pend derriere le dos, en la cou-

pant

pant à la naissance des épaules ; mais les parens de l'Epoux considerant, que c'est leur plus bel ornement, qu'il faudroit trop de temps pour que les cheveux revinssent à leur premier état, & que ces femmes ne pourroient sortir de leur Cabane pendant ce temps-là, les font prier de la conserver. Alors elles croyent faire assez d'en faire couper une petite partie, & elles laissent pendre le reste négligemment, sans en prendre aucun soin. Les hommes font aussi couper quelque peu de leurs cheveux ; & pendant cette operation, laquelle ne doit pas être douloureuse, le cérémonial veut que les uns & les autres témoignent par leurs paroles, qu'ils en ressentent une douleur aussi vive, que si on coupoit le fil de leur vie. Les femmes de la Virginie sement leurs cheveux dans le Cimetiere, ou les jettent sur la Tombe après les avoir fait couper. Les femmes Bresiliennes & les Caraïbes font couper les leurs près de la tête, & ne finissent leur Deüil que quand ils sont revenus. C'est, dit Homere, presque l'unique présent que puissent faire les amis à leurs amis morts que de couper leurs cheveux, de les semer autour de leur sepulchre, & de leur donner des larmes. Homer. Odyss. 4.

Les Auteurs écrivent des Lyciens, que pendant leur Deüil ils s'habilloient en femmes, pour marquer que les pleurs & les larmes n'étant convenables qu'à ce sexe foible, ils devoient bien-tôt le finir, & prendre les sentimens d'un courage mâle, tel qu'il convient à des hommes, qui ne Valer. Maxim. Lib. 2. de Instit. Antiq. Plutarch. Oratione Consol. ad Apollon.

ſe laiſſent point abattre à la douleur. Je ne trouve pas que les Iroquois & les autres Sauvages leur reſſemblent en ce point, ſi ce n'eſt peut-être, que comme il n'y a pas une grande difference dans la maniere de s'habiller de l'un & de l'autre ſexe, ils s'enveloppent pendant ce temps-là la tête comme les femmes pour cacher leur affliction; coûtume qui étoit auſſi gardée anciennement chez les Perſes.

Quint-Curt. Lib. 10.

Le Leſſus & les Ejulations muſicales ſe font aſſez régulierement par les femmes pendant tout le temps du Deüil trois fois le jour, au lever du Soleil, à ſon midi, & à ſon coucher. On les continue quelquefois pluſieurs années, mais non pas avec cette regularité. Chez quelqu'une des Nations Iroquoiſes & au Bréſil, c'eſt une occupation ordinaire des femmes toutes les fois qu'elles vont au bois & aux champs, ou qu'elles en reviennent; chemin faiſant chacune fait ſa partie, mais cela ne préjudicie alors en rien à leur bonne humeur; car après avoir fini, elles ſont auſſi prêtes à rire, que ſi elles n'avoient pas penſé à pleurer.

La coûtume de pleurer les Morts, a paſſé chez quelques Nations de l'Amerique en devoir de civilité ou de bienſéance à la reception des Etrangers. On ne croit pas pouvoir les honorer davantage, qu'en entrant dans les ſentimens de Deüil & de triſteſſe qu'ils peuvent avoir de la perte qu'ils ont faite des perſonnes de leur Nation, qui devoient leur être cheres. Ils nomment alors tous

ceux qu'ils ont connu des gens de la Nation qui les visitent, & font des lamentations d'autant plus vives, qu'ils les regardent comme le lien de leur union, & du droit d'hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres. Au Brésil ce sont les femmes qui viennent pleurer de la sorte; elles s'acroupissent sur leurs talons, en mettant leurs deux mains sur leur visage; elles se tiennent pendant quelque temps en cette posture, pleurant en cadence, & versant des larmes. Chez les Sioux & chez quelques Peuples de leur voisinage, ce sont les hommes qui pleurent ainsi, en mettant la main sur la tête des Etrangers, qui les visitent pour honorer les morts de leur Nation.

L'Ecriture Sainte nous marque que c'étoit un ancien usage chez les Orientaux. Il est rapporté dans la Genese, que Jacob voyant Rachel pour la premiere fois, & ayant appris qu'elle étoit sa cousine, & fille de Laban, il lui donna un baiser, & se mit à pleurer en élevant sa voix. Il lui dit ensuite qu'il étoit le frere de son pere, & le fils de Rebecca. On ne voit aucun motif dans Jacob, qui puisse l'engager à pleurer. La rencontre de Rachel devoit lui inspirer plûtôt des sentimens de joye, que l'envie de faire des lamentations. Il est donc à croire que Jacob s'acquite en cette occasion d'un devoir ordinaire des Orientaux de pleurer sur les personnes avec qui ils avoient quelque alliance, encore plus sur celles de qui ils tiroient leur origine les uns & les au-

Gen. c. 29.

tres. Et cette maniere d'élever ſa voix en verſant des larmes, laquelle eſt ici remarquée par la Sainte Ecriture, ſe rapporte aſſez bien à celle qu'ont les Ameriquains de pleurer en chantant.

Fête generale des Morts.

Parmi la plûpart des Nations Sauvages, les corps morts ne ſont que comme en dépôt dans la ſepulture où on les a mis en premier lieu. Après un certain temps on leur fait de nouvelles obſeques, & on acheve de s'acquiter envers eux de ce qui leur eſt dû par de nouveaux devoirs funeraires. Les Caraïbes & une grande partie des Sauvages Meridionaux, laiſſent couler une année entiere pour donner le temps aux chairs de ſe conſumer; alors ils célebrent l'Anniverſaire, & invitent les Villages de la Nation à cette Fête. On s'aſſemble de tous les Carbets; & après avoir paſſé pluſieurs jours à chanter & à danſer à l'honneur des défunts, on fait calciner leurs os; ils réduiſent ces oſſements calcinés en poudre; ils mêlent cette poudre ou ces cendres dans leur boiſſon, & boivent juſqu'à ce qu'il ne reſte plus rien dans les vaiſſeaux: donnant ainſi un exemple frequent & hereditaire dans toute une Nation d'un amour auſſi ardent pour leurs parens & pour leurs Concitoyens, que l'étoit celui, qui a immortaliſé la célebre Artemiſe Reine de Carie, laquelle ne voulant point donner d'autre ſepulture au corps de Mauſole ſon Epoux, que le ſien propre, conſacra encore mieux ſa memoire à la

2. Lettre du P. de la Neuville dans les Memoires de Trevoux, Mars 1723.

poſterité par cette action éclatante, que par le monument qu'elle lui éleva; quoiqu'il fût ſi ſuperbe, qu'on en a parlé comme d'une des ſept merveilles du monde.

Le Sieur Biet particulariſe davantage cette action des Caraïbes. Il prétend que quelques-uns font brûler les corps immédiatement après leur mort; mais que d'autres les mettent dans la foſſe, ornés de leurs armes & de leurs caracolis. Ils leur apportent enſuite à manger avec grande cérémonie, diſant qu'il faut leur donner à manger juſqu'à ce qu'ils n'ayent plus de chair ſur les os, parce qu'ils ſont perſuadés qu'ils ne vont point au païs des Ames qu'ils ne ſoient ſans chair. Quand donc ils croyent que les chairs ſont entierement conſumées, ils font *un vin* ou une aſſemblée pour les brûler, ce qu'ils pratiquent en cette ſorte: Ils les mettent dans un lict de coton bien blanc; quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lict; elles font danſer ces os au ſon de quelque inſtrument, & toute l'aſſemblée danſe auſſi, beuvant toûjours à leur ordinaire. Lorſqu'elles les ont bien fait danſer, on dreſſe un bucher, où on les fait brûler avec tout ce qui leur a ſervi pendant leur vie. Tout étant réduit en cendres, s'il ſe trouve quelques os qui n'ayent pas été conſumés, ils les pulveriſent, les paſſent par une ſorte de tamis, & mettent ces cendres dans de l'eau, dont ils ſe frottent les jambes. Ils continuënt enſuite à boire, après quoi chacun ſe retire. Le Sieur Biet ne dit

Biet, Voyage de la Terre Equinoxiale, Liv. 3. chap. 14. p. 392.

pas qu'ils boivent ces cendres, mais peut-être étoit-il moins bien instruit que le Pere de la Neuville, qui a écrit après lui, & qui parle des mêmes Sauvages. Lopés de Gomara dit des habitans du fleuve de Palmas, qu'ils enterrent tous ceux qui meurent, excepté les Devins qu'ils brûlent par honneur, & que pendant que le corps brûle, ils chantent & ils dansent; ils recueillent ensuite les cendres, & les gardent jusqu'au bout de l'an; auquel temps les parens & la femme du défunt les boivent, accompagnant la cérémonie de cet Anniversaire de plusieurs incisions sanglantes qu'ils font sur leur corps.

Lopes de Gomara, Hist. gener. de las Indias, Lib. 2. cap. 2.

Les Nations de l'Amerique Septentrionale font une Fête generale, à laquelle rassemblant tous les cadavres de ceux qui sont morts dans l'intervalle d'une Fete à l'autre, & invitant toutes les Nations voisines & alliées, où ils les font brûler, comme c'est l'usage des Peuples du Nord, ou bien ils les ensevelissent dans une fosse commune.

Il y a quelque variation entre ces Nations touchant la maniere, & le temps auquel elles ont coûtume de célébrer cette Fête. Quelques-unes la célebrent d'année en année. Les Hurons & les Iroquois ne la célebrent que de dix en dix ans, ou de douze en douze, ou toutes les fois qu'ils changent de Village. Comme je n'ai point assisté à aucune de ces Fêtes, je me reglerai sur la description qu'en a donné le Pere de Brebeuf, à laquelle j'ajoûterai quelques circonstances que j'ai

Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. 2. part.

trouvées dans les Memoires manuſcrits du Sieur Nicolas Perrot.

La Fête generale des Morts eſt de toutes les actions, qui intereſſent les Sauvages, la plus éclatante & la plus ſolemnelle. Ils lui donnent le nom de *Feſtin des Ames*, & elle leur paroît ſi importante, qu'ils s'y préparent d'une Fête à l'autre, afin de la rendre plus ſuperbe, & de la célébrer avec plus de ſplendeur & de magnificence.

Dès que le terme approche on tient Conſeils ſur Conſeils, ſoit en particulier dans les Villages, ſoit dans l'aſſemblée generale de toute la Nation, pour convenir du lieu où l'on doit faire la foſſe commune : pour déterminer le temps précis de la Fête, & pour prendre les meſures néceſſaires, afin de la rendre magnifique par le concours nombreux des Peuples voiſins & alliés qu'on doit attirer à ce ſpectacle.

Ces ſortes de Conſeils ne laiſſent pas de ſouffrir quelquefois de grandes difficultés par la jalouſie des Chefs, dont quelques-uns voyant avec peine leurs Emules s'accréditer davantage, & avoir la plus grande part aux affaires, font naître divers incidens ſous divers prétextes pour troubler la Fête, & cauſer une eſpece de ſchiſme en faiſant leur feſtin à part, & mettant les morts de leur dépendance dans une foſſe ſeparée, ainſi qu'il arriva à celle, dont le Pere de Brebeuf nous a donné le détail.

Après être convenus du temps & du lieu, on

choiſit parmi les Chefs un Maître de la Fête, qu'on appelle le *Maiſtre du Feſtin.* Celui-ci envoye par-tout ſes ordres, afin que tout ſoit prêt pour la cérémonie, & que rien n'y manque.

Chaque Village eſt alors en mouvement. Au premier beau jour tous ſe tranſportent au Cimetiere, où les Libitinaires & les Pollincteurs de chaque famille, qu'ils nomment *Aɩiheionné*, tirent, en préſence des parens, les mêmes corps qu'ils avoient eu autrefois le ſoin de mettre dans la ſepulture, tandis que ceux qui ont des morts enſevelis ſeparément au loin, en quelque lieu du païs que ce ſoit, vont les chercher ſans plaindre leur peine.

C'eſt un ſpectacle ſans doute bien frappant à l'ouverture de ces Tombeaux, que la vûë de la miſere humaine dans ces Images de la mort, laquelle prend, ce ſemble, plaiſir à ſe peindre en mille manieres diverſes dans ces cadavres, qui ſont tous differens les uns des autres, ſelon les progrès qu'a fait ſur eux la corruption. Les uns ſont ſecs & arides : les autres ont encore un parchemin ſur les os : les uns ſont recuits & boucanés ſans apparence de pourriture : quelques autres commencent à peine à ſe corrompre : d'autres enfin fourmillent de vers, & nâgent dans le pus. Mais je ne ſçais ce qui doit frapper davantage, ou l'horreur d'un coup d'œil ſi révoltant, ou la tendre pieté, & l'affection de ces pauvres peuples envers leurs parens décedés ; car rien au

monde n'eſt plus digne d'admiration, que le ſoin empreſſé avec lequel ils s'acquitent de ce triſte devoir de leur tendreſſe, ramaſſant juſqu'aux moindres oſſements, maniant ces cadavres tout dégoutans d'ordures, en ſéparant les vers, les portant ſur leurs épaules pendant pluſieurs journées de chemin, ſans être rebutés de leur puanteur inſupportable, & ſans laiſſer paroître d'autre émotion, que celle du regret d'avoir perdu des perſonnes, qui leur étoient, & qui leur ſont encore bien cheres.

L'ouverture des Tombeaux étant faite, on laiſſe quelques heures ces cadavres ainſi découverts en ſpectacle, donnant ainſi le loiſir à chacun de faire réflexion à ce qu'il doit être un jour, pendant qu'on renouvelle le Leſſus & les pleurs comme au jour du trépas. On les couvre enſuite de robes neuves, & peu après on décharne tous ces oſſements, dont on jette dans le feu la peau & les chairs, avec les fourrures & les nattes dans leſquelles ils ont été enſevelis. On ne touche point aux corps entiers, qui ont été inhumés depuis peu, on ſe contente ſimplement de les nétoyer. Ces oſſements étant ainſi purifiés, & mis, partie dans des ſacs, partie dans des robes de caſtor, on enleve les corps entiers ſur des brancards; d'autres chargent les paquets d'oſſements ſur leurs épaules, & tous ſe retirent dans leurs Cabanes, où chacun fait feſtin à ſes morts.

Deux ou trois jours avant le départ, on porte

tous ces cadavres & tous ces oſſements dans une des Cabanes de Conſeil, où une partie ſont ſuſpendus, & les autres étalés de rang tout du long de la Cabane, avec tous les préſens qui ſont deſtinés pour la Fête. Le Chef de la Cabane leur fait un feſtin magnifique, & les traite au nom du Capitaine défunt, dont il a relevé le nom. Il y chante la chanſon de mort de ce Capitaine, ce qui fait voir que les chanſons y ſont hereditaires, auſſi-bien que les noms, afin de montrer une plus grande conformité avec la perſonne qu'on reſſuſcite, dont il ſemble que rien ne périt. Les Conviés y ont la liberté qu'ils n'ont pas en certains autres feſtins, de faire part à leurs amis de ce qu'ils ont de bon, & même d'emporter chez eux ce qui leur plaît ; enfin à l'iſſuë du feſtin, chacun ſort de la Cabane en chantant *haé! haé!* ce qu'ils appellent imiter le cri des Ames.

Tout ſe diſpoſe enſuite pour le voyage, & quand tout eſt prêt, on les voit partir au nombre de deux ou de trois cens perſonnes, chargés de leurs corps morts & de leurs paquets d'oſſements ſur leurs épaules, couverts de belles robes de caſtor. Quelques-uns prennent la peine d'attacher ces oſſements dans leur place naturelle, & ornent enſuite ces ſquelettes de colliers de porcelaine, & de belles guirlandes de long poil d'orignal, teint en un fort beau rouge. Ils marchent à petites journées, & ſéjournent par-tout. Au ſortir de leurs Villages, ſur leur route, & à l'approche des

Villages par où ils doivent paſſer, ils renouvellent leurs lamentations, & leur cri des Ames. On ſort de tous ces Villages pour venir au-devant d'eux : ils ſe font mille largeſſes en ces ſortes de rencontres, & l'ordre eſt ſi bien établi, que chacun a par-tout ſon gîte pour ſon monde & pour ſes morts, ſans que cela produiſe la moindre confuſion.

Il y a du plaiſir à voir arriver tous ces divers convois au lieu du rendez-vous general, où l'ordre eſt également bien gardé, la réception plus magnifique, & les feſtins plus nombreux & plus abondans.

Les Etrangers qui ont été invités pour aſſiſter à la Fête, font une maſſe commune des préſens qu'ils apportent pour couvrir les morts. On les reçoit dans une Cabane faite exprès, où chaque Nation alliée a ſa place marquée. Dès qu'ils ſont arrivés, ils ſe tiennent debout dans la Cabane où on les a introduits ; ils expoſent le ſujet de leur venuë, & l'invitation qu'on leur a faite ; ils offrent enſuite leurs préſens, ils ſe dépoüillent de tous leurs vêtemens, & ſe mettent à danſer au ſon du tambour & de la tortuë, ſe ſuivans tous file à file autour de trois ſapins dreſſés exprès dans la Cabane. Cependant on ôte les préſens qu'ils ont apporté, & toutes leurs dépoüilles ; & ceux qui les ont invités, en remettent d'autres à la place beaucoup plus conſiderables, & on leur fait feſtin.

Quelques jours se passent ainsi à assembler le monde, tant ceux de la Nation qui apportent leurs morts, que les Etrangers invités à la Fête. Ce ne sont pendant ce temps-là que largesses réciproques à l'honneur des Morts. Les Chefs & les particuliers font divers petits festins, où ils appellent jusqu'à vingt & trente personnes; mais au lieu de servir des vivres & des mets dans ces festins, ce sont des présens de differente espece, des robes, des haches, des chaudieres. Les Chefs & les Considerables se distinguent par ces sortes de liberalités qui les épuisent.

On s'occupe aussi à divers jeux. Les jeunes gens d'un côté, & les jeunes femmes de l'autre, s'exercent du matin jusqu'au soir séparément, soit à tirer de l'arc, soit à la course, soit à l'exercice du Levier. Chaque exercice a un prix destiné pour le victorieux, & ces honneurs funébres, où la force & l'adresse ont leur récompense, rappellent encore aujourd'hui dans le sein de l'Amerique le souvenir de ces jeux de l'Elide, marqués par des Epoques, qui servent à regler la Chronologie des premiers temps, & qui exciterent pendant plusieurs siecles l'émulation de toute la Gréce.

On prépare cependant au milieu d'une grande place, dont on est convenu dans le Conseil, une fosse d'environ dix pieds de profondeur, & de plusieurs toises de diamétre. On environne cette fosse d'un échafaut ou amphitéâtre de dix toises de profondeur, & de dix ou douze pieds de haut:

autour regnent quantité d'échelles pour y monter, & au-dessus s'élevent grand nombre de perches dressées d'espace en espace, lesquelles soûtiennent de longues traverses, destinées à porter tous ces paquets d'ossements qu'on y doit mettre en étalage à la vûë du public. On étend ensuite quantité de nattes ou d'écorces dessous le Théatre, & l'on éleve quantité de petits échafaux à hauteur d'homme sur les bords de la fosse, pour les corps entiers qu'on a soin d'y porter dès la veille de la Fête.

Le jour de la Cérémonie on fait divers cris dans le Village, afin que chacun se tienne prêt de partir à l'heure marquée. Chaque famille se range à l'ordre, & chacun s'occupe de la tâche qu'on lui a donnée. On délie alors ces paquets, qui sont suspendus dans les Cabanes; on les développe derechef devant les parens, qui veulent avoir la consolation de les voir, de les manier, & de les orner encore avant que de leur dire les derniers adieux; la douleur se renouvelle à cette triste vûë, & le Lessus recommence comme le jour des funerailles, de sorte qu'on n'entend partout qu'éjulations, & que cris lugubres.

A l'issuë de ces lamentations on refait de nouveau les paquets, & chaque Village, chaque Tribu sous ses Chefs, se met en chemin en ordre de procession, observant de faire garder un certain rang de bienséance aux morts même dans leur marche; de maniere que celui qui porte le

corps d'un Chef, va à la tête, ainsi des autres, selon les differentes proportions de consideration, d'âge & de sexe.

A mesure que ces processions arrivent dans cette grande place où est la fosse, chacune se loge en divers cantons, qui leur sont assignés par le Maître des Cérémonies, selon l'ordre des Villages, & le nombre des familles; on met à terre tous ces paquets d'ossements, comme on fait la poterie de terre dans une Foire; & lorsque tout le monde est rendu, on fait la montre des présens qu'on étale, partie à terre, & partie sur des perches, où on les laisse un temps considerable pour donner le loisir aux Etrangers d'admirer leur richesse & leur magnificence. A la Fête des Morts, dont le Pere de Brebeuf nous a donné la Relation, il y en avoit douze cens, qui occupoient cinq ou six cens toises de terrain, où ils resterent en parade l'espace de deux heures; cependant l'assemblée ne passoit pas le nombre de deux mille personnes.

Chaque Village, rangé sous ses Chefs, se dispose ensuite à monter sur le Théatre où chaque famille a son département. Au moindre signal que doit faire le Maître des Cérémonies, ils y courent comme à l'assaut, & dans un moment le Théatre est rempli à la faveur des échelles qui l'environnent. Ils accrochent les paquets d'ossements aux perches préparées pour cet usage. Tous descendent avec la même précipitation, retirent

toutes les échelles, ne laiſſant ſur le Théatre que quelques Chefs, qui y reſtent pour faire la diſtribution des préſens.

Vers la fin de cette diſtribution on pave le fonds de la foſſe, & on la borde de grandes robes de dix caſtors chacune : on met dans le milieu quelque chaudieres & quelques autres meubles à l'uſage des Morts, & on y deſcend les corps entiers, dont chacun emporte avec ſoi une, deux, ou même trois robes de caſtor. C'eſt alors une étrange confuſion, tout le monde ſe jettant à corps perdu dans la foſſe pour en retirer quelques poignées de ſable, qui, dans leur perſuaſion, doit leur être d'une grande utilité pour les rendre heureux au jeu.

L'année où le Pere de Brebeuf fut témoin de la cérémonie, on s'étoit arrangé pour paſſer la nuit ſur la place où l'on alluma de grands feux, & où l'on fit feſtin. Peût-être eut-on attendu juſqu'au lendemain bien avant dans le jour pour terminer la Fête ; mais un de ces paquets d'oſſements s'étant détaché de lui-même, & ayant roulé dans la foſſe, ce bruit, qui ſurprit tout le monde, mit par-tout l'allarme ; on courut de toutes parts avec un tumulte épouventable ſur le Théatre, d'où l'on vuida dans un moment tous ces paquets dans la foſſe, réſervant néanmoins les robes de fourrure dont ils étoient couverts. Ce bruit ayant ceſſé pour quelque temps, ils ſe mirent à chanter ; mais d'un air ſi triſte & ſi la-

mentable, que le Pere, qui voyoit tout, à la faveur des feux dont la place étoit pleine, se représenta vivement l'horrible tristesse & l'image du désespoir, où les ames de ces infidelles étoient plongées dans les Enfers.

Quelques jeunes gens avec des perches arrangeoient les os dans la fosse, qui en fut pleine à deux pieds près. Ils renverserent pardessus les robes de castor, qui la débordoient, & couvrirent le reste de nattes & d'écorces, qu'on combla de bois, de pierres, & de terre qu'on y jetta sans ordre. Quelques femmes y apporterent des plats de sagamité de leur bled d'inde; & le lendemain & les jours suivans, plusieurs Cabanes du Village en fournirent de grandes corbeilles, qui furent répanduës sur la fosse comme une derniere marque de tendresse envers les Morts, à qui on en faisoit le sacrifice.

De douze cens présens, dont on avoit fait la montre à cette Fête, sans parler des largesses que se firent les particuliers, & des prix qui avoient été proposés pour les differens exercices, quarante robes furent employées à parer la fosse, plusieurs resterent ensevelies avec les corps entiers; on en donna vingt au Maître du festin pour remercier les Nations étrangeres qui avoient été invitées au spectacle: les morts en distribuerent quantité par les mains des Chefs & de leurs amis vivans: une partie ne servit que de parade, & fut retirée par ceux qui les avoient exposées; les



Anciens qui en avoient l'administration, en mirent à quartier sous main un assez bon nombre, & le reste, après que la fosse eut été comblée, fut coupé en piéces, & jetté en lambeaux pardessus le Théatre, au peuple, qui se les disputoit, de maniere qu'il falloit encore les partager entre autant de personnes qu'il y en avoit à les prétendre; ce qui est sans doute l'effet de quelque superstition; car ces lambeaux ne peuvent leur servir à aucun usage.

Ainsi finit cette lugubre Fête, qui sert à unir davantage ces peuples, à resserrer plus étroitement les liens qui les attachent les uns aux autres, & qui dans des Barbares, est un exemple bien humiliant, si nous comparons leur pieté envers leurs parens & leurs concitoyens défunts, avec l'indifference que nous avons pour les nôtres, lesquels sont ordinairement aussi-tôt oubliés qu'inhumés.

Quoiqu'en puissent prétendre les impies, qui veulent que tout périsse avec le corps, ils peuvent s'instruire de la verité par la pratique de ces Peuples grossiers; car, nonobstant ce qu'ils peuvent dire, cette Institution maintenuë depuis leur origine, est manifestement un ouvrage de la Religion, & un témoignage de la Foy ancienne. Et bien qu'aujourd'hui les sentimens de Religion soient fort abrutis par le déreglement de leurs mœurs, & peut-être encore plus par l'impieté de ceux des Européans qui les fréquentent; quoique

même ce dernier uſage-ci commence à s'abolir presque par-tout où les Européans ont été ; parce qu'ils leur ont fait comprendre l'inutilité de ces profuſions d'une part, & le dommage qu'elles leur cauſoit de l'autre : qu'en quelques endroits même il ſoit entierement éteint ; ce qu'ils faiſoient autrefois, eſt une preuve convainquante de l'opinion generale, que les Ames ſurvivoient à la pourriture du Tombeau. Il eſt auſſi très-vraiſemblable qu'ils ne prenoient tant de ſoin de ces cadavres ſecs & pourris, ou nageant dans le pus & dans la corruption, qu'en conſequence de la tradition que leurs Ancêtres avoient reçûë de nos premiers Peres, que ces cadavres devoient reprendre un jour une nouvelle vie, laquelle durera autant que l'Eternité.

DE LA LANGUE.

IL ne me reſte plus qu'à parler de la Langue pour finir cet Ouvrage, le doigt de Dieu ne s'y fait pas moins ſentir que dans les autres merveilles, qui ſont les effets de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance ; car le langage étant néceſſaire à l'homme pour former les liens de la ſocieté, il doit paroître admirable que dans cette multitude de Langues répanduës dans le Monde, il regne dans celles même des Peuples les plus groſſiers un or-

dre & une œconomie qu'ils n'ont jamais été en état d'introduire d'eux-mêmes par art & par principes, & qu'ils ont encore aujourd'hui ſans être en état de les bien comprendre ; de maniere qu'ils paroiſſent tout ſurpris lorſque les Miſſionnaires, qui les ont pénétrées par un long uſage, par une étude conſtante, & encore plus par le ſecours d'enhaut, leur font remarquer dans leur Langue propre cette connexion methodique qu'ils n'avoient jamais apperçûë.

Les hommes n'ont eu qu'un même langage juſqu'à cette entrepriſe inſenſée de leur vanité que Dieu ſe plut à confondre, en mettant un tel déſordre dans leurs penſées, qu'ils ne faiſoient que ſe troubler dans leur ouvrage par ce dérangement ſubit & inopiné, qui ayant broüillé toutes les eſpeces, & la ſignification des mots, les mit dans l'impoſſibilité de pouvoir s'entendre. Gen. cap. xi. v. 7, 8.

Rien n'eſt mieux marqué dans la ſainte Ecriture que ce prodigieux évenement. Mais je crois que c'eſt ſe donner une peine inutile que de vouloir deviner en combien de Langues Meres ſe fit cette célebre diviſion. Je ne ſçais ſur quoi fondé on s'étoit perſuadé qu'elle s'étoit faite en 72. Langues originales ; & je crois qu'il eſt très-peu important de ſçavoir s'il y en a eu un nombre plus grand, ou beaucoup moindre.

Je ne vois pas non plus qu'on doive ſe fatiguer beaucoup à ſoûtenir, que la Langue Hébraïque ſoit celle que parloient les hommes juſqu'au temps

de la Tour de Babel, où elle eut le privilege d'être conſervée dans la famille d'Heber ; & qu'elle fut tranſmiſe par Abraham au peuple Juif qui en eſt deſcendu. Ceux, qui dans cette opinion tâchent de rapporter toutes les autres Langues à des racines hébraïques qu'ils croyent appercevoir, ſe donnent des peines inutiles pour des conjectures purement imaginaires.

La Langue Hébraïque eſt reſpectable à la verité pour avoir été la Langue du Peuple de Dieu, & la premiere dans laquelle les Livres ſaints ont été écrits ; quoique ce ne ſoit pas le ſon de la parole, ou la figure des caracteres, mais les verités qu'ils contiennent, qui leur attirent ce reſpect. Mais cette Langue en elle-même n'a pas de plus grandes beautés que les autres, & n'a rien en ſoi, qui puiſſe faire dire qu'elle ait pû mériter un privilege, tel qu'on le ſuppoſe, pour être conſervée au temps de la confuſion. Quand Dieu n'eut pas conſervé cette premiere Langue que parloient Adam & ſa poſterité, le miracle qu'il opera à la Tour de Babel, eut-il été défectueux ? Il me paroît au contraire qu'il eut été plus complet en ne la conſervant pas. Heber étoit-il plus homme de bien que les autres, qui mirent le comble à leur temerité inſenſée dans cette entrepriſe commune des hommes contre Dieu ? D'où lui pouvoit donc venir un privilege auſſi ſpécial & auſſi frappant que celui-là ?

Le ſçavant M. Huet a cru après Theodoret,

qu'on pouvoit penser que cette premiere Langue qu'on avoit parlé jusqu'à la tour de Babel, avoit été entierement éteinte en cette occasion; & que l'Hébraïque, qu'il croit être la même que la Chananéene, étoit une de celles qui s'y étoient formées: qu'Abraham sortant de la Chaldée, qui étoit son païs, avoit été obligé d'apprendre celle de la Terre de Chanaan que sa posterité parla depuis.

Huet, de mons. Evan. prop. 4. cap. 13. p. 134.

Il seroit en effet difficile de concevoir, comment dans la seule famille d'Abraham, laquelle étoit confonduë depuis très-long-temps parmi les Chaldéens, cette Langue eut pû se conserver au milieu d'un peuple nombreux, qui en parloit une autre toute differente; & bien que cela ne soit pas impossible, rien cependant n'oblige à le croire sans des preuves bien solides & bien fondées.

Je ne crois pas néanmoins que la Langue Hébraïque fût aucune des Langues étrangeres qu'Abraham avoit apprises. Il est bien plus naturel de penser qu'Abraham, dont la Langue maternelle étoit celle qu'on parloit de son temps dans la Chaldée, parla toûjours cette même Langue parmi les siens, quoique les divers voyages qu'il fut obligé d'entreprendre, le missent dans la nécessité d'en apprendre assez de celles de ses Voisins pour se faire entendre, & pour les entendre. Cela ne devoit pas lui être difficile, les Langues des Peuples Voisins étant assez ordinairement des dia-

lectes les unes des autres. Il eſt probable que dans tous ſes voyages, ſa Langue maternelle ſouffrit quelque alteration : alteration qui devint bien plus ſenſible dans ſa poſterité, laquelle ayant fait un peuple particulier, qui ſe faiſoit un point de Religion d'avoir peu de rapport avec les Gentils, forma une dialecte particuliere, laquelle s'éloignoit toûjours de ſa ſource par le long ſéjour que ce Peuple fit en Egypte, dans le déſert, & dans la Terre de Chanaan, où elle extermina preſque tous les Naturels du païs; tandis que cette même Langue d'Abraham s'alteroit d'un autre côté dans ceux qui avoient reſté dans la Chaldée, par la fatalité ordinaire aux Langues vivantes, qui changent toûjours avec quelque proportion comme les modes. Nous en avons un exemple dans la Langue Françoiſe, laquelle eſt bien differente d'elle-même, ſi on compare ce qu'elle eſt aujourd'hui, avec ce qu'elle étoit il y a quatre ou cinq ſiecles.

De cette maniere la Langue Hébraïque ne ſeroit qu'une dialecte de celle qu'on parloit dans la Chaldée, lorſqu'Abraham en ſortit par l'ordre de Dieu pour être le Pere d'un Peuple auſſi nombreux que les étoiles du Ciel, & les ſables de la mer. La Phénicienne ou Chananéenne, & les autres Langues Orientales, qui approchent de l'Hébraïque, ſeront auſſi des dialectes d'une même Langue mere, qu'il eſt difficile de diſcerner dans un auſſi grand éloignement, toutes les

dialectes d'une même Langue mere ayant les mêmes racines du plus grand nombre des mots qui les composent.

Quoiqu'il en soit de ce sentiment sur la Langue Hébraïque, il est très-certain que les Langues de l'Amerique n'ont aucune analogie avec elle, ni avec celles qui s'y rapportent, ou qui en sont dérivées, ainsi que l'assurent ceux qui entendent les Langues sçavantes, & qui ont fait la comparaïson des unes avec les autres.

Je sens bien qu'on peut me faire une objection contre l'opinion que j'ai, qu'une grande partie des Peuples de l'Amerique, & peut-être les Iroquois & les Hurons en particulier, sont descendus de ces Peuples barbares, lesquels occuperent les premiers la Gréce. Car si cela étoit, il n'est pas possible qu'il ne se trouvât dans leurs Langues quantité de racines Grecques, & par consequent quantité de racines Hébraïques, Phéniciennes, & de toutes les autres à qui la Grecque a rapport, soit qu'elle soit dérivée elle-même, soit qu'elle soit originale, mais mêlangée & enrichie par une grande multitude de mots & de termes pris des Langues Orientales.

Mais il est facile de résoudre cette difficulté. Car, outre que je pourrois dire que la plûpart de ces Peuples dans ce long espace de siecles, qui ont coulé depuis leur transmigration, & le long trajet qu'ils ont fait de Gréce en Amerique, peuvent fort bien avoir perdu leur Langue originaire

& primitiale, ainsi qu'il arrive aux Peuples transplantés; néanmoins, sans recourir d'abord à cette réponse, il est certain que cette multitude de Barbares, compris sous les noms generiques de Pelasgiens & d'Helleniens, avoient non seulement des Langues differentes entr'eux; mais qui l'étoient encore davantage de celle de ces Conquerans, qui se fixerent dans la Gréce après les en avoir chassés de plusieurs endroits.

Il est vrai que les Grecs posterieurs donnoient le nom de Barbares non seulement aux Peuples, qui parloient des Langues absolument étrangeres à la leur, mais encore à ceux qui parloient la leur, & qui la parloient mal, soit par un mêlange de plusieurs mots qu'ils avoient pris des Etrangers, & du commerce qu'ils avoient avec ces Peuples compris sous le nom de Barbares, soit par un accent grossier & corrompu, tel qu'on le trouve encore dans nos Provinces éloignées de la Cour, & des lieux où la Langue se parle dans toute sa pureté.

Mais ce n'est pas seulement dans ce dernier sens qu'on doit l'entendre, quand je parle de ces Barbares, qui occuperent en premier lieu la Gréce. Ils avoient véritablement des Langues d'une œconomie totalement differente de celle des Grecs posterieurs. Herodote l'assure positivement des Peuples, qui habiterent les premiers l'Isle de Créte. Herodote avouë aussi que la Langue des Pelasgiens s'étoit absolument perduë dans la Gréce,

Herodot. Lib. 1. n. 57.

Gréce, & il conjecture que cette Langue devoit être la même que celle de ces Pelaſgiens, qui allerent s'établir à Creſtone au voiſinage des Tyrrhéniens, & qui parloient un langage fort different de ces derniers.

Mais ſi cela eſt vrai des Pelaſgiens, cela doit l'être encore davantage des Eteocrétes & des Cydoniens, qui leur étoient anterieurs, & qui paſſoient pour indigenes. Je puis dire la même choſe de preſque tous les autres Peuples du Peloponeſe, & des Inſulaires de la Mer Egée, qui étoient pour la plûpart des Colonies des premiers Crétois, ou des Aſiatiques. Herodote & Thucydide pour faire honneur aux Atheniens, les exceptent, & aſſurent que leur langage n'avoit jamais changé, parce que ceux-ci cultivant la terre, & étant plus ſedentaires que les autres Peuples, qui étoient errans, leur paroiſſoient avoir été toûjours ſtables dans leur païs. Mais il n'eſt pas vraiſemblable que les Athéniens n'ayent pas été ſujets aux viciſſitudes & aux changemens des premiers temps, & je n'en veux point d'autre preuve, que ce que Thucydide lui-même dit au commencement de ſon Ouvrage, de la maniere de vivre des premiers hommes. D'ailleurs, quand bien même les Atheniens euſſent été toûjours ſtables dans leur païs, combien de Nations avons-nous, qui ſans ſortir de leurs terres, ont pris la Langue de celles qui les ont ſubjuguées?

Vid. Strab. Lib. 7. p. 222.

Herodot. Lib. I. n. 58.

Preſque tous les petits Peuples de l'Aſie-Mi-

neure étoient originaires de la Gréce ; cependant les Grecs posterieurs les regardoient comme des Barbares, non seulement pour leurs mœurs, & pour leur maniere de combattre, mais encore pour leur langage, ainsi que le disent Homere & Dyctis de Créte: Enfin toutes ces Colonies de Cariens, de Termiles, de Telmissiens, de Cauniens, de Lyciens, de Milesiens, de Troyens même, étoient établies en Asie environ le temps du Cadmus fils d'Agenor, & de ces Chananéens, qui allerent s'établir dans la Bœotie, où je crois qu'ils apporterent non seulement les Lettres, mais encore la Langue que les Grecs ont parlé depuis.

Dyctis Cret. Lib. 2. de bello Troj.

Il peut bien se faire néanmoins que dans la suite des temps ces Peuples de l'Asie-Mineure, par le voisinage & par la dépendance qu'ils eurent des Grecs, dont les Républiques furent très-long-temps florissantes, prirent aussi leur langage, & laisserent perdre le leur, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs autres Peuples à l'égard de la Langue Grecque même, aucune des Colonies Grecques établies dans l'Afrique ou dans la grande Asie, ne l'ayant conservée ; & de la Langue Latine, qui s'est répanduë par-tout dans l'Europe à la faveur des conquêtes & des alliances du Peuple Romain, & qui s'est ensuite alterée & divisée en plusieurs dialectes, comme on peut le vérifier dans le François, dans l'Italien, dans l'Espagnol, & dans la Langue Franque, laquelle a cours dans la Gréce, dont les étymologies sont

presque toutes latines. On appelloit cependant avec justice tous ces Peuples, Barbares, ou βαρβαρόφωνοι, ainsi qu'Homere s'explique parlant des Cariens, à cause de la pesanteur de leur machoire, & du tour grossier de leur prononciation, & parce qu'ils travestissoient la Langue Grecque par l'impropreté des termes qu'ils y mêloient, ou de la plûpart des mots qu'ils estropioient.

Homer. Iliad 2. v. 867.

Herodote & quelques autres Auteurs rapportent plusieurs termes de diverses Langues barbares, de la Phrygienne, de l'Egyptienne, de celles des Scythes, des Peuples de Thrace, des Perses, des Amazones, des Indiens, & de quelques autres Nations de l'Asie & de l'Afrique. Ceux, qui possederoient les diverses Langues de l'Amerique, pourroient sans doute trouver de l'Analogie entre ces termes anciens, & ces Langues dont ils auroient connoissance.

Il est vrai que les Peuples de Thrace, les Scythes, les Perses, les Amazones même n'étoient pas un seul Peuple compris sous chacun de ces noms, mais une multitude de Nations Barbares, differentes de Langues & de mœurs, comme aujourd'hui même on en comprend une grande quantité sous les noms generiques d'Indiens & de Tartares, dont plusieurs ne nous sont pas connuës.

Il est vrai aussi que les Historiens, qui ont été si peu fidelles dans le récit qu'ils nous ont fait

des mœurs & des coûtumes des Barbares, qu'ils voyoient de trop loin pour les bien connoître, auront encore plus facilement estropié les mots de leur Langue, que les figures de leurs personnes, dont ils nous ont souvent fait des grotesques & des monstres, par leur trop grande crédulité. Il doit en effet en être de nous par rapport aux Langues Barbares, à peu près comme des Barbares eux-mêmes par rapport aux nôtres; car de la même maniere qu'il seroit impossible à des Iroquois de prononcer certains mots, qui nous sont aisés, & que pour dire, par exemple, *Lucifer*, *Ponce-Pilate*, ils diront *Rousikouer*, *Konskouirat*, il doit se faire aussi fort naturellement qu'ils ayent dans leur langage certaines prononciations, que nous ne puissions pas nous empêcher de travestir.

Nonobstant cela néanmoins, je ne laisse pas de sentir dans ces termes anciens, ceux qui n'ont point d'Analogie avec les Langues Huronnes & Iroquoises, & ceux au contraire qui peuvent s'accommoder aux unes & aux autres.

Parmi ces termes, ceux qui sont chargés de Lettres Labiales, ne leur appartiennent certainement pas, parce que les Hurons & les Iroquois ne les ont point; ce qui leur donne une grande facilité de parler toûjours la bouche ouverte, & en tenant le Calumet entre les dents. Je parle de ceux qui en sont chargés; car il en est d'autres, où une Lettre Labiale peut avoir été facilement sub-

ftituée à une autre, laquelle aura le même effet quant à l'Euphonie.

J'ai déja dit, que les termes qui m'avoient le plus frappé, étoient ceux qui étoient pris de la Langue d'un Peuple de la Thrace, dont l'ancien nom s'étoit conſervé dans une ou deux Provinces de l'Aſie, qui ſont l'Arie & l'Areïane. Car, outre ceux que j'ai déja cités, j'en puis encore citer quelques-uns, où il n'y a aucun changement à faire, qui ſont purement Iroquois & Hurons; & d'autres, qui ayant toute la conſtruction & le goût de ces Langues, peuvent leur être rendus avec un léger changement.

Oritæ, les Orites, étoient un Peuple de l'Areïane. Ce mot eſt purement Iroquois & Huron. Il ſignifie une eſpece de Pigeon fuyard, connu en Canada ſous le nom de *Tourte*, que les François lui ont donné. Ce ſont des oiſeaux de paſſage, qui font preſque toutes les années leurs nids dans le païs des Iroquois. C'eſt une manne ſi abondante, que cela peut être comparé au paſſage des Cailles en Italie. Il y a encore pluſieurs Sauvages qui portent le nom d'*Orité*, & il eſt hereditaire en certaines familles. Il eſt vrai qu'il n'y a point de Nation Iroquoiſe, qui ſoit aujourd'hui déſignée par ce nom; mais les noms des Nations ſont chez eux ſujets au changement, & dépendent de differentes circonſtances, ainſi que je l'ai déja remarqué.

Strabo, Lib. 15. p. 498.

Arrian. Lib. Hiſt. Ind.

Les fleuves de l'Arie & de l'Areïane étoient

Plin. Lib. 6. cap. 23. nommés, l'un *Areïos*, & l'autre *Tonderon*. (a) Le premier a la même racine que le nom même de la Province, & vient du mot *Ares*, qui étoit aussi le nom de Mars, ou de la Divinité de ces Peuples. Le second est un mot Iroquois bien marqué, & peut convenir à un homme, & à un fleuve selon l'usage des temps anciens. Thonneron ou Thonderon vient du verbe Kanneron, ou peut-être de *Ganneron*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du premier à cause du T de localité.

Arrian. Lib. 3. de expedit. Alex. Ptolom. Tab. 8. Asiæ. Quint-Curt. Lib. 6. cap. 12. Strabo, Lib. 11. p. 516. Plinius, loc. cit.

Les Auteurs estropient un peu, selon leur coûtume, le nom de la Ville Capitale de l'Arie, qu'Arrien qualifie de Ville Royale. (b) Ptolomée l'appelle *Artagena*; Strabon, *Arctagena*; Quinte-Curce, *Artacacna*; Arrien & Pline, *Artacoana*, ou *Artacoanna*, selon quelques versions. Ce dernier mot a toute la forme Iroquoise & Huronne; & pour être bien prononcé, il devroit être écrit *Artakoann-ha*, si l'on y fait un petit changement au commencement, & qu'au lieu d'*Artakoann-ha*, on mette *Annatakoann-ha*, cela voudra dire le grand Village, ou la grande Ville, & cela conviendra parfaitement

(a) *Plinius, Lib. 6. cap. 23.* Ariana Regio ambusta fervoribus, desertisque circumdata; multa tamen interfusâ opacitate, cultores congregat circa duos fluvios Tonderon & Arosapen. Oppidum Artacoana. Arius qui præfluit Alexandriam ab Alexandro conditam.

(b) Les variations qui se trouvent dans les Auteurs au sujet de la Ville Capitale de l'Arie, font voir combien ils étoient sujets à estropier les mots des Langues Etrangeres. Raderus, sur le ch. 12. du Liv. 6. de Quinte-Curce, dit qu'on lit dans differens Auteurs, ou manuscrits differens des mêmes Auteurs, *Artacanna*, *Arctacrana*, *Artacoana*, *Chartacrana*, *Arctacana*, *Articaudna*, *Artaceanna*, & *Articanda*.

à la Bourgade Capitale de ces Barbares. Les autres noms des Villes de l'Arie & de l'Areïane, étoient manifestement étrangers à la Langue du païs, & avoient été donnés par les Princes, qui s'en étoient rendus les maîtres. Tel est le nom d'Alexandrie, qui y fut bâtie par Alexandre le Grand, pour contenir ces Peuples légers & inconstans. Ils étoient sous la domination des Perses, qui y tenoient un Satrape avec des troupes, pour les tenir dans le devoir.

Arioch, appellé Roy de Pont dans la Vulgate, & des Scythes par Symmaque, avoient ses Etats dans ces quartiers-là, & étoit sans doute l'un des Chefs des Peuples de l'Areïane. Ce nom peut venir du mot Ἄρης ; & Eusebe l'appelle Ἄρειος ; il peut aussi venir du mot Huron *Ario*, & de l'Iroquois *Gario*, qui veut dire tuer, ou battre. *Hariok*, *Hariosk* ou *Rariosk*, à la troisiéme personne masculine du prêsent d'habitude, signifie le *Tueur*, ou le Vainquèur ; nom qui convient parfaitement à un grand Guerrier, & à un Chef des Peuples.

Il doit paroître singulier, que dans le peu de termes qui se trouvent dans une ou deux Provinces si peu connuës, ceux qu'on a sauvés des débris de l'Antiquité, & qui signifient la Divinité, les Provinces, la Ville Capitale, les Chefs, les Peuples & les fleuves, ayent une si grande conformité avec les Langues Huronne & Iroquoise.

En voici quelques autres. *Orontes*, qui est un nom d'homme, d'une Montagne, * & d'un fleuve de l'Asie, est aussi un nom Iroquois, qui vient de *Garonta*, avec la finale augmentative *es*, *Garontes* ou *Orontes*, un arbre fort grand, & fort long. *Orontobates* paroît venir de la même racine, & pour être prononcé en Iroquois, c'est-à-dire, en changeant la labiale B, qui est mise à cause de l'Euphonie, en *ou*, que les Iroquois substituënt pour la même raison aux labiales qu'ils n'ont pas, on dira *Orontoouatet* de *Garonta* arbre, d'*Oronto* un arbre dans l'eau, ou un canot, *Orontoouatet*, un canot entraîné par le fil de l'eau, & par la rapidité du courant.

Tarr'ha étoit une Ville, & une Colonie, qui de l'Isle de Créte, alla s'établir dans le Pont en Asie. Ce nom signifie en Iroquois une forest, de *Garr-ha* forêt, *Tarr-ha*, avec le T de localité, il y a là une forêt. Il y a encore des Nations que nos Iroquois appellent *Garr hagon-ronnon*, c'est-à-dire, les habitans des forêts, ou de la profondeur des terres. Ce sont ceux que les François nomment les Têtes de boule.

Ovid. 6 Metamorph. Aristot. Lib. 3. Rhet.

Tharea est un nom de Chef de famille, & de Tribu chez les Onneïeouts. Il paroît être le même que celui de Terée Roy de Thrace, si célebre

* L'Oronte est un fleuve, qui separe la Syrie de la Ville d'Antioche. C'est aussi le nom d'une montagne, entre laquelle & ce fleuve, cette Ville est située. Virgile donne le nom d'*Orontes* au Chef des Lyciens, qui accompagnoient Enée en Italie.

Unam quæ Lycios fidumque vehebat Orontem.

lebre par la fable de Philomele, & de Progné.

Honnogares, ou *Hannagares*, *Shonnogares*, ſont des noms Iroquois peu differens les uns des autres, & dont la racine eſt *Gannagara* ou *Onnagara*, la corne, *Onnachareſe* la longue corne; s'*Honnagareſe* la très-longue corne. On peut rapporter à ces noms celui du fameux Scythe Anacharſis, qui mérita par ſa ſageſſe l'eſtime de toute la Gréce. Les Grecs ont fait à ce nom des changemens peu conſiderables. Ils en ont ôté l'aſpiration, qui eſt la marque caracteriſtique de la troiſiéme perſonne maſculine, la double *n*, & ils ont interpoſé une *ſ* entre l'*r* & l'*e*, diſant *Anacharſes* pour *Hannachares*. Je pourrois encore rapprocher de la Langue Iroquoiſe les noms Scythes de *Toxaris*, de *Dandamis*, & pluſieurs autres; mais je ne veux pas ennuyer par des étymologies, ſur leſquelles je n'oſerois pas faire grand fonds moi-même: j'ajoûterai ſeulement en finiſſant, qu'il y a encore dans la Moſcovie un Lac, qui ſe nomme le Lac *Onega*, Onnega en Iroquois ſignifie de l'eau, & ce nom par-là convient aſſez bien à un Lac.

Non ſeulement les Langues Ameriquaines n'ont point d'Analogie avec la Langue Hebraïque, avec les Langues Orientales, avec la Grecque & la Latine, & avec toutes celles qui paſſent pour ſçavantes; mais elles n'en ont pas non plus avec les Langues vivantes de l'Europe, & les autres qui nous ſont connuës, ſi l'on en excepte celle des Eskimaux, qui approche fort, dit-on, de

celle des Basques. Si ce rapport se trouve dans l'œconomie des deux Langues, on en pourroit tirer quelque consequence sur leur origine, & se persuader que les Eskimaux sont descendus de ces Ibériens, qui étant allés avec les Cantabres peupler l'Espagne, en sortirent ensuite, selon le témoignage de Strabon, pour retourner en Asie, où le nom d'Ibérie se conserve encore, quoique ses anciens habitans, lesquels n'étoient gueres stables, ayent pû passer en Amerique; mais s'il ne se trouve que certains mots basques entés sur le langage naturel des Eskimaux, on doit penser qu'ils les ont pris du commerce des Biscayens, qui ont les premiers frequenté ces côtes maritimes, où la pêche de la moruë & de la baleine les avoit attirés, de la même maniere que les Grecs avoient pris quelques mots des Langues des Barbares, avec qui ils avoient été en relation. Il se trouve ainsi dans les Langues Huronnes & Iroquoises, quelques mots qui sont dans la Grecque, dans la Latine, & même dans la Françoise.

Toute Langue barbare est extrêmement difficile à apprendre à un homme, qui en parle une autre, laquelle a une œconomie toute differente. Il ne sçauroit en venir à bout lui seul sans une extrême application, & un usage de plusieurs années. On peut dire même qu'il ne la sçaura jamais que très-imparfaitement, s'il n'est secouru, & s'il n'a le talent de suppléer au défaut des Livres, en se faisant une méthode, qui lui appla-

niſſe les difficultés, & qui lui abrége le chemin. Quand donc deux Peuples, qui parlent des Langues ſi éloignées, telles que ſont la Langue Iroquoiſe & la Françoiſe, s'approchent pour la néceſſité du commerce, ou pour ſe ſervir mutuellement de défenſe; ils ſont obligés également de part & d'autre de s'approcher dans leur langage pour pouvoir s'entendre; les commencemens en ſont aſſez difficiles: mais à la fin, avec un peu d'uſage, ils parviennent à ſe communiquer leurs penſées, partie par geſtes, & partie par certains mots corrompus, qui ne ſont ni de l'une, ni de l'autre Langue, parce qu'ils ſont eſtropiés, & qui compoſent un diſcours ſans rime ni raiſon; mais qui, par l'uſage, reſtent conſacrés à certaines ſignifications, leſquelles ſervent à les faire parvenir au but qu'ils ſe propoſent.

Il s'eſt formé de cette maniere en Canada, aux Iſles de l'Amerique, & en differens autres païs, où les François commercent, un jargon dont le Dictionnaire eſt fort court, & ne roule que ſur le commerce même; il y entre des mots pris des Langues de toutes les Nations, avec qui les François ont communiqué; on y prend un temps pour un autre, une troiſiéme perſonne pour une premiere, un plurier pour un ſingulier; tout eſt bon, le geſte, la préſence de la choſe, & l'uſage, rendent intelligible un diſcours, par lui-même inintelligible. Le François croit parler la Langue du Sauvage, le Sauvage croit parler celle du

François, & ils s'entendent assez bien pour le besoin qu'ils en ont.

Pendant les premiers mois de mon séjour au Sault-Saint-Loüis, les Sauvages me parloient ce jargon; & ils supposoient, qu'étant François, je devois l'entendre; mais je l'entendois si peu, que dès que je commençai à voir un peu clair dans les principes de leur Langue naturelle, j'étois obligé de leur dire de parler comme ils font entre Sauvages, & je comprenois alors beaucoup mieux leur pensée.

Dans l'Amerique Meridionale il y a une Langue universelle, qui a cours par-tout, & qui est par-tout entenduë; comme la Langue Malayoise dans les grandes Indes. Outre cela, chaque Nation particuliere a la sienne, differente de celle des autres; & il y en a un si grand nombre, qu'on prétend qu'aux environs seulement du fleuve des Amazones, il doit y avoir près de soixante-dix Langues diverses. Outre cela, il faut remarquer que presque chez toutes ces Nations, il y en a proprement trois; l'une qui est propre du style de Conseil, si relevée & si obscure, que souvent ils n'entendent pas ce qu'ils disent. La seconde est particuliere aux hommes, & la troisiéme aux femmes.

Dans l'Amerique Septentrionale, toutes les Langues des Peuples, qui l'habitent, si l'on en excepte les Sioux & quelques autres, qui ne nous sont pas assez connus, & qui sont au-delà du Mis-

ſiſippi, ſe rapportent à deux Langues Meres, à ſçavoir l'Algonquine & la Huronne. Celles-cy ſe ſouſdiviſent en autant de dialectes, qu'il y a de Nations particulieres. Quand je dis que la Langue Algonquine & la Langue Huronne ſont les Langues Meres, je parle ſelon l'idée commune; car entre tant de Langues, qui ont un très-grand rapport entre elles, il ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, de diſcerner les Langues originales d'avec les dialectes.

Quoiqu'il n'y ait gueres plus de vrais Algonquins, que les Iroquois, & que les eaux de vie les ayent preſque entierement détruits, la Langue Algonquine eſt cependant la plus répanduë, & ſe parle par le plus grand nombre des Nations depuis le fleuve Saint-Laurent juſqu'au Miſſiſipi.

La Langue Huronne étoit autrefois très-étenduë. Le Pere de Brebeuf comptoit environ trente mille ames de vrais Hurons, diſtribués en vingt Villages de la Nation. Il y avoit, outre cela, douze Nations ſedentaires & nombreuſes, qui parloient leur Langue.

La plûpart de ces Nations ne ſubſiſtent plus, les Iroquois les ont détruites. Les vrais Hurons ſont réduits aujourd'hui à la petite Miſſion de Lorette, qui eſt près de Quebec, où l'on voit le Chriſtianiſme fleurir avec l'édification de tous les François; à la Nation des Tionnontatés, qui ſont établis au Détroit; & à une autre Nation nombreuſe, qui s'eſt refugiée à la Caroline.

Il y a encore dans la Virginie quelques misérables restes d'un Peuple, que les Iroquois nomment, *atati-onoué*, c'est-à-dire, qui parlent une Langue commune avec eux. Je crois que c'est celle, qui est connuë dans les anciennes Relations Françoises sous le nom d'*Almouchiquois*. Il n'y a pas long-temps que les Iroquois ont cessé de les harceler, & de les fatiguer par les partis de guerre qu'ils envoyoient chez eux.

Je croirois aussi qu'il y a encore quelque Peuple de la Langue Huronne dans la nouvelle Zemble. Dans le premier Recueïl des Voyages du Nord, il est dit, » que la Chronique Danoise » remarque, que trois Sauvages qu'un Pilote An» glois avoit amenés du Détroit de Davis à Cop» penhague, parloient si vîte, ou plûtôt bredoüil» loient si fort, qu'ils ne prononçoient rien dis» tinctement que ces deux mots, *oka indecha*, » dont on n'a jamais sçû la signification. Je crois y reconnoître, & le génie de la Langue Huronne, qui articule peu ses mots par le defaut des lettres labiales, & une terminaison qui leur est ordinaire. Si même, dans ces deux mots, que je suppose un peu travestis, on fait un léger changement peu sensible à l'oreille, & qu'au lieu d'*oka indecha*, on dise *taotendecha*, cela signifiera, *qu'est-ce que c'est que cela ?* paroles, qui devoient être souvent dans la bouche de ces Sauvages, lesquels se trouvoient transplantés dans un païs, où ils voyoient bien des choses capables de piquer

la curiosité, & qu'ils n'avoient pas accoûtumé de voir dans le leur.

Les cinq Nations Iroquoises forment autant de dialectes differentes de la Langue Huronne, & qui s'éloignent autant entr'elles à peu près, que le François, l'Espagnol & l'Italien, les unes plus, & les autres moins, avec quelque proportion, & à raison de leur situation.

La Langue Huronne est noble, majestueuse, & plus reguliere que les Iroquoises. La prononciation en est rude, fort gutturale, & l'accent en est difficile à prendre. C'est cet accent que les Etrangers n'attrappent pas facilement. Nos Missionnaires cependant avoient un domestique aux Hurons, qui, quoiqu'il n'eut jamais pû apprendre la Langue, pendant plusieurs années de séjour, s'étoit fait néanmoins une espece de jargon, pour se divertir, & qui ne signifioit rien, mais où l'accent étoit si bien imité, avec les terminaisons des mots les plus ordinaires, que les Hurons eux-mêmes y étoient trompés, & disoient, nous voyons bien qu'il parle nôtre Langue, mais nous ne pouvons comprendre ce qu'il dit.

La Langue des Iroquois Onnontagués approche le plus de la Huronne par son accent & par ses terminaisons; & par cette raison-là même, elle est plus estimée que les autres. En la prononçant ils ont une espece de cadence & de subsultation, laquelle n'est pas désagreable.

La Langue des Agniés est plus douce & moins

gutturale, elle n'a tout au plus que quelques aſpirations fines, & peu ſenſibles.

L'*Onneïout* paroît s'être formé de l'Agnié. Ils affectent en le prononçant, une ſorte de délicateſſe. Pour l'adoucir davantage, ils changent la lettre *r* en *l*, & tronquent la moitié des mots, dont il faut deviner la derniere ſyllabe. Cette délicateſſe affectée eſt cependant déſagreable, & le ton qu'ils y donnent, a quelque choſe de peu ſpirituel.

Le *Goïogouen* & le *Tſonnontoüan*, ſont rudes, ſur-tout le *Tſonnontouann*, auſſi les autres Iroquois ſe moquent d'eux, & diſent qu'ils parlent mal. Les François eux-mêmes les appellent *les Païſans*, la groſſiereté de leur Langue ſe faiſant ſentir ſur toute leur perſonne. Cependant le Pere de Carheïl ayant appris leur Langue, après avoir beaucoup travaillé ſur la Huronne, & ſur les autres Iroquoiſes, la trouve la plus énergique, & la plus abondante de toutes.

Toutes ces Langues ſont vivantes, & ſujettes au changement. Il s'y fait de nouveaux mots; d'autres y perdent leur grace, & deviennent ſurannés. Chacun ſe pique de bien parler ſa Langue, & ils raillent volontiers de ceux qui parlent mal. Ils reſpectent néanmoins les Etrangers, ſur-tout les Europeans, qu'ils regardent comme incapables de l'apprendre, ſi l'on en excepte les Miſſionnaires, qu'ils croyent devoir la poſſeder comme eux-mêmes, parce qu'ayant le ſecours de

l'Ecriture, ils se persuadent que tout est écrit, & que s'appliquant à la Langue par état, c'est leur faute s'ils la parlent mal.

La plûpart de ces Peuples Occidentaux, quoiqu'avec des Langues très-differentes, ont cependant à peu près le même génie, la même façon de penser, & les mêmes tours pour s'exprimer. Mais comme ces Langues manquent d'une infinité de termes, pour exprimer les connoissances que les Arts nous ont données, ils ont encore une plus grande disette d'expressions qui ayent rapport aux idées que nous avons de la Religion; de sorte que les Missionnaires, qui ont eu à défricher ces Langues, ont été obligés de dévorer des difficultés qui paroissoient insurmontables, non seulement pour apprendre les choses d'usage, & qui viennent souvent dans le discours; mais il leur fallut encore une étude plus particuliere, & bien plus pénible pour tirer du fonds de ces Langues même, comme un nouveau langage, qui servit à leur faire connoître les choses de Dieu, & les verités abstraites. Et bien que ce langage nouveau ne consiste pas dans des mots forgés, & entés sur le leur, mais seulement dans des periphrases, & des compositions tirées du fonds, & du tour de leur Langue même, qu'ils entendent aisément, il a été cependant très-difficile d'y parvenir; & ceux des Européans, qui ont vêcu parmi eux plusieurs années, qui ont appris leur Langue dès l'enfance, avouënt ingenûment, qu'ils ne sçau-

roient leur parler de Dieu, & les instruire, comme font les Missionnaires, quoiqu'ils comprennent d'ailleurs tout ce que les Missionnaires disent.

Le Pere Biard s'exprime sur ce sujet d'une maniere à faire plaisir. Et j'ai cru qu'il ne seroit pas désagreable au Lecteur que je rapportasse ici ses propres paroles. » Les Jesuites, dit-il, voyant » que pour la conversion des Payens, la Langue » leur étoit totalement nécessaire ; se résolurent » d'y vacquer en toute diligence. Mais on ne sçau» roit croire les grandes difficultés qu'ils y rencon» trerent, par ce principalement qu'ils n'avoient » aucuns Interpretes, ni Maîtres. Le Sieur de » Biencourt & quelques autres y sçavoient bien » quelque peu, & assez pour la troque & affaires » communes. Mais quand il étoit question de par» ler de Dieu & des affaires de Religion, là étoit » le Sault, là le Cap Non. Partant, ils étoient » contraints d'apprendre le langage d'eux, s'en» quêtant des Sauvages, comment ils appelloient » chaque chose, & la besogne n'étoit pas fort pé» nible, tandis que ce qu'on demandoit, se pou» voit toucher & montrer à l'œil, une pierre, une » riviere, une maison, frapper, sauter, rire, s'as» seoir ; mais aux actions interieures & spirituel» les, qui ne peuvent se démontrer aux sens, & » aux mots qu'on appelle abstracts & universels, » comme croire, douter, esperer, discourir, ap» préhender, un animal, un corps, une substance,

Relat. de la Nouv. Frãnce 1616. ch. 16. p. 149.

un esprit, vertu, vice, péché, raison, justice, «
&c. en cela il falloit ahanner & süer, là étoient «
les tranchées de l'enfantement. Ils ne sçavoient «
par quel endroit s'y prendre, & si en tentoient «
plus de cent ; il n'y avoit geste qui exprimât «
suffisamment leur conception, & si ils en em- «
ployoient plus de mille. Cependant nos Mes- «
sers de Sauvages, afin de se donner du passe- «
temps, se moquoient liberalement d'eux, toû- «
jours quelque fornette, & afin que la moquerie «
fut encore plus profitable, si vous aviez vôtre «
papier & plume pour écrire, il falloit qu'ils eus- «
sent devant eux le plat rempli, & la serviette «
dessous, car à tel trepied se rendent les bons «
Oracles. Hors de-là ; & Apollon & Mercure «
leur défaillent ; encore se fâchoient-ils, & s'en «
alloient, quand on les vouloit retenir un peu «
long-temps. «

J'ai cité au long les paroles de ce Pere, pour rendre plus sensible l'assurance admirable du Baron de la Hontan, qui nous ayant donné à la fin de ses Memoires un Dictionnaire Huron, composé de cinquante mots, dont la plûpart sont estropiés, ne balance pas un moment à supposer un grand & long dialogue entre un Huron & lui en matiere de Religion. Je doute qu'après trente ans de séjour parmi les Hurons, il eut été capable de répondre à son Sauvage, quand bien même il seroit vrai que le Sauvage eut été capable des raisonnemens qu'il lui fait faire, & qui ne sont

certainement que de lui ſeul. Son eſpece de Dictionnaire Algonquin, quoique plus long, n'eſt pas plus exact; mais à la faveur de ces mots que quelqu'un lui aura ſans doute fait écrire, il a cru, qu'il pouvoit perſuader au Public, qu'il poſſedoit parfaitement les Langues & les Mœurs des Sauvages, tandis que d'autre part, il a aſſez de confiance pour ſe mettre dans l'eſprit que ce même Public le croira, quand il aſſure des Prêtres & des Miſſionnaires, qui ont vieilli parmi les Sauvages, qu'ils n'ont pas ſçû la ſignification d'un mot ſi uſé, ſi trivial, que juſqu'aux enfans des François Canadiens, il n'y en a pas un ſeul, qui ne le ſçache.

La raiſon de cette grande difficulté qu'ont eu les Miſſionnaires dans les commencemens pour pouvoir apprendre les Langues des Sauvages, c'eſt qu'ils étoient ſur ce point dans la même erreur, que celle où ils étoient au ſujet de leurs mœurs. Ils vouloient juger d'eux par nos manieres & par nos uſages; de ſorte que ne voyant rien de cette Police, qui eſt établie parmi nous, pour la Religion & pour le Gouvernement civil, ils les crurent ſans Religion, ſans Loix, & ſans forme de République. Ils voulurent juger de la même maniere de leurs Langues par celles de l'Europe; & comme ils ne les avoient point penétrées, ils allerent s'imaginer, ainſi que le Pere le Jeune l'écrivoit alors, » que tous les mots de pieté, de dé-» votion & de vertu; tous les termes dont on ſe

ſert pour expliquer les biens de l'autre vie ; le langage des Théologiens, des Philoſophes, des Mathematiciens, des Médecins, en un mot de tous les hommes doctes ; toutes les paroles qui concernent la Police & le Gouvernement d'une Ville, d'une Province, d'un Empire ; tout ce qui touche la juſtice, la récompenſe, le châtiment : les noms d'une infinité d'Arts, qui ſont en nôtre Europe ; d'une infinité de fleurs, d'arbres, de fruits, d'une infinité d'animaux, de mille, & mille inventions, de mille beautés, & de mille richeſſes ; que tout cela, dis-je, ne ſe trouvoit ni dans la penſée, ni dans la bouche des Sauvages, n'ayant ni vraïe Religion, ni connoiſſance de vertus, ni Police, ni Gouvernement, ni Royaume, ni République, ni ſcience, ni tout ce que je viens de dire : & par conſequent que toutes les paroles, tous les termes, tous les mots, & tous les noms, qui touchent ce monde de biens & de grandeur, devoient être défalqués de leur Dictionnaire.

Quoiqu'il y ait en cela quelque choſe de vrai, & que la diſette d'une part, & l'ignorance de beaucoup de choſes de l'autre, doivent rendre leurs Langues plus ſtériles que les nôtres ; cela n'eſt pas néanmoins à beaucoup près auſſi étendu que le dit ce Pere ; mais la ſource de l'erreur, qui lui eſt commune avec ceux qui en ont parlé comme lui, c'eſt le peu de connoiſſance qu'il avoit du tour de ces Langues Sauvages, lequel

est fort different de celles de l'Europe.

Saint Isidore de Seville dit, qu'Aristore fut le premier, qui distingua dans la Langue deux parties d'oraison, sçavoir, le nom, & le verbe. Qu'ensuite Donat les distribua en huit parties; mais que les six dernieres se rapportent à ces deux principales, c'est-à-dire, au nom, & au verbe, qui signifient la personne & l'acte: que les autres n'en sont que des appendices, & leur doivent leur origine. Car le pronom vient du nom, & tient sa place, comme, par exemple, *Orator ille*, cet Orateur. L'adverbe vient aussi du nom, comme de *Doctus*, *doctè*, de Sçavant, sçavamment. Le participe est formé du nom & du verbe, ainsi que *lego*, *legens*, je lis, lisant. La cônjonction, la préposition, l'interjection, ne servent qu'à assembler les autres, & à lier le discours. C'est pourquoy, ajoûte-t-il, quelques-uns ne comptent que cinq parties de l'oraison, comme si ces trois dernieres étoient superfluës & inutiles.

Des deux parties d'oraison que marque Aristote, les Langues Huronnes & Iroquoises, dont il est ici parlé principalement, car je ne connois pas les autres, n'ont que le verbe, qui domine dans toute la Langue; ainsi point de nom substantif & adjectif, point de déclinaison, de cas, & d'articles. Voilà d'abord un retranchement de plus de moitié sur nos Langues; après quoi on ne doit pas être surpris de l'étonnement où étoient nos Missionnaires, qui s'attendoient à trouver

dans ces Langues Ameriquaines, une quantité de noms propres, abſtraits, generaux, particuliers, individuels, dérivés, diminutifs, augmentatifs, en un mot, tout ce qui, dans les Langues d'Europe, ſe trouve être du reſſort du nom, & qui en dépend, n'y trouvoient cependant rien de tout cela.

Le langage en un ſens, eſt une choſe purement arbitraire, & les termes dont il eſt composé, n'étant que des ſignes inſtitués pour repréſenter les choſes auſquelles ils ont été attachés, ne ſignifient rien par eux-mêmes: c'eſt-à-dire, qu'ils ſont indifferens, par eux-mêmes, à ſignifier une choſe, ou bien une autre, de la même maniere que les caracteres & les figures, qui ſont les images & les ſignes des termes, n'ont de force & de valeur, qu'autant qu'on eſt convenu qu'ils auroient une telle ſignification. De cette ſorte les Langues peuvent être multipliées, autant qu'il y a de Nations, & elles pourroient être ſi abſolument differentes les unes des autres, qu'il n'y auroit pas une expreſſion, un ſeul mot de l'une dans l'autre, avec la même ſignification, ſans un pur effet du hazard, ou de la communication de ces Nations, qui auroient adopté quelques mots, par le commerce qu'elles auroient eu enſemble.

Mais d'un autre côté, le langage étant inſtitué pour repréſenter nos penſées, & ayant une connexion eſſentielle avec les operations de l'ame, & avec les objets, ſur quoi nos penſées ſe portent, pour affirmer, ou nier, en un mot pour

prononcer, & s'expliquer ſur ce qui leur convient, ou ne leur convient pas; il faut néceſſairement pour le lien de la ſocieté, pour le commerce, & pour la communication de nos idées, qui ſont par-tout à peu près les mêmes dans tous les hommes, & qui ont par-tout les mêmes objets; il faut, dis-je, que tout langage ait comme le nôtre des noms de differente eſpece, des adjectifs, des ſubſtantifs, &c. & dans ces noms, des nombres, des genres, & des cas: des verbes actifs, paſſifs, neutres, &c. & dans ces verbes, des temps, & des modes, des premieres, des ſecondes, & des troiſiémes perſonnes; enfin des adverbes, des conjonctions, des prépoſitions, & d'autres particules, qui ſervent à lier le diſcours, à aſſembler les termes, & à faire un ſens complet; ou bien il faut qu'il y ait un équivalent, qui puiſſe fournir autant de ſignes qu'il eſt néceſſaire, pour ſuppléer au défaut de ces differentes parties d'oraiſon, leſquelles ſe trouvant dans une Langue, ne ſe trouveroient point dans une autre, qui ſeroit certainement défectueuſe & inutile, ſi elle n'avoit pas dans ſon fonds de quoi remplir la fin, & le but de toute Langue, qui conſiſte dans une telle communication de nos penſées les uns avec les autres, qu'il n'y ait rien, ſur quoi nous ne puiſſions parler & raiſonner.

Les Langues Huronnes & Iroquoiſes n'ont proprement que des verbes, qui en compoſent tout le fonds, de ſorte que tout ſe conjugue, & que rien

rien ne se décline; mais dans ces verbes il se trouve un artifice admirable, qui supplée à tout le reste; & c'est cet artifice, qui fait toute l'œconomie de ces Langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de Langue parfaite, avec leur régularité elles ont aussi leurs irregularités, qui les rendent difficiles & épineuses.

J'aurois donné d'autant plus volontiers une idée de quelqu'une de ces Langues, pour en faire connoître l'œconomie, que jusqu'à présent personne ne l'a encore fait; la plûpart des Voyageurs s'étant contentés de donner quelques vocabulaires imparfaits, consistant dans quelques mots estropiés, qui sont le plus ordinairement en usage; mais j'ai fait réflexion qu'une idée abregée seroit trop imparfaite, & que d'autre part, je ne puis m'étendre sur ce sujet, sans devenir ennuyeux par une multitude de termes barbares, qui seroient désagreables au Public, que ces Langues étrangeres touchent peu, dont les Sçavans même ne peuvent pas tirer de grandes lumieres, & qui ne peuvent tout au plus avoir d'autre effet, que de faire voir que ces Langues sont fort éloignées de celles que nous connoissons: qu'elles sont riches malgré la disette qu'on leur attribuë, & que quoiqu'elles aïent une œconomie differente des nôtres, elles ne laissent pas d'avoir de grandes beautés.

Voilà en substance tout ce que j'ai pû recueillir des Mœurs des Sauvages Ameriquains, & ce qui m'a paru plus digne d'être connu & observé. Si j'ai omis Conclusion.

quelqu'une des choses, qui peuvent être venuës à ma connoissance, ce ne sont que quelques circonstances & quelques particularités, qui m'auront échappé, ou qui ne mériteroient pas la curiosité du Lecteur. Je ne prétens pas néanmoins avoir tout dit ce qu'il peut y avoir d'essentiel ; j'avouë même que j'ignore plusieurs de ces particularités, qui peuvent caracteriser un usage, & donner de grandes lumie-mieres pour entrer dans le parallele que j'en ai fait avec les mœurs des Anciens ; mais ce n'est pas ma faute ; c'est plûtôt la faute de ceux, qui ayant vêcu parmi ces differentes Nations que je n'ai pû connoître par moi-même, ou ne se sont pas embarrassés de creuser, & d'approfondir ce qu'ils voyoient, ou ne se sont pas trouvés capables de faire ces sortes de recherches. Ce que j'ai fait ici, n'est qu'une ébauche très imparfaite de ce qu'on peut faire, mais qui contient néanmoins un plan, sur lequel on peut travailler d'une maniere utile à la Religion & aux belles Lettres. Les Missionnaires, qui sont répandus chez les differentes Nations des Indes Orientales & Occidentales, qui sçavent les Langues des Peuples qu'ils cultivent, sont plus en état que personne de perfectionner ce travail. Je souhaite avec passion qu'ils veüillent s'en donner la peine, & je proteste que j'aurai une obligation infinie à ceux qui voudront redresser mes idées, sur les points que je pourrois avoir mal pris, & sur lesquels je me serois égaré, ou me fournir de nouvelles preuves pour appuyer mes conjectures, & pour en faire de nouvelles.

Fin du second Tome.



TABLE ALPHABETIQUE DES PRINCIPALES MATIERES contenuës dans les deux Tomes.

A

B.

Cadmo-

E

Expiation

H

J I

K.

L.

O

P

S

Fin de la Table Alphabetique des Matieres des deux Tomes.

AVIS AU RELIEUR.

Nota. La feüille O premiere signature se trouve double, l'on prendra la seconde qui servira de la feüille P, *Tome 2. pag. 113.* & l'on a retranché la signature Z.

FAUTES DU SECOND TOME.

Page.	Ligne.	Fautes.		Corrections.
7.	16.	pêle même,	*lisez*	pêle-mêle.
10.	16.	Ecorces d'Ormes,	*lis.*	Ecorces d'Orme.
14.	4.	tiſſus,	*lis.*	poſés.
18.	7.	pour ſubvenir,	*lis.*	de ſubvenir,
22.	28.	des Gaules,	*lis.*	des Getules.
30.	3.	Statuës,	*ajout.*	à Rome.
32.	1.	fait,	*lis.*	faites.
48.	8.	jours de fétes,	*lis.*	jours de fête.
48.	20.	E'glé,	*lis.*	Eglé.
58.	13.	qu'il y attache,	*lis.*	. Il y attache.
57.	29.	couluës,	*lis.*	tiſſuës.
69.	1.	avoir,	*lis.*	avoir eu.
69.	3.	où étoit,	*ôtez*	ou
69.	27.	poſterieures,	*lis.*	poſterieure.
87.	13.	fait,	*lis.*	faits.
94.	20.	leurs farine,	*lis.*	leur farine.
98.	3.	le deſſus,	*lis.*	le dedans.
99.	30.	cheveaux,	*lis.*	chevaux.
105.	16.	en triangles,	*lis.*	en triangle.
108.	26.	Bleds d'Indes,	*lis.*	Bleds d'Inde.
111.	5.	*Ceraunia ſou*,	*lis.*	*Cerauniennes*, ou.
114.	11.	on uſe,	*lis.*	on en uſe.
123.	3.	ſucce,	*lis.*	ſuçe.
127.	19.	laiſſé,	*lis.*	laiſſées.
129.	21.	indique,	*lis.*	l'indique.
144.	note.	interiori ſucci,	*lis.*	interioris ſucci.
154.	11.	qu'ils,	*lis.*	qu'elles.
160.	10.	teints,	*lis.*	teint.
164.	16.	quelques,	*lis.*	quelque.
165.	20.	dépoſeroit,	*lis.*	depriſeroit.
167.	17.	quartiers,	*lis.*	Guerriers.
210.	11.	de menagée,	*lis.*	de menage.
224.	23.	Rumbs,	*lis.*	Rhumbs.
239.	note.	Caronelli,	*lis.*	Coronelli.
253.	27.	enforcenné,	*lis.*	en forcené.
280.	12.	ce Heroiſme,	*lis.*	cet Heroïſme.
280.	29.	Scivola,	*lis.*	Scévola.
300.	15.	très étroitement la nuit,	*lis.*	très-étroitement. La nuit.
337.	28.	entre,	*lis.*	outre.
341.	24.	fait,	*lis.*	font.
344.	note.	faries,	*lis.*	facies.
345.	14.	plané,	*lis.*	plane.
347.	7.	dix,	*lis.*	ſix.
423.	19.	*Decernni*,	*lis.*	*Dercenni.*
458.	5.	cauſoit,	*lis.*	cauſoient.

FAUTES DU PREMIER TOME.

Page.	Ligne.	Fautes.	Corrections.
3.	1.	de,	*lisez* Dez.
7.	23.	Orgyes,	*lis.* Orgies.
41.	25.	nous ont,	*lis.* nous a.
42.	15.	Schytie,	*lis.* Scythie.
71.	9.	l'honorer,	*lis.* s'honorer.
90.	12.	des Grecs,	*lis.* de Grecs.
103.	9.	Hamnon,	*lis.* Hannon.
107.	6.	Porté,	*lis.* portés.
113.	27.	des Génies & des Miniſtres,	*lis.* des Génies ou des Miniſtres.
118.	13.	fait,	*lis.* faits.
112.	10.	propoſes;	*lis.* prépoſés.
138.	8.	tributs,	*lis.* Tribus.
142.	6.	Aſſiriens,	*lis.* Aſſyriens.
144.	28.	tant d'Apollon, de Jupiter,	*lis.* tant d'Apollons, de Jupiters.
156	note 1.	Dyctinnam,	*lis.* Dictynnam.
165.	12.	& Plutarque,	*lis.* Plutarque.
166.	14.	Atis,	*lis.* Atys.
167.	14.	deſtinées,	*lis.* Deſtinez.
205.	11.	Nonnius,	*lis.* Nonnus.
233.	3.	le panier de Cecrops,	*lis.* le panier des filles de Cecrops.
270.	2.	Jupitier,	*lis.* Jupiter.
386.	29.	donné,	*lis.* donnée.
393.	29.	Thamgris,	*lis.* Thamyris.
398.	2.	de Torture,	*lis.* du Tartare.
399.	26.	paſſa,	*lis.* paſſe.
399.	30.	que le Peuple,	*lis.* que ce Peuple.
401.	14.	encore trouve-t-il,	*lis.* encore ſe trouve-t'il.
430.	15.	au Chef,	*lis.* aux Chefs.
456.	7.	chez quelques-uns,	*lis.* chez quelques unes.
490.	27.	manqueroit,	*lis.* manqueroient.
496.	11.	aiſement,	*lis.* aiſément.
499.	11.	fait,	*lis.* faits.
538.	21.	arrogé;	*lis.* arrogés.
595.	15.	ſa fille,	*lis.* la fille.

